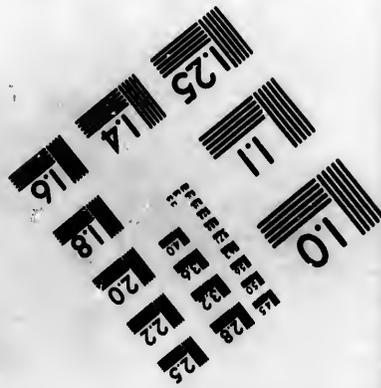
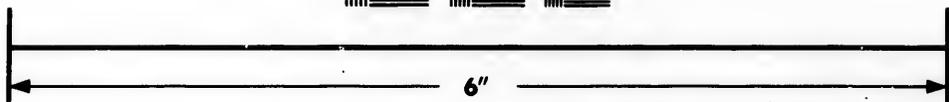
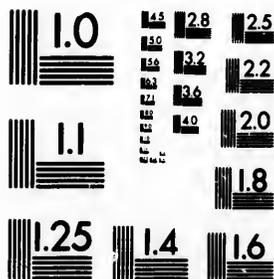


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

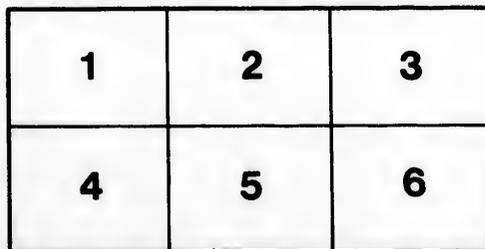
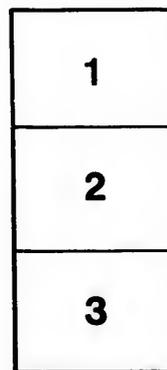
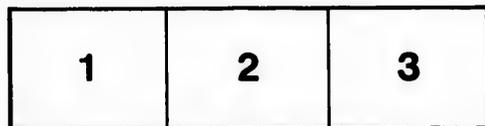
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
l to
t
e pelure,
on à



32X

L

R

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

L

DE

←
M
←

T

Chez J

AVEC

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGERES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DES INDES.

TOME DOUZIÈME.



A PARIS,

Chez J. G. MERIGOT le jeune, Libraire, Quai des
Augustins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

230463

BV2290

A2

1780

V.12



ED

P

LA

←

M

←

Du

C

du

C

D

L

Qu

empê



LETTRES
EDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JESUS.

MÉMOIRES DES INDES.

LETTRE

*Du Pere Tachard , Missionnaire de la
Compagnie de Jesus , au Révérend Pere
du Trevou , de la même Compagnie ,
Confesseur de S. A. R. Monseigneur le
Duc d'Orléans.*

A Chandernagor , ce 18 Janvier 1711.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

Quoique mes fréquens voyages m'aient
empêché de me joindre aux Ouvriers

A iij

Evangeliques qui travaillent bien avant dans les terres à la conversion des Infideles , & que maintenant je sois privé de ce bonheur à cause de mon grand âge & de mes continuelles infirmités, je n'ai pas laissé pourtant de participer un peu cette année au zele & aux souffrances de ces Hommes Apostoliques, dans le voyage que je viens de faire de Pondichery à Bengale. Les circonstances m'en ont paru édifiantes , & je me flatte qu'elles attireront votre attention.

Ce fut avec regret que je quittai Pondichery. Je savois assez la langue Malabare pour confesser, pour catéchiser, & même pour lire & entendre les livres du pays. Il falloit à Bengale commencer à apprendre une langue toute nouvelle : ce qui n'est pas aisé à l'âge de soixante ans. Je m'embarquai donc sur un petit vaisseau qui partoît pour Bengale. Le Frere Moricet qui m'accompagnoit, avoit enseigné la Géométrie & la navigation au Capitaine & aux deux Pilotes du vaisseau. Le premier, qui étoit d'Anvers, étoit venu à Pondichery sur les vaisseaux de la Royale Compagnie, en qualité de simple soldat. Se dégoûtant d'un métier qui ne

con
est t
prit
ans
rent
barq
une
Le
l'aut
méli
dich
vére
port
que
l'on
fivet
gent
défor
des e
fortin
tions
éleva
cupo
form
inspi
Dieu
à de
tique

conduit à rien dans les Indes, & qui est très-dangereux pour le salut, il lui prit envie d'apprendre le Pilotage. Deux ans d'une application constante le mirent en état de commander une petite barque, & cette année il commande une caïche (1) de cent tonneaux.

Les deux Pilotes, l'un Portugais & l'autre Indien, avoient appris aussi leur métier parmi nos Pensionnaires de Pondichery; car nous avons cru, mon Révérend Pere, que rien n'étoit plus important pour le salut de cette Nation, que de tenir des Ecoles publiques, où l'on pût élever les jeunes Indiens. L'oisiveté & le défaut d'éducation les plongent d'ordinaire dans les plus grands désordres: abandonnés dès l'enfance à des esclaves, ils apprennent presque au sortir du berceau à commettre les actions qui font le plus d'horreur. En les élevant dans nos maisons, nous les occupons utilement; nous tâchons de les former aux bonnes mœurs, & de leur inspirer de bonne heure la crainte de Dieu. On leur apprend à lire, à écrire, à dessiner: on leur enseigne l'Arithmétique, le Pilotage & la Géométrie:

(1) Petit bâtiment Indien.

ceux qui sont de naissance, y étudient la langue Latine, la Philosophie & la Théologie. Tandis que j'ai demeuré à Pondichery, j'y ai vu plus de trente Pensionnaires rassemblés de toutes les parties du monde; nous avons deux Européens, l'un qui étoit de Paris & l'autre de Londres; c'est le fils du Gouverneur Anglois de *Godelour*. L'Afrique nous avoit envoyé cinq jeunes enfans nés à l'Isle de Mascarin. Nous avons de l'Amérique un jeune Espagnol né aux Philippines, dont le pere étoit Général des Galions d'Espagne. Tous les autres étoient du Pégou, de Bengale, de Madras, de Saint-Thomé, de Pondichery, de Portonovo, de Surate, & d'Isphahan, capitale de la Perse. Dieu a béni nos soins; plusieurs de ces jeunes gens se sont avancés sur mer ou dans les comptoirs de la Royale Compagnie: d'autres sont dans les Ordres sacrés, ou ont embrassé la vie Religieuse.

Ce fut le neuvieme de Septembre que nous nous embarquâmes à Pondichery; & le 11 au matin, nous mouillâmes à Madras, où M. du Laurens devoit remettre quelques caisses d'argent à un riche Marchand Anglois. Quoiqu'en Europe il y ait guerre entre les Fran-

çois
aux
se
Nar
fait
util
Je
Gor
dine
à lu
geo
nête
A
ver
qui
Mac
M.
anci
té &
Prél
je v
n'a
de
droi
notr
dem
mais
L
célé
dan

çois & les Anglois, & qu'on se la fasse aux Indes sur mer, lorsque les vaisseaux se rencontrent, cependant ces deux Nations vivent sur terre dans une parfaite intelligence, ce qui leur est très-utile pour l'exercice de leur commerce. Je fus reçu fort civilement de M. le Gouverneur Anglois; il me pressa de dîner avec lui, & j'eus bien de la peine à lui faire goûter les raisons qui m'obligent de ne pas répondre à son honnêteté.

Après avoir pris congé de M. le Gouverneur, je partis pour Saint-Thomas, qui n'est éloigné que de deux lieues de Madras. J'étois dans l'impatience de voir M. Laynés, Evêque de cette ville, & ancien Missionnaire de Maduré. La bonté & la tendresse avec laquelle ce saint Prélat me reçut, surpasse tout ce que je vous en pourrois dire: son élévation n'a rien changé dans son ancienne façon de vivre: à l'habit près, on le prendroit encore pour un Missionnaire de notre Compagnie. Je mangeai le lendemain à sa table, où l'on ne sert jamais que des légumes & du lait.

Le même jour j'eus le bonheur de célébrer le saint sacrifice de la Messe dans une Chapelle attenante à la Cathé-

drale , où l'on dit que saint Thomas demeura quelque temps. On y garde encore diverses reliques de ce grand Apôtre , entr'autres le fer de la lance dont il fut percé , une partie de ses ossemens , & des morceaux de ses habits. Quelques mois auparavant , j'avois eu la consolation de considérer à loisir les autres monumens de piété qui attirent en foule les anciens & les nouveaux Fideles de toute l'Inde. Les principaux se voient au grand Mont & au petit Mont. On appelle ainsi deux montagnes éloignées de deux grandes lieues de Saint-Thomé.

Le petit Mont est un rocher fort escarpé de trois côtés ; ce n'est que vers le sud-ouest qu'il a une pente aisée. On y voit deux Eglises , l'une qui regarde le nord vers Madras , & qui est située au milieu de la montagne ; on y monte par un degré de pierre fort spacieux , où se trouvent deux ou trois détours qui aboutissent à une esplanade de terre qu'on a faite sur le rocher. De cette esplanade , on entre dans l'Eglise de Notre-Dame. Sous l'autel qui est élevé de sept à huit marches , est une caverne d'environ quatorze pieds de largeur , & de quinze à seize pieds de profon-

de
ci
Pa
ta
pi
s'y
cr
&
O
ce
à t
fua
ver
ora
aut
gro
peu
vir
fud
à t
rac
tur
ma
& c
n'es
fud
ne
uns
au
prie

Thomas
y garde
grand
a lance
de ses
ses ha-
j'avois
à loisir
qui atti-
es nou-
es prin-
nt & au
ux mon-
es lieues.

fort es-
que vers
isée. On
regarde
est située
y monte
pacieux
détours
de terre
De cette
glise de
est élevé
caverne
geur, &
profon-

dem ; ainsi il n'y a que l'extrémité oc-
cidentale de la caverne qui soit sous
l'Autel. Cette grotte, ou naturelle, ou
taillée dans le roc, n'a pas plus de sept
pieds dans sa plus grande hauteur ; on
s'y glisse avec assez de peine par une
crevasse du rocher, haute de cinq pieds,
& large d'un peu plus d'un pied & demi.
On n'a pas jugé à propos d'embellir
cette entrée, ni même de rien changer
à toute la grotte, parce qu'on est per-
suadé que saint Thomas se retiroit sou-
vent dans ce lieu solitaire pour y faire
oraison. Nos Missionnaires ont dressé un
autel vers l'extrémité orientale de la
grotte. C'est une tradition parmi le
peuple, qu'une espee de fenestre d'en-
viron deux pieds & demi, qui est au
sud, & qui donne un jour fort obscur
à toute la grotte, a été faite par mi-
racle, & que ce fut par cette ouver-
ture que le saint Apôtre se sauva des
mains du Brame qui le perça de sa lance,
& qu'il alla mourir au grand Mont qui
n'est qu'à une demi-lieue de-là vers le
sud-ouest. Cependant, tout le monde
ne convient pas de ce fait ; quelques-
uns disent, au contraire, qu'il fut blessé
au grand Mont, tandis qu'il étoit en
prieres devant la croix qu'il avoit lui-

même taillée dans le roc , & qu'on y voit encore.

De l'Eglise de Notre-Dame, on monte sur le haut de la montagne , où nos Peres ont élevé un petit bâtiment. Il est fondé sur le rocher qu'on a eu bien de la peine à applanir pour rendre ce petit hermitage tant soit peu commode. Vers le sud du logis , qui est bâti en équerre , est l'Eglise de la Résurrection. On y trouve une croix d'un pied de hauteur dans un petit enfoncement pratiqué dans le roc , sur lequel est posé l'autel de l'Eglise. Cette petite croix , qui est en relief & gravée dans le trou du rocher , à la grandeur près , ressemble tout-à-fait à la croix du grand Mont. On y remarque les mêmes prodiges ; & , si j'ose m'exprimer ainsi , les mêmes symptomes miraculeux. Je veux dire , que quand la croix du grand Mont change de couleur , qu'elle se couvre de nuages & qu'elle sue , on voit sur la croix du petit Mont de pareils changemens , des nuages & une sueur semblable , mais non pas si abondante. Le Pere Sylvestre de Soufa , Missionnaire de notre Compagnie dans la Province de Malabare qui demeure depuis long-temps au petit Mont , m'a assuré qu'il a été témoin

oculaire de ce prodige. J'en parlerai plus bas.

On monte à l'Eglise de la Résurrection par un grand escalier de pierre, d'une pente fort roide, qui prend depuis le pied occidental de la montagne jusqu'à une esplanade quarrée, qu'on a pratiquée devant la porte de l'Eglise. A côté de l'autel vers le sud, on trouve une ouverture de rocher qui a quatre ou cinq pieds de longueur, un pied & demi de largeur, & cinq à six pieds de profondeur; on l'appelle la Fontaine de saint Thomas. C'est une tradition assez commune dans le pays, que le saint Apôtre qui demuroit au petit Mont, vivement touché de ce que les peuples qui venoient en foule entendre ses prédications, souffroient extrêmement de la soif, parce qu'on ne trouvoit de l'eau que fort loin dans la plaine, se mit à genoux dans le lieu le plus élevé de la montagne, qu'il frappa de son bâton le roc où il étoit en priere, & qu'à l'instant il en jaillit une source d'eau claire, qui guériffoit les malades, quand ils en buvoient avec confiance à l'intercession du Saint. Le ruisseau qui passe maintenant au pied du petit mont, ne parut qu'au commencement du siècle passé: il

se forma par le débordement des eaux d'un étang éloigné dans les terres, qu'une forte pluie fit crever : ce qui produisit ce petit canal, qui, dans des temps de sécheresse, n'est rempli que d'une eau saumache (1), parce qu'à deux lieues du petit Mont, il communique avec la mer.

Il y a encore des personnes vivantes, qui assurent avoir vu, il y a plus de cinquante ans, ce trou de rocher tel que je viens de le décrire ; & ils ajoutent que des femmes hérétiques y ayant jetté des immondices, pour s'opposer, disoient-elles, à la superstition des peuples, l'eau se retira aussi-tôt ; & que les femmes, en punition de leur témérité, moururent le même jour d'une colique extraordinaire. On ne laisse pas de venir prendre de cette eau, & d'en boire : les Missionnaires, aussi-bien que les Chrétiens, assurent qu'elle produit encore des guérisons subites & surprenantes.

Ce fut vers l'an 1551, que le petit Mont, qui n'étoit auparavant qu'une éminence escarpée de rocher, commen-

(1) Eau douce un peu salée par l'eau de la mer.

des eaux
es, qu'une
produisit
temps de
d'une eau
eux lieues
ue avec la

vivantes,
a plus de
rocher tel
& ils ajou-
tes y ayant
s'opposer,
n des peu-
t; & que
leur témé-
our d'une
e laisse pas
u, & d'en-
i-bien que
le produit
& surpré-

ue le petit
nt qu'une
commen-

r l'eau de la

ça à être défriché & aplani pour la com-
modité des Pèlerins, ainsi qu'il est mar-
qué sur une grosse pierre qu'on a mén-
agée dans le roc, au haut de l'escalier
vers le nord de la montagne. L'Eglise
de Notre-Dame y fut bâtie, & on la
donna aux Jésuites Portugais. Ceux-ci
bâtirent ensuite le petit Hermitage qui
est au haut du rocher, & l'Eglise de la
Résurrection, où est la croix de pierre
en relief, dont je viens de parler.

Il faut l'avouer, mon Révérend Pere,
ce petit mont est un véritable sanctuaire
de dévotion; tout y inspire le recueil-
lement & la piété; & l'on ne sçauroit par-
courir les saints monumens qu'on y
trouve, que le cœur ne soit attendri &
touché de desirs vifs & pressans de se
donner à Dieu.

Le grand mont n'est éloigné du petit
que d'une demi-lieue; je n'en ai pas
mesuré la hauteur, mais il me parut à
l'œil trois ou quatre fois plus élevé &
plus étendu que l'autre. Il n'y a pas plus
de 50 ans qu'il étoit aussi desert que le
petit mont, où il n'y a que deux mai-
sons au bas de la montagne, encore
n'ont-elles été bâties que depuis trois ou
quatre ans. Mais à présent les avenues
du grand mont sont toutes pleines de

maisons fort agréables, qui appartiennent aux Malabares, aux Portugais, aux Arméniens, & sur-tout aux Anglois. Pendant les deux mois que je demurerai l'année dernière au petit mont, il ne se passa gueres de jour que je ne viffe des cavaliers, des caleches & des palanquins aller au grand mont & en revenir; & l'on m'a assuré que quand les vaisseaux d'Europe sont partis de Madras, presque la moitié du beau monde de cette grande ville va passer les mois entiers dans ce lieu champêtre.

L'Eglise de Notre-Dame est bâtie au sommet de la montagne; c'est sans contredit le monument le plus célèbre, le plus autorisé & le plus fréquenté par les Chrétiens des Indes, & sur-tout par les Chrétiens qu'on nomme de Saint Thomé. Ceux-ci qui habitent les montagnes de Malabar, y viennent de plus de deux cens lieues. Ils ont un Archevêque nommé par le Roi de Portugal; c'est maintenant M. Don Jean Ribeiro, ancien Missionnaire de notre Compagnie dans le Malabar. Ce Prélat est fort habile dans les langues du pays, sur-tout dans le Syriaque qui est la langue sçavante. La Liturgie des Prêtres Malabares appelés *Caçanars*, est écrite en cette langue.

Ces
rent
tag
Chr
cor
réu
mer
de M
Vifi
le f
don
Lisb
L
Tho
de l
fort
dox
pelle
Auff
Arm
qu'il
man
artil
pied
font
de r
pouc

(i
de M

Ces *Caçanares* sont les Curés des différentes Paroisses établies dans ces montagnes, où il y a plus de cent mille Chrétiens, dont quelques-uns sont encore Schismatiques; les autres furent réunis à l'Eglise Romaine au commencement du siècle passé par M. Don Alexis de Menezes, alors Evêque de Goa & Visiteur Apostolique. Ce fut lui qui tint le fameux Concile de Diamper (1), dont les actes furent imprimés depuis à Lisbonne.

La Croix taillée dans le roc par saint Thomas, est au-dessus du grand Autel de l'ancienne Eglise, qui a été depuis fort embellie par les Arméniens Orthodoxes & Schismatiques, & qu'on appelle maintenant Notre-Dame du Mont. Aussi-tôt que les vaisseaux Portugais ou Arméniens l'apperçoivent en mer, & qu'ils le voient par son travers, ils ne manquent pas de faire une salve de leur artillerie. Cette Croix a environ deux pieds en quarré; les quatre branches en sont égales; elle peut avoir un pouce de relief, & elle n'a pas plus de quatre pouces d'étendue. J'avois cru sur le té-

(1) Diamper est un bourg considérable dans le Malabar.

moignage du Pere Kirker qu'elle avoit des paons aux quatre extrémités; mais ayant sçu le contraire par des personnes qui l'avoient examinée attentivement, je voulus l'examiner de près moi-même, & je fus convaincu par mes yeux que le Pere Kirker avoit écrit sur de faux mémoires, & que c'étoit effectivement des pigeons & non des paons qui se voyoient aux extrémités.

C'est une persuasion générale parmi les Indiens, soit Chrétiens, soit Idolâtres, que cette Croix est l'ouvrage de saint Thomas, l'un des douze Apôtres de Jesus-Christ, & que c'est aux pieds de la même Croix qu'il expira d'un coup de lance, dont il fut percé par un Brame Gentil. Paroître avoir d'autre sentiment sur la mission & la mort de ce grand Apôtre, ce seroit s'exposer à l'indignation & au ressentiment des Chrétiens de toute l'Inde : c'est une tradition constante contre laquelle il seroit dangereux de s'élever.

On ne peut nier qu'il ne se fasse de continuels miracles à Notre-Dame du Mont; on y voit, comme dans les Eglises d'Europe où il y a des images miraculeuses, diverses marques de la piété des Fideles, qui ont été guéris de

elle avoit
ités; mais
personnes
ativement,
moi-même,
yeux que
ur de faux
ectivement
ons qui se

rale parmi
t Idolâtres,
ge de saint
Apôtres de
x pieds de
d'un coup
r un Brame
e sentiment
e ce grand
à l'indigna-
Chrétiens de
ition cons-
e dangereux

se fasse de
- Dame du
e dans les
des images
ques de la
té guéris de

différentes maladies. Huit jours avant
Noel les Portugais célèbrent avec beau-
coup de solemnité une fête qu'ils ap-
pellent de l'Expectation de la sainte
Vierge. Il arrive quelquefois en ce temps-
là un prodige qui contribue beaucoup
à la vénération que les peuples ont pour
ce saint lieu. Ce prodige est si avéré, si
public, & examiné de si près par les
Chrétiens & les Protestans, qui vien-
tent en foule ce jour-là à l'Eglise, que
les plus incrédules d'entr'eux ne peuvent
le révoquer en doute. On en convien-
dra aisément par les circonstances sui-
vantes, que j'ai apprises d'un de nos
Missionnaires qui en a été deux fois té-
moin avec plus de quatre cens person-
nes de tout âge, de tout sexe, & de
toute Nation, parmi lesquels il y avoit
plusieurs Anglois qu'on ne soupçonnera
pas de trop de crédulité sur cet article.

Il y a environ sept à huit ans que
pendant le Sermon qu'on faisoit à la Fête
de l'Expectation, où l'Eglise étoit pleine
de monde, il s'éleva tout-à-coup un bruit
confus de gens qui crioient de tous cô-
tés, miracle. Le Missionnaire qui étoit
proche de l'Autel, ne put s'empêcher de
publier le miracle comme les autres;
en effet, il m'assura que cette sainte

Croix qui est d'un roc grossier & mal poli, dont la couleur est d'un gris tirant sur le noir, parut d'abord rougeâtre, puis devint brune, & ensuite d'un blanc éclatant; enfin, qu'elle se couvrit de nuages sombres qui la déroboient aux yeux, & qui se dissipoiént par intervalle; & qu'aussi-tôt après elle devint toute moite, & répandit une sueur si abondante que l'eau en distilloit jusques sur l'Autel. La dévotion des Chrétiens est de conserver des linges mouillés de cette eau miraculeuse; c'est pourquoi, à la priere de plusieurs personnes considérables, & pour mieux s'assurer de la vérité, le Missionnaire monta sur l'Autel, & ayant pris sept ou huit mouchoirs, il les rendit tous trempés, après en avoir essuyé la Croix. Il est à remarquer que cette Croix est d'un roc très-dur & semblable au rocher auquel elle tient de tous côtés; que l'eau en couloit en abondance, tandis que le reste du rocher étoit entièrement sec, & que le jour étoit fort échauffé par les ardeurs du soleil.

Plusieurs Anglois Protestans ne pouvant nier ce qu'ils voyoient de leurs yeux, visiterent l'Autel & les environs en dedans & en dehors; ils monterent

même sur l'Eglise de minerent avec grand point quelque voulût surprendre la ples; mais après bien inutiles, ils furent qu'il n'y avoit rien événement, & qu'il quelque chose d'ex divin. Ils furent per furent pas converti commença à ceſſer. Saint Thomé envoya petit Mont pour ex passoit, & celui-ci trouva la Croix, la ment taillée dans le comme si elle venoit de l'enfoncement où mouillé.

Il y avoit plusieurs merveille n'avoit pas & depuis ce temps- semblable. Les Portugais rapporter tout à leur ent assuré que ce qui arrive, est le présent leur dont la Nation m'en rapportèrent de vés dans le siècle par cette Croix mi

er & mal
gris tirant
ougeâtre,
l'un blanc
ouvrit de
oient aux
par inter-
lle devint
e sueur si
oit jusques
Chrétiens
ouillés de
pourquoi, à
s confidé-
irer de la
sur l'Au-
nuit mou-
pés, après
à remar-
roc très-

s ne pou-
de leurs
environs
monterent

même sur l'Eglise de ce côté-là, & exami-
nèrent avec grande attention s'il n'y
avoit point quelque prestige dont on
voulût surprendre la crédulité des peup-
les; mais après bien des perquisitions
inutiles, ils furent contraints d'avouer
qu'il n'y avoit rien de naturel dans cet
événement, & qu'il y avoit au contraire
quelque chose d'extraordinaire & de
divin. Ils furent persuadés, mais ils ne
furent pas convertis. Lorsque la sueur
commença à cesser, le Pere Recteur de
Saint Thomé envoya un Missionnaire au
petit Mont pour examiner ce qui s'y
passoit, & celui-ci m'a protesté qu'il
trouva la Croix, laquelle est pareille-
ment taillée dans le roc, toute moite
comme si elle venoit de suer, & le bas
de l'enfoncement où elle est placée tout
mouillé.

Il y avoit plusieurs années que cette
merveille n'avoit paru au grand Mont,
& depuis ce temps-là on n'a rien vu de
semblable. Les Portugais accoutumés à
rapporter tout à leur pays, m'ont sou-
vent assuré que ce phénomène, quand
il arrive, est le préage de quelque mal-
heur dont la Nation est menacée; ils
m'en rapportèrent divers exemples arri-
vés dans le siècle passé, & annoncés
par cette Croix miraculeuse.

C'est-là, mon Révérend Pere, tout ce qu'on peut dire de certain sur les merveilles de ces deux Sanctuaires si célèbres dans l'Inde; car on ne trouve plus personne qui parle de l'apparition de saint Thomas le jour de sa Fête.

Je me rendis à Madras le 13 Septembre, & la nuit suivante nous mîmes à la voile; la saison étoit avancée & dangereuse à cause des vents qui regnent sur ces mers. Nous eûmes d'abord des vents variables, avec lesquels nous nous élevâmes allant au nord-est quart-d'est un peu plus de six degrés en latitude, car la rade de Madras est par 13 degrés 13 minutes de latitude nord.

Le 21 Septembre vers la pointe du jour nous nous trouvâmes à la vue des montagnes de Ganjam, qui sont situées par 19 degrés 30 minutes; ce fut alors que les vents nous devinrent contraires, & que l'orage commença à se faire sentir. Nous résistâmes quelque temps à la violence des ondes en revirant de bord de temps en temps, pour perdre moins de notre route; mais nos précautions furent inutiles, le vent augmenta & se jeta au nord-est quart-d'est. Nous reculions à vue d'œil, parce que les courans forts nous étoient aussi contraires que

le ve
ler u
vase
cette
devin
faire
dans
vis la
appel
La
ceren
le va
agité
l'aver
Etien
les ve
falloit
bas. I
mais
l'équi
prend
natel
essain
situati
vions
omb
qui eu
les au
Chrét
noms

, tout ce
les mer-
si céle-
ouve plus
ition de
e.

13 Sep-
us mîmes
ancée &
ui regnent
abord des
nous nous
art-d'est un
tude, car
degrés 13

pointe du
la vue des
ont situées
e fut alors
contraires,
e faire sen-
temps à la
nt de bord
rdre moins
précautions
menta & se
Nous recu-
les courans
raires que

le vent. On jugea à propos d'aller mouil-
ler un peu près de la terre dans un fond
vaseux & de tenue qui se trouve sur
cette côte, jusqu'à ce que le vent re-
devînt calme. Tout ce que nous pîmes
faire, fut d'aller jeter la maîtresse ancre
dans un bon fond à 25 brasses vis-à-
vis la montagne de Barba que les Anglois
appellent Barüa.

La nuit du 23 au 24, les vents for-
cerent, & la mer devint si enflée, que
le vaisseau qui étoit peu chargé, fut
agité de roulis & de tangage affreux.
J'avertis le Maître du vaisseau nommé
Etienne, qu'il ne suffisoit pas d'amener
les vergues, comme il avoit fait, qu'il
falloit encore mettre les mâts de hune
bas. Il me répondit qu'il y avoit pensé,
mais que la foiblesse & l'ignorance de
l'équipage le mettoient hors d'état de
prendre cette précaution; en effet, vingt
matelots au moins nous eussent été né-
cessaires pour bien manœuvrer dans la
situation où nous étions, & nous n'en
avions que dix; encore dans ce petit
nombre il ne s'en trouvoit que deux
qui eussent été sur mer; on avoit pris
les autres à Pondichery parmi les Parias
Chrétiens, qui ignoroient jusques aux
noms des manœuvres, & qui n'enten-

doient rien au commandement. On ne s'apperçut de leur ignorance que quand il n'étoit plus temps d'y remédier.

Il fallut donc avec nos mâts de hune hauts soutenir toute la furie des vagues & des vents; notre inquiétude devint encore plus grande, lorsque nous reconnûmes que la mâture de notre vaisseau étoit trop haute. Autre malheur, le grand mâ, bien qu'il fût tout neuf, se trouva pourri en dedans, parce qu'on l'avoit coupé dans une mauvaise saison. L'horreur de la nuit, la violence des ondes, & le bruit affreux de l'orage augmentèrent notre juste frayeur; cependant, vers les dix heures du soir chacun alla se reposer, à la réserve du premier Pilote & du Maître du navire; un peu après minuit celui-ci vint nous avertir de ne point sortir de la chambre, parce que le grand estay venoit de se rompre; c'est une manoeuvre qui va saisir la tête du grand mâ, pour l'empêcher de tomber sur la poupe quand on revire de bord. Il ajouta que le grand mâ balançoit fort & étoit prêt de tomber; son avis étoit assez inutile, car nous étions tous écrasés, si le grand mâ fût tombé sur la chambre, où nous nous trouvions

M. du Laurens, le F. Moricet & moi.

Nous

nt. On ne
que quand
édier.
ts de hune
des vagues
ude devint
e nous re-
notre vais-
e malheur,
tout neuf,
parce qu'on
vaise saison.
violence des
de l'orage
ayeur; ce-
res du soir
réserve du
du navire;
si vint nous
la chambre,
enoit de se
qui va saisir
l'empêcher
d on revire
and mâts ba-
omber; son
nous étions
t fût tombé
s trouvions
cet & moi.
Nous

Nous sentimes en ce moment toutes les agitations qui sont ordinaires en de semblables conjonctures, & nous nous adressâmes à Dieu avec toute la ferveur dont nous étions capables; peu après le courant ayant pris le navire par le travers, le fit rouler avec violence vers le côté du basbord. Nous présentions le cap au vent, & une seconde houle le faisant relever avec un nouvel effort, le mât se rompit, & tomba sur le côté gauche du navire.

Cet accident, auquel nous venions d'échapper, fut suivi d'un autre qui n'étoit gueres moins à craindre; quand le mât fut dans l'eau, il se trouva retenu par les haubans, & les vagues le rejettoient avec violence contre le corps du vaisseau. On demandoit de tous côtés des haches pour couper les haubans, & il n'y en avoit point dans le navire, tant il étoit bien pourvu: on eut recours à des sabres, mais ils se trouverent si émouffés, qu'ils ne firent nul effet. Enfin, le Pilote voyant que le danger étoit pressant, se saisit du couteau de la cuisine, & à force de coups le mât se détacha enfin des haubans, & fut porté sur le rivage.

Au même-temps le Maître du vaisseau

parut couvert de sang. Deux poulies, qui étoient tombées avec le mat, l'avoient blessé à la tête. Comme nous n'avions point de chirurgien, le Frere Moricet lava ses plaies avec de l'eau-de-vie, & lui enveloppa la tête d'un linge. Le crâne n'étant point entamé, il fut aussi-tôt en état d'agir. Il nous rassura un peu, en nous disant que le danger étoit moins grand depuis que le vaisseau se trouvoit sans mât, parce que le vent avoit moins de prise, & que la maîtresse ancre étoit jettée sur un bon fond de grosse vase.

Cependant, comme l'orage ne s'apaisoit point, nous résolûmes d'implorer, par un vœu, l'assistance du Ciel. Tout l'équipage se mit à genoux, nous prononçâmes ensemble, à haute voix, un acte de contrition, après quoi nous promîmes à Dieu de faire chanter une Messe solennelle de Notre-Dame, que nous prenions pour notre protectrice; de communier à cette même Messe, & de faire une aumône aux pauvres pour le soulagement des âmes du purgatoire. On songea ensuite à se délasser de ses fatigues, & à prendre un peu de repos. Il fut bien-tôt troublé par une nouvelle allarme. Le Maître du vaisseau, qui veilloit pour tout l'équipage, vint sur les

quatre heures du matin nous dire , la larme à l'œil , que tout étoit perdu ; que le cable attaché à l'ancre venoit de se rompre ; que le vaisseau alloit infailliblement échouer à la côte , où la mer brisoit avec furie ; qu'il n'y avoit plus que des ancrs médiocres , mais qu'elles n'étoient point parées , & que le cable étoit trop foible pour résister à la tempête. Comme nous n'avions point d'autre ressource , on se mit incessamment à travailler ; on attachâ le cable à l'une des ancrs ; & après avoir invoqué le saint nom du Seigneur , on le jeta à la mer. Le vaisseau parut s'arrêter tout-à-coup , au grand étonnement de tout l'équipage ; car le vent d'est , qui nous portoit à la côte , souffloit avec fureur.

Nous demeurâmes ainsi à l'ancre le vingt-quatrième , & le lendemain le vent se calma. Nous songeâmes d'abord à nous tirer d'un voisinage aussi fâcheux que celui de la montagne de Barba. Les ondes étoient si hautes , & le tangage si violent , qu'il fut impossible de lever l'ancre. Il fallut donc couper le cable , afin de profiter d'un vent de sud sud-est assez fort pour nous faire refouler les courans qui nous étoient contraires. Ce parti , quoique nécessaire , nous jet-

toit dans une autre extrêmité : il ne nous restoit plus que deux petites ancrs , & un bout de cable qui n'avoit que quarante-cinq brasses de longueur. La grande vergue avoit été amenée sur le pont dès le commencement de la tempête, avec un tronçon du grand mât , d'environ 15 à 16 pieds. On hissa la grande voile , & on alla chercher quelque asyle le long de la côte. Aucun de nos Pilotes ne connoissoit cette plage , & nous nous trouvions fort embarrassés , lorsque nous aperçûmes au sud une grosse barque qui venoit vent arriere , & qui s'approchoit de nous : c'étoit des habitans de Nara-pour qui alloient à Ganjam : ils nous dirent que nous n'en étions éloignés que de huit à dix lieues , & ils voulurent bien diminuer leurs voiles afin de nous attendre. Etant arrivés à la vue de Ganjam , le 26 Septembre, nous fûmes contraints de mouiller à six lieues au-dessous du vent par quinze brasses d'eau.

Nous demeurâmes le lendemain à l'ancre , dans une allarme continuelle , à cause du grand fond , du peu de cable que nous avions , & de la foiblesse de notre ancre. On fit des signaux pour demander du secours , on tira du canon , on mit le pavillon en berne ; mais per-

sonne ne paroissoit. Outre le danger où nous étions d'échouer, pour peu que le vent vînt à forcer, nous manquions de vivres, & il ne nous restoit plus qu'un peu de ris & quelques poissons à demi gâtés.

Dans l'extrême nécessité où nous étions, nous résolûmes d'envoyer à terre le premier Pilote & un jeune Méritif; comme nous n'avions point de bateau à bord, ils se mirent sur un radeau, & ils s'efforcèrent de gagner le rivage à force de rames, afin d'aller à Ganjam demander des chelingues (1), & un Pilote pour nous faire entrer dans le port au premier temps favorable. Ces pauvres gens exposoient ainsi leur vie avec courage pour l'assurer aux autres. Ils furent portés quatre lieues plus bas sur des rochers, où le radeau s'arrêta, & après bien des risques qu'ils coururent, ils gagnèrent enfin la terre, les pieds tout ensanglantés, de telle sorte qu'il leur fallut trois jours pour se rendre à Gan-

(1) Espèce de chaloupe faite de planches liées ensemble avec du jonc. On s'en sert sur toutes ces côtes, parce qu'elles obéissent, & ne se rompent point lorsqu'elles touchent la barre, au lieu que nos chaloupes s'y brisent.

jam, dont nous n'étions éloignés que de quatre lieues.

Pour nous, qui étions restés dans le vaisseau, nous nous flattions que dès le lendemain ils nous ameneroient du secours & des vivres; mais deux jours s'étant passés sans recevoir de leurs nouvelles, nous ne doutâmes plus, ou qu'ils ne fussent péris sur mer, ou qu'ils n'eussent été dévorés par des crocodiles. Le 28, nous aperçûmes un catimaron (1), conduit par deux pêcheurs, qui venoient droit à nous du rivage. Arrivés à bord, ils nous firent les complimens de la chaudiere (2), & d'un Capitaine Anglois, qui nous offroient leurs services; mais ils ne purent nous rassurer sur la destinée de notre Pilote. Nous les renvoyâmes à la hâte, avec des lettres de remerciement que nous écrivîmes à ces Messieurs, par lesquelles nous leur demandions un prompt secours.

Le lendemain vingt-neuvieme, nous vîmes sortir de l'embouchure de la ri-

(1) Assemblage de deux ou trois pièces de bois léger liées ensemble.

(2) Gouverneur Gentil, établi par le Nabab ou Gouverneur de la Province.

gnés que

s dans le
que dès
oient du
eux jours
de leurs
plus, ou
, ou qu'ils
s croco-
es un ca-
pêcheurs,
du rivage.
les com-
, & d'un
s offroient
urent nous
tre Pilote.
âte, avec
que nous
lesquelles
rompt se-

me, nous
e de la ri-

is pièces de
par le Nabab

viere une grosse chelingue, qui fut bien-
tôt rendue à bord. Elle nous amenoit
notre Pilote avec six bons matelots du
pays, envoyés à notre secours par M.
Symond, Anglois, qui faisoit un grand
commerce à Ganjam. Le Pilote, après
nous avoir raconté ses aventures, nous
consola fort, en nous rapportant le
plaisir que M. Symond se faisoit de nous
rendre service, & les ordres qu'il avoit
donné pour nous faire trouver au rivage
voisin des voitures qui nous transpor-
tassent commodément à Ganjam. Nous
les attendîmes jusqu'au coucher du soleil,
& nous apprîmes ensuite qu'un accident
imprévu avoit détourné ailleurs son
attention.

Dans le dessein de voir notre vaisseau
de près, il avoit fait une partie de
chasse: il y invita un Pilote Danois,
qui commandoit un vaisseau Arménien;
le Danois ne se rendit qu'avec peine à
son invitation; il sembloit qu'il eût un
pressentiment de sa mauvaise destinée.
Comme ils passoient auprès d'un étang,
M. Symond tira sur un grand oiseau,
en volant, l'oiseau blessé alla tomber
dans une petite riviere qui se jette un peu
au-dessus de la ville dans la riviere de
Ganjam. Le Danois y courut, & comme

il marchoit sur les bords , qui étoient mouillés , le pied lui glissa , & il tomba dans l'eau , précisément au seul endroit où cette riviere a dix ou douze pieds de profondeur , car par-tout ailleurs elle est guéable. M. Symond & ses gens accoururent au secours du Danois , mais ils ne virent que son chapeau qui flottoit sur l'eau , & que le courant emportoit. Tout le reste du jour se passa à chercher le corps de cet infortuné , & c'est ce qui empêcha M. Symond de nous envoyer des palanquins , comme il nous l'avoit promis.

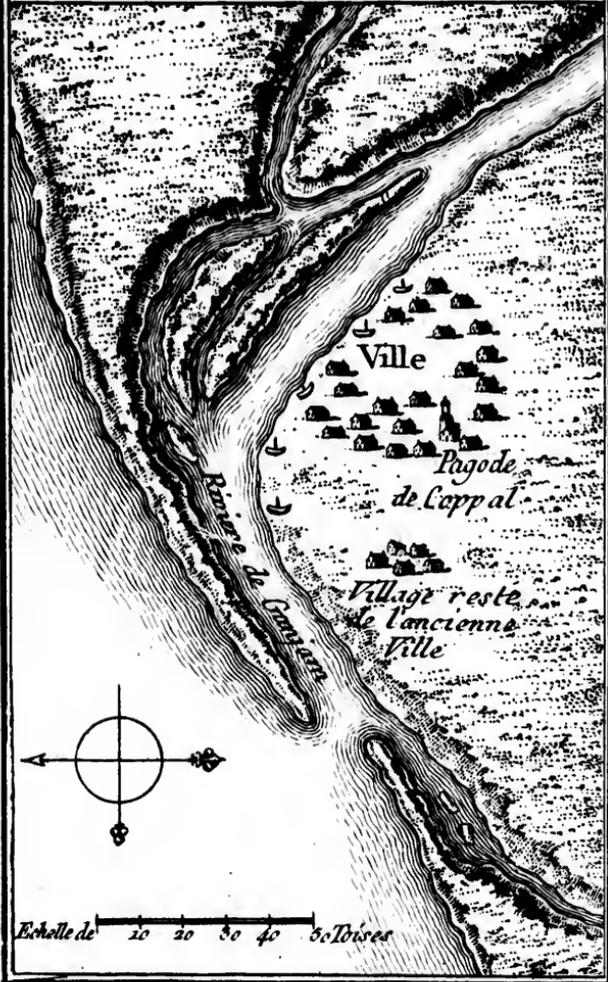
Si nous eussions pu prévoir ce contre-temps , nous eussions passé la nuit dans la chelingue , qui demeueroit à sec sur le sable du rivage ; mais nous prîmes la résolution de marcher toujours vers la ville , dans l'espérance de trouver les palanquins que nous attendions. Nous eûmes quatre grandes lieues à faire dans des chemins que le sable mouvant rendoit très-difficiles , & une riviere à passer , qui étoit fort large & fort profonde. Nous arrivâmes sur les bords de cette riviere fort fatigués. Il n'y avoit ni bateau pour la traverser , ni maison pour nous retirer. Après avoir attendu long-temps , un Anglois que nous en-

qui étoient
& il tomba
seul endroit
douze pieds
ailleurs elle
gens accou-
s, mais ils
qui flottoit
emportoit.
à chercher
& c'est ce
e nous en-
me il nous

ce contre-
la nuit dans
it à sec sur
us primes la
ours vers la
trouver les
ions. Nous
à faire dans
ouvant ren-
riviere à
& fort pro-
s bords de
l n'y avoit
, ni maison
oir attendu
e nous en-

PLAN DE LA VILLE ET DE LA
RIVIERE DE GANJAM.

a la Cote de Gergelin par 19. Degrés 30.
minutes de Latitude Nord Il y a 3. degrés
de Variation Nord-Ouest.



Gravé par N. Ransonnette

DE LA
M.*Degréz 3 c.**a 3. degrez**& curieuses.*

33

voyoit M. Symond , nous amena enfin deux bateaux , & il nous apprit le chagrin & l'embarras qu'avoit causé le maneur arrivé au Danois.

Nous nous rendîmes , le premier d'octobre , chez M. Symond ; il nous reçut avec toute la politesse que nous pouvions attendre d'un homme de condition & de mérite , & il n'obmit rien de tout ce qui pouvoit nous faire oublier nos fatigues passées. Il me força de prendre sa propre chambre , jusqu'à ce qu'il eût fait vuider une maison qui lui servoit de magasin , pour nous y loger. La ville étoit si peuplée , qu'on n'y trouvoit point de maison qui ne fût remplie.

Ganjam est une des villes les plus marchandes qu'on trouve depuis Madras jusqu'à Bengale : tout y abonde , & le port est très-commode. Dans les plus basses marées , son entrée a toujours cinq ou six pieds d'eau , & neuf ou dix dans les eaux vives. On y bâtit des vaisseaux en grand nombre & à peu de frais. Nous comptâmes quatre-vingt-dix-huit vaisseaux à trois mâts échoués sur le rivage , & nous en vîmes environ dix-huit sur le chantier , qu'on construisoit tout à la fois. La facilité & l'abondance du commerce y auroient sans doute attiré les

B v

Nations européennes , si la jalousie des habitans ne s'étoit opposée à leur établissement. Ces peuples , bien qu'ils soient sous la domination Mogole , s'imaginent conserver leur liberté , parce qu'ils sont en possession de ne souffrir aucun Maure pour gouverneur dans leur ville. Néanmoins , depuis quatre ou cinq ans , ils permettent aux Maures d'y fixer leur demeure ; mais ils sont fort en garde contre eux , & bien plus contre les Européens. Il y a deux ou trois ans que M. Symond voulut renfermer sa maison d'une petite muraille de brique , le Gouverneur & les habitans firent aussitôt cesser l'ouvrage. « Nous connoissons bien » le génie des Européens , disoient-ils ; » s'il leur étoit permis d'user de briques » pour leurs maisons , ils élèveroient » bientôt des forteresses. ». Aussi n'y a-t-il dans toute la ville qu'une grande pagode & la maison du gouverneur Gentil , qui soient faites de briques ; toutes les autres maisons sont construites d'une terre grasse enduite de chaux par dedans & par dehors : elles ne sont couvertes que de paille & de jonc , & il en faut changer de deux en deux ans , ce qui est assez incommode.

La ville est d'une grandeur médiocre ,

lousie des
leur éta-
u'ils soient
'imaginent
qu'ils sont
un Maure
lle. Néan-
q ans, ils
fixer leur
en garde
contre les
is ans que
la maison
e, le Gou-
ot aussi-tôt
iffons bien
soient-ils ;
de briques
éléveroient
ssi n'y a-t-il
de pagode
gentil, qui
s les autres
une terre
dedans &
vertes que
ut changer
i est assez
médiocre,

les rues sont étroites & mal disposées, le peuple y est fort nombreux. Elle est située à la hauteur de 19 degrés 30 minutes nord sur une petite élévation le long de la riviere à un quart de lieue de son embouchure. Il y a douze ans qu'elle étoit plus considérable par ses richesses & par le nombre de ses habitans : elle étoit alors beaucoup plus proche de la mer; mais un vent d'est des plus violens, qui s'éleva vers le soir, fit déborder les eaux de la mer, qui submergerent la ville. Peu de ses habitans échapperent au naufrage.

Quoique les Indiens soient surpersticieux à l'excès, & qu'ils aient ailleurs un grand nombre de Pagodes, on n'en voit néanmoins qu'une à Ganjam. Il n'y a pas plus de vingt ans qu'on a commencé à la bâtir. Cette Pagode n'est autre chose qu'une tour de pierre massive & de figure poligone, haute d'environ 80 pieds, sur 30 à 40 de base. A cette masse de pierre est jointe une espece de salle, où doit reposer l'Idole quand l'édifice sera fini. Cependant on a mis Coppal, c'est le nom de l'Idole, dans une maison voisine : là elle est servie par des Sacrificateurs & des *Devadachi*, c'est-à-dire, par des esclaves

des Dieux. Ce font des filles prostituées, dont l'emploi est de danser, & de sonner de petites cloches en cadence, en chantant des cantiques infâmes, soit dans la Pagode, quand on y fait des sacrifices, soit dans les rues, quand on promene l'Idole en cérémonie.

L'histoire du Dieu Coppal est aussi bisarre qu'elle est confuse & embrouillée : ce que m'en ont dit les Brames est plein de contradiction & n'a nulle vraisemblance. Voici ce qui se rapporte de plus certain. Il y a environ trente ans qu'un Marchand étranger apporta une statue assez mal faite ; c'étoit à peu près la figure d'un homme haut d'un pied & demi qui avoit quatre mains : deux étoient élevées & étendues, il tenoit dans les deux autres une espece de flûte allemande. Ce Marchand exposa cette figure en vente : un Prêtre d'Idoles qui l'apperçut, fit publier partout que ce Dieu lui avoit apparu, & qu'il vouloit être adoré à *Ganjam* avec la même solemnité qu'on adoroit Jagrenat. C'est une fameuse Idole qu'on révere dans une ville éloignée de quinze à seize lieues au nord de *Ganjam*, assez près de la mer. Le songe du Brame passa pour une révélation divine, on

acheta la statue de Coppal, & on promit de lui bâtir un Temple célèbre. Le Gouverneur Gentil n'eut garde de défabuser le peuple; il trouvoit son intérêt à le confirmer dans son erreur, c'est pourquoi, du consentement des principaux de la ville, il imposa une taxe générale pour les frais du Temple. C'étoit à qui auroit part à une si bonne œuvre: on m'a assuré que le Gouverneur tira sur le peuple plus d'argent qu'il n'en falloit pour bâtir deux Temples semblables à celui qu'il vouloit construire.

Je ne pus découvrir le moindre vestige du Christianisme ni dans la ville de *Ganjam*, ni dans celle de *Barampour*, qui est encore plus considérable, soit par la multitude & la richesse de ses habitans, soit par le grand commerce qu'on y fait des toiles & de soieries. Ce qui me fait croire que l'Evangile n'a jamais été prêché dans ces vastes contrées. Il me semble qu'il s'y établirait aisément, si l'on y envoyoit des Missionnaires. Ces peuples sont d'un naturel docile, ils n'ont qu'un médiocre attachement pour leurs Idoles, sur-tout à *Barampour*, où les Pagodes sont fort négligées. D'ailleurs, cette ville étant située entre la côte de *Gergelin* & celle

d'*Orix*a, on y parle communément les deux langues, & de-là on pourroit passer dans l'*Orix*a, où les peuples ont encore de plus favorables dispositions pour le Christianisme. Quelques Brame du pays m'ont assuré qu'il est rare de trouver un *Ourias* qui ait deux femmes, & que c'est parmi eux un libertinage désapprouvé, quand un homme en épouse deux, sur-tout si la première n'est pas stérile.

Je vous avoue, mon Révérend Pere, que j'étois saisi de douleur en voyant l'aveuglement de ces pauvres Infideles. Je me suis servi plusieurs fois d'un Interprete pour leur parler des vérités du salut, car personne ici n'entend le Tamul. Ils recevoient mes instructions avec ardeur & avec piété : ils convenoient sans peine des infamies de leurs Dieux, & ils les détestoient : ils n'avoient pas moins de mépris pour leurs Brame, dont ils connoissoient les fourberies & l'avarice : ainsi tout favorise leur conversion ; la providence nous fournira peut-être les secours nécessaires pour l'entreprendre. Ce ne sont pas les Missionnaires qui manqueront ; les Jésuites ne respirent qu'à se répandre parmi les Infideles, & à se consacrer à leur salut.

Quoique je trouve parmi les peuples de cette côte beaucoup de docilité, je ne puis disconvenir qu'il regne à *Ganjam* un dérèglement de mœurs qui n'a rien de semblable dans toute l'Inde. Le libertinage y est si public & si effréné, que j'entendis publier à son de trompe, qu'il y avoit du péril à aller chez les *Devadachi* qui demeuroient dans la ville; mais qu'on pouvoit voir en toute sûreté celle qui desservoient le Temple de *Coppal*. Une si étrange prostitution doit animer le zèle des hommes apostoliques destinés à éteindre les flammes de l'enfer, & à allumer par-tout le feu du divin amour.

Barampour est à quatre lieues de *Ganjam*; la forteresse y est remarquable. Elle consiste en deux rochers de médiocre hauteur, qui sont environnés d'une muraille de pierre, presque aussi dure que le marbre. Elle a bien mille pas de circuit; ses murs vers le nord sont baignés d'une petite riviere, qui va se jeter dans la mer à une lieue de là. On nous dit qu'il y avoit sur la porte une inscription si ancienne, que personne n'en connoissoit les caracteres. J'aurois bien voulu la voir; mais les Maures, sçachant que j'étois Européens,

ne me permirent pas d'en approcher ; ils craignent que les Européens ne s'en emparent, ce qui seroit facile, car il n'y a personne pour la défendre. On m'assura qu'il n'y a guere que soixante ans qu'un homme du pays avec cent de ses compatriotes, y avoit tenu tête pendant deux ans à une armée formidable de Maures, & que cette poignée de gens n'avoit pu être réduite que par la famine. Tout le plat pays est bien cultivé, sur-tout auprès des montagnes, où le ris & le bled viennent en abondance deux fois l'année, de même qu'à Bengale ; mais l'air y est beaucoup plus sain, & les bestiaux y sont plus gras & plus vigoureux.

Pendant le séjour que je fis à Ganjam, je fus témoin d'une cérémonie également superstitieuse & extravagante. Un vieux Brame, accompagné des deux principales Dames de la ville, se rendit auprès d'une petite élévation de terre, que les *carias* ou fourmis blanches avoient formée à vingt pas de notre maison. Le Brame, après avoir fait diverses grimaces ridicules, prononça quelques paroles, & jetta de l'eau sur le monceau de terre. Les femmes vinrent ensuite d'un air fort dévot, & jetterent sur le

mé
l'hu
fleu
heu
aux
Ay
cer
là
Po
est
cha
fem
que
leu
de
M
jam
par
à p
à a
tro
le
tion
ou
pre
en
poi
n'a
J
més

approchier :
éens ne s'en
acile, car il
éfendre. On
que foixante
avec cent de
t tenu tête
armée formi-
ette poignée
uite que par
ys est bien
montagnes,
nt en abon-
même qu'à
ucoup plus
plus gras &

Ganjam, je
également
. Un vieux
eux princi-
ndit auprès
re, que les
voient for-
maison. Le
verses gri-
elques pa-
monceau
nt ensuite
ent sur le

même monceau de terre du ris cuit, de l'huile, du lait, du beurre & quantité de fleurs. Ce manége dura près de trois heures, ces femmes se succédant les unes aux autres pour faire leur offrande. Ayant demandé ce que signifioit cette cérémonie, on m'apprit qu'il y avoit là un repaire de serpens appellés en Portugais, *cobra capella*, dont la blessure est mortelle, si on n'y applique sur le champ un remede du pays; & que ces femmes avoient la simplicité de croire que par leurs offrandes elles préservoient leurs enfans & leurs maris de la piqure de ces serpens.

Nous étions sur notre départ de *Ganjam*, lorsqu'on vint me chercher de la part d'un Marchand Arménien qui étoit à l'extrémité. Il n'avoit aucun secours à attendre dans cette ville, car on n'y trouve ni Medecin ni Chirurgien : c'est le Gouverneur Brame qui fait les fonctions de l'un & de l'autre : il a trois ou quatre recettes très-dangereuses à prendre; car ou elles rendent la santé en peu de temps, ou si elles ne font point sur le champ leur effet, le malade n'a qu'à se disposer à la mort.

Je me rendis dans la maison de l'Arménien, & après quelques paroles de

consolation propres de l'état où il se trouvoit, je m'informai s'il étoit orthodoxe ou schismatique. Il m'avoua qu'il étoit schismatique, mais qu'il n'eût pas d'entendre la Messe dans nos Eglises, de se confesser aux Prêtres Catholiques, & de recevoir de leurs mains le Corps de Jesus-Christ aussi souvent que de leurs Vertabiets. Les Arméniens qui étoient présens, n'assurèrent la même chose. En effet, c'est une pratique suivie universellement des Arméniens dans les Indes, lorsqu'ils se trouvent à Manille ou à Goa, de se confesser & communier dans les Eglises Catholiques avec les fideles, sans qu'ils se croient obligés de renoncer à leur schisme.

Je fis entendre au malade qu'il ne pouvoit point en conscience recevoir les Sacremens des Prêtres schismatiques; & qu'en se confessant aux Catholiques, il devoit leur déclarer qu'il vivoit dans le schisme; qu'il n'étoit nullement en état de recevoir l'absolution, si auparavant il n'abjuroit ses erreurs; que sans cela l'absolution qu'on lui donnoit lui étoit inutile, & que ses péchés n'étoient pas véritablement pardonnés; que pour moi je ne pouvois le confesser, encore moins le communier, s'il ne renonçoit

au se
Cath
quell
voit
qu'il
les m
deux
font
répli
ne Re
la nô
» po
» Di
» no
» la
» le
» qu
» du
» ju
» do
» vo
A
ploy
pres
lui
il re
& i
tout
vra
ensé

stat où il se
étoit ortho-
n'avoit qu'il
il n'eût laissé
nos Eglises,
Catholiques,
dans le Corps
ent que de
héniciens qui
nt la même
ratique sui-
héniciens dans
nt à Manille
& commu-
liques avec
oyent obli-
isme.

de qu'il ne
ce recevoir
ismatiques;
Catholiques,
vivoit dans
llement en
n, si aupa-
reurs; que
idonnoit lui
és n'étoient
; que pour
er, encore
renonçoit

au schisme qui le séparoit de l'Eglise Catholique & Romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut; qu'il devoit reconnoître un purgatoire, avouer qu'il est bon & salutaire de prier pour les morts; enfin, confesser qu'il y a deux natures en Jesus-Christ, qui ne font qu'une seule Personne divine. Il me répliqua qu'il croyoit être dans une bonne Religion & qu'il ne condamnoit point la nôtre. « Une telle créance, lui répondis-je, ne vous justifiera pas devant Dieu: puisque vous ne condamnez pas notre Eglise, & que nous réprouvons la vôtre, vous devez prendre le parti le plus sûr: le moment approche que vous allez paroître au tribunal du souverain Juge, & si vous n'abjurez vos erreurs, tandis qu'il vous donne encore le temps de le faire, vous êtes perdu pour jamais.

Après un long entretien, où j'employai toutes les raisons les plus propres à le convaincre, Notre-Seigneur lui fit enfin la grace de se reconnoître; il renonça de bonne foi à ses opinions; & il protesta qu'il croyoit sans hésiter tout ce que l'Eglise Romaine, seule & vraie Eglise de Jesus-Christ professe & enseigne. J'aurois bien voulu lui faire

signer sa profession de foi, il y consentoit, mais je ne pouvois la faire écrire que par des Arméniens schismatiques, dont j'avois sujet de me défier. Je le confessai, & il me parut vivement touché de la grace que Dieu venoit de lui faire.

Le lendemain je fis porter à son logis des ornemens pour y célébrer le saint sacrifice de la Messe; tous les Catholiques y assisterent; le malade eut le courage de recevoir à genoux le saint Viatique. Il m'assura ensuite qu'il n'appréhendoit plus la mort, parce qu'il mettoit toute sa confiance dans les mérites de Jesus-Christ. Je l'allai voir encore le lendemain, & l'ayant trouvé à l'agonie, je fis les prieres de la recommandation de l'ame. On m'attendoit au rivage pour m'embarquer dans une chelingue, car notre vaisseau étoit en rade dès le matin. A peine y fus-je arrivé que nous mîmes à la voile.

Quand je fais réflexion à la sainte mort de ce bon Arménien, je ne puis m'empêcher d'admirer la conduite adorable de la Providence, qui avoit permis, sans doute, les malheurs qui nous étoient arrivés, pour nous attirer au port de Ganjam, & pour ménager à ce

Schism
& de
Ce q
dans
Laure
de qu
à Ben
y fût
qu'il
Pond
Ay
jam a
couvr
vemb
une li
par so
Jagren
& la p
l'édifi
élevé
Cette
par le
dent c
& les
elle d
qui l'
On la
lieues
Raja c
du Gr

Schismatique les moyens de se convertir & de mourir dans le sein de l'Eglise. Ce qui me confirme de plus en plus dans cette pensée, c'est l'aveu que M. du Laurens me fit dans la suite, qu'en moins de quinze jours, il avoit fait ses affaires à Bengale aussi avantageusement que s'il y fût arrivé deux mois plutôt, ainsi qu'il l'avoit projeté à son départ de Pondichéy.

Ayant levé l'ancre de la rade de Ganjam avec un vent de sud-est, nous découvrimus le lendemain matin 26 Novembre la Pagode de Jagrenat, qui est à une lieue dans les terres, & nous fîmes par son travers avant le soleil couché. Jagrenat est sans contredit la plus célèbre & la plus riche Pagode de toute l'Inde: l'édifice en est magnifique, il est fort élevé, & son enceinte est très-vaste. Cette Pagode est encore considérable par le nombre de Pélerins qui s'y rendent de toutes parts, par l'or, les perles, & les pierreries dont elle est ornée: elle donne son nom à la grande ville qui l'environne, & à tout le Royaume. On la découvre en mer de dix à douze lieues, quand le temps est serein. Le Raja du pays est en apparence tributaire du Grand Mogol, il prend même le titre

d'officier de l'Empire. Tout l'hommage qu'on exige de lui, c'est que la première année qu'il prend possession de son Gouvernement, il visite en personne le Nabab de *Catek*. C'est une ville considérable entre Jagrenat & Balassor. Le Raja ne fait sa visite que bien escorté, afin de se mettre à l'abri de toute insulte.

J'aurois souhaité de m'instruire par moi-même des particularités qu'on me racontoit de la Pagode de Jagrenat; mais on me dit qu'on n'y laissoit entrer personne qui ne fît profession publique d'idolâtrie; les Maures mêmes n'osent en approcher; on est sur-tout en garde contre les François. Il passe pour constant, dans le pays, qu'un François, sous l'habit de Pandaron, entra, il y a environ trente ans, dans le Temple, qu'il y demeura caché, & que pendant la nuit il enleva un gros rubis, d'un prix inestimable, qui formoit un des yeux de l'Idole.

Ce Temple est sur-tout célèbre par son ancienneté. L'histoire de son origine est singulière: voici ce qu'en apprend la tradition du pays. Après un ouragan des plus furieux, quelques pêcheurs *Ourias* trouverent sur la plage, qui est fort basse, une poutre que la mer y

avoit jettée ; elle étoit d'un bois particulier , & personne n'en avoit vu de semblable ; elle fut destinée à un ouvrage public , & ce ne fut pas sans peine qu'on la traîna jusqu'à la première peuplade , où l'on bâtit ensuite la ville de Jagrenat. Au premier coup de hache qu'on lui donna , il en sortit un ruisseau de sang. Le Charpentier , à demi-interdit , cria aussi-tôt au prodige ; le peuple y accourut de tous côtés , & les Brames , encore plus intéressés que superstitieux , ne manquèrent pas de publier que c'étoit un Dieu , qui devoit être adoré dans le pays.

Il n'y avoit rien d'extraordinaire dans cette liqueur rouge , qui couloit de la poutre ; j'ai vu à Ganjam de ces poutres qui venoient des montagnes voisines ; quand le bois n'est pas coupé dans la bonne saison , si on le laisse long-temps au soleil , il ne manque pas d'être rongé en dedans par les vers qui creusent jusqu'au cœur du bois. Qu'on le jette ensuite dans l'eau , il en est bientôt abreuvé , & s'y fait des réservoirs , & l'eau en sort en abondance quand la hache pénètre un peu avant.

Cette poutre étoit d'un bois rouge. Il y a quantité de ces arbres au Pégou & à Tannasserim ; l'eau , en pénétrant

dans le cœur de la poutre, y avoit pris la couleur du bois, qui ressemble à celle du sang. Ainsi, il n'y avoit rien que de naturel dans cette eau rougie; mais ces pauvres Idolâtres, abusés par leurs Brame, étoient ravis d'y trouver du prodige. On en fit donc une statue de cinq à six pieds de hauteur. Elle est très-mal faite, & c'est plutôt la figure d'un singe que d'un homme. Ses bras sont étendus & tronçonnés un peu plus bas que le coude; c'est apparemment parce qu'on a voulu faire la statue d'une seule piece; car on ne voit point de statues mutilées dans l'Inde; elles passent dans l'esprit de ces peuples pour monstrueuses, & lorsqu'ils voyent de nos images, qui n'ont que le buste, ils reprochent aux Chrétiens leur cruauté, de mutiler ainsi des Saints qu'ils réverent.

Le tribut qu'on tire des Pélerins est un des plus grands revenus du Raja de Jagrenat. En entrant dans la ville, on paye trois roupies aux Gardes de la porte, c'est pour le Raja. Avant que de mettre le pied dans l'enceinte du Temple, il faut présenter une roupie au principal Brame, qui en a soin; c'est la moindre taxe, que les plus pauvres ne peuvent pas se dispenser de payer.

Pour.

Pour ce qui est des riches, ils donnent des sommes considérables. Depuis peu il en couta plus de huit mille roupies à un riche Marchand, qui y étoit venu de Balaffor.

On ne scauroit croire la foule & le concours des Pélerins qui viennent à Jagrenat de toute l'Inde, soit en-deçà, soit au-delà du Gange. Il y en a qui ont fait plus de trois cens lieues en se prosternant continuellement par terre sur la route, c'est-à-dire, qu'en sortant de leurs maisons, ils se couchent tout de leur long, les mains étendues au-delà de la tête, & puis se relevant, ils recommencent à se prosterner de la même maniere, en mettant les pieds où ils avoient les mains, ce qu'ils continuent de faire jusqu'à la fin de leur pèlerinage, qui dure quelquefois plusieurs années. D'autres traînent de pesantes & longues chaînes attachées à leur ceinture. Quelques-uns ont les épaules chargées d'une cage de fer, dans laquelle leur tête est renfermée.

Vous jugez bien, mon Révérend Pere, que des personnes qui se livrent à de si grandes austérités, sans être soutenues de la grace, deviendroient de fervens Chrétiens s'ils connoissoient Jesus-Christ. Que

Pour

Tome XII.

C

ne feroient-ils pas, que ne souffriroient-ils pas pour son amour, s'ils sçavoient ce qu'il a souffert pour eux! Mais aussi que la vie pénitente & austere des Missionnaires leur devient douce & consolante, quand ils voyent ces pénitens idolâtres, en venir à ces excès pour honorer leurs fausses Divinités! Les Gentils des côtes de Gergelin & d'Orixa ont continuellement Jagrenat à la bouche; ils l'invoquent en toute rencontre; & c'est en prononçant ce nom qui leur est vénérable, qu'ils font sûrement tous leurs marchés, ou qu'ils prêtent leurs sermens.

Pendant notre petite traversée de Ganjam à la pointe des Palmiers, nous eûmes presque toujours, durant la nuit, de petits vents de terre qui duroient jusques vers les dix heures du matin. Sur les deux heures après midi les vents venoient du large, & souffloient jusqu'au coucher du soleil. Pendant l'intervalle de ces changemens de vent, il nous falloit mouiller, parce que les courans étoient contraires. Ainsi nous fîmes cinq jours à faire environ quarante lieues, sans nous éloigner de la terre de plus d'une lieue.

Nous arrivâmes le jour de Saint-André à la pointe des Palmiers, & nous la dou-

blan
la f
est
ven
que
fait
table
au d
y est
s'en
pris
d'abo
verit
bord.
& ay
par i
rôt n
fortir
c'etoit
regne
attent
pas fu
miers
il par
de au
qu'on
manie
Apr
miers
oblige

uffriroient.
avoient ce
is aussi que
es Mission-
onfolante,
s idolâtres,
norer leurs
ls des côtes
ontinuelle-
ils l'invo-
& c'est en
r est véné-
ous leurs
urs sermens,
rsée de Gan-
s, nous eû-
t la nuit, de
uroient jus-
matin. Sur
di les vents
ent jusqu'au
ntervalle de
nous falloit
rans étoient
s cinq jours
lieues, sans
e plus d'une

âmes vers le soir. Nous avions reconnu la fausse pointe le jour précédent; elle est très-dangereuse dans la saison des vents de sud, parce que l'enfoncement que fait cette fausse pointe est tout-à-fait semblable à celui que fait la véritable, & tous les jours on s'y trompe, au danger de faire naufrage; car quand on y est une fois entré, on ne peut plus guere s'en retirer. Comme nous n'avions pas pris hauteur ce jour-là, nous crûmes d'abord que la fausse pointe étoit la véritable; mais ayant remarqué que les bords du rivage étoient fort escarpés, & ayant apperçu des terres blanches par intervalle, nous reconnûmes aussitôt notre erreur, & il nous fut aisé de sortir de ce mauvais pas, parce que c'étoit la saison où les vents de terre règnent pendant la nuit. Si l'on fait attention à ces remarques, on n'y fera pas surpris. La véritable pointe des Palmiers est une terre basse & noyée, où il paroît des arbres éloignés les uns des autres bien avant dans la mer, sans qu'on puisse voir le rivage que d'une manière confuse.

Saint-André nous la dou-
Après avoir dépassé la pointe des Palmiers, des vents forts & contraires nous obligèrent de louvoyer durant sept jours

avant que d'arriver à la rade de Balaffor, qui n'en est éloignée que de quinze lieues. Les marées violentes nous faisoient dériver jusques près de *Canaca*, c'est une riviere au sud-ouest de l'enfoncement de la Pointe des Palmiers. Ses habitans ont la réputation d'être de grands voleurs.

Pour ne pas perdre de temps à attendre le pilote-côtier à la barre de Balaffor, car la saison étoit avancée, M. du Laurens envoya à terre le maître du navire; il mit deux jours à se rendre à Balaffor, & il vint ensuite nous joindre à la rade où nous avions mouillé, & où nous pensâmes périr. Celui qui sondoit avoit mal instruit le pilote de la quantité du fond; il fit mouiller sur les dix heures du soir, croyant être par quatre brasses; mais une heure après, le pilote ayant pris lui-même la sonde, pour voir si l'ancre ne chassoit pas, il trouva qu'il n'y avoit que sept pieds d'eau, & nous en tirions six. Nous étions justement sur la barre de Balaffor, où le sable est très-dur, & où nous ne pouvions échouer sans faire naufrage. Comme la mer perdoit tous les jours, il fit lever tout le monde, & on vira au cabestan avec tant de diligence, que l'ancre fut haute avant que

le r
enc
que
su l
L
aussi
fut
mon
bea
qui
Can
de l
entr
sur
jama
tous
de b
à ter
cette
form
bouc
a en
ex p
conn
gond
pour
mou
jours
pelle
la me

de Balaffor,
quinze lieues.
isoient déri-
, c'est une
enfoncement
Ses habitans
grands vo-

mps à atten-
e de Balaffor,
M. du Lau-
e du navire:
e à Balaffor,
dre à la rade
où nous pen-
oit avoit mal-
ité du fond;
ures du soir,
es; mais une
ant pris lui-
si l'ancre ne
il n'y avoit
us en tirions
sur la barre
t très-dur, &
er sans faire
perdoit tou-
monde, &
tant de dili-
te avant que

le navire eût touché. Dieu nous préserva encore de ce malheur, car nous n'eûmes que le temps nécessaire pour nous mettre au large.

Le lendemain huitième de Décembre, aussi-tôt que le Pilote François du Gange fut entré, on leva l'ancre pour aller mouiller ce jour-là même aux pieds des brasses: on appelle ainsi un grand banc qui occupe toute l'embouchure du Gange; ces brasses ne sont que du côté de l'ouest: du côté de l'est, on peut entrer & sortir du Gange, sans passer sur aucun banc. Nul vaisseau n'entre jamais par la passe de l'est, quoique tous y passent en sortant. Une infinité de bancs cachés qui l'environnent & qui s'étendent fort loin dans la mer, rendent cette passe très-dangereuse. Ces bancs forment un canal fort étroit à l'embouchure du Gange, qu'on découvre aisément en sortant, parce que le canal est près des terres; mais on ne peut le connoître quand on vient du large. Les grands vaisseaux attendent le demi-flot pour passer les deux brasses, & vont mouiller dans un endroit où il y a toujours cinq ou six brasses d'eau: on l'appelle la chambre du diable, parce que la mer y est extrêmement haute quand

le vent est violent, & que les vaisseaux y sont en danger. Les brasses ne changent jamais : les petits vaisseaux passent la première brasse qui n'a pas plus de deux lieues, & se rendent dans le canal le long de la terre, comme nous fîmes. Nous fîmes plus de dix jours à remonter le Gange jusqu'à Chandernagor, & ce ne fut pas sans danger. Le vent contraire nous obligeoit de louvoyer pour avancer chemin, à la faveur du flot, & le navire ayant refusé de revirer de bord, nous fîmes contraints de mouiller au plus vite. La poupe, en évitant, se trouva à six pieds d'eau, on porta une ancre au large, & nous nous tirâmes d'affaire.

La première fois que je vins à Bengale, il y a douze ans, il nous arriva un pareil accident sur la même rivière, mais un peu plus bas. On ne sçauroit croire combien de vaisseaux périrent sur cette rivière; les plus grands y navigent jusqu'à Ougli, c'est-à-dire, plus de quatre-vingt lieues depuis l'embouchure du Gange. Le riche commerce qu'on fait à Bengale, ne permet pas de faire attention à ces pertes fréquentes. Si Dieu me conserve la vie, j'aurai l'honneur de vous envoyer une rela-

les vaisseaux
 les ne chan-
 seaux passent
 pas plus de
 dans le canal
 nous fîmes,
 s à remonter
 agor, & ce
 ent contraire
 pour avan-
 le flot, & le
 er de bord,
 mouiller au
 évitant, se
 n porta une
 ous tirâmes

son de ce royaume, le plus riche & le plus abondant de toute l'Inde. Toutes les Nations y apportent de l'argent, & elles n'en rapportent que des effets. Les Anglois seuls y ont apporté cette année plus de six millions d'écus. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect dans l'union de vos saints Sacrifices, &c.

L E T T R E

De Pere Claude-Antoine Barbier, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Petit, Provincial de la même Compagnie, ci-devant Missionnaire des Indes.

A Pianeypundi, ce 1 Décembre 1711.

M O N R É V É R E N D P E R E ,

La paix de Notre Seigneur.

J'ai eu l'avantage, peu après mon arrivée aux Indes, d'entrer dans le Carnate, & d'être chargé, par mes Supérieurs, du gouvernement de la Mission que vous aviez quittée un an auparavant pour passer en Europe. C'est pour

moi une raison de vous adresser la première lettre que j'écris en France, afin de vous rendre compte de ce qui s'est passé de plus remarquable dans une Mission dont vous êtes regardé comme le pere.

Je ne vous dirai rien, mon Révérend Pere, de la joie secrète que j'ai sentie en embrassant ce nouveau genre de vie: vous avez éprouvé vous-même avec quelle bonté Dieu nous dédommage du petit sacrifice qu'on lui fait en cette occasion. Du moins le Seigneur a eu compassion de ma foiblesse, & il a bien voulu me faciliter toutes les choses qui, dans les commencemens d'une vie si extraordinaire, révoltent le plus la nature.

Après le tribut ordinaire d'une maladie qu'il m'a fallu payer les premiers mois, je me suis trouvé tellement accoutumé à cette nouvelle maniere de vivre, de se vêtir & de marcher, qu'il ne me venoit aucun doute que je ne fusse véritablement destiné de Dieu à travailler dans cette Mission. La difficulté inséparable de l'étude de ces langues, ne m'a pas permis encore de parler avec cette facilité qui seroit nécessaire pour traiter librement avec les

Cent
allez
Neop
Ce
cette
de C
mour
les C
endro
chum
à red
confo
de co
m'etre
person
que v
solatio
tandis
le mé
le
mon
dans
votre
chaqu
ou vo
vous
de vo
cette a
plus f
Pasteur

Gentils : mais , graces à Dieu , j'en sçais assez pour instruire par moi-même les Néophytes.

Ce fut le premier iour de Mars de cette année que j'entrai dans la Mission de Carnate. Je n'y avois encore demeuré que quelques semaines, lorsque les Catechistes m'amenerent de divers endroits un grand nombre de Catechumenes fort bien instruits, & disposés à recevoir le saint baptême. Qu'il est consolant pour un nouveau Missionnaire de commencer ses fonctions par administrer le baptême à près de deux cens personnes ! Je recueillois ainsi la moisson que vous aviez semée : la joie & la consolation étoit pour moi toute entiere, tandis que le travail, & par conséquent le mérite étoit votre partage.

Je ferois violence à votre modestie, mon Révérend Pere, si je marquois dans un plus grand détail les traces de votre zèle que je trouvois presque à chaque pas, en parcourant les endroits où vous avez demeuré : mais du moins vous ne ferez pas insensible aux regrets de vos Néophytes, qui demandent sans cesse au Seigneur, dans leurs prieres les plus ferventes, le prompt retour de leur Pasteur & de leur Pere.

Comme la fête de Pâques approchoit dans le temps que j'arrivai à *Pinneypondi*, je ne crus pas de voir sitôt entreprendre aucun voyage : en effet, je fus assez occupé à contenter la dévotion des Chrétiens qui se rendirent en foule à mon église. On est frappé & attendri tout à la fois, lorsqu'arrivant nouvellement d'Europe, on voit la ferveur avec laquelle ces bons Néophytes font huit & neuf journées de chemin à pied pour avoir le bonheur d'entendre une messe. Bien plus encore, quand on est témoin de l'assiduité avec laquelle ces pauvres gens, après tant de fatigues, se trouvent aux instructions & aux prières qui se font dans l'église presque tout le jour, & une grande partie de la nuit. Ils se retirent ensuite pour prendre quelques heures de sommeil sous le premier arbre qu'ils rencontrent : encore y en a-t-il plusieurs parmi eux, qui emploient ce temps-là à des pénitences extraordinaires. Vous aurez vu sans doute comme moi, mon Révérend Père, des Chrétiens de l'un & de l'autre sexe passer plusieurs heures de la nuit à faire sur leurs genoux le tour de l'église, en récitant des prières vocales, & en méditant la passion du Sauveur.

approchoit
m'eypondi,
treprendre
fus assez
votion des
en foule à
& attendri
nt nouvel-
la ferveur
phytes font
min à pied
rendre une
and on est
aquelle ces
e fatigues,
aux prieres
refque tout
de la nuit.
endre quel-
le premier
core y en
i emploient
es extraor-
sans doute
d Pere, des
sexe passer
à faire sur
ife, en ré-
& en mé-

Après la cérémonie du Vendredi
Saint, m'étant retiré pour prendre un
peu de repos, on vint m'avertir du
danger où étoit un enfant de cinq ans,
qu'on avoit porté à l'église pour y être
baptisé. Il venoit d'être attaqué tout à
coup d'une maladie violente, dont on
ne pouvoit découvrir la cause : on ju-
geoit pourtant, par le mouvement irré-
gulier de ses yeux, & par les convul-
sions de tout son corps, qu'il avoit été
mordu de quelque serpent, & on ne
lui donnoit plus que quelques instans à
vivre. Je courus aussitôt à l'église, &
je le baptisai. Durant la cérémonie, &
sur-tout lorsque je lui mis le sel béni
dans la bouche, cet enfant, que ses
parens tenoient entre leurs bras à demi-
mort, parut à l'instant se ranimer : il
se mit à pleurer, & ensuite il s'endor-
mit. Deux heures après il se réveilla
en parfaite santé, & il alla se ranger
avec les autres enfans de son âge. Les
Chrétiens ne douterent point qu'une si
prompte guérison ne fût l'effet du saint
baptême, & ils en rendirent grâces au
Seigneur comme d'une faveur spé-
ciale.

Je comptois d'aller, après les fêtes
de Pâques, à *Adichemelour*, pour y cé-

l'ébrer la fête de la Pentecôte dans la nouvelle église que vous y avez fait construire : mais j'appris qu'elle avoit été tout à fait ruinée par une inondation qui arriva l'hiver passé. Je fus bien dédommagé de la peine que me causa ce contre-temps, par le bonheur que j'eus de gagner sûrement une ame à Dieu le propre jour de cette fête. J'étois occupé à entendre les confessions des Chrétiens, qui étoient venus de fort loin & en grand nombre, lorsqu'un Gentil se présenta à la porte de l'église avec sa femme, qui apportoit son fils de quatre grandes lieues, dans l'espérance qu'on lui avoit donnée qu'il recevroit quelque soulagement à l'église des Chrétiens. Cet enfant étoit à l'extrémité. Je fis comprendre à ses parens que le baptême étoit le seul remede dont il eût besoin, & que si leur fils venoit à mourir, ils auroient du moins la consolation d'être assurés qu'il vivroit éternellement dans la gloire. Ils y consentirent, & je baptisai l'enfant. A peine s'étoient-ils retirés, qu'il mourut entre les bras de sa mere. Un quart d'heure plus tard, il eût été privé à jamais du bonheur de voir Dieu. Ces bonnes gens me rapportèrent le corps de leur enfant que

je fis
me p
nonce
sainte
perfor
bien
confo
Je
instru
conve
vieilla
temps
d'entr
fut to
faire
entra
éplora
par leu
le po
mour
ce vie
tion
Jesus-C
il l'in
grace
son co
tême :
il lui
Catéch
venir

je fis enterrer avec solennité , & ils me parurent disposés eux-mêmes à renoncer à l'Idolâtrie, & à embrasser notre sainte Religion. Vous sçavez mieux que personne, mon Révérend Pere, combien ces traits de la Providence sont consolans pour un Missionnaire.

Je suis occupé actuellement à faire instruire une famille entiere, dont la conversion a commencé par un bon vieillard qui en est le chef. Le mauvais temps obligea un de mes Catéchistes d'entrer dans une peuplade voisine : il fut touché des plaintes qu'il entendit faire dans la maison d'un Gentil ; il y entra , & trouvant toute la famille éplorée, il connut par leurs larmes & par leurs gémissemens, qu'ils étoient sur le point de perdre leur pere qui se mouroit ; il approcha du lieu où étoit ce vieillard , & il remplit alors la fonction d'un zélé Catéchiste. Il annonça Jésus-Christ à ce pauvre moribond, & il l'instruisit des vérités du salut. La grace qui agissoit en même-temps dans son cœur, le porta à demander le baptême : & comme le péril étoit pressant, il lui fut conféré sur l'heure par le Catéchiste. Les forces semblerent revenir au malade, ou plutôt la fermeté

de sa foi lui fit tirer des forces de sa propre foiblesse. Il se fit porter le jour suivant à l'église, & là, entre les bras de ses enfans, il reçut les saintes onctions. A peine l'eurent-ils reporté dans sa maison qu'il expira.

Cette mort donna lieu à une grande contestation qui s'éleva entre les enfans & les parens du défunt. Ceux-ci, qui étoient accrédités dans la bourgade, prétendoient que le corps fût brûlé selon la coutume de leur caste. Les enfans, tout Gentils qu'ils étoient, s'y opposerent, & dirent que leur pere étant mort Chrétien, il seroit enterré suivant la coutume qui s'observoit dans l'église des Chrétiens. Comme cette contestation faisoit de l'éclat, elle vint bientôt à la connoissance du Raja d'*Aneycoulam*. Vous n'ignorez pas, mon Révérend Pere, que nous avons dans cette Cour de puissans ennemis. Cependant la Providence ménagea si bien les choses, que la Religion eut le dessus. Le Raja répondit que puisqu'il honoroit de sa bienveillance le Sanias de *Pinney-pondi*, & qu'il lui permettoit d'avoir des Disciples, il vouloit qu'on le laissât vivre selon ses usages. Les enfans du défunt me firent sçavoir cette réponse,

don
La
l'or
ave
le b
Rév
que
frui
cett
écri
&
nou
A
que
tes
don
mer
m'a
con
nat
mer
abo
cer
lem
fibr
ten
en
est
pe
mo

dont je rendis graces à notre Seigneur. La cérémonie de l'enterrement se fit à l'ordinaire, & maintenant la veuve avec ses enfans se disposent à recevoir le baptême. Je rapporte ces faits, mon Révérend Pere, parce qu'ils ont quelque chose de singulier; car, pour les fruits ordinaires que l'on recueille dans cette Mission, il seroit inutile de les écrire à une personne qui en a plus vu & plus fait que ne peut sçavoir un nouveau Missionnaire.

Après les continuelles occupations que m'avoient données les grandes fêtes, Dieu m'éprouva par la maladie dont je vous ai parlé au commencement de cette lettre. Mon expérience m'apprit alors ce que je n'avois pu comprendre sur le récit d'autrui, de la nature d'une fluxion dont on est tourmenté dans ce pays. C'est une si grande abondance de sérosités qui tombent du cerveau, & qui s'écoulent continuellement par les yeux, qu'il est impossible de les tenir fermés pendant un temps considérable. Ouvrez-les, c'est encore pis; chaque rayon de lumiere est une espece de dard qui vient frapper la prunelle; il n'y a pas jusqu'au mouvement naturel des paupieres, qui

ne cause un nouveau supplice : parce que l'humeur qui découle étant fort gluante, forme, par sa consistance, des pointes qui picotent sans cesse la membrane de l'œil. Je passai ainsi huit jours sans pouvoir prendre un moment de repos. Cette insomnie me causa la fièvre accompagnée d'un dégoût extrême pour toute sorte d'alimens. Mais notre Seigneur, qui sçait proportionner les maux à notre foiblesse, me rendit la santé au bout de six semaines.

J'entrepris aussi-tôt le voyage que j'avois projeté de faire à l'ouest, pour visiter la Chrétienté de *Courtempettey*, & repasser par le sud pour recueillir les débris de l'Eglise que vous y avez bâtie. Cette tournée me parut être de près de quatre-vingt lieues, prenant depuis *Pinneypondi* jusqu'à *Chingama*, d'où passant au sud par *Adichemelour*, on visite les habitations qui bordent la rivière de *Ponarou*, puis on revient par l'est de *Gingi*. Dans cette excursion, j'éprouvai aux pieds & aux jambes les douleurs que ces nouvelles courses ne manquent pas de causer. A la fin je me suis fait à la fatigue ; & , grâces à Dieu, il faut maintenant que les épines, dont vous savez que ces prairies sont toutes

semé
gues
& à
foule
Il
sacré
des a
quoi
en pa
que
droit
coup
voya

A
qu'on
insult
suyés
qu'on
me n
reille
pas
mon
veur
plus
si en
digne
à to
vére
de S
Missi

semées, soient bien longues & bien aiguës, pour ne pas céder à la fermeté & à l'assurance avec lesquelles je les foule.

Il est vrai que la vue des lieux consacrés par les sueurs & par les souffrances des anciens Missionnaires, a bien de quoi encourager leurs successeurs; & en particulier, le souvenir de la prison que vous avez eu à souffrir dans l'endroit même où je passois alors, a beaucoup contribué à me soutenir dans ce voyage.

A peine fus-je arrivé à *Courtempetty*, qu'on me fit le récit des outrages & des insultes que le Pere Mauduit avoit essuyés quelques années auparavant, lorsqu'on l'arrêta prisonnier à *Chingama*. On me menaçoit d'une destinée toute pareille: mais Notre-Seigneur ne prodigue pas ces sortes de faveur à tout le monde; il faut les mériter par une ferveur extraordinaire, & par une fidélité plus grande que la mienne. Du moins si en les desirant on pouvoit s'en rendre digne, il me semble que j'étois disposé à tout. Je pensois souvent que le Révérend Pere Laynez, à présent Evêque de Saint-Thomé, & fondateur de la Mission de *Courtempetty*, avoit été pris,

il y a quelques années, dans ce lieu-là même, & y avoit reçu des playes dont il conserve encore les cicatrices, mille fois plus glorieuses pour lui, que les pierres précieuses qui ornent la mitre que le souverain Pontife l'a forcé tout récemment d'accepter. Mais enfin le séjour que j'y ai fait, a été tranquille, & les Gentils ne m'ont point inquiété.

Cependant la conversion d'un fameux Gentil de ce pays, me fit croire que j'allois eſſuyer une rude persécution. Cet Idolâtre, pour m'assurer que son changement étoit sincere, m'avoit remis son Idole infâme, qui n'est redevable du culte que lui rendent les Indiens, qu'au dérèglement & à la corruption de leurs cœurs. Ses parens faisoient déjà beaucoup de bruit, mais Dieu permit que cet orage n'eut pas de suite.

Je pris ma route vers *Tandarey*, où je dressai un Oratoire sur les débris d'une Chapelle qui fut bâtie autrefois par le vénérable P. Jean de Britto, martyrifié dans le Royaume de *Marava*. Si mes facultés me l'eussent permis, j'aurois relevé cette Eglise, tant à cause de la vénération que nous devons avoir pour ce saint homme, qu'à cause de la situation du lieu même où les Chrê-

tiens
Mon
le pr
rope
En
chag
ion
aux
porti
fait
prod
encom
éleve
à ob
vives
y en
qui r
doule
Au
de G
fit ga
couri
etre
deme
oblig
nuit
dent
attiro
En
cette

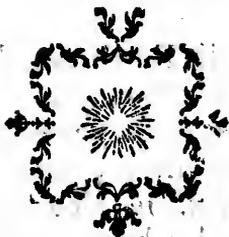
iens peuvent s'assembler commodément. Mon dessein est d'employer à cet usage le premier secours qui me viendra d'Europe.

En passant à *Tirounamaley*, j'eus le chagrin d'y voir triompher la superstition par la beauté des édifices consacrés aux Idoles, par la magnificence des portiques où une imagination ridicule fait nourrir & honorer une multitude prodigieuse de singes, & beaucoup plus encore par les monumens que l'impiété élève chaque jour aux endroits où l'on a obligé les femmes à se brûler toutes vives après la mort de leurs maris. Il y en avoit sept ou huit tout récents, qui me pénétrèrent de la plus sensible douleur.

Au sortir de *Tandarey*, le voisinage de *Gingi* & d'autres grandes villes me fit garder plus de ménagemens pour secourir les Chrétiens, sans m'exposer à être découvert. Je n'eus plus d'autre demeure que les bois, encore étois-je obligé d'y faire mes fonctions durant la nuit, me contentant, pendant le jour, d'entretenir les Infideles que la curiosité attiroit au lieu de ma retraite.

Enfin, après avoir fait le tour de cette Mission, & y avoir recueilli une

moisson beaucoup plus abondante que je n'osois l'espérer, je suis revenu ici pour y célébrer la fête de tous les Saints. Je puis vous assurer, en finissant cette lettre, que vos chers disciples conservent précieusement le souvenir des instructions qu'ils ont reçues de leur Maître; & que leur ferveur, loin de s'affoiblir, augmente de plus en plus chaque jour. Priez Dieu que votre ouvrage ne déperisse pas entre mes mains. Je me recommande à vos saints Sacrifices, en l'union desquels je suis avec beaucoup de respect, &c.



Du P
Con
ress

L

Vo
donne
& de
fréqu
l'hon
pagné
lités :
extré
le ma
dans
votre
buez
leur
larges
vie p

L E T T R E

*Du Pere de Bourzes , Missionnaire de la
Compagnie de Jesus , à Madame la Com-
tesse de Soudé.*

De la Mission de Maduré ;
le 21 Septembre 1713.

M A D A M E ,

La paix de Notre Seigneur.

Vous ne vous contentez pas de me donner des marques de votre souvenir & de vos bontés ordinaires , par les fréquentes lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire , vous les accompagnez encore de présens & de libéralités : votre piété va chercher jusqu'aux extrémités du monde des Nations que le malheur de leur naissance a plongées dans l'Idolâtrie ; & par le secours que votre zele me procure , vous contribuez , autant qu'il dépend de vous , à leur conversion & à leur salut. Vos largesses ne se bornent pas même à la vie présente , vous les portez au-delà du

tombeau , par les mesures que vous avez prises , afin que les effets de votre charité subsistent encore , lorsqu'il aura plu à Dieu de vous retirer de ce monde. Il y a long-temps , Madame , que je ne trouve plus de termes pour vous exprimer ma reconnoissance & celle de nos Néophytes ; mais le Dieu dont vous procurez la gloire , en augmentant le nombre de ses adorateurs , sçaura bien mieux récompenser vos bienfaits , que nous ne pouvons les reconnoître.

Pour vous satisfaire sur les diverses questions que vous me faites , je répondrai par ordre à tous les articles de votre lettre : mais je n'y répondrai qu'en peu de mots. Il me faudroit faire un volume entier , si j'entreprendois d'expliquer en détail tout ce qui concerne la Religion & les usages de Maduré. Peut-être pourrai-je un jour contenter une curiosité si louable , & c'est à quoi je prétends consacrer mes premiers momens de loisir.

Vous me demandez d'abord , si l'on voit ici , comme en Europe , des distinctions de rang & de préséance : oui , Madame , comme il y a par-tout des montagnes & des vallées , des fleuves & des ruisseaux , par-tout & aux Indes plus qu'ailleurs , on voit des riches &

des
fanc
vile
pauv
bre
mor
d'au
seurs
eux-
en a
com
peine
sister
on v
n'ont
qu'un
voit
femm
n'ont
morc
qui n
couc
rope
miser
Indie
le te
caban
sent
l'Egli
de ris
duran

que vous
de votre
qu'il aura
e monde.
que je ne
us expri-
le de nos
ont vous
entant le
aura bien
uits, que
être.

diverses
je répon-
s de votre
qu'en peu
n volume
liquer en
Religion
être pour-
curiosité si
ends con-
le loisir.

d, si l'on
es distinc-
ce : oui,
-tout des
s fleuves
aux Indes
riches &

des pauvres, des gens d'une haute nais-
sance, & d'autres dont la naissance est
vile & obscure. Pour ce qui est des
pauvres, ils y sont en très-grand nom-
bre; une infinité de malheureux sont
morts de faim depuis quatre ou cinq ans:
d'autres ont été contraints de vendre
leurs propres enfans, & de se vendre
eux-mêmes afin de pouvoir vivre. Il y
en a qui travaillent toute la journée
comme des forçats, & qui gagnent à
peine ce qui suffit précisément pour sub-
sister ce jour-là même eux & leur famille:
on voit une multitude de veuves qui
n'ont pour tout fonds & pour tout revenu
qu'une espece de rouet à filer: on en
voit plusieurs autres, tant hommes que
femmes, dont l'indigence est telle, qu'ils
n'ont pour se couvrir qu'un méchant
morceau de toile tout en lambeaux, &
qui n'ont pas même une nate pour se
coucher. Les maisons des payfans d'Eu-
rope sont des palais, en comparaison des
misérables taudis où la plupart de nos
Indiens sont logés. Trois ou quatre pots
de terre sont tous les meubles de leurs
cabanes. Plusieurs de nos Chrétiens pas-
sent les années entières sans venir à
l'Eglise, faute d'avoir la petite provision
de ris ou de millet nécessaire pour vivre
durant le voyage.

On ne laisse pas de trouver des personnes riches aux Indes : l'agriculture , le commerce , les charges , sont des moyens ordinaires de s'enrichir ; mais le pauvre laboureur a bien de la peine à se sauver de l'oppression : la fraude & l'usure régne dans le commerce , & l'exercice des charges est un véritable brigandage. Le vol est un autre moyen plus court de devenir riche : il est ici fort en usage , & je ne crois pas qu'il y ait de pays au monde où les petits larcins soient plus détestés , & où les grands soient plus impunis. Le croiriez-vous , Madame , qu'on trouve parmi nos Indiens une Caste entiere qui ne rougit pas de porter le nom & de faire une profession publique de voleurs de grands chemins ? Les laboureurs doivent être extrêmement attentifs , sur-tout la nuit , pour qu'on ne leur enleve pas leurs bœufs & leurs vaches : ils ont beau y veiller , leurs pertes n'en sont guères moins fréquentes. On a cru arrêter ces vols nocturnes , en établissant des gardes dans toutes les Peuplades , lesquels sont entretenus & payés par les Laboureurs ; mais le remede est devenu pire que le mal , ces gardes sont plus voleurs que les voleurs mêmes.

Les Rois & les grands Seigneurs
amassent

er des per-
culture, le
des moyens
s le pauvre
à se sauver
& l'usure
& l'exer-
ritable bri-
tre moyen
e: il est ici
s pas qu'il y
s petits lar-
à les grands
iriez-vous,
nos Indiens
ugit pas de
e profession
s chemins?
e extrême-
nuit, pour
rs bœufs &
eiller, leurs
fréquentes
cturnes, en
utes les Peu-
nus & payés
remede est
gardes sont
mêmes.
Seigneurs
amassent

amassent de grandes richesses par leurs
concuissions ; mais quel usage font-ils de
ces trésors ? Vous en serez surprise,
Madame ; ils les enterrent , & c'est ainsi
que l'avarice des hommes rend à la terre
ce que leur cupidité leur a fait chercher
jusqu'au fond de ses entrailles. Sans cela
l'or seroit ici très-commun. Le feu Roi
de *Tanjaour* a ainsi enfoui quantité de
millions. A ce tombeau de son avarice,
brûlent dit-on sans cesse quatre ou cinq
lampes , qu'on entretient pour conserver
à mémoire d'une action si mémorable.
On ajoute que ceux qui enterrent ainsi
leurs trésors , immolent au démon des
victimes humaines , afin qu'il en prenne
possession , & qu'il ne les laisse point
passer en d'autres mains. Cependant plu-
sieurs cherchent ces trésors , & pour les
découvrir , ils font au démon d'autres
sacrifices d'enfans & de femmes encein-
tes : quelques-uns prétendent avoir réussi
par-là ; d'autres effrayés par les spectres
qui leur apparoissent , ou par les coups
qu'ils reçoivent , abandonnent leur des-
sein. Il y en a eu dont l'avidité a été
punie par une mort soudaine & violente.
Au regard de l'apparition des spec-
tres , je n'oserois en nier absolument la
réalité. Un de nos Chrétiens , homme
Tome XII. D

plein de bon sens & de vertu , m'a assuré que dans sa jeunesse , & avant que d'avoir connu notre sainte Loi , il avoit assisté à ces sacrilèges cérémonies ; qu'il avoit vu des démons sous des formes épouvantables , & que les coups de hoyau de ceux qui fouilloient , au lieu de porter sur la terre , leur tomboient sur les pieds & sur les jambes ; ce qui fit échouer l'entreprise. Il m'ajouta que lui-même il avoit eu recours à certains secrets de magie , & que s'étant frotté les mains de je ne sçais quelle couleur , il voyoit au travers de sa main & jusques sous la terre les vases où étoient renfermés ces trésors.

Généralement parlant , c'est ici un crime aux particuliers d'être riches : il n'y a point d'accusation à laquelle on prête plus volontiers l'oreille , ni de crime qui soit plus sévèrement puni. On applique incontinent l'accusé à une question rigoureuse , pour le contraindre , par la violence des tourmens , à découvrir où il a caché son argent. Deux de mes Néophytes ont été réduits par-là à la mendicité , & l'un d'eux en est resté long-temps estropié. De-là vient que les riches cachent leur bien avec soin , & que souvent avec de grandes

riches
mieux
plus i
bien e
bles p
tres q
vérita
tains
habit
l'austé
vie, t
de gr
non p
d'une
toutes
moins
même
y a qu
enviro
Brame
& qu
à l'aut
cevoir
noie d
leur à
Mai
des de
riches

richesses ils ne sont ni mieux logés, ni mieux vêtus, ni mieux nourris que les plus indigens. De-là vient encore que bien qu'il y ait une infinité de véritables pauvres, il y en a beaucoup d'autres qui affectent de le paroître sans l'être véritablement. Je ne parle point de certains fainéans qui courent le pays en habit de *Pandaron*, (1), & qui, par l'austérité vraie ou apparente de leur vie, touchent les peuples & en tirent de grosses aumônes. Je ne parle point non plus de certains Brame, qui étant d'une caste plus noble & plus riche que toutes les autres, se font gloire néanmoins de demander & de recevoir l'aumône : quelques-uns d'eux reçurent, il y a quelque-temps, un *fanon*, qui vaut environ 5 sols de notre monnoie ; le Brame qui étoit Gouverneur du lieu, & qui est très-riche, voulut avoir part à l'aumône, & il n'eut pas honte de recevoir quelques pieces d'une basse monnoie de cuivre, semblables pour la valeur à nos doubles de France.

Mais si, d'un côté, on affecte aux Indes de paroître pauvre au milieu des richesses, d'un autre côté on y est très-

(1) Pénitent Indien.

jaloux des distinctions & du rang que donne la naissance : il n'y a gueres de Nation qui ait tant de délicatesse que celle-ci sur ces fortes de prérogatives. Vous sçavez, Madame, que cette Nation se partage en plusieurs castes, c'est-à-dire, en plusieurs classes de personnes qui sont d'un même rang & d'une égale naissance, qui ont leurs usages, leurs coutumes & leurs loix particulieres. Vous avez lu sans doute dans nos lettres précédentes, quelles sont ces coutumes & ces usages, & il seroit inutile de vous répéter ici ce que vous sçavez déjà. J'ajouterai seulement qu'on peut bien acquérir, par de belles actions, de l'honneur & des richesses, mais que la Noblesse ne s'acquiert pas de même : c'est un pur don de la naissance : le Roi ne peut la donner, ni les particuliers l'acheter. Le Roi n'a aucun pouvoir sur les castes, il ne peut pas lui-même passer à une caste supérieure; celle du Roi d'aujourd'hui est des plus médiocres. On voit souvent des contestations & des disputes pour le rang entre ces castes : actuellement il y en a deux de la lie du peuple qui sont aux mains au sujet de la préséance. Il y a telle caste si basse & si méprisable, que ceux qui en sont

n'ose
d'un
soien
cham
que
mais
ont
n'éto
nos
Vo
rang
un an
nos l
plus
dans
time
Cette
de la
comm
pellé
dire,
Tout
ces p
appel
qu'ils
insurr
Il y a
faire
sur le
mais

n'oseroient regarder en face un homme d'une caste supérieure ; & s'ils le faisoient , il auroit droit de les tuer sur le champ. Vous m'avouerez , Madame , que de pareilles loix sont fort risibles ; mais je leur passerois aisément ce qu'elles ont d'absurde & de ridicule , si elles n'étoient pas infiniment gênantes pour nos ministères.

Vous me demandez peut-être quel rang tiennent ici les Européens : c'est un article qui est souvent traité dans nos lettres : il suffit de dire que rien n'est plus faux que ce que M. Robbe avance dans sa géographie de la prétendue estime que les Indiens font des Européens. Cette estime est telle qu'un Chrétien de la lie du peuple s'accusoit un jour comme d'un grand péché , d'avoir appelé un autre fils de *Prangui* , c'est-à-dire , fils de Portugais ou d'Européen. Toute notre attention est de cacher à ces peuples que nous sommes ce qu'ils appellent *Pranguis* : le moindre soupçon qu'ils en auroient , mettroit un obstacle insurmontable à la propagation de la Foi. Il y auroit une infinité d'observations à faire sur les castes , sur leurs usages , sur leurs symboles , sur leurs offices ; mais cela me meneroit trop loin. Je

passé à votre seconde question, qui regarde l'emploi des hommes & des femmes.

Ici, comme en Europe, les hommes ont divers emplois : les uns servent le Prince, les autres cultivent la terre, ceux-ci s'appliquent au commerce, ceux-là travaillent aux arts mécaniques, & ainsi du reste. On ne voit aux Indes, ni Financiers, ni gens de Robe : les Intendants ou Gouverneurs sont chargés tout-à-la-fois, & de l'administration de la Justice, & de la levée des deniers, & du gouvernement militaire.

La Justice se rend sans fracas & sans tumulte. La plupart des affaires, surtout celles qui sont de moindre importance, se terminent dans le village : chacun plaide sa cause, & les principaux sont l'office de Juge : on n'appelle guères de leur Sentence, principalement si ces Juges sont, comme il arrive presque toujours, des premiers de la caste. Quand on a recours au Gouverneur, le procès se termine à-peu-près de la même sorte, si ce n'est que pour l'ordinaire il met les deux parties à l'amende. Il sçait le moyen de trouver coupables l'une & l'autre partie. Les présens sont souvent pancher la balance d'un côté; mais elle devient égale, quand le Juge reçoit des deux côtés.

Je
ce q
taire
ici a
vent
selon
Roi
mée
guèr
gneu
but,
injust
forte
bien
sang
le co
veui
honn
reste
par c
cable
dont
Souv
leurs
danc
au I
que
se re
Prin
quat

Je ne suis pas autrement instruit de ce qui regarde le gouvernement militaire ; ce que je sçai , c'est que tout est ici assez paisible. Les Gouverneurs levent de temps en temps des soldats , selon les besoins où ils se trouvent. Le Roi envoie quelquefois des corps d'armée dans les Provinces ; mais ce n'est guères que pour soumettre quelque Seigneur rebelle qui refuse de payer le tribut , ou pour châtier ceux qui font des injustices trop criantes. On assiége leurs forteresses , alors le canon joue , mais bien froidement , & il se répand peu de sang de part & d'autre : pourvu que le coupable ait de l'argent , & qu'il veuille bien en venir à une composition honnête , on lui fait bon quartier : du reste à lui permis de se dédommager par de nouvelles vexations dont il accable le pauvre peuple. Ces Seigneurs dont je parle , sont comme de petits Souverains qui gouvernent absolument leurs terres , & dont toute la dépendance consiste dans le tribut qu'ils payent au Roi : ils sont héréditaires , au lieu que les Gouverneurs & les Intendans se révoquent & se destituent au gré du Prince. Tel Gouverneur ne dure pas quatre jours , & dans ce peu de temps

il ne laisse pas de s'enrichir s'il est habile. On met souvent ces Gouverneurs à la question pour leur faire rendre gorge, après quoi quelques vexations qu'ils aient commises, on ne laisse pas de les rétablir dans leurs charges.

La Justice criminelle ne s'exerce pas avec beaucoup de sévérité : j'ai dit plus haut qu'on étoit toujours coupable quand on étoit riche : je puis dire pareillement, sans tomber dans aucune contradiction, que dès qu'on est riche on est toujours innocent. La levée des deniers publics est de la fonction des Intendants : comme la taille est réelle, ils estiment le champ, & ils le taxent selon qu'il leur plaît ; mais ils trouvent d'ordinaire tant de sorte d'expédiens pour chicaner le Laboureur, & le piller, tantôt sous un prétexte, & tantôt sous un autre, que quelquefois il ne retire aucun fruit de toutes ses peines, & que la récolte sur laquelle il fondoit ses espérances, passe toute en des mains étrangères. Outre la taille & plusieurs autres droits qu'on tire sur le peuple, il y a quantité de péages, & cette sorte d'impôt s'exige avec beaucoup d'injustice & de rigueur.

Pour ce qui est des femmes, elles sont moins les compagnes que les esclaves de

leur
mar
ne
mar
Je n
qu'a
jam
qu'e
phr
rifil
mar
jure
la c
jam
n'ot
usaf
le m
& l
serv
cou
con
ave
mar
est t
tou
vai
fes
dur
me
ve

leurs maris. Le style ordinaire est que le mari tutoye sa femme, & que la femme ne parle jamais à son mari, ni de son mari, qu'en termes les plus respectueux. Je ne sçai si c'est par respect, ou par quelque autre raison, que la femme ne peut jamais prononcer le nom de mari; il faut qu'elle se serve en ces occasions de périphrases & de circonlocutions tout-à-fait risibles. On n'est point surpris que le mari batte sa femme & l'accable d'injures: si elle fait des fautes, ne faut-il pas la corriger, disent-ils? La femme n'est jamais admise à la table du mari; nous n'osons presque dire qu'en Europe les usages sont tout différens. La femme sert le mari comme si elle étoit son esclave, & les enfans comme si elle étoit leur servante: de-là vient que les enfans s'accoutument peu-à-peu à la regarder comme telle, à la tutoyer, à la traiter avec mépris, & quelquefois à porter la main sur elle. D'ailleurs, la belle-mère est une rude maîtresse. elle se décharge toujours sur sa belle-fille de tout le travail domestique, & quand elle donne ses ordres, c'est toujours d'une manière dure & impérieuse. Cependant les femmes ne laissent pas de réduire assez souvent leurs maris, en s'enfuyant de la

maison, & en se retirant chez leurs parens: ceux-ci ne manquent pas de prendre sa défense, & alors les injures, les imprecations, les paroles sales, les invectives les plus grossières ne sont point épargnées, car cette langue est féconde en de semblables termes. La femme ne retourne point à la maison, que le mari lui-même ou ses parens ne la viennent chercher, & elle leur fait faire quelquefois bien des voyages inutiles. Lorsqu'elle s'est rendue à ses prieres, on donne un festin au mari, on le réconcilie avec sa femme, & elle le fuit dans sa maison.

Les femmes s'occupent dans le domestique à aller chercher de l'eau, à ramasser du bois, à piler le ris, à faire la cuisine, à tenir la maison & la cour propres, à faire de l'huile, & d'autres choses de cette nature. L'huile se fait du fruit d'un arbrisseau nommé par quelques-uns de nos Herboristes *Palma Christi*. On fait cuire ce fruit légèrement, on l'expose deux ou trois jours au soleil, on le pile jusqu'à le réduire en pâte; on délaye cette pâte dans l'eau, versant deux mesures d'eau sur deux mesures du fruit qu'on a pilé, & on fait bien bouillir le tout. Quand l'huile surnage, on la tire ou avec une cuiller, ou par

inc
dan
pet
L
que
con
rud
le r
on
on
plu
la p
pea
qui
sou
l'esp
de t
il s
Nel
fort
tre
enti
con
Ind
con
sou
lor
ris
ma
J

inclinaison. On lave ensuite le sédiment dans l'eau, & l'on en tire encore un peu d'huile.

La maniere dont on pile le ris a quelque chose de singulier. Le ris naît, comme vous sçavez, revêtu d'une peau rude & dure comme celle de l'orge: le ris en cet état se nomme ici *Nellou*; on le fait cuire légèrement dans l'eau, on le fait sécher au soleil, on le pile à plusieurs reprises: quand on l'a pilé pour la première fois, il se dégage de la grosse peau; la seconde fois qu'on le pile, il quitte la pellicule rouge qui est au-dessous, & sort plus ou moins blanc, selon l'espèce de *Nellou*: car il y en a de plus de trente sortes. Lorsqu'il est ainsi pilé, il se nomme *Arisi*. Deux litrons de bon *Nellou* rendent un litron d'*Arisi*. Il ne sort pas farineux & concassé comme notre ris d'Europe, mais il est beau & entier: je ne crois pas néanmoins qu'il se conserve long-temps. Au reste le ris des Indes n'a pas la propriété de gonfler comme celui d'Europe, nos Indiens le fouhaiteroient fort; & ils sont étonnés, lorsque nous leur racontons le peu de ris qui suffit en Europe pour remplir une marmite.

Le temps que les femmes ont de reste

après le travail du ménage , elles l'employent à filer , & c'est leur occupation ordinaire : elles ne font aucun travail à l'aiguille , elles ne sçavent pas même la manier. Il y a de certaines castes où il n'est pas permis aux femmes de filer : d'autres où elles ne s'occupent qu'à faire des paniers & des nattes , & celles-ci ne peuvent pas même piler le ris : d'autres où elles ne peuvent pas aller querir de l'eau , c'est la fonction d'une esclave ou bien du mari : mais je n'aurois jamais fait s'il falloit rapporter toutes ces exceptions , & il suffit de parler de ce qui se fait le plus communément. En général le bel usage ne permet pas aux femmes d'apprendre à lire & à écrire : on laisse ce soin aux esclaves des Pagodes , afin qu'elles puissent chanter les louanges du démon , & les cantiques impurs dont les temples retentissent.

Vous me demandez en troisieme lieu, Madame , quels sont les alimens ordinaires de ces peuples. Je n'aurai pas besoin de m'étendre beaucoup pour vous satisfaire sur cet article. L'eau est leur boisson ordinaire : ce n'est pas qu'on ne fasse des liqueurs enyvantes , mais il n'y a que ceux de la lie du peuple qui en usent , les honnêtes gens en ont horreur.

La
qui
dans
rece
cert
mie
com
faifa
com
Pou
cher
mes
trou
bon
prin
eaux
tout
serv
nous
avec
entre
gina
fois
leurs
ans
pillé
une
plau
perf
prop

elles l'em-
ccupation
un travail
pas même
castes où
de filer :
qu'à faire
celles-ci
ris : d'au-
ler querir
ne esclave
urois ja-
outes ces
ler de ce
t. En gé-
pas aux
à écrire :
s des Pa-
anant les
antiques
ffent.
eme lieu,
ns ordi-
urai pas
our vous
est leur
qu'on ne
ais il n'y
e qui en
horreur.

La principale de ces liqueurs est celle qui découle des branches de palmier dans un vase qu'on y attache pour en recevoir le suc : on fait aussi, avec une certaine écorce & de la cassonade de palmier, une eau-de-vie qui prend feu comme celle d'Europe. D'autres, en faisant fermenter des graines que je ne connois pas, en font un vin qui enivre. Pour nous, Dieu nous préserve de toucher à ces infames liqueurs : nous sommes trop heureux quand nous pouvons trouver de l'eau qui soit tant soit peu bonne : elle ne se trouve pas par-tout, principalement dans le Marava, où les eaux de puits & de source sont presque toutes mal saines. Le vin, dont nous nous servons pour le saint sacrifice de la Messe, nous vient d'Europe : nous le cachons avec soin, de crainte que s'il tomboit entre les mains des Gentils, ils ne s'imaginassent, comme il est arrivé quelquefois, que cette liqueur est semblable à leurs vins artificiels. Il y a environ trois ans qu'une de mes Eglises ayant été pillée en mon absence, un soldat y trouva une bouteille demi-pleine de vin : il s'applaudit aussi-tôt de sa découverte, se persuadant qu'elle contenoit une drogue propre à faire de l'or : car ces Idolâtres

qui voyent que, sans avoir de revenus; nous ne laissons pas de faire de la dépense, soit pour l'entretien de nos Cathédrales, soit pour la décoration de nos Eglises, se figurent aisément que nous avons le secret; non de la pierre, mais de l'huile philosophale. Il prend donc la bouteille, il passe à son bras le cordon qui y étoit attaché, monte à cheval, & l'emporte. Par malheur en passant près de-là sur une roche, le cordon se rompit, la bouteille se cassa, & toutes ses belles espérances s'évanouirent.

Le ris est la nourriture la plus commune: mais vous voulez sçavoir apparemment comment il s'apprête, & le voici: ceux qui sont à leur aise lui font un court bouillon, ou bien une fausse de viande, de poisson, ou de légumes: quelquefois ils le mangent avec des herbes cuites en forme d'épinars, ou bien avec une espèce de petites fèves qui se cuit comme nos fèves de haricot. Mais tout cela s'apprête à l'Indienne, c'est-à-dire, fort mal. On le mange encore avec du lait, quelquefois on se contente d'y jeter un peu de beurre fondu. Pour ce qui est des pauvres & des gens du commun, ils ne le mangent qu'avec quelques

herb
simp
supp
N
mor
fuis
mill
tout
fom
en t
beau
mais
Eur
font
en f
de g
par
ropé
ou d
de m
fion
ni a
à fai
poin
queu
ufer
dans
cette
mên
falac

herbes cuites , ou avec du petit lait , ou simplement avec un peu de sel : la faim supplée au reste.

Ne croyez pas pourtant que tout le monde ait ici du ris : dans l'endroit où je suis actuellement on ne se nourrit que de millet : on y en voit de cinq ou six sortes, toutes inconnues en Europe. On l'affaisonne comme le ris , ou bien on le prend en forme de bouillie : il vient d'assez beau froment sur certaines montagnes , mais il n'y a guères que les Turcs & les Européens qui en usent. Les Turcs n'en font pas de pain que je sçache ; mais ils en font une espèce de galette en forme de gauffres , autant que j'en ai pu juger par ce qu'on m'en a rapporté. Les Européens qui sont sur la côte en font du pain ou du biscuit , tel à peu-près que le biscuit de mer. Pource qui est de nous autres Missionnaires nous ne sommes ni assez riches , ni assez peu occupés , pour penser même à faire du pain : d'ailleurs, le levain n'étant point ici en usage , on y supplée par la liqueur du palmier , dont nous ne pouvons user sans scandale , & sans nous décréditer dans l'esprit de ces peuples. C'est pour cette même raison que nous n'avons pas même de vinaigre pour manger de la salade , quoiqu'on en fasse de fort bon de

cette même liqueur , en l'exposant pendant quarante jours au soleil dans un vase bien fermé. Nous nous abstenons de tout ce qui a rapport à ces sortes de boissons, à l'exemple de saint Paul , qui disoit qu'il aimeroit mieux ne manger jamais de viande que de scandaliser son frere.

Pour répondre à votre quatrième question , il me faut , Madame , entrer dans un petit détail des fruits & des animaux qui se trouvent en ce pays-ci. Il n'est pas autrement garni d'arbres fruitiers ; je n'y en ai vu presque aucun d'Europe , à la réserve de quelques citrons aigres. Je m'étois imaginé , quand je suis venu dans cette Mission , que les oranges y étoient fort communes : depuis que j'y suis , je n'ai vu ni goûté aucune orange mûre. On ne laisse gueres mûrir le peu de fruits qu'il y a : on les cueille tout verts , & on les fait confire dans quelque saumure aigre , pour les manger avec le ris , & en corriger la fadeur.

Le fruit le plus ordinaire est la banane ou figue d'Inde , mais elle est bien différente de nos figues pour la couleur & la figure. Il y a encore des *Mangles*, sur-tout du côté des montagnes. Nous avons aussi , mais seulement dans nos jardins , quelques dates & quelques goyaves. Dans quel-

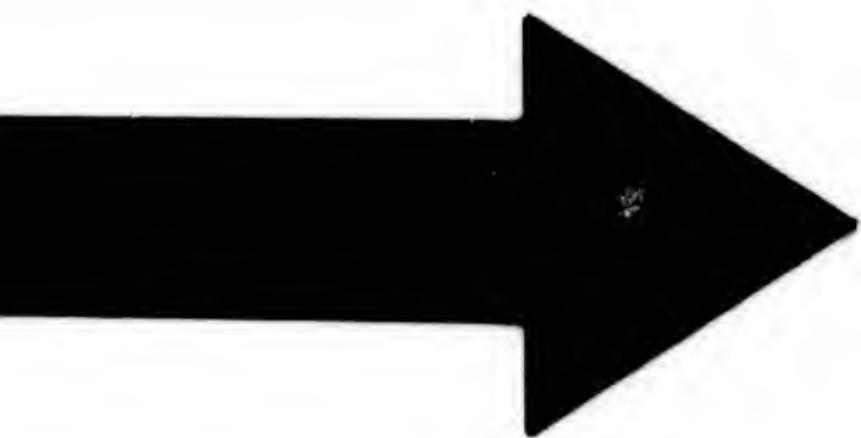
ques-
gent
& les
venir

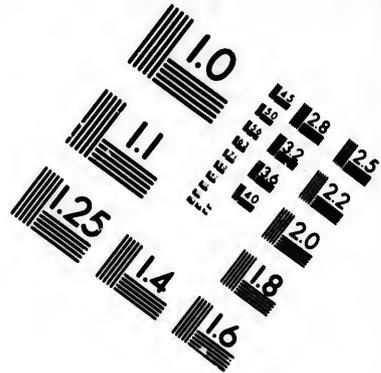
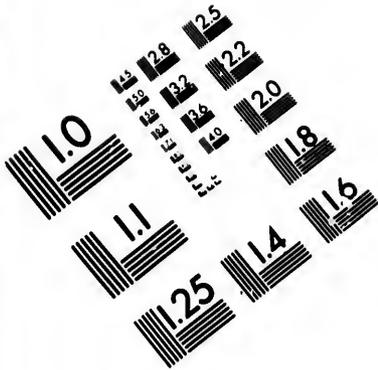
Qu
des
conce
propri
d'ose
le ta
chou
tes é
croît
Com
en vo
trop
temp
loisir
tre q
droit
d'autr
sans
tien
néces
pins,
& pl
des l
a entr
à peu
la réf

ques-uns on voit des treilles qui se chargent assez de raisins, mais les oiseaux & les écureuils ne les laissent gueres parvenir à leur maturité.

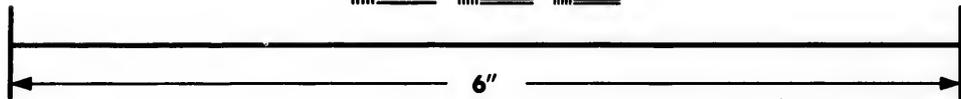
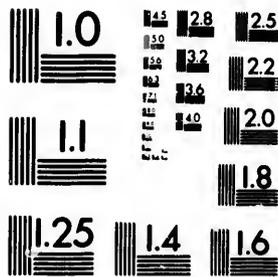
Quant aux légumes, la terre y porte des citrouilles de plusieurs especes, des concombres, & diverses herbes qui sont propres du pays. On n'y connoît point d'oseille, mais elle est remplacée par le tamarin: il y a des ciboules; mais les choux, les raves, la laitue sont des plantes étrangères, qui ne laissent pas croître assez bien quand on les sème. Comme nous sommes presque toujours en voyage, & que d'ailleurs des choses trop importantes occupent tout notre temps, nous n'avons ni la volonté ni le loisir de nous amuser au jardinage: outre que le terroir étant fort sec, il faudroit entretenir un jardinier qui n'eût d'autre soin que de cultiver & d'arroser sans cesse ces terres brûlantes: l'entretien des Catéchistes nous est bien plus nécessaire. On ne voit ici ni chênes, ni pins, ni ormes, ni noyers: il y a autant & plus de différence entre les arbres des Indes & ceux d'Europe, qu'il y en a entre les habitans des deux Pays. Je dis à peu près la même chose des fleurs: à la reserve des tubéreuses, des tourne-







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0
4.5 5.0 5.6 6.3 7.1 8.0
9.0 10.0 11.2 12.5 14.0 16.0 18.0 20.0 22.5 25.0

10
11
12
14
16
18
20
22
25
28
32
36
40
45
50
56
63
71
80
90
100

sols , des jasmins , des lauriers-roses , toutes les autres fleurs que j'ai vues sont inconnues en Europe ; on les cultive ici avec beaucoup de soin pour en orner les Idoles.

Venons aux animaux : on trouve dans les montagnes des éléphants , des tigres , des loups , des singes , des cerfs , des sangliers , des lievres ou lapins , car je ne les ai pas vus d'assez près pour en faire le discernement : on laisse le gibier fort en repos , quoique la chasse soit permise à tout le monde. Les Seigneurs chassent de temps en temps par divertissement , mais il s'en faut bien que ce soit avec cette passion qu'on a en Europe pour cet exercice. La chasse se fait aussi à l'oiseau , mais rarement.

Quelques Princes ont des éléphants privés & des chevaux. Les chevaux qui naissent dans le pays sont petits & foibles , mais on les a à bon marché. Pour ceux dont on se sert dans les armées , on les fait venir des pays étrangers , & ils coûtent fort cher ; on les achete d'ordinaire cinq ou six cens écus. Je doute que ce climat soit favorable à ces sortes d'animaux , il faut des soins infinis pour les conserver ; il n'y a point de jour qu'il ne faille leur donner quelque drogue :

avar
paul
fait
tout
nerf
l'aut
rétr
de t
prai
ni a
que
tain
l'ant
lieu
de l
L
on
que
serv
on
par
du
cha
col
se
col
che
I
&
étr

avant que de les panser, & à la moindre pause qu'on leur fait faire en voyage, il faut les manier, leur passer la main sur tout le corps, leur presser la chair & les nerfs, leur soulever les pieds l'un après l'autre; si l'on y manque, leurs nerfs se rétrécissent, & ils sont ruinés en peu de temps. Comme il n'y a point ici de prairies, & qu'on n'y recueille ni foin ni avoine, on ne donne aux chevaux que de l'herbe verte, laquelle en certains endroits & en certains mois de l'année est très-difficile à trouver. Au lieu d'avoine, on leur donne une espèce de lentille qu'on fait cuire.

Les bœufs sont ici de grand usage; on ne mesure les richesses d'un chacun que par le nombre de bœufs qu'il a. Ils servent au labourage & aux voitures, on les attèle aussi aux charrettes; la plupart ont une grosse bosse sur le chignon du col; quand on veut les mettre à la charrette, on leur passe une corde au col, on lie à cette corde une perche qui se met en travers, & qui porte sur le col des deux bœufs attelés: à cette perche est attaché le timon de la charrette.

Les charrues n'ont point de roues, & le fer qui tient lieu de coutre est si étroit, qu'il ne fait qu'égratigner la terre

où l'on a coutume de semer le millet. Le ris demande beaucoup plus de travail & de culture; les champs où l'on le sème sont toujours au bord des étangs qu'on creuse exprès, afin de pouvoir y conserver l'eau de pluie, & arroser les campagnes dans les temps de sécheresse. On voit presque autant d'étangs que de peuplades. Les charrettes ne sont pas mieux entendues que les charrues; il y en a si peu, que je ne crois pas en avoir vu six depuis que je suis dans ce pays; mais on voit beaucoup de chars qui sont assez bien travaillés; les roues sont petites, elles se font de grosses planches qu'on emboîte les unes dans les autres; elles ne sont point ferrées, & elles n'ont d'autre moyeu qu'un trou qui est au milieu de ce tissu de planches; le corps du char est fort élevé & tout chargé d'ornemens de menuiserie & de sculpture & de figures fort indécentes. Ces chars ne servent qu'au triomphe du Démon; on y place l'idole, & on la traîne en pompe par les rues. On ne sçait ici ce que c'est que carrosse; les grands Seigneurs se font porter en palanquin, mais ils doivent en avoir la permission du Prince.

On trouve encore au Maduré quantité

de l
& q
c'est
tuer
il n'
mou
mên
sembl
mic
plic
de l
sous
pou
de l'
raiso
à fai
ne s
ce p
dioc
quer
souv
ordi
rir o
fer;
d'ho
que
de c
le p
quan
rell

de buffles qu'on emploie au labourage & qu'on attele de même que les bœufs; c'est un crime digne de mort que de tuer un bœuf, une vache ou un buffle; il n'y a pas encore deux ans qu'on fit mourir deux ou trois personnes de la même famille qui étoient coupables d'un semblable meurtre; je ne sçai si un homicide leur auroit attiré le même supplice. Dans une de nos isles françoises de l'Amérique, on défendit autrefois, sous peine de la vie, de tuer les bœufs pour ne pas empêcher la multiplication de l'espece; il est probable qu'une même raison de politique a porté les Indiens à faire de pareilles défenses. Les bœufs ne sont nulle part plus nécessaires qu'en ce pays-ci; ils n'y multiplient que médiocrement; ils sont sujets à de fréquentes maladies, & la mortalité se met souvent parmi eux. Le remede le plus ordinaire dont on se sert pour les guérir de leurs maladies est de les cautériser; au reste, les Indiens ont autant d'horreur de la chair de ces animaux, que les Européens en ont de la chair de cheval; il n'y a que ceux des Castes le plus méprisables qui osent en manger quand ils meurent de leur mort naturelle.

le millet.
s de tra-
s où l'on
es étangs
ouvoir y
rroser les
échereffe.
gs que de
sont pas
rues; il y
s en avoir
ce pays;
chairs qui
roues sont
; planches
es autres;
elles n'ont
qui est au
; le corps
ut chargé
de sculp-
ntes. Ces
ne du Dé-
la traîne
e sçait ici
es grands
alanquin,
ermission
é quantité

Ils ne jugent pas de même des chauvesouris, des rats, des lézards, & même de certaines fourmis blanches; lorsque les ailes viennent à ces fourmis, & que prenant l'effor elles vont se noyer dans les marais, les Indiens accourent pour les prendre; si on les en croit, c'est un mets délicieux. La chevre, le mouton, la poule sont les viandes d'usage. On voit ici une espece de poules dont la peau est toute noire aussi-bien que les os; elles ne sont pas moins bonnes que les autres. Je n'ai point vu de poules d'Inde, ce sont apparemment les Indes occidentales qui leur ont donné ce nom. Le poisson est aussi du goût des Indiens: ils le font sécher au Soleil, mais ils ne le mangent gueres qu'il ne soit tout-à-fait gâté & corrompu: ils le trouvent alors excellent, parce qu'il est plus propre à corriger ce que le ris a d'insipide.

On trouve ici des ânes comme en Europe, & ils servent aux mêmes usages: il y a une remarque plaisante à faire sur cet animal & que je ne dois pas omettre. Vous ne vous imagineriez pas, Madame, que nous avons ici une Caste entiere qui prétend descendre en droite ligne d'un âne, & qui s'en fait

hon
cett
du
cell
trai
frer
soif
ou
app
inhu
trém
Justi
men
fac
peut
fac;
doug
Caste
lui d
qu'il
cette
vent
qu'il
dans
ils d
le ré
pas
E
dans
pays

honneur. Vous me direz qu'il faut que cette Caste soit des plus basses; point du tout, c'est une des bonnes, c'est celle même du Roi. Ceux de cette Caste traitent les ânes comme leurs propres freres; ils prennent leur défense, ils ne souffrent point qu'on les charge trop, ou qu'on les batte excessivement. S'ils appercevoient quelqu'un qui fût assez inhumain pour se porter à de telles extrémités, on le traîneroit aussitôt en Justice, & il y seroit condamné à l'amende. Il est bien permis de mettre un sac sur le dos de l'animal, mais on ne peut mettre aucune autre chose sur ce sac; & si cela arrivoit, les *Cavarravadoquier* (c'est le nom de ceux de cette Caste) seroient une grosse affaire à celui qui se seroit donné cette liberté. Ce qu'il y a de moins pardonnable dans cette extravagance, c'est qu'ils ont souvent moins de charité pour les hommes qu'ils n'en ont pour ces sortes de bêtes; dans un temps de pluie, par exemple, ils donneront le couvert à un âne, & le refuseront à son conducteur, s'il n'est pas d'une bonne Caste.

Enfin, Madame, (car il faut entrer dans le détail de tous les animaux de ce pays, puisque vous le souhaitez) nous

avons ici des chiens, mais qui sont extrêmement laids; nous avons des chats domestiques & sauvages, & des rats de plusieurs especes. Il ne faut pas oublier de vous dire que nos Indiens vont à la chasse de ces rats, de même qu'on va en Europe à la chasse des lapins. La campagne seroit pleine de ces illustres chasseurs, si l'on en trouvoit une aussi grande quantité qu'il y en a eu dans cette Province dont vous me parlez, & où vous dites qu'ils ont fait tant de ravages. On en voit ici une espece qui ressemble assez à la taupe par la finesse de son poil; quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait si noir. Les Portugais le nomment rat de fen-
teur; il fait, dit-on, la guerre au serpent. Il y en a encore une autre espece qui creuse sous terre comme la taupe, mais ce n'est gueres que dans les maisons que cette sorte de rat travaille.

On m'a parlé d'une espece de chat qui produit le musc, mais je n'en ai point vu, & je ne puis dire si c'est effectivement un chat, ni comment il produit cette substance odoriférente; on m'a rapporté qu'en se frottant contre un pieu, il y laisse le musc, & que c'est de ce pieu qu'on le retire. Parmi les chiens sauvages, il y en a un qu'on prendroit

pre
Indi
Adi
régl
que
j'ai
tend
Pe
voit
si ve
more
qu'el
nom
autre
de cap
chap
ropée
l'a no
met e
& qu
son d
sur le
qui,
de la
qu'ils
serpe
avoir
je vo
lettre
lerai
T

prendroit plutôt pour un renard ; les Indiens l'appellent *Nari*, & les Portugais *Adiba* : on m'a dit qu'il avoit ses heures réglées pour heurler pendant la nuit, & que c'est de six en six heures ; pour moi j'ai voyagé souvent la nuit, & je l'entendois heurler à toutes les heures.

Pour ce qui est des serpens, on en voit ici une infinité ; quelques-uns sont si venimeux, qu'une personne qui a été mordue tombe morte au huitieme pas qu'elle fait, & c'est pourquoy on le nomme serpent de huit pas. Il y en a un autre que les Portugais appellent *Cobra de capelo*, ce qui ne signifie pas serpent à chapeau, comme l'ont cru quelques Européens, mais serpent à chaperon. On l'a nommé ainsi, parce que quand il se met en colere, qu'il s'éleve à mi-corps, & qu'il ne rampe que sur la queue, alors son col s'élargit en forme de *domino*, sur lequel paroissent trois taches noires, qui, au sentiment des Indiens, donnent de la grace à ce serpent ; de - là vient qu'ils l'ont appelé le beau ou le bon serpent, car le terme tamulique peut avoir ces deux significations. Lorsque je vous entretiendrai, dans quelque autre lettre, de la Religion des Indes, je parlerai du respect superstitieux que les

Gentilsont pour ce serpent ; s'ils l'avoient tué , ils croiroient avoir commis un sacrilege,

Entre autres insectes , on voit ici des mouches vertes qui luisent pendant la nuit ; elles cherchent les endroits humides ; lorsqu'il y en a beaucoup , & que la nuit est obscure , c'est un assez agréable spectacle de voir cette infinité de petites étoiles voltigeantes. On voit encore des fourmis de plusieurs especes ; la plus pernicieuse , est celle que les Européens ont nommée fourmi blanche , que les Indiens appellent *carreian* , & que nous appellons plus communément *caria*. Cet insecte est la proie ordinaire des écureuils , des lézards , & de certains oiseaux dont je ne puis vous dire le nom. Pour se mettre à couvert de tant d'ennemis , il a l'adresse de se former une butte de terre de la hauteur à-peu-près d'un homme ; pour cela , du fond de la terre , il charrie du mortier qu'il humecte , peu-à-peu il élève son logis , & il le maçonne si bien , qu'il faut une pluie forte & presque continue pour y donner une atteinte sensible. Les campagnes sont remplies de ces buttes ; les laboureurs ne les abattent point , soit parce qu'elles sont

extr
peu
Ces
men
le c
aller
vite
liere
Il
est p
naire
le ce
de r
des r
grim
qu'er
form
espec
min ;
la pa
sons
qui f
vent
bois
Un f
donne
situat
Néop
ces i
pas si

extrêmement dures, soit parce qu'en peu de jours elles seroient rétablies. Ces buttes sont pleines de compartimens en forme de canaux irréguliers; le caria sort à certaines heures pour aller au fourrage, il coupe l'herbe fort vite, & il l'emporte dans sa fourmilliere.

Il y a une autre espece de caria qui est plus petit, & qui se tapit d'ordinaire dans les maisons. On trouve dans le centre de sa fourmilliere une espece de rayon presque semblable au rayon des mouches à miel; de-là, cet insecte grimpe sur les toits, mais il n'avance qu'en se couvrant à mesure, & en formant, avec la terre qu'il charrie, une espece de tuyau qui lui sert de chemin; il ronge les feuilles de palmier, la paille & le chaume dont nos maisons & nos Eglises sont couvertes, ce qui fait que l'édifice tombe au premier vent; il s'attache à toute espece de bois sec, & il le ronge peu-à-peu. Un si petit animal m'a obligé d'abandonner une assez belle Eglise, dont la situation étoit fort commode à mes Néophytes. Le lieu étoit si peuplé de ces insectes, qu'un toit ne demeureroit pas six mois en son entier. Les Chré-

tiens qui venoient à l'Eglise , & qui n'avoient point d'autre lit que la terre; trouvoient le matin leur nate & leur linge tout rongés. Nous avons aussi des abeilles , mais on ne se donne pas la peine de leur bâtir des ruches ; on ne manque pourtant ni de cire ni de miel ; l'un & l'autre se tirent des ruches que les abeilles sauvages se font à elles-mêmes sur les montagnes.

J'entre, comme vous voyez, Madame, dans le détail des plus petites choses, afin de satisfaire à toutes vos demandes. Celle où il me paroît que vous insistez davantage, & sur laquelle vous désirez d'être parfaitement instruite, regarde la maniere dont les Missionnaires sont vêtus au Maduré, & la mode que suivent les Indiens dans leurs habillemens. Votre curiosité ne seroit que médiocrement satisfaite, si je me contentois de vous en faire la description ; les figures suivantes vous feront voir d'un coup d'œil, ce qu'il ne me seroit gueres possible de vous faire comprendre par le détail le plus exact.

Vous voyez d'abord quelle est la forme de l'habit que portent les Missionnaires ; c'est une simple toile de

& qui
terre;
& leur
aussi des
pas la
on ne
e miel;
es que
elles-

z, Ma-
petites
tes vos
oît que
laquelle
ent inf-
ont les
duré, &
ns dans
osité ne
faite, si
faire la
es vous
ce qu'il
de vous
le plus

e est la
les Mis-
toile de



MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS
aux Indes.

Gravé par H. Ransonnette Graveur O^e de MONSIEUR

côto
mais
de l'
main
trou
celle
potal
toujo
sous
La c
naire
semb
Fran
çois ;
avec
foque
une
tre l'
Cette
est pa
Seign
il y a
font
de bo
sure
mode
pays-
parce
laver
nécess

coton ; qui n'est ni rouge ni jaune , mais dont la couleur tient de l'un & de l'autre. Le vase qu'ils portent à la main est de cuivre ; comme on ne trouve pas de l'eau par-tout , & que celle qu'on trouve n'est pas toujours potable , ils sont obligés d'en avoir toujours avec eux , pour se rafraîchir sous un ciel aussi brûlant que celui-ci. La chaussure vous paroîtra extraordinaire ; c'est une espece de soque , assez semblable à celles dont se servent en France quelques Religieux de saint François ; à la vérité celles-ci s'attachent avec des courroyes , au lieu que les soques des Indes ne tiennent que par une cheville de bois , qui se met entre l'orteil & le second doigt du pied. Cette maniere de se chauffer ne nous est pas particuliere ; le Roi & les grands Seigneurs usent de soques comme nous ; il y a cette différence , que leurs soques sont d'argent , & que les nôtres sont de bois. Ils prétendent que cette chaussure est la plus propre & la plus comode qu'on puisse imaginer pour ce pays-ci. C'est la plus propre , disent-ils , parce qu'on peut en tout temps la laver & se laver les pieds , ce qui est nécessaire ici à cause de la chaleur : la

plus commode, parce que rien n'est plus facile à quitter & à reprendre. Il est vrai qu'il en coûte dans les commencemens, & qu'on ne peut s'y accoutumer sans beaucoup souffrir; mais avec le temps & de la patience, il se forme des calus à cet endroit du pied, & on acquiert enfin l'habitude de marcher sans aucune incommodité.

Dans les voyages que nous faisons d'ordinaire à pied, nous ne nous servons point de soques; mais je ne sçais ce qui est alors le plus pénible, ou d'aller pieds nuds sur ces terres brûlantes & semées de petits cailloux, ou d'user de sandales de cuir, ainsi que font les naturels du pays. Ces sandales ne sont qu'une simple semelle sans empeignes, qui tient aux pieds par quelques courroyes; le sable & les pierres s'y glissent aisément, & causent beaucoup de douleur. Il n'est pas du bel usage de se servir de sandales, & c'est pourquoi on les quitte toujours lorsqu'on doit paroître devant une personne qui mérite du respect. Nos images d'Europe, où les Saints sont représentés vêtus à la romaine avec des sandales aux pieds, révoltent la politesse indienne; cependant, plusieurs

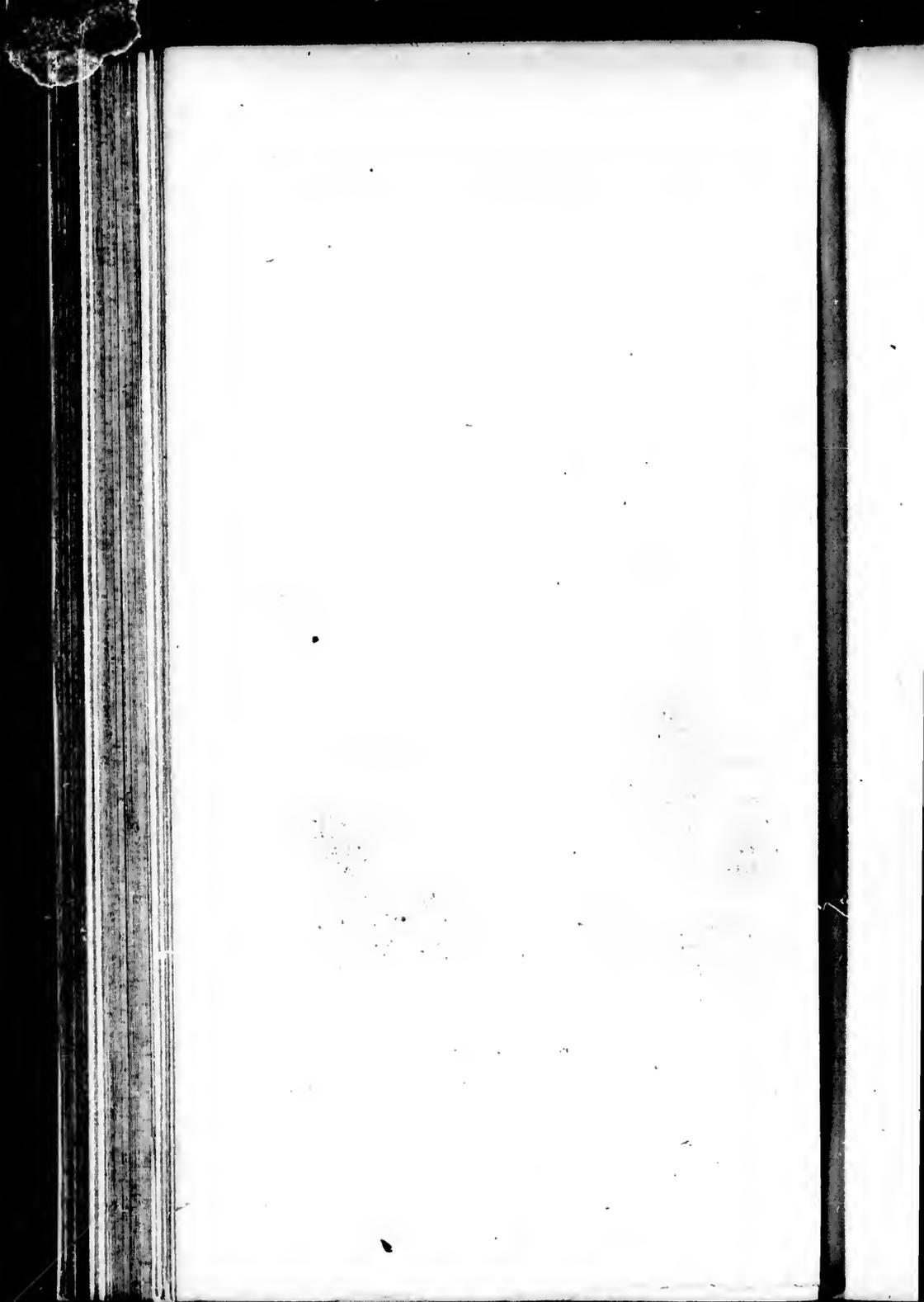
n n'est
endre.
s com-
y ac-
; mais
e, il se
u pied,
e mar-

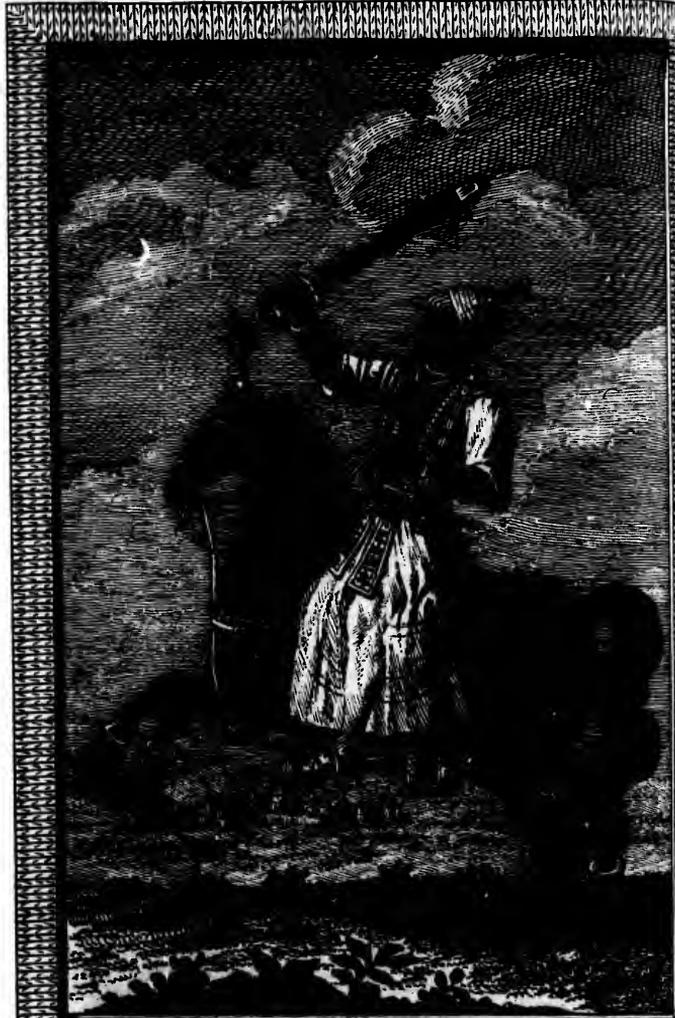
faisons
ous fer-
ne sçais
le, ou
es brû-
oux, ou
nsi que
sandales
le sans
eds par
& les
t causent
pas du
ales, &
toujours
ant une
ect. Nos
nts font
ne avec
oltent la
plusieurs



BRAME PREMIER MINISTRE DU ROI DE MADURE
aux Indes.

Gravé par Ransomière Graveur Ordin.^{re} de Monsieur.





RANGA MOUTTOU FILS D'UN ROI DE MADURÉ
aux Indes.

Gravé par N. Karsmannette Graveur Ord.^e de Monsieur

Bras
ter.
A
font
ne c
tout
déjà
dam
font
tour
coto
pauv
un
couv
que
deux
assez
eu e
se c
coto
très-
cend
de c
tout
jusqu
d'une
brod
plier
pend
ceint

Brames ne font pas difficulté d'en porter.

Au regard des modes indiennes, elles font toujours les mêmes ; ces peuples ne changent gueres leurs ufages , surtout pour la maniere de se vêtir. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire, Madame, que les gens du commun n'y font pas beaucoup de façon ; ils s'entourent le corps d'une simple toile de coton , & il arrive souvent que les pauvres ont bien de la peine à avoir un morceau de cette toile pour se couvrir. Les grands Seigneurs , tels que ceux qui font dépeints dans les deux figures qui suivent , s'habillent assez proprement , selon leur goût , & eu égard à la chaleur du climat. Ils se couvrent d'une robe de toile de coton fort blanche , & en même temps très-fine & transparente , qui leur descend jusqu'aux talons ; ils ont un haut de chausses & des bas de couleur rouge tout d'une piece , & qui ne vont que jusqu'au coude pied. Ils sont chaussés d'une espece d'escarpins de cuir rouge brodé , les quartiers de derriere se plient sous les talons ; ils portent des pendans d'oreilles d'or ou de perle : la ceinture est d'une étoffe de soie brodée

d'or , les bracelets sont d'argent ; ils portent au col des chaînes d'or , ou des especes de chapelets dont les grains sont d'or. Les dames ont à-peu-près le même habillement, & on ne les distingue des hommes que par la maniere différente dont elles ornent leur tête.

Je finis cette lettre , Madame , qui n'est peut-être que trop longue , en répondant à votre dernière question. Vous souhaitez sçavoir où nous nous retirons pendant le jour & la nuit , & si les gens de ce pays-ci consentent volontiers qu'on baptise leurs enfans. C'est sur quoi je vais vous satisfaire en peu de mots. Certainement il est nécessaire que nous ayons une demeure fixe, sans cela , où les Chrétiens & les Gentils iroient-ils nous chercher , lorsqu'ils ont besoin de notre ministère ? comment tiendrions-nous nos assemblées ? comment célébrerions-nous nos fêtes ? D'un autre côté , il n'est pas à propos que nous demeurions toujours dans le même endroit ; ce ne seroit pas le moyen d'étendre la foi ; les Chrétiens seroient obligés de faire de fort longs voyages ; plusieurs vieillards passeroient le reste de leur vie sans participer aux Sacramens ; d'ailleurs , un trop long séjour

dans
temp
de t
gion
C'est
comp
où le
avon
nous
instru
mene
quelo
conv
breut
nombr
le mo
tre-v
tien
ces E
cune
les Sa
tiser l
près
quelq
que
voya
allons
a dan
veule
Mada

dans la même contrée donneroit le temps aux ennemis du nom chrétien de tramer des complots contre la Religion, & de lui susciter des persécuteurs. C'est pourquoi, comme chaque mission comprend une grande étendue de pays, où les Néophytes sont dispersés, nous y avons plusieurs Eglises, dans lesquelles nous entretenons des Catéchistes, qui instruisent les Chrétiens & les Catéchumenes, & qui gagnent tous les jours quelques idolâtres à Jesus-Christ. Les conversions sont plus ou moins nombreuses chaque année, à proportion du nombre de Catéchistes que nous avons le moyen d'entretenir. Soixante ou quatre-vingt francs suffisent pour l'entretien d'un Catéchiste. Nous parcourons ces Eglises, & nous faisons dans chacune quelque séjour pour administrer les Sacremens aux fideles, & pour baptiser les Catéchumenes. Nous avons auprès de chaque Eglise une cabane, & quelquefois un petit jardin; c'est-là que nous nous retirons. Pendant nos voyages, qui sont fort fréquens, nous allons chez les Chrétiens, quand il y en a dans le lieu, ou chez les Gentils qui veulent bien nous recevoir, ou dans les *Madams* publics. On appelle ainsi un

bâtiment dressé sur les chemins pour la commodité des passans, lequel supplée aux hôtelleries dont on ignore ici l'usage. Dans certains *Madams*, on donne à manger aux Brame; dans d'autres, on leur donne de la *canje*; on appelle ainsi l'eau où l'on a fait bouillir le ris; il y en a d'autres où l'on donne du petit lait. Communément on n'y trouve que de l'eau & du feu, & il y faut porter le reste. Ainsi, comme vous voyez, Madame, on ne voyage pas trop commodément en ce pays-ci; néanmoins, ce n'est pas là ce qu'il y a de plus rude; la chaleur excessive du climat nous incommode plus que tout le reste; nous ne faisons gueres de voyage que l'épiderme du visage ne soit tout-à-fait enlevée; on s'en console aisément, & il en renaît bientôt un autre à la place.

Pour ce qui regarde le baptême des enfans, vous sçavez, Madame, que l'usage observé de tout temps dans l'Eglise, est de ne point baptiser les enfans des infideles, à moins qu'ils n'y consentent & qu'ils ne promettent de leur procurer une éducation chrétienne. C'est ce qu'on ne peut gueres espérer de ceux qui sont obstinés dans leur aveuglement, & qui refusent d'ouvrir les yeux à la

lun
cas
son
de
mit
roi
&
trui
le c
prét
Il n'
dans
petit
de n
Qua
faire
res,
cont
treti
pas a
& de
des
qu'ils
foien
Chrè
eux-
tème
à qu
Je
tout

lumière de l'Évangile. Il y a pourtant un cas à excepter, c'est lorsque ces enfans sont en danger de mort, la pratique est de les baptiser sans en demander la permission à leurs parens, qui ne manqueraient pas de la refuser. Les Catéchistes & les Chrétiens sont parfaitement instruits de la formule du baptême, & ils le confèrent aux enfans moribonds, sous prétexte de leur donner des remèdes. Il n'y a point d'année qu'ils ne mettent dans le Ciel un grand nombre de ces petits innocens qui ont eu le malheur de naître dans le sein de l'infidélité. Quand il n'y auroit que ce bien-là à faire dans cette Mission, les Missionnaires, & ceux qui, comme vous, Madame, contribuent par leurs libéralités à l'entretien des Catéchistes, ne seroient-ils pas assez récompensés de leurs travaux & de leur zèle? Je ne vous parle point des fideles, on ne peut pas douter qu'ils ne consentent que leurs enfans soient baptisés; hé! quelle sorte de Chrétiens seroit-ce, s'ils ne venoient eux-mêmes offrir leurs enfans au baptême aussi-tôt qu'ils sont nés? c'est aussi à quoi ils ne manquent pas.

Je crois, Madame, avoir satisfait à tout ce que vous souhaitiez de moi;

je vous sçai bon gré de ne m'avoir pas fait un plus grand nombre de questions, car je n'aurois pu me résoudre à les laisser sans réponse, & cependant, mes occupations présentes ne m'eussent gueres permis d'entrer dans un long détail de mille autres choses, dont j'aurai l'honneur de vous entretenir quand j'aurai plus de loisir. Je vous prie néanmoins de remarquer que, dans cette lettre, je ne parle que du pays où je me trouve, qui est vers la pointe du cap de Comorin, & non pas de toutes les Indes en général. Comme en France, chaque Province a quelque chose de particulier, de même chaque Royaume des Indes, & quelquefois divers endroits du même Royaume ont des coutumes toutes différentes. Le Malabar, par exemple, qui n'est séparé du Maduré que par une chaîne de montagnes, a des usages, des fruits, & d'autres choses qui ne se trouvent point ici; il a l'hiver quand nous avons l'été, & l'été quand nous avons l'hiver; car, aux Indes, ce n'est pas le cours du soleil, ce sont les pluies qui reglent les saisons. Cette remarque est nécessaire; afin de concilier les contradictions apparentes qui se peuvent rencontrer dans

les
J'ai
resp
&c.

Du
Co
let

Da
neur
Mara
tat d
où j
vingt
sion d
que c
vous
ce te
l'ann
La
dinair

les lettres qu'on écrit du même pays. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect & une parfaite reconnoissance, &c.

LE T T R E

Du Pere Martin, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere de Villese de la même Compagnie.

M O N R É V É R É N D P E R E ,

La Paix de Notre Seigneur.

Dans la dernière lettre que j'eus l'honneur de vous écrire de la Mission du *Maravá*, je vous faisois le détail de l'état de la Religion dans ce Royaume, où j'étois chargé du soin de près de vingt mille Chrétiens, & de la conversion de plus d'un million d'Infideles. Puisque ce récit vous a été agréable, je vais vous informer de ce qui s'y est passé depuis ce temps-là, jusques vers le milieu de l'année 1712.

La sécheresse & les chaleurs extraordinaires ayant causé en 1709 une disette

générale, on commençoit à espérer que les pluies fréquentes qui tomberent dans les mois d'Octobre & de Novembre, rétabliront l'abondance. Ces grands étangs qui se font aux Indes, à force de bras, & avec beaucoup de travail, étoient déjà tous remplis : c'est à la faveur de ces eaux que les laboureurs font couler des étangs dans les campagnes, & qu'on voit croître une quantité prodigieuse de ris ; lorsque les pluies sont abondantes, le ris & les autres denrées y sont à vil prix : pour un fanon (1), on aura jusqu'à huit *Markals*, ou grandes mesures de très-bons ris pilé, ce qui suffit pour la nourriture d'un homme durant plus de quinze jours. Mais aussi quand les pluies viennent à manquer, la cherté devient si grande, que j'ai vu monter le prix d'une de ces mesures de ris, jusqu'à quatre fanons, c'est-à-dire, jusqu'à dix-huit sols.

On ne prend nulle part autant de précaution que dans le *Marava*, pour ne pas laisser échapper une seule goutte d'eau, & pour ramasser toute celle des ruisseaux & des torrens que forment les

(1) Un fanon vaut quatre sols & demi de notre monnoie.

pluies. On y voit une assez grande riviere appellée *Vaiarou* : après avoir traversé une partie du Royaume du Maduré, elle tombe dans le Marava, & quand elle remplit bien son lit, ce qui arrive d'ordinaire pendant un mois entier chaque année, elle est aussi grosse que la Seine. Cependant, par le moyen des canaux que creusent nos Indiens, & qui vont aboutir fort loin à leurs étangs, ils saignent tellement cette riviere de tous les côtés, qu'en peu de temps elle est entièrement à sec.

Les étangs les plus communs ont un quart de lieue, ou une demi-lieue de levée : il y en a d'autres qui en ont une lieue & davantage. J'en ai vu trois qui en ont plus de trois lieues. Un seul de ces étangs fournit assez d'eau pour arroser les campagnes de plus de soixante peuplades. Comme le ris veut toujours avoir le pied dans l'eau jusqu'à ce qu'il ait acquis sa parfaite maturité; lorsqu'après la première récolte, il reste encore de l'eau dans les étangs, on fume les terres, & on les enseme de nouveau. Tout le temps de l'année est propre à faire croître le ris, pourvu que l'eau ne lui manque pas.

On cueille ici diverses especes de ris;

le meilleur est celui qu'on nomme *Chamba* & *Pijánam* ; le premier croît & mûrit dans l'espace de sept mois. Il faut neuf mois au second. On en voit qui ne demeure sur pied que cinq mois , & d'autre à qui environ trois mois suffisent ; mais il n'a ni le goût ni la force du *Chamba* & du *Pijánam*. Du reste, il est surprenant de voir la quantité de poissons qui se trouvent chaque année dans ces étangs , lorsqu'ils tarissent. Il y en a dont la pêche s'affirme jusqu'à deux mille écus. Cet argent s'emploie toujours à la réparation des levées , qu'on fortifie des terres mêmes qui se tirent de l'étang.

Les premières pluies qui arriverent dans le mois d'Août, donnerent le moyen à quelques laboureurs d'ensemencer les terres de cette espèce de ris , qui croît en trois mois de temps : mais après les pluies abondantes des mois d'Octobre & de Novembre , toutes les campagnes furent semées , & elles promettoient une des plus riches récoltes. J'avois compassion de voir ces pauvres gens aller chaque jour recueillir quelques grains de ris à demi mûrs , les froisser dans leurs mains , & les manger tout crus , la faim ne leur donnant pas la patience de les faire cuire.

C
seme
aux
seme
dures
ris c
huit,
ris C
néral
parm
gez b
doive
finiq
font i
que l
articl
vienn
pas d
même
magin
à ceux
» ave
» cor
» pré
» son
» ter
» en
» dan
» cro
» par

Ceux qui avoient été plus diligens à ensemencer leurs terres, prêtoient du ris aux autres qui avoient été plus lents à semer ; mais c'étoit à des conditions bien dures : il falloit que, pour une mesure de ris commun, ils s'obligeassent à rendre huit, dix, & même quinze mesures de ris *Chamba*, au temps de la récolte générale. Telle est l'usure qui s'exerce parmi les habitans du Marava. Vous jugez bien que ceux qui se convertissent doivent renoncer absolument à un gain finique : c'est de quoi les Infidèles même sont instruits, & ils admirent les bornes que la Loi Chrétienne prescrit sur cet article : pour peu que quelque Néophyte vienne à les passer, ils ne manquent pas de lui en faire des reproches, & même de m'en porter leurs plaintes, s'imaginant qu'un excès si criant est permis à ceux qui ne sont pas Chrétiens. « Vous » avez raison, leur dis-je alors, de » condamner dans mes Disciples cette » prévarication, quoique ceux qui en » sont coupables, n'ayent garde de porter l'usure aussi loin que vous ; mais » en serez-vous moins malheureux » dans les enfers, parce que vous vous » croyez autorisés par l'éducation & » par la coutume de votre pays ? Vous

» vous condamnez vous-même par vo-
 » tre propre témoignage ; car si ceux
 » qui font profession de la Loi que je
 » prêche , seront éternellement punis
 » pour ne s'y être pas conformés ; vous
 » autres qui la connoissez , qui l'ap-
 » prouvez , & qui refusez de l'embrasser ,
 » ne devez-vous pas vous attendre aux
 » mêmes supplices ? N'êtes-vous pas
 » doublement idolâtres , & des faux
 » Dieux , qui sont l'ouvrage de vos
 » mains , & de cet argent qui est le fruit
 » de ce trafic honteux que vous exer-
 » cez ? La profession que vous faites d'a-
 » dorer les Idoles , justifie-t-elle votre
 » avarice ; & si elle l'autorise , n'est-ce
 » pas une marque évidente de la fauf-
 » seté de votre Religion ? » Quand je
 leur parle ainsi , ils se retirent pour l'or-
 dinaire confus & interdits , mais ils ne
 songent pas pour cela à se convertir.

Comme je n'oublie rien afin d'arra-
 cher cette convoitise du cœur de mes
 Néophytes , & que je refuse d'admettre
 à la participation des Sacremens ceux
 qui s'y sont laissés entraîner , j'ai eu
 la douleur de perdre un des Chrétiens ,
 lequel a abandonné la foi , non pas
 pour adorer les idoles , mais pour faire
 plus librement ce fordide commerce ,

vérifi
 Saint
 la ra
 uns s
 foi. D
 voir c
 pable
 mena
 présen
 prend
 roit d
 Ce
 forçoi
 gros
 péran
 qu'il
 Royau
 Le 18
 tous
 d'eau
 peupl
 catou
 qu'on
 sept h
 freux
 violen
 heure
 mais
 soleil
 ouest

vérifiant ainsi à la lettre ces paroles de Saint Paul à Timothée : *la convoitise est la racine de tous les maux, & quelques-uns s'y laissant aller, se sont écartés de la foi.* D'un autre côté, je fus consolé de voir qu'un Chrétien s'étant rendu coupable du même péché, sa mere me l'amena à l'Eglise ; l'ayant accusé en ma présence, elle lui fit promettre qu'il ne prendroit désormais qu'autant qu'il auroit donné.

Ces pauvres gens, que l'indigence forçoit d'emprunter des Gentils à un si gros intérêt, se consoloient dans l'espérance d'une récolte abondante, lorsqu'il plût à Dieu de replonger ce Royaume dans de nouveaux malheurs. Le 18 Décembre de l'année 1709, que tous les étangs se trouvoient pleins d'eau, il survint un Ouragan, que ces peuples appellent en leur langue *Perumcatou* ou *Perumpugel*, le plus furieux qu'on ait encore vu. Il commença dès sept heures du matin avec un vent affreux du nord-est, & une pluie très-violente. Cet orage dura jusqu'à quatre heures que le vent tomba tout-à-coup ; mais demi-heure avant le coucher du soleil, il recommença du côté du sud-ouest avec encore plus de furie ; &

comme les levées des étangs sont pres- que toutes tournées du côté du cou- chant, parce que tout le Marava va en pente vers l'orient, les ondes poussées par le vent contre ces digues, les bat- tirent avec tant d'impétuosité, qu'elles les creverent en une infinité d'endroits; alors l'eau des étangs s'étant réunie aux torrens formés par l'orage, causa une inondation générale qui déracina tout le ris, & qui couvrit les campagnes de sable. La perte des moissons fut accom- pagnée de celle des bestiaux, qui furent submergés aussi-bien que les peuplades bâties dans les lieux un peu bas.

Comme cette inondation arriva pen- dant la nuit, plusieurs milliers de per- sonnes y périrent. Dans un seul endroit on trouva jusqu'à cent cadavres, que le courant y avoit portés. Un Chrétien me montra depuis un grand arbre sur lequel il s'étoit perché avec ving-six autres Indiens: ils y resterent cette nuit-là & tout le jour suivant: deux de la troupe à qui les forces manquerent, tombe- rent de l'arbre & furent emportés au loin par le torrent. Il m'ajouta qu'une femme ayant été portée par le courant, près de cet arbre, un bon Néophyte lui tendit le pied qu'elle prit de la main,

& un
veux
dre d
un a
étang
pieds
réfug
passa
tit be
arbre
chêne
& qu
donn
vent.
bres
racin
pu cr
marq
ragan

Les
famin
& la
forte
furen
Roya
qui
moi
toute
que,
charr

& un autre l'ayant soulevée par les cheveux, lui sauva la vie qu'elle alloit perdre dans les eaux. L'on me montra dans un autre endroit la chaussée d'un grand étang qui creva tout-à-coup sous les pieds de cinq Chrétiens, qui s'y étoient réfugiés comme dans un lieu fort sûr. Je passai quelque temps après dans un petit bois de tamariniers, ce sont des arbres aussi hauts que nos plus grands chênes, dont la racine est fort profonde, & qui ayant les feuilles fort petites, donnent beaucoup moins de prise au vent. Cependant, presque tous ces arbres étoient renversés, & avoient la racine en l'air. C'est ce que je n'aurois pu croire, si je ne l'avois vu, & ce qui marque bien le ravage que fit cet Ouragan.

Les suites en furent très-funestes ; la famine devint plus cruelle que jamais, & la mortalité fut presque générale : de sorte que plusieurs milliers d'hommes furent contraints de se retirer dans les Royaumes de Maduré & de Tanjaour, qui confinent avec le Marava. Pour moi j'eus beaucoup à souffrir pendant toute l'année 1710, la calamité publique, les mauvaises eaux, que les terres charriées par les torrens rendoient en-

core plus mauvaises ; les fatigues de la Mission , la situation incommode de ma cabane qui étoit sur le bord d'une mare, où un grand nombre de Bufles venoient se veautrer pendant la nuit, & faisoient lever des vapeurs infectes ; tout cela altéra fort ma santé. La principale Eglise que j'avois, étoit devenue inabordable ; les Chrétiens n'osoient s'y rendre, de crainte des voleurs qui faisoient des courses continuelles dans cette contrée, & quelquefois au nombre de quatre à cinq cens hommes. J'avois fait bâtir quatre autres Eglises en quatre endroits différens, à une journée l'un de l'autre ; elles furent toutes submergées ou détruites par l'orage dont je viens de parler. Je songeai à en construire une autre à *Ponnelicotey* : c'est une grosse bourgade toute composée de Chrétiens, qui est dans le centre du Marava. Le Seigneur de cette peuplade qui est aussi Chrétien, me fournit, pour la construction de mon Eglise, six colonnes de bois assez bien travaillées.

Presque toutes les Bourgades & les terres de Marava, sont possédées par les plus riches du pays, moyennant un certain nombre de soldats qu'ils sont obligés de fournir au Prince, toutes les

fois c
voqu
font
clave
dante
les a
De c
peut
jours
homn
Princ
joug
tribut
jaour
ensem
Bram
de Ma
l'an r
dérab
perdit
fut pa
de la
rava
mais
gueur
paix.
La
étoit
pouvo
du M

fois qu'il en a besoin. Ces Seigneurs se révoquent au gré du Prince : leurs soldats sont leurs parents, leurs amis, ou leurs esclaves, qui cultivent les terres dépendantes de la peuplade, & qui prennent les armes dès qu'ils sont commandés. De cette manière le Prince de Marava peut mettre sur pied, en moins de huit jours, jusqu'à trente & quarante mille hommes, & par-là il se fait redouter des Princes ses voisins : il a même secoué le joug du Roi de Maduré, dont il étoit tributaire. En vain, les Rois de Tanjaour & de Maduré s'étoient-ils ligués ensemble pour le réduire : le fameux Brame *Naraja payen*, grand Général de Maduré, étant entré dans le Marava l'an 1702, à la tête d'une armée considérable, y fut entièrement défait, & y perdit la vie ; le Roi de Tanjaour ne fut pas plus heureux en 1709, profitant de la désolation où étoit alors le Marava, il y envoya toutes ses forces ; mais son armée fut repoussée avec vigueur, & il se vit réduit à demander la paix.

La situation de ma nouvelle Eglise étoit commode pour les Chrétiens, qui pouvoient s'y rendre des quatre parties du Marava, mais elle étoit très-nuisible

à ma santé. Comme elle étoit entourée d'un côté par un grand étang, & de l'autre par des campagnes de ris toujours arrosées, l'humidité du lieu, & le concours incroyable des fideles & des Gentils, me causèrent deux grosses tumeurs, l'une sur la poitrine, & l'autre immédiatement au-dessous de la jointure du bras. Je fus obligé de me mettre entre les mains d'un Chrétien qui passoit pour habile dans ces sortes de cures. Quand il fallut ouvrir la tumeur, il se trouva qu'un mauvais canif tout émoussé que j'avois, étoit meilleur pour cette opération que tous ses outils. Avant que de l'ouvrir, il y appliqua durant huit à dix jours pour la résoudre, des oignons sauvages cuits sous la cendre, & mis en forme de cataplasme. Quand la tumeur fut ouverte, il ne se servit plus que des feuilles d'un arbruste nommé *Virali*. Il avoit soin d'oindre de beurre la tente longue de plus d'un demi-pied qu'il insinuoit dans la plaie, & après avoir amolli ces feuilles sur la fin, il les appliquoit dessus avec du *diapalma*. La plaie fut quarante jours à se fermer, sans que les chaleurs ardentes de la saison y causassent la moindre inflammation.

Cette incommodité fut suivie d'une autre

autre
mes
dans
pied
pelle
que
long
dava
les e
de bo
une
suite
doit
& il
d'une
finuer
vers
faut ch
en le
linge r
est ani
aucun
tout e
rompt
& sur
inflamm
âcre, c
te, &
faut de
on prêt
T

autre qui n'étoit pas moins douloureuse : mes jambes s'enflerent tout-à-coup , & dans l'une il se forma à la cheville du pied un de ces vers que les Tamuls appellent *Nurapu chilendi*. Il est aussi mince que la plus petite corde de violon , & long quelquefois de deux coudées & davantage. Cette maladie est causée par les eaux corrompues qu'on est obligé de boire. Elle se fait sentir d'abord par une démangeaison insupportable : ensuite il se forme à l'endroit d'où le vers doit sortir une petite ampoule rouge , & il paroît un petit trou , où la pointe d'une aiguille auroit de la peine à s'insinuer. C'est par cette ouverture que le vers commence à sortir peu à peu : il faut chaque jour le tirer insensiblement, en le roulant sur un petit morceau de linge roulé. Les Indiens prétendent qu'il est animé ; pour moi je n'y remarquai aucun signe de vie. Il est rare qu'il sorte tout entier sans se rompre : quand il se rompt , la partie qui reste dans la chair & sur les nerfs y produit une grande inflammation : il s'y amasse une matière âcre, qui, n'ayant point d'issue y fermente , & cause des douleurs très-aigues , il faut deux ou trois mois pour en guérir : on prétend que l'incision de cette tumeur

seroit mortelle, ou que du moins on en demeureroit estropié le reste de la vie.

Ce fut vers la fin du Carême que je fus attaqué de ces différentes infirmités. La circonstance du temps, & la foule des Néophytes qui vinrent à l'Eglise, ne me permirent pas de prendre le repos qui m'eût été nécessaire. Mais enfin, il fallut y succomber malgré moi. Le jour même de Pâques j'eus bien de la peine à dire la sainte Messe, & à communier ceux que j'avois confessé les jours précédens. Cependant je ne pus me dispenser de baptiser deux cens seize enfans que leurs meres tenoient entre leurs bras; mais je remis à une autre fois les cérémonies du baptême. Pour les adultes qui étoient aussi en grand nombre, je différâi leur baptême jusqu'après l'Ascension, prévoyant bien que je ne serois gueres plutôt en état de reprendre mes fonctions. En effet, je fus arrêté au lit pendant quarante jours, & ce ne fut qu'à cette fête-là que je commençai à célébrer l'auguste Sacrifice de nos autels.

J'étois encore convalescent, qu'il me fallut faire un voyage de douze grandes journées, & durant des chaleurs

br
 tou
 rét
 fan
 qu'
 un
 n'y
 ne
 des
 Indi
 la f
 des
 à un
 aux
 l'eau
 de ri
 donn
 se co
 néan
 de be
 d'une
 qu'ils
 Euro
 Ce
 rut le
 de qu
 nomb
 avec
 cela
 qu'on

brûlantes. Ce voyage qui devoit, selon toutes les apparences, éloigner mon rétablissement, me rendit une parfaite santé. Il est inutile de vous dire jurt-qu'où va l'abandon où se trouve réduit un malade dans ces terres barbares; il n'y a aucun soulagement à espérer, il ne doit pas s'attendre même aux remèdes les plus communs. Les Médecins Indiens ignorent absolument l'usage de la saignée; tout leur art se borne à des purgations la plupart violentes, & à une diette opiniâtre qu'ils font garder aux malades. La *canje*, c'est-à-dire, de l'eau où l'on a fait cuire quelques grains de ris, est tout le bouillon qu'on leur donne; & souvent même ils doivent se contenter d'eau chaude. Il faut avouer néanmoins que les Indiens se guérissent de beaucoup de maladies par le moyen d'une abstinence si extraordinaire, & qu'ils vivent aussi long-temps qu'en Europe.

Ce fut cette année 1710 que mourut le Prince de Marava, âgé de plus de quatre-vingts ans; ses femmes, au nombre de quarante sept, se brûlerent avec le corps du Prince. On creusa pour cela hors de la ville une grande fosse qu'on remplit de bois en forme de bû-

cher; on y plaça le corps du défunt richement couvert : on y mit le feu après beaucoup de cérémonies superstitieuses que firent les Brames. Alors parut cette troupe infortunée de femmes qui, comme autant de victimes destinées au sacrifice, se présentèrent toutes couvertes de pierreries & couronnées de fleurs; elles tournerent diverses fois autour du bûcher, dont l'ardeur se faisoit sentir de fort loin. La principale de ces femmes tenoit le poignard du défunt, & s'adressant au Prince qui succédoit au trône: « Voilà, lui dit-elle, » le poignard dont le prince se servoit » pour triompher de ses ennemis, ne » l'employez jamais qu'à cet usage; » & gardez-vous bien de le tremper » dans le sang de vos sujets; gouvernez-les en pere, comme il a fait, » & vous vivrez long-temps heureux » comme lui. Puisqu'il n'est plus, rien » ne doit me retenir davantage dans » ce monde, & il ne me reste plus » que de le suivre. A ces mots, elle » remit le poignard entre les mains du » Prince, qui le reçut sans donner aucun signe de tristesse ou de compassion. Hélas! poursuivit-elle, à quoi » aboutit la félicité humaine? Je sens

» l
 »
 » t
 » h
 » I
 » f
 I
 Raj
 pré
 lors
 fa so
 rée,
 jetta
 meni
 mais
 le bû
 à ha
 des m
 tren,
 comm
 Le
 ques-
 ferme
 effaré
 que
 un so
 fauve
 défen
 tiens
 avoit

» bien que je vais me précipiter toute
 » vive dans les enfers; & aussi-tôt
 » tournant fierement la tête vers le
 » bûcher, & invoquant le nom de ses
 » Dieux, elle s'élançe au milieu des
 » flammes ».

La seconde étoit sœur du Prince Raja, nommé *Tondoman*, qui étoit présent à cette détestable cérémonie; lorsqu'il reçut des mains de la Princesse sa sœur les bijoux dont elle étoit parée, il ne put retenir ses larmes, & se jettant à son col il l'embrassa tendrement. Elle ne parut pass'en émouvoir; mais regardant d'un œil assuré, tantôt le bûcher, tantôt les assistans, & criant à haute voix, *Chiva, Chiva*, qui est un des noms qu'on donne au Dieu *Routren*, elle se précipita dans les flammes comme la première.

Les autres suivirent de près; quelques-unes avoient une contenance assez ferme, d'autres avoient l'air interdit & effaré. Il y en eut une qui, plus timide que ses compagnes, courut embrasser un soldat chrétien, & le pria de la sauver. Ce Néophyte qui, malgré les défenses sévères qu'on fait aux Chrétiens d'assister à ces barbares spectacles, avoit eu la témérité de s'y trouver,

fut si effrayé, qu'il repoussa rudement sans y penser cette malheureuse, & qu'il la fit culbuter dans le bûcher. Il se retira aussi-tôt avec un frémissement par tout le corps, qui fut suivi d'une fièvre ardente, accompagnée de transport au cerveau, dont il mourut la nuit suivante, sans pouvoir revenir à son bon sens.

Les dernières paroles que proféra la première de ces femmes sur l'enfer, où elle alloit, disoit-elle, se précipiter toute vive, surprirent tous les assistans. Elle avoit eu à son service une femme chrétienne, qui l'entretenoit souvent des grandes vérités de la Religion, & qui l'exhortoit à embrasser le Christianisme : elle goûtoit ces vérités, mais elle n'eut pas le courage de renoncer à ses Idoles : elle en conçut pourtant de l'estime pour les Chrétiens, & elle se déclaroit leur protectrice en toute occasion : la vue des flammes prêtes à la consumer, lui rappella sans doute le souvenir de ce que cette bonne Chrétienne lui avoit dit sur les supplices de l'enfer.

Quelque intrépidité que fissent paroître ces infortunées victimes du démon, elles ne sentirent pas plutôt l'ardeur du feu, que, poussant des cris

affre
les
pou
sur
soit
men
rent
rent
sur l
reul
supe
iend
mêl
ferm
tere
Euro
man
mer
bâti
jour
& d
mise
C
est p
l'Ind
ne e
que
voie
dix-
tes fi

affreux, elles se jetterent les unes sur les autres, & s'élançerent en haut pour gagner le bord de la fosse. On jetta sur elles quantité de pieces de bois, soit pour les accabler, soit pour augmenter l'embrasement. Quand elles furent consumées, les Brames s'approchèrent du bûcher encore fumant, & firent sur les cendres ardentes de ces malheureuses, mille cérémonies non moins superstitieuses que les premières. Le lendemain ils recueillirent les ossemens mêlés avec les cendres, & les ayant enfermés dans de riches toiles, ils les portèrent près de l'Isle *Ramesuren*, que les Européens appellent par corruption *Ramanancor*, où ils les jetterent dans la mer. On combla ensuite la fosse, on y bâtit un Temple, & on y fit chaque jour des sacrifices en l'honneur du Prince & de ses femmes, qui dès-lors furent mises au rang des Déeses.

Cette brutale coutume de se brûler, est plus fréquente dans les Royaumes de l'Inde méridionale, qu'on ne se l'imagine en Europe. Il n'y a pas long-temps que moururent deux Princes qui relevoient du Marava. Le premier avoit dix-sept femmes, & l'autre treize. Toutes firent la même fin, à la réserve d'une

seule qui étoit enceinte, & qui ne put se brûler qu'après la naissance de son fils.

La Reine de *Trichirapali*, mere du Prince régnant, qui fut laissée enceinte il y a environ trente ans à la mort de son mari, prit la même résolution aussitôt que son fils fut né, & l'exécuta avec une fermeté qui étonna toute cette Cour. Sa belle mere, nommée *Mingamal*, n'avoit pu accompagner le Roi *Chokanaden* sur le bûcher, pour la même raison; mais après son accouchement elle trouva le secret d'échapper aux flammes, sous prétexte qu'il n'y avoit qu'elle qui pût élever le jeune Prince, & gouverner le Royaume durant la minorité. Comme elle aimoit la Reine de *Trichirapali* sa belle fille, elle voulut lui persuader de suivre son exemple : mais cette jeune Reine la regardant avec dédain : « Croyez-vous, Ma- » dame, lui dit-elle, que j'aie l'ame assez » basse pour survivre au Roi mon époux? » Le desir de lui laisser un successeur » m'a fait différer mon sacrifice, mais » à présent rien n'est capable de l'ar- » rêter. Le jeune Prince ne perdra rien » à ma mort, puisqu'il a une grand' » mere, qui a tant d'attachement pour

» la
 » éle
 » me
 beau
 mais
 simul
 sa be
 Au
 prop
 nes c
 il n'e
 dispe
 d'hon
 & de
 plus
 si que
 une
 roien
 l'hon
 quoi
 ils leu
 ges q
 de la
 font
 Princ
 Indien
 de pe
 jettiff
 une
 s'attir

» la vie. Il est autant à vous qu'à moi :
 » élevez-le, & conservez-lui le Royau-
 » me qui lui appartient. » Elle ajouta
 beaucoup de reproches assez piquans,
 mais en termes couverts. *Mingamal* dis-
 simula en femme d'esprit, & abandonna
 sa belle-fille à sa déplorable destinée.

Au reste, bien que ce soit de leur
 propre choix que ces dames Indien-
 nes deviennent la proie des flammes,
 il n'est gueres en leur pouvoir de s'en
 dispenser. La coutume du pays, le point
 d'honneur, la crainte d'être deshonorées
 & de devenir la fable du public y ont
 plus de part que leur volonté propre;
 si quelqu'une tâchoit de se soustraire à
 une mode si cruelle, ses parens sçau-
 roient bien l'y forcer, afin de conserver
 l'honneur de leur famille. C'est pour-
 quoi, lorsqu'ils en voyent chanceler,
 ils leur donnent aussi-tôt certains breuva-
 ges qui leur ôtent toute appréhension
 de la mort. Les femmes du commun
 sont en cela plus heureuses que les
 Princesses, & les concubines des Princes
 Indiens : cette loi barbare ne les regar-
 de point, & s'il y en a qui s'y assu-
 jettissent, ce n'est d'ordinaire que par
 une vanité ridicule, & par l'envie de
 s'attirer des honneurs avant qu'elles se

jetent dans les flammes, & de mériter un monument qui s'éleve sur le lieu du bûcher où elles se sont brûlées. Il est rare d'en voir des exemples dans les Castes basses, & même dans celle des Brames. Ils sont plus communs dans la Caste des Rajas, qui prétendent descendre de la race royale des anciens Souverains de l'Inde.

Aussi-tôt que j'appris la mort du Prince de Marava, j'envoyai saluer son successeur par mes Catéchistes & par quelques Capitaines Chrétiens, qui lui porterent de ma part quelques présens conformes à ma pauvreté. Il parut agréer cette visite, & sur le champ, il me donna une Patente qui me permettoit de bâtir des Eglises dans le cœur de ses Etats. Il ordonna même aux habitans de *Ponnelicotey*, de me céder l'emplacement que je souhaiterois, & de me fournir les matériaux dont j'aurois besoin. Je fis donc élever en l'année 1711 une assez grande Eglise, qui se trouva plus belle qu'aucune de celles de Maduré. Un Capitaine Gentil, dont toute la famille est Chrétienne, donna l'exemple, & me fournit de beau bois qu'il fit couper par ses soldats & ses esclaves. Je fis venir de *Trichirapali* deux Chrétiens ha-

bite
plâ
&
ach
& l
deh
leur
corn
dien
& l
tant
me
pour
T
l'Egl
pour
Tho
épisc
sion
conf
Ce sa
sion
ving
du p
la v
depu
il n
aucu
nétre
rant

bâties dans les ouvrages de terre & de plâtre; d'autres ouvriers les aiderent, & en moins de six mois l'Eglise fut achevée. Elle avoit trois grandes portes, & huit croisées ornées en dedans & en dehors de colonnes & de pilastres avec leurs chapiteaux. Ils firent la frise, la corniche & l'Architrave, partie à l'Indienne, partie à l'Européenne. L'autel & le retable étoient travaillés avec tant d'art, qu'un Missionnaire qui vint me voir quelques temps après, les prit pour un ouvrage véritablement sculpté.

Tandis qu'on étoit occupé à bâtir l'Eglise, je fus obligé d'aller à *Aour*, pour y recevoir M. l'Evêque de saint Thomé, & l'assister dans ses fonctions épiscopales : il étoit entré dans la Mission afin de donner le Sacrement de confirmation aux Néophytes de Maduré. Ce saint Prélat qui a été lui-même Missionnaire de Maduré pendant plus de vingt ans, sçavoit parfaitement la langue du pays, & il étoit tout accoutumé à la vie austère qu'on y mène, puisque depuis son élévation à l'Episcopat, il ne l'a jamais quittée. Jusqu'alors aucun autre Evêque n'avoit osé pénétrer dans les terres, parce qu'ignorant la langue & les coutumes du Ma-

duré, il n'auroit pas manqué de passer pour *Pranguy* ou Européen dans l'esprit des Indiens, ce qui auroit absolument ruiné le Christianisme.

Ce Prélat entra donc dans le Maduré en habit de Missionnaire, sans porter d'autre marque de sa dignité Episcopale, qu'une petite croix sur la poitrine, & une bague au doigt. Les Chrétiens, dont plusieurs milliers avoient reçu le baptême de ses mains, s'empressoient de se rendre de toutes parts auprès de leur ancien Pasteur. Il fallut leur ordonner de l'attendre dans leurs peuplades qu'il pacouroit l'une après l'autre, de crainte qu'un si grand concours ne donnât de l'ombrage & ne fût cause de quelque persécution. Il donnoit chaque jour la Confirmation à une infinité de Chrétiens; il entendoit les Confessions tout le reste du temps qu'il avoit de libre, & il donnoit la Communion à un grand peuple qui se présentoit en foule au saint autel. Nous nous étions rendus quatre Missionnaires auprès du Prélat, afin de disposer les peuples à recevoir la Confirmation avec fruit. Nous eûmes autant à travailler chaque jour pendant trois mois, que si ç'eût été la fête de Pâques. *Aour* étant le centre de la Mis-

fion
plu
Né
circ
mo
peti
de
tion
que
sou
pau
les
noit
paste
jusq
seco
indig
lui r
qu'il
nair
fêtes
trois
pêch
faire
attir
M
toit
dans
entre
rapp

sion fut aussi le lieu où nous fîmes le plus long séjour, & l'on permit aux Néophytes d'y venir de tous les lieux circonvoisins. J'avois fait dresser pour moi uné espee d'appelle au fond d'un petit jardin, afin d'y vaquer avec moins de bruit aux confessions & à l'instruction des Chrétiens ; je m'y rendois quelques heures avant le jour, je le trouvois souvent déjà occupé par le Prélat. Les pauvres & les *Parias*, si méprisés dans les Indes, étoient ceux à qui il donnoit le plus de marques de sa charité pastorale. Il fit de grandes aumônes, jusqu'à s'endetter considérablement pour secourir un grand nombre de familles indigentes. Le Prince vint le visiter, & lui rendit toutes sortes d'honneurs. Quoiqu'il soit Gentil, il a pour les Missionnaires une singuliere affection, & aux fêtes principales il envoie d'ordinaire trois ou quatre de ses gens pour empêcher le désordre qu'y pourroient faire les Gentils que la curiosité y attire.

M. l'Evêque de Saint-Thomé souhaitoit extrêmement de pénétrer jusques dans le Marava, & il étoit prêt d'y entrer, lorsque des affaires pressantes le rappellerent à la côte de Coromandel.

Il nous promet, en partant, qu'il reviendrait le plutôt qu'il pourroit pour parcourir toutes les autres Eglises de la Mission : mais il ne l'a pu faire depuis ce temps-là ; il a été obligé de visiter toutes les Eglises qui se trouvent sur la côte de Coromandel, dans les Colonies Françaises, Angloises, Hollandoises, Danoises, Portugaises, & dans quelques autres villes qui appartiennent aux Mores & aux Gentils. Il parcourut tous ces différens endroits, sans trouver le moindre obstacle de la part des Hérétiques & des Infideles. Il revint ensuite à Madras, où il s'embarqua pour aller visiter toutes les Eglises des Royaumes d'*Arrakan* & de *Bengale*, jusqu'aux frontieres du Thibet : il est accompagné du Pere Barbier, Missionnaire François du Carnate, qui partage avec ce grand Evêque les travaux immenses qu'il faut essuyer dans la visite du plus grand Diocèse qu'il y ait au monde : car il s'étend depuis la pointe de *Caglia-mera*, près de Ceylan, sur toute la partie orientale de l'Inde méridionale, & comprend les trois Royaumes d'*Arrakan* de *Bengale* & d'*Orixa*.

Aussi-tôt après le départ de M. l'Evêque de Saint-Thomé, je retournai au

Ma
Egl
latio
le j
Vier
y e
Chr
dele
nair
mon
Egli
de r
une
jour
leur
péra
Le
le tr
divin
nom
seur
s'éto
prés
relev
ne d
tiens
Ils p
rivé
fant
d'Eta

Marava, où je trouvai ma nouvelle Eglise presque achevée. J'eus la consolation d'y célébrer la première Messe le jour de l'Assomption de la très-sainte Vierge, à laquelle je l'avois dédiée. Il y eut un concours extraordinaire de Chrétiens, & un grand nombre d'infidèles se convertirent. Un seul Missionnaire ne pouvant suffire à ce travail, mon dessein étoit de bâtir une autre Eglise vers l'orient, & d'y appeler un de nos Pères pour partager avec moi une moisson qui devenoit de jour en jour plus abondante; mais j'eus la douleur de voir tout à coup de si belles espérances ruinées.

Le Prince nouvellement monté sur le trône, étoit fort attaché à ses fausses divinités, & faisoit rebâtir un grand nombre de Temples que son prédécesseur avoit négligés. Les Brame, qui s'étoient emparés de son esprit, lui représentèrent qu'il étoit assez inutile de relever leurs Temples abattus, s'il ne détruisoit celui du Dieu des Chrétiens, qui faisoit désertir tous les autres. Ils profiterent ensuite d'un accident arrivé à un Seigneur Chrétien fort puissant à la Cour & premier Secrétaire d'Etat, pour aliéner tout-à-fait le Prince

de notre sainte Religion. Ce Seigneur qui portoit de l'argent à une petite armée qu'on avoit levée, pour donner la chasse aux voleurs, s'étoit engagé témérairement dans les bois avec une trop petite escorte : il y fut attaqué par une troupe de ces voleurs, qui le dépouillerent, lui enleverent l'argent, & lui donnerent plusieurs coups de poignard. On le porta tout ensanglanté dans sa maison, où je me rendis au plus vite, & où je n'eus que le temps de le confesser avant sa mort.

Les Brames & les autres ennemis de la Religion dirent sur cela au Prince, que j'avois eu recours à mille sortilèges pour conserver la vie à cet Officier de sa Cour; mais que par ces sortilèges là même, j'avois avancé sa mort; que s'il eût été permis aux Brames de faire leurs prieres & leurs sacrifices, l'Etat n'auroit pas perdu un Ministre si fidele. Le Prince infiniment sensible à cette perte avoit une disposition naturelle à croire ces imposteurs. Aussi-tôt il donna ordre que le lendemain, dès la pointe du jour, on s'assurât de ma personne & de mes Catéchistes, qu'on pillât & brûlât mon Eglise; qu'on m'emprisonnât, qu'on fouettât mes Catéchis-

tes,
défen
se fai
qu'il
Ce
fut e
Gouv
des F
l'app
avis
l'insta
m'av
dre a
heure
fût à
nouv
occu
de C
cette
me re
pour
donn
s'étoi
être
rant,
tiens
nemi
firme
puto
sujet

tes, & qu'on les mît à la torture; il défendit néanmoins qu'on me maltraitât, se faisant scrupule de violer la parole qu'il m'avoit donnée si solennellement.

Cet ordre bien que donné en secret, fut entendu par le fils d'un Chrétien, Gouverneur de la Capitale & Intendant des Finances, qui se trouva alors dans l'appartement du Prince. Il en donna avis aussi-tôt à son pere, qui dans l'instant me dépêcha un Courier pour m'avertir de prendre mes sûretés; l'ordre avoit été donné le samedi à quatre heures du soir, & quoique mon Eglise fût à huit lieues de-là, j'en recus la nouvelle avant minuit. J'étois encore occupé à confesser un grand nombre de Chrétiens qui s'y étoient rendus. A cette nouvelle, tous me presserent de me retirer; je ne suivis pas leur conseil pour les raisons suivantes : on m'avoit donné souvent de semblables avis qui s'étoient trouvés faux, & il en pouvoit être de même de celui-là; en me retirant, je laissois mon Eglise & les Chrétiens à la merci de nos plus cruels ennemis; ma retraite même sembloit confirmer la vérité des crimes qu'on m'imputoit, & les Brame en eussent fait un sujet de triomphe. Enfin je faisois ré-

flexion que si je sortois une fois du Marava, il me seroit très-difficile d'y rentrer, & j'avois cet avantage en y demeurant, que de ma prison même, je pouvois aisément détruire les calomnies que les Brames publioient contre notre sainte Religion. Trop heureux si en prenant le parti que je jugeois le plus sage, Dieu me trouvoit digne de souffrir & de mourir pour une si sainte cause. C'est pourquoi ayant fait transporter dans les peuplades voisines les principaux ornemens de l'Eglise, je ne réservai qu'un seul ornement pour dire la Messe le lendemain, supposé que la nouvelle ne fût pas véritable. Comme mes Catéchistes étoient menacés des plus cruels tourmens, je les exhortai à se retirer, mais ils se tinrent offensés de ma proposition, & ils me répondirent qu'ils étoient prêts de tout souffrir plutôt que de m'abandonner : ils se confessèrent & communierent pour se préparer au combat qu'ils auroient à soutenir. Deux autres Chrétiens suivirent leur exemple.

Le jour parut, & l'on ne s'aperçut d'aucun mouvement; c'est ce qui fit qu'une centaine de Néophytes, que le bruit de cette persécution avoit disper-

sés, re
moi-n
voit d
mis à
phyte
où je
deman
qu'il c
vellen
milieu
appell
se dis
cevoir
tretien
Catéch
les pré
office.
Ap
qu'un
pe de
l'Eglis
me c
voulo
fit, pl
flattoi
Prince
favora
la per
avant
baptê

sés, revinrent à l'Eglise. Je commençai moi-même à douter si l'avis qu'on m'avoit donné étoit véritable : ainsi je me mis à entendre les confessions des Néophytes, après quoi je dis la sainte Messe, où je m'offris de bon cœur en sacrifice, demandant instamment à notre Seigneur qu'il daignât conserver cette Eglise nouvellement élevée en son honneur au milieu de la Gentilité. Je fis ensuite appeler vingt-cinq Catéchumenes, qui se dispoisoient depuis long-temps à recevoir le baptême. Après les avoir entretenus, je les remis entre les mains des Catéchistes, afin qu'ils continuassent à les préparer, tandis que je réciterois mon office.

A peine avois-je ouvert mon bréviaire, qu'un Brame, un Capitaine & une troupe de soldats parurent dans la cour de l'Eglise : ils venoient, disoient-ils, pour me conduire au palais, où le Prince vouloit m'entretenir. Cette nouvelle me fit, plaisir dans l'espérance dont je me flattois que, si je pouvois parler au Prince, je lui inspirerois des sentimens favorables à la Religion. Je leur demandai la permission de faire quelques prières avant que de partir, & de donner le baptême à quelques-uns de mes Disci-

ples. Ce n'est pas de quoi il s'agit, mé-
répondirent-ils séchement, & en même-
temps il ordonnerent aux soldats d'en-
trer dans ma cabane. Ils s'attendoient
à y trouver des choses infiniment pré-
cieuses, & ils furent bien surpris de n'y
trouver que des meubles fort pauvres.

Nous avons coutume de porter les
ornemens d'autel dans des paniers assez
propres, faits en forme de coffre, &
couverts d'une peau de daim ou de
tigre : je m'en faisais aussi-tôt, & je dé-
clarai aux Envoyés du Prince que,
leur abandonnant tout le reste, je ne
permettrois à personne de toucher aux
meubles qui servoient aux sacrifices que
je faisois chaque jour au Dieu vivant ;
que mes Catéchistes mêmes n'y pou-
voient mettre la main ; qu'ils se gardas-
sent bien d'y toucher s'ils ne vouloient
éprouver la malédiction que je lance-
rois sur le champ de la part du vrai
Dieu, auquel ces meubles étoient spé-
cialement consacrés.

Ces paroles proférées d'un ton ferme
les intimidèrent, car il n'y a rien que
les Indiens appréhendent davantage que
les malédictions des Gouroux (1) : » A

(1) Docteurs spirituels.

» la
» mai
» à-d
» mon
» afin
» rap
fré, &
l'une a
gueres
d'aute
fort co
auroie
coupe
reste d
envelo
montr
pas do
grand
de reti
ge de
nemen
Enfi
provisi
les por
trouve
verent
qu'un
porte
aux pa
nerent

» la bonne heure, me répondirent-ils ;
 » mais ouvrez-nous ce *Pugei petti*, c'est-
 » à-dire, ce coffre du sacrifice, &
 » montrez-nous ce qui y est renfermé,
 » afin que nous en puissions faire le
 » rapport au Prince. J'ouvris le cof-
 fre, & je leur montrai chaque piece
 l'une après l'autre ; leur avidité ne fut
 gueres irritée : la chasuble & le devant
 d'autel, étoient d'une soie de la Chine
 fort commune ; le calice & le ciboire
 auroient pu les frapper, parce que la
 coupe en étoit de vermeil doré, & le
 reste de cuivre doré ; mais je les tins
 enveloppés par respect, & je ne leur
 montrai que le dessous du pied qui n'étoit
 pas doré : de sorte qu'ils n'en firent pas
 grand cas. Les Chrétiens avoient eu soin
 de retirer de l'Eglise une fort belle Ima-
 ge de la sainte Vierge, & quelques or-
 nemens de peu de valeur.

Enfin, les soldats prirent les petites
 provisions de ris & de légumes, avec
 les pots & les autres ustensiles qu'ils
 trouverent dans ma cabane ; ils enle-
 verent pareillement deux charges de ris,
 qu'un fervent Chrétien avoit mis à la
 porte de l'Eglise pour être distribuées
 aux pauvres, après quoi ils m'ordon-
 nerent de les suivre. J'allai à l'Eglise,

où ; m'étant prosterné contre terre , je restai quelque temps en priere , sans qu'ils m'interrompissent. J'exhortai ensuite les Chrétiens , qui fondoient en larmes , à persévérer dans la foi ; & je dis aux Catéchumenes , que si le Seigneur me faisoit la grace de verser mon sang pour les intérêts de la Religion , ils allassent trouver le Missionnaire d'*Aour* , qui leur conféreroit le saint baptême. Je fus étonné du respect que les Ministres du Prince , & leurs soldats , me témoignèrent , leur coutume étant de traiter avec toutes sortes d'indignités ceux qu'ils ont ordre de conduire en prison.

A peine eûmes-nous fait quelques pas , que je songeois à prendre le chemin de la Capitale , ainsi qu'ils me l'avoient dit ; mais ils m'en empêcherent , en me montrant leur ordre , qui portoit de me mettre en prison à une lieue de l'Eglise. C'étoit le même endroit où le vénérable Pere de Britto , dont la mort glorieuse vous est assez connue , fut conduit il y a environ vingt-trois ans. Ce souvenir me remplit de joie , dans l'espérance du même bonheur. Néanmoins , comme ils voulurent me renfermer dans un Temple d'Idoles , bâti de

briqu
dis qu
que
m'y e
ferois
les-fit
miren
n'étoi
étoit f
Incont
pieds
firent
pour r
où ils
enleva
pour p
chistes
gager ,
cet hon
eux. I
défense
Lele
poigné
qui son
qui ,
beauco
duisire
place p
nuds ,
qui le

briques, & assez vaste, je leur répondis qu'ils me mettroient plutôt en pièces que de m'y faire entrer, & que s'ils m'y entraînoient par force, je renverferois toutes leurs Idoles. Cette réponse les fit changer de dessein, & ils me mirent dans un réduit fort humide, qui n'étoit couvert que de paille, & qui étoit fermé d'un grand retranchement. Incontinent après, ils mirent les fers aux pieds de mes deux Catéchistes, & ils firent venir plus de deux cens soldats pour nous garder, dans l'appréhension où ils étoient que les Chrétiens ne nous enlevassent. Je me présentai aux soldats pour participer aux fers de mes Catéchistes, & je leur dis, pour les y engager, qu'étant leur Chef & leur maître, cet honneur m'étoit dû préférablement à eux. Ils me répondirent qu'ils avoient défense de mettre la main sur moi.

Le lendemain, ils préparèrent plusieurs poignées de branches de tamariniers, qui sont aussi pliantes que l'osier, mais qui, étant semées de nœuds, causent beaucoup plus de douleur, & ils conduisirent les deux Catéchistes dans la place publique; ils les dépouillèrent tout nus, ne leur laissant qu'un simple linge qui leur entourait le milieu du corps.

Après bien des reproches qu'on leur fit sur ce qu'ils avoient embrassé une loi nouvelle, deux soldats déchargèrent de grands coups sur le plus âgé, qui relevoit d'une longue & dangereuse maladie; la force de son esprit suppléa à la foiblesse de son corps : il supporta ce tourment avec une constance invincible, prononçant à haute voix les sacrés noms de Jesus & de Marie; & plus les Idolâtres, qui étoient accourus en foule à ce spectacle, lui crioient d'invoquer le nom de leur Dieu *Chiven*, plus il élevoit la voix pour invoquer celui de Jesus-Christ.

Les bourreaux s'étant lassés sur cette victime, deux autres prirent leur place, & exercèrent la même cruauté sur le second Catéchiste, dont la fermeté & la patience furent également admirables.

Après ce premier acte d'inhumanité, on leur fit souffrir une question très-douloureuse; les bourreaux leur mirent entre les doigts de chaque main des morceaux de bois inégaux, & ils leur ferrèrent ensuite les doigts très-étroitement avec des cordes. Pour rendre la douleur encore plus vive, ils les forcèrent de mettre leurs mains ainsi serrées sous la plante de leurs pieds, que les
 bourreaux

bour
 leurs
 tenti
 par c
 vois
 J'ente
 génér
 avec
 de de
 la cor
 ce co
 Qu
 tranck
 & m'é
 les pie
 ment,
 la joie
 me fa
 de l'ho
 comb
 souffri
 pour
 avec
 trine &
 plus m
 ration
 je ne p
 mains
 tête, e
 de mes
 T

bourreaux pressoient encore avec les leurs, de toutes leurs forces. Leur intention étoit d'obliger mes Catéchistes, par cette torture, à découvrir où j'avois caché mes prétendues richesses. J'entendois de ma prison la voix de ces généreux patiens, & l'on peut penser avec quelle ardeur je priois le Seigneur de donner à ses serviteurs la force & la constance dont ils avoient besoin dans ce combat digne de ses regards.

Quand je les vis entrer dans le retranchement, je courus au-devant d'eux, & m'étant mis à genoux, je leur baisai les pieds, puis je les embrassai tendrement, le visage baigné de larmes, que la joie & la compassion tout ensemble me faisoient répandre : je les félicitai de l'honneur dont ils venoient d'être comblés, ayant été trouvés dignes de souffrir les opprobres & les tourmens pour le nom de Jesus-Christ ; je baisai avec respect les endroits de leur poitrine & de leurs épaules qui étoient le plus meurtris, & j'essuyai avec vénération le sang qui en découloit encore : je ne pouvois me lasser de prendre leurs mains livides, & de les mettre sur ma tête, en les offrant à Dieu en expiation de mes propres offenses, & le suppliant,

par les mérites de ces généreux Confesseurs, d'ouvrir les yeux à cette aveugle Gentilité.

Ces différentes marques de joie, de compassion, de respect & de tendresse que je donnois à mes chers enfans en Jesus-Christ, furent interprétés bien diversement par les Idolâtres, qui étoient entrés en foule dans le retranchement, « Voyez-vous, se disoient-ils entr'eux, » comme il les caresse ; c'est parce » qu'ils n'ont point découvert où étoient » ses trésors ». Je leur fis à cette occasion un assez long discours, où je tâchai de les désabuser : « Si j'avois des » richesses à amasser, leur dis-je, ce » ne seroit pas dans un pays aussi pauvre » que le vôtre que je viendrois les chercher, ou que je voudrois cacher celles » que j'aurois pu amasser ailleurs. J'ai, » à la vérité, un grand trésor, mais » je ne le cache à personne ; c'est le » Royaume des Cieux que je vous annonce, & dont je souhaite de vous » faire part au prix même de mon sang. » Portez-en la nouvelle à votre Prince ; » dites-lui que, sans qu'il ait besoin » d'user de violence, j'ai à lui offrir » un trésor inestimable, auprès duquel » tous les autres trésors sont indignes

» de
fême
tr'eux
le Pri
l'envi
Il é
quatre
les Mi
confu
d'exer
notre
des lé
caban
de for
du bo
Cep
pour l
s'étoi
qu'on
mon E
y avoi
surper
godes
Ce da
peinte
de foi
j'avois
çon to
pitale
cusa en

» de son attention ». Ils comprirent aisément ma pensée, & les plus sages d'entr'eux ne purent s'empêcher de blâmer le Prince, de s'être laissé tromper par l'envie & la malignité des Brame.

Il étoit midi, & depuis plus de vingt-quatre heures nous n'avions rien mangé: les Ministres du Prince se retirèrent tout confus de la cruauté qu'ils venoient d'exercer, & le Brame qui commandoit notre garde, nous fit apporter du ris & des légumes qu'on avoit trouvés dans ma cabane. Un Chrétien eut alors la liberté de sortir pour aller querir de l'eau & du bois.

Cependant le Brame écrivit au Prince, pour lui rendre compte de tout ce qui s'étoit passé. Le Prince fut surpris de ce qu'on avoit trouvé si peu de chose dans mon Eglise: on lui avoit rapporté qu'on y avoit vu, le jour d'une fête, un dais surperbe, qui valoit plus de mille pagodes, c'est-à-dire, plus de 500 pistoles. Ce dais n'étoit cependant que de toile peinte, ornée de divers festons de pièces de soie de la Chine. Il se douta que j'avois reçu quelqu'avis, & son soupçon tomba sur le Gouverneur de sa Capitale, qui est Chrétien. Celui-ci s'excusa en lui disant que si j'avois été effec-

tivement averti, soit par lui, soit par quelque autre, de l'ordre donné contre moi, je n'aurois pas manqué de me dérober à sa poursuite, comme il m'étoit aisé de le faire; qu'il ne devoit pas s'étonner que mon Eglise & ma cabane fussent si pauvres, puisque je faisois profession de la pauvreté la plus exacte; que ces ornemens précieux qu'on disoit avoir vus dans mon Eglise, étoient des piéces de soie ou de toile peinte, qui s'empruntoient aux Chrétiens, & qu'on rendoit aussi-tôt après la célébrité des fêtes; que lui-même avoit prêté souvent des piéces de soie pour orner mon Eglise ces jours-là.

Cette réponse ne satisfit nullement le Prince; il envoya un nouvel ordre au Brame, par lequel il lui commandoit de tourmenter de nouveau mes deux Catéchistes, & de les tenailler, de brûler mon Eglise, d'envoyer par-tout des soldats pour saisir les autres Catéchistes, & pour leur faire souffrir les mêmes supplices. « Il faut, disoit-il, tourmenter les Emissaires, dont il se sert pour séduire mes sujets, & leur faire abandonner la Religion de leurs peres ». L'ordre portoit aussi de me resserrer plus étroitement que jamais, sans pour-

tan
ma
avo
lui
&
cètt
L
le B
parc
siev
prit
perfu
punir
avoit
de l'a
chem
aussi-
digne
la fau
ne p
ordre
Catéc
Je
me pa
étoit
timen
dans
lui di
recev
lui-m

tant user de violence à mon égard : le malheur arrivé à son prédécesseur, qui avoit fait mourir le Pere de Britto, lui faisoit appréhender un sort semblable, & c'est l'unique raison qui le porta à cètte sorte de ménagement.

L'ordre nous fut lû par le Capitaine ; le Brame n'étant pas en état de le faire, parce qu'il étoit retenu au lit par une fièvre ardente. Cette maladie, qui le prit tout-à-coup, l'intimida, dans la persuasion où il étoit que c'étoit une punition de la cruauté avec laquelle il avoit traité mes Catéchistes. Il me pria de l'aller voir dans l'endroit du retranchement où il étoit couché. Il me fit aussi-tôt des excuses de la manière indigne dont il me traitoit, & il en rejetta la faute sur l'avarice du Prince, dont il ne pouvoit s'empêcher d'exécuter les ordres contre ma personne, contre mes Catéchistes & contre mon Eglise.

Je le confirmai dans l'opinion où il me parut être que cette maladie soudaine étoit, selon toute apparence, un châtement du vrai Dieu, qu'il persécutoit dans la personne de ses serviteurs ; je lui dis que les ordres qu'il venoit de recevoir étant injustes, & sollicités par lui-même, il ne pouvoit les exécuter

sans se rendre aussi coupable que le Prince qui les avoit portés ; que du reste , le premier Ministre qui venoit de l'armée , arriveroit dans deux jours , & qu'il en pouvoit surseoir l'exécution jusqu'à son arrivée. Il le fit , & dès que le premier Ministre parut , je lui fis demander audience. Il m'envoya deux de ses principaux Officiers , pour me dire qu'il ne vouloit pas me parler , de crainte que le Prince ne s'imaginât que je l'avois gagné par quelque somme d'argent ; mais qu'il permettoit à mes Catéchistes de paroître en sa présence. Il ordonna sur le champ qu'on leur ôtât les fers , & qu'on les lui amenât. D'abord il leur marqua le déplaisir qu'il avoit des tourmens & des affronts qu'on leur avoit fait souffrir ; « mais , ajouta-t-il , le Prince n'a-t-il pas raison de vous punir pour avoir embrassé une loi si contraire à celle du pays , & pour aider un Etranger à la prêcher & à pervertir les peuples : vous êtes de la même caste que moi ; pourquoi la deshonnez-vous en suivant un inconnu ? Quel honneur & quel avantage trouvez-vous dans cette loi ? Nous y trouvons , » répondirent les Catéchistes , le chemin assuré du Ciel & de la félicité éter-

» n
 » q
 » d
 » n
 » a
 » &
 » q
 » H
 » m
 » il
 » le
 Com
 foi p
 romp
 le lo
 mais
 il le
 Cour
 lere
 d'une
 aussi
 mis
 C
 seroi
 que
 que
 nom
 le R
 firen
 pou

« Belle. Bon , répliqua - t - il en riant ,
» quelle autre félicité y a - t - il que celle
» de ce monde ? Pour moi , je n'en con-
» nois point d'autre ; votre Gourou vous
» abuse. Nous le sçaurons un jour , vous
» & nous , répondirent les Catéchistes ,
» quand nous serons dans l'autre monde.
» Hé ! quel monde y a - t - il , leur de-
» manda le Ministre ? Il y a , répliquerent-
» ils , le Ciel & l'Enfer , celui-ci pour
» les méchans , celui-là pour les bons ».
Comme ils vouloient lui expliquer leur
foi plus en détail , cet Infidele les inter-
rompit , en leur disant qu'il n'avoit pas
le loisir d'entrer dans un long discours ;
mais que s'ils pouvoient donner caution ,
il leur permettroit de le suivre à la
Cour , où il tâcheroit d'appaier la co-
lere du Prince. Un Chrétien , Capitaine
d'une compagnie de soldats , s'offrit
aussi-tôt à être leur caution , & ils furent
mis en liberté.

Ce Ministre me fit dire qu'il s'oppo-
seroit à la ruine de mon église , pourvu
que je promisse quelques milliers d'écus
que je pouvois tirer aisément du grand
nombre de Disciples que j'avois dans
le Royaume. Je répondis à ceux qui me
firent cette proposition de sa part , qu'ils
pouvoient dire à leur Maître & au

Prince même, que je n'avois apporté dans le *Marava* que la loi de Jesus-Christ pour la leur annoncer, & ma tête pour la donner, s'il étoit nécessaire, en témoignage de la vérité de cette loi, qu'ils n'avoient qu'à choisir ou l'une ou l'autre; mais que je ne permettrois jamais que mes Disciples rachetassent par argent ma liberté ni ma vie. « Je n'ai » bâti cette église, leur ajoutai-je, qu'en » vertu d'une permission solemnelle du » Prince, c'est à sa parole que j'en » appelle, il s'est engagé d'honneur à la » conserver; & s'il la détruit, les » ruines de ce saint édifice seront un » témoignage éternel du fond qu'on » doit faire sur ses promesses. Qu'il » sçache que je m'estime plus heureux » dans ma prison, que dans mon église & dans son palais ». Cette réponse étant portée au Ministre, il ne dit autre chose, sinon: Hé! que fera le Prince du crâne d'un étranger? c'est de l'argent qu'il demande; si l'on ne promet rien, je ne répons de rien. Il partit ensuite pour la Cour, & il permit à mes deux Catéchistes d'aller voir leur famille avant que de venir l'y trouver.

Les deux Catéchistes allèrent en effet

dans
leur
c'est
étoit
trou
surpr
col a
en l'
» ve
» vé
» bo
» &
» Ch
» pe
» pr
» pe
» ne
» lui
Sa
l'autr
avec
les m
marie
d'env
tienn
» tar
» lui
» fou
» en

dans leur maison où ils avoient chacun leur mere. Celle de *Xaveri Mouttou*, c'est le nom du plus ancien Catéchiste, étoit fort âgée, & il s'attendoit à la trouver toute désolée; mais il fut bien surpris quand il la vit se jeter à son col avec un visage épanoui, & lui dire en l'embrassant: « c'est à présent que » vous êtes, & que je vous reconnois » véritablement pour mon fils; quel » bonheur pour moi d'avoir enfanté & » & nourri un Confesseur de Jesus- » Christ! Mais, mon cher fils, c'est » peu d'avoir commencé à donner des » preuves de votre constance, il faut » persévérer jusqu'à la fin. Le Seigneur » ne vous abandonnera pas, si vous » lui êtes fidele ».

Sattianaden, c'est ainsi que s'appelle l'autre Catéchiste, fut reçu par sa mere avec les mêmes transports de joie & les mêmes sentimens de piété: il étoit marié, & avoit un enfant fort aimable d'environ trois ans. Cette bonne Chrétienne le prit entre ses bras, & le porta » tant au col de son fils: « mon enfant, » lui dit-elle, embrasse ton pere qui a » souffert pour Jesus-Christ; on nous a » enlevé le peu que nous avons, mais

» la Foi nous tiendra lieu de tous les
» biens ».

Ces deux Catéchistes font en effet très-dignes de l'emploi qui leur est confié; le premier qui a été marié, perdit sa femme étant encore fort jeune; il a constamment refusé de s'engager de nouveau dans le mariage, afin de vaquer plus librement à l'instruction des Néophytes. Le second, quoique marié, vit comme le Religieux le plus austère; à une humilité & une douceur charmante, il joint un zèle vif & animé qui le rend infatigable; & bien qu'il n'ait que trente ans, sa vertu le fait singulièrement respecter des Chrétiens.

Ils se rendirent l'un & l'autre à la Cour, où l'on avoit transporté tout ce qui avoit été enlevé de mon église. Le Prince qui s'attendoit à un riche butin, fit des sanglans reproches aux Brame, de ce qu'ils l'avoient engagé dans une affaire capable de le déshonorer. Cependant, pour couvrir son avarice sous des dehors de zèle pour ses Divinités, il protesta qu'il ne vouloit plus souffrir une loi qui condamnoit les Dieux, & il ordonna qu'on fit une recherche exacte de tous les Catéchistes, afin de les punir sévèrement: ayant

app
il
dun
U
de
au
cara
sign
vera
pita
l'égl
tion
des
Les
& d
d'Ido
Infid
L
ache
cauf
elle
d'un
viol
tous
Cou
mille
leur
à le
leur
con

appris qu'on avoit épargné mon église, il donna un troisième ordre de la réduire en cendres.

Une troupe de Gentils furent chargés de cette commission. J'avois fait écrire au haut du rétable ces paroles en gros caracteres. *Sarvesurenukon stotiram*, qui signifient : *gloire & louange soient au souverain Seigneur de toutes choses*. Le Capitaine qui présidoit à la destruction de l'église, fit d'abord briser cette inscription, afin, dit-il, que le nom du Dieu des Chrétiens soit tout-à-fait anéanti. Les matériaux furent transportés ailleurs & destinés à la construction d'un temple d'Idoles. Le reste devint la proie des Infideles.

La ruine de cette église qui n'étoit achevée que depuis deux mois, me causa une douleur bien sensible ; mais elle n'égaloit pas la crainte que j'avois d'une persécution prochaine & très-violente. Le Prince étoit résolu de livrer tous les Chrétiens à deux Indiens de sa Cour, qui offroient de mettre vingt mille écus au trésor, si l'on vouloit leur donner le pouvoir de tourmenter à leur gré mes Néophytes, & de piller leurs maisons : la chose étoit presque conclue ; mais le premier Ministre, par

un trait de politique, sauva les Chrétiens, afin de se sauver lui-même. Il craignoit d'être recherché sur l'administration des finances, & il sçavoit que des Officiers Chrétiens avoient en main de quoi le perdre. Pour leur fermer la bouche, & gagner en même-temps leurs bonnes grâces, il entreprit de dissuader le Prince, & de lui montrer que le dessein qu'il méditoit étoit contraire à ses véritables intérêts. Il lui représenta donc que pour vingt mille écus qu'il gagneroit il s'exposeroit à perdre plus de vingt mille bons sujets; qu'il y avoit parmi eux un grand nombre de Capitaines & de soldats; que se voyant persécutés, ils abandonneroient le pays, & chercheroient un asyle dans l'état voisin qui étoit actuellement en guerre avec le Marava; que cette défection grossiroit l'armée ennemie, & entraîneroit peut-être la ruine de son Etat.

Ces raisons frappèrent le Prince, & il ne pensa plus à son premier projet; mais il se flatta qu'il pourroit tirer cette somme par son moyen. Il me fit dire qu'il n'ignoroit pas que j'étois sans argent, mais qu'il sçavoit aussi l'attachement que mes Disciples avoient pour moi; que j'en avois plus de cent mille;

& c
cun
de
se t
tien
ving
mais
Tou
pas
pose
loi
l'obé
aux
voul
de m
rois
pour
si je
nero
de m
m'av
C
agré
ne se
& de
pour
qui
prop
& d
plu

& que quand ils ne donneroient chacun qu'un fanon, ils feroient la somme de vingt mille écus qu'il souhaitoit. Il se trompoit sur le nombre des Chrétiens, car il n'y en a guere plus de vingt mille qui aient reçu le baptême, mais je ne crus pas devoir le défabuser. Toute ma réponse fut qu'il n'appartenoit pas à un étranger comme moi d'imposer une taxe sur ses sujets; que la loi sainte que j'enseignoïs, prescrivait l'obéissance & la fidélité qui est due aux Souverains; que je n'avois ni ne voulois avoir aucun droit sur les biens de mes Disciples, & que je ne souffrirois jamais qu'ils donnassent une obole pour acheter ma liberté; qu'au contraire si je possédois des richesses, je les donneroïs volontiers pour obtenir la grace de mourir dans l'étroite prison où il m'avoit fait enfermer.

Cette réponse ne devoit pas lui être agréable; mais il crut que ma fermeté ne seroit pas à l'épreuve de la longueur & des incommodités de ma prison: c'est pourquoi il ne voulut plus écouter ceux qui lui parloient en ma faveur. Son propre frere, sollicité par des Capitaines & des Officiers Chrétiens, lui écrivit plusieurs fois pour lui demander ma

liberté ; & quoique sa puissance soit presque égale à celle du Prince, ses prieres furent constamment rejeitées. Ces refus réitérés ne le rebuterent point : il dépêcha un de ses Officiers pour solliciter de vive voix mon élargissement. Cet Officier qui avoit ordre de me voir en passant, metrouva tourmenté d'une grosse fluxion sur les yeux, causée par l'humidité de ma prison ; il en fut touché, & il représenta vivement au Prince le danger où j'étois de mourir dans ce cachot. Le Prince l'ayant écouté assez tranquillement s'arracha un de ses cheveux, & lui dit en colere : « pourvu » que je ne trempe pas mes mains dans » son sang, je me soucie aussi peu qu'il » meure que de voir tomber ce che- » veux de ma tête ; qu'il pourrissè dans » sa prison, & que cet exemple ap- » prenne aux autres Gourroux comme » lui, à ne plus venir dans mes Etats » pour y séduire mes Sujets ».

Néanmoins nonobstant la colere du Prince, mes gardes s'adoucissoient, & devenoient de jour en jour plus humains : ils donnoient la liberté aux Chrétiens de me venir voir, j'en confessai plusieurs ; & comme j'avois gardé mes ornemens d'autel, & qu'un de mes Caté-

chiff
du
latio
com
rifai
adul
L
ma
doul
qu'à
Gen
sans
an
bapt
une
men
sçais
de f
où
nier
mal
On
à m
que
n'of
Prin
noir
côt
la
mê

chistes trouva le moyen de m'apporter du vin & des hosties, j'eus la consolation de dire la sainte messe, & d'y communier quelques Chrétiens. Je baptisai aussi plusieurs enfans & quelques adultes.

Les consolations que je goûtois dans ma prison, furent troublées par la douleur que j'eus de voir mourir presqu'à mes yeux la femme d'un Capitaine Gentil, seigneur d'une peuplade voisine, sans pouvoir la secourir. Il y avoit un an que je lui avois conféré le saint baptême, & elle avoit vécu depuis dans une grande ferveur. Elle fut sensiblement affligée de ma prison par je ne sçais quel pressentiment qu'elle avoit de sa mort prochaine, & l'impossibilité où je serois de lui administrer les derniers sacremens. En effet, elle tomba malade, & fut tout-à-coup à l'extrémité. On n'oublia rien pour engager le Brame à me permettre de l'aller voir, mais quelque bonne volonté qu'il eût, il n'osa pas accorder cette grace, dont le Prince auroit eu infailliblement connoissance par les espions qu'il a de tous côtés. Elle demanda avec instance qu'on la transportât dans ma prison, quand même elle devroit expirer en chemin:

ses parens ne purent s'y résoudre, & elle mourut entre les bras d'un Catéchiste qui l'assista dans ces derniers momens, & qui fut édifié de sa piété.

Enfin après plus de deux mois de détention, & lorsque je m'y attendois le moins, un Officier suivi de quatre soldats vint me tirer de ma prison. Il étoit chargé de me conduire sur la frontière du Marava, & de m'intimer l'ordre de sortir du Royaume, & de n'y plus rentrer, sous peine de la vie. Comme cet Officier devoit sa fortune à un des premiers Seigneurs du palais, qui étoit Chrétien, il ne m'accompagna qu'une demi-lieue au sortir de la prison, & il me laissa la liberté d'aller où je voudrois.

Je me retirai d'abord dans une peuplade chrétienne, où j'administrerai les sacremens à un grand nombre de fideles. Je comptois de marcher pendant la nuit, & de parcourir plusieurs bourgades pour y consoler les Chrétiens, que la destruction de l'Eglise, ma prison, & mon exil avoient consternés. Mais une personne puissante à la Cour & qui m'étoit affectionnée, m'écrivit qu'il étoit plus à propos que je sortisse du Marava; que la haine du prince se

rallent
il mé
qu'il
mois,
de m
mè re
peupl
est si
fort é
trois
ser &
ce lie
Enfin
deme
dans
pour
quent
En
ment
qui l
ses en
viver
d'eux
regar
sa du
avou
prom
ment
Mais

fallentiroit peu à peu, & que pour lui il ménageroit son esprit de telle sorte, qu'il espéroit obtenir en moins de deux mois, & mon rappel & le rétablissement de mon Eglise. Je pris donc le parti de m'en retirer, & je me rendis à une grande peuplade nommée *Melcuri*. Comme elle est située dans le bois, & qu'elle est fort éloignée de la Cour, j'y demurai trois jours, & j'eus le temps de confesser & de communier tous les Chrétiens de ce lieu-là, & des pays circonvoisins. Enfin, je continuai ma route, & j'allai demeurer hors des terres du Marava, dans un lieu qui en étoit assez proche, pour être à portée d'en recevoir de fréquentes nouvelles.

Environ un mois après mon bannissement, le Prince fit une double perte qui lui fut infiniment sensible. Deux de ses enfans moururent, & ce qui le toucha vivement, c'est qu'il avoit destiné l'un d'eux à être un jour son successeur. Il regarda cette affliction comme l'effet de sa dureté à mon égard; c'est ce qu'il avoua à un de ses Officiers, auquel il promit qu'il me rappelleroit incessamment, & qu'il feroit rétablir mon Eglise. Mais oubliant peu à peu la perte de ses

enfants, & devenant de jour en jour plus attaché à ses superstitions, il ne pensa plus à tenir sa promesse.

Varouganadadeven, c'est le nom de son frere, étoit beaucoup plus humain, & avoit toujours paru affectionné au Christianisme. Je l'envoyai prier par un de mes Catéchistes de me donner une retraite sur ses terres : il hésita quelque tems à prendre son parti ; mais enfin, il m'écrivit une Lettre fort obligeante, par laquelle il m'invitoit à venir le trouver, & m'accordoit sa protection. Ce prince fait sa résidence ordinaire dans une forteresse appelée *Aradanghi* : c'est une conquête que le feu Prince de Marava a faite sur le Prince de Tanjaour ; elle est bâtie de pierre ; ses Tours sont assez hautes, & garnies de quelques pieces d'artillerie ; ses fossés étoient autrefois fort larges & fort profonds ; mais à présent ils sont à demi-comblés. *Varouganadadeven* est le maître d'une bonne partie du Marava, tout le Royaume lui appartenoit de droit, car il est l'aîné ; mais il en a cédé la souveraineté à son cadet, qu'il reconnoît avoir plus de talent que lui pour le gouvernement.

Ce Prince me reçut avec distinction & avec amitié ; il m'obligea de m'asseoir

Supr
exc
j'avo
roula
les C
bole
ticle
étern
pas l
mon
avec
teres
idée
ignor
avec
des f
Il
ge de
Vier
d'éto
les p
fant
» ma
» ell
» Er
» or
» pa
» tre
» lu
» qu

Après de lui , & après m'avoir fait des excuses sur les mauvais traitemens que j'avois reçus de son frere , notre entretien roula sur la Religion. Je lui expliquai les Commandemens de Dieu, le Symbole des Apôtres, & en particulier l'article du Jugement dernier , & les peines éternelles destinées à ceux qui n'adorent pas le vrai Dieu. Je tenois à la main mon bréviaire ; il le prit, & le feuilleta avec curiosité ; il en admira les caracteres, & il falut lui donner quelque idée de notre impression que les Indiens ignorent ; car ils ne sçavent que graver avec une espee de burin, sur de grandes feuilles de palmier sauvage.

Il considéra attentivement une image de Rome en taille-douce, où la sainte Vierge est représentée la tête couronnée d'étoiles, ayant la lune & la terre sous les pieds, & tenant entre ses bras l'enfant Jesus. « Elle est belle, me dit-il, » mais elle ressemble à une veuve, car » elle n'a aucun joyau pendu au col. » En effet, les veuves ne portent aucun » ornement dans le *Marava*, & c'est » par-là qu'elles se distinguent des autres femmes. Il est vrai, Seigneur, » lui répondis-je ; mais prenez-garde » qu'elle tient le monde sous ses pieds,

» & que sa tête est couronnée d'étoiles;
 » une seule de ces étoiles est capable d'es-
 » facer l'éclat des plus précieux diamans,
 » mais elle n'a pas besoin de ces orne-
 » mens fragiles qu'elle foule aux pieds
 » avec le monde qui les produit ».

Cette réflexion fut applaudie & du Prince & de sa Cour. Il répéta plusieurs fois le nom de *Diva-mada*, que nous donnons à la très-sainte Vierge, & qui signifie, *la Divine-Mère*. Montrant ensuite mon bréviaire à ses courtisans :
 » Voilà, dit-il, toutes les richesses que
 » ce *Sanias* porte avec lui; n'est-ce
 » pas un objet bien capable d'exciter
 » l'avidité de mon frere? Puis en m'a-
 » dressant la parole : mon frere fera,
 » dit-il, tout ce qu'il voudra sur ses
 » terres; pour moi, je vous donne toute
 » permission de demeurer dans les mien-
 » nes, & d'y choisir un endroit pour
 » bâtir une Eglise. Il est bon néanmoins,
 » m'ajouta-t-il, qu'elle ne soit pas éloi-
 » gnée d'ici, afin qu'elle soit à couvert
 » de toute insulte, » & il m'indiqua
 un assez beau lieu à deux lieues de sa
 forteresse.

Je le remerciai de ses bontés; & comme, selon la coutume des Princes Indiens, il voulut me faire présent d'une

piece
de la
m'esti
bien
faire
dans
tout
tiens.
» en
» gra
» m'a
» pro
Je
Cour
bâtiro
Prince
plats
sorte
S'il eût
de la
appel
point
perso
à son
d'espr
fort r
qu'il
& il
façon
Prang

piece de toile très-fine ; je m'excusai de la recevoir, en lui disant, que je m'estimerois plus heureux, s'il vouloit bien en présence de toute sa Cour me faire l'honneur de mettre sa main droite dans la mienne, pour faire connoître à tout le monde qu'il protégeoit les Chrétiens. « A cela ne tienne, me répondit-il » en souriant, & levant la main avec » grace, il l'étendit sur la mienne, en » m'assurant de son amitié & de sa » protection ».

Je restai deux ou trois jours à cette Cour pour déterminer l'endroit où je bâtirois l'Eglise. Durant ce temps-là le Prince m'envoya tous les jours dans des plats d'argent du ris, du lait, & toute sorte de légumes & de fruits du pays. S'il eût eule moindre soupçon que j'étois de la Caste des *Pranguis*, c'est ainsi qu'ils appellent les Européens, il ne m'auroit point certainement admis auprès de sa personne, ni envoyé des plats qui sont à son usage. Un de ses Ministres, homme d'esprit, fit en ma présence un portrait fort ridicule des *Pranguis* ou Européens, qu'il avoit vus à la côte de Coromandel, & il concluoit que mes manieres, ma façon de vivre si opposée à celle de ces *Pranguis*, étoient une preuve convain-

cante que je n'étois pas d'une Caste si méprisable.

Je visitai avec mes Catéchistes, & quelques Capitaines Chrétiens, l'endroit que le Prince avoit indiqué pour y construire la nouvelle Eglise. Le lieu me parut assez commode en lui-même; mais il ne l'étoit gueres pour les Chrétiens, sur-tout pour ceux qui sont vers le midi dans les terres du Prince de Marava, qui en auroient été fort éloignés. Je jugeai qu'il convenoit mieux de la bâtir sur la frontiere des deux Etats, afin d'être plus à portée de secourir les Chrétiens de tout le Marava. J'en fis faire la proposition au Prince mon protecteur. Il eut d'abord de la peine à consentir que je m'établisse si loin de son palais, dans la crainte que je ne fisse des excursions sur les terres de son frere, avec lequel il faudroit se brouiller, s'il me faisoit quelque nouvelle peine. Enfin, pressé par mes sollicitations réitérées, il m'accorda un terrain où il avoit fait autrefois creuser un puits dans le dessein d'y faire un jardin, & il ordonna aux peuplades voisines de me fournir ce qui me seroit nécessaire pour la construction de l'Eglise & de ma maison. Je m'y transportai,

tai,
étoit
fort
qui e
balan
Eglise
penda
donne
marqu
naires
rende
Marav
Cep
triste
du Pri
les Sa
d'en o
fis den
Cour
» pro
ton de
que tr
temen
qu'il e
au Pr
celui-
s'est m
Il a
quente
adress

tai, & ayant fait curer le puits qui étoit presque comblé, j'y trouvai de fort bonne eau & en abondance, ce qui est très-rare dans le Marava. Je ne balançai point à y bâtir ma nouvelle Eglise, laquelle subsistera sans doute pendant la vie de ce bon Prince, qui donne de jour en jour de nouvelles marques de son estime pour les Missionnaires, & pour les Chrétiens qui s'y rendent en foule de tous les quartiers du Marava.

Cependant, comme il m'étoit bien triste de ne pouvoir aller sur les terres du Prince régnant pour y administrer les Sacremens aux malades, je tâchai d'en obtenir la permission, & je la lui fis demander par des personnes de sa Cour qu'il considère: « Mon frere le » protège, répondit-il, cela suffit ». Le ton dont il prononça ces paroles ne fit que trop connoître le secret mécontentement qu'il en avoit. J'ai sçu depuis qu'il en avoit fait des reproches amers au Prince son frere; mais comme celui-ci est absolu & indépendant, il s'est mis peu en peine de ces reproches.

Il a fait encore moins de cas des fréquentes remontrances qui lui ont été adressées par les Brames & par les Prê-

tres des Idoles. Comme ils lui disoient avec assez de chaleur que leurs Dieux menaçoient d'abandonner deux ou trois Temples qui sont à une ou deux lieues de ma nouvelle Eglise : « Il faut, répondit » le Prince d'un ton moqueur, que ces » Dieux soient bien foibles & bien timides, puisque, fortifiés comme ils » le sont dans de beaux Temples de pierres & de briques, ils redoutent un » Dieu qui n'est logé que dans une cabane de terre. Je ne prétends pas » les chasser en recevant ce Docteur étranger ; mais s'ils ne sont pas » contents, qu'ils partent quand ils le » voudront, il en restera toujours » assez dans le pays ».

Il y a plus de 15 ans que ce Prince est marié, sans qu'il ait eu aucun enfant du grand nombre de femmes qu'il entretient dans son Palais. Il semble que n'ayant point de récompense à attendre dans l'autre monde, s'il persévère dans son infidélité ; Dieu veuille le récompenser en cette vie de la bonne œuvre qu'il a faite en rétablissant la Religion presque détruite. Au bout de la première année de mon établissement dans ses terres, il lui est né une fille, & il reconnoît publiquement qu'il la doit au vrai Dieu.

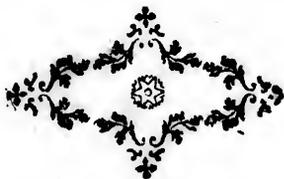
Les

Les
cher
Chrê
persé
les d
prom
bâti
gnific
dans
pour
acco
qu'il
daign
des t
vivre
du re

A
duré

Les Gentils même ne peuvent s'empêcher de dire hautement que le Dieu des Chrétiens a ôté au Prince qui les a persécutés, les enfans qu'il avoit, pour les donner à celui qui les protège. Il promet que s'il lui naît un fils, il fera bâtir au vrai Dieu une Eglise plus magnifique qu'aucun Temple qu'il y ait dans le Marava. Prions le Seigneur que, pour le bien de la Religion, il daigne accorder à ce Prince une postérité telle qu'il la desire; & plus encore, qu'il daigne lui ouvrir les yeux, & le tirer des ténèbres de l'infidélité où il paroît vivre si tranquillement. Je suis avec bien du respect, &c.

A Varugupati dans la Mission de Maduré le 10 Décembre 1713.



L E T T R E

*Du Pere Bouchet , Missionnaire de la
Compagnie de Jesus , à Monseigneur
Huet , ancien Evêque d'Avranches,*

M O N S E I G N E U R ,

Pendant le séjour que je fis, il y a quelques années, en Europe, pour les affaires de cette Mission, j'eus à répondre à plusieurs questions que des personnes sçavantes me firent souvent sur la doctrine des Indiens, & principalement sur l'opinion qu'ont ces peuples de la métempſe : ou de la transmigration des ames. Elles souhaitoient, entre autres choses, de sçavoir en quoi le systême Indier est conforme au systême de Pythagore & de Platon, & en quoi il en est différent. Je me rappelle de temps en temps avec plaisir, Monseigneur, les entretiens que j'eus alors avec Votre Grandeur sur la même matière; c'est pour cela qu'étant de retour aux Indes, j'employai une partie de mon loisir aux recherches nécessaires, pour

me r
riofin
vous
eu l'
sujet
vous
espér
gréal
Il y
je sui
j'ai l
Indie
habili
ture c
toutes
m'aid
la tran
J'ai
livres
d'erre
les In
vente
font é
font à
de le
cette
& la
rens
On

me mettre en état de satisfaire une curiosité si louable. La bonté avec laquelle vous avez déjà reçu une lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire sur un autre sujet, autorise la liberté que je prens de vous adresser ces réflexions, & me fait espérer qu'elles ne vous seront pas désagréables.

Il y a long-temps, Monseigneur, que je suis au fait des sentimens des Brames; j'ai lu plusieurs ouvrages des sçavans Indiens, j'ai entretenu souvent leurs plus habiles Docteurs, & j'ai tiré de la lecture des uns & de l'entretien des autres, toutes les connoissances qui pourroient m'aider à approfondir leur systême sur la transmigration des ames.

J'ai d'abord été surpris, en lisant leurs livres, de voir qu'il n'y a presque point d'erreurs dans les Auteurs anciens, que les Indiens n'ayent ou adoptées ou inventées. Plusieurs croyent que les ames sont éternelles; d'autres pensent qu'elles sont une portion de Dieu même. Ils sont à la vérité presque tous convaincus de leur immortalité; mais ils prouvent cette immortalité par la métempycofe & la transmigration des ames en différens corps.

On a peine à comprendre comment

une idée aussi chimérique que celle-là ; s'est répandue dans toute l'Asie. Sans parler des Indiens qui sont en-deçà du Gange, une partie des peuples d'*Aracan*, du *Pegou*, de *Siam*, de *Camboje*, du *Tonquin*, de la *Cochinchine*, de la *Chine* & du *Japon*, sont dans cette ridicule opinion de la métempsychose, ils l'appuyent par les mêmes raisons dont se servent les Indiens.

Lorsque saint François Xavier prêchoit la foi au Japon, le plus fameux Bonze du pays, se trouvant avec le Saint à la Cour du Roi de Bungo, lui dit d'un air suffisant. « Je ne sçais si tu » me connois, ou pour mieux dire, si » tu me reconnois » ; & après avoir rapporté beaucoup d'extravagances, qu'on peut voir dans l'histoire de la vie de ce Saint, il ajouta : « Ecoute- » moi, tu entendras des oracles, & » tu demeureras d'accord que nous » avons beaucoup plus de connoissance » des choses passées, que vous n'en » avez, vous autres, des choses pré- » sentes. Tu dois donc sçavoir que le » monde n'a jamais eu de commence- » ment, & que les hommes, à propre- » ment parler, ne meurent point, » l'ame se dégage seulement du corps

» c
 » c
 » e
 » r
 » le
 » fé
 » te
 » a
 L
 de l
 trou
 cose
 ginat
 long
 de ?
 répar
 rope
 feign
 fut l
 établ
 dans
 doier
 de le
 dans
 voul
 pris
 ames
 leurs
 d'aut
 en e

» où elle étoit enfermée, & tandis que
» ce corps pourrit dans la terre, elle
» en cherche un autre frais & vigou-
» reux, où nous renaissions, tantôt avec
» le sexe le plus noble, tantôt avec le
» sexe imparfait, selon les diverses conf-
» tellations du ciel, & les différens
» aspects de la lune».

Les diverses relations que nous avons de l'Amérique, nous assurent qu'on y trouve des vestiges de la métempsychose. Qui a pu porter cette folle imagination à des peuples, qui ont été si long-temps inconnus au reste du monde? On est moins surpris qu'elle se soit répandue dans l'Afrique & dans l'Europe; les Egyptiens peuvent l'avoir enseignée aux Africains; Pythagore, qui fut le chef de la secte Italique, l'avoit établie chez plusieurs Nations, sur-tout dans les Gaules, où les Druides la regardoient comme la base & le fondement de leur Religion, elle entroit même dans la politique; les Généraux d'armée voulant inspirer à leurs soldats le mépris de la mort, les assuroient que leurs ames n'auroient pas plutôt abandonné leurs corps, qu'elles iroient en animer d'autres. C'est ainsi que César en parle en expliquant le dogme des Druides:

Non interire animas, sed ab aliis post mortem transfire ad alios, atque hoc maxime ad virtutem excitari putant metu mortis neglecto (1).

Ce dogme monstrueux fut enseigné au commencement de l'Eglise naissante par la plupart des hérétiques, tels que furent les Simoniens, les Basilidiens, les Valentiniens, les Marcionites, les Gnostiques & les Manichéens. Les Juifs eux-mêmes qui avoient reçu la loi de Dieu, & qui par conséquent devoient être convaincus de l'impiété d'un pareil système, s'y laisserent néanmoins surprendre, ainsi que le rapportent Tertullien & S. Justin dans ses dialogues. On lit dans le Talmud, que l'ame d'Abel passa dans le corps de Seth, & ensuite dans celui de Moïse. Saint Jérôme donne aussi à entendre que quelques Juifs, & Hérode entre autres, s'imaginoient que l'ame de saint Jean avoit passé dans le corps de Jesus-Christ; tel a été le progrès d'une opinion si extravagante.

Il ne seroit pas facile de remonter jusqu'à son origine, ni de décider quels en ont été les premiers auteurs. Héro-dote, saint Clément d'Alexandrie, &

(1) De Bell. Gallic. lib. 6.

d'aut
cette
gnée
de c
Inde
au c
aux
com
avoit
ces c
porte
tenoi
l'Egy
que l
tème
dans
que
tiens
Qu
une d
temp
gneu
vos e
Meter
tios d
non
l'on s
dienn
dée,
d'ann

d'autres ſçavans hommes ont cru que cette doctrine avoit d'abord été enſignée par les anciens Egyptiens, & que de chez eux elle étoit paſſée dans les Indes, & dans le reſte de l'Asie. D'autres, au contraire, en attribuent l'invention aux Peuples de l'Inde, qui l'ont enſuite communiquée aux Egyptiens, car il y avoit autrefois un commerce réglé entre ces deux Nations. Pline & Solin rapportent fort en détail le chemin qu'on tenoit toutes les années pour aller de l'Egypte aux Indes. Philostrate assure que Pythagore est l'inventeur de ce ſyſtème, qu'il le communiqua aux Brames, dans un voyage qu'il fit aux Indes, & que de-là il fut porté chez les Egyptiens.

Quoi qu'il en ſoit, c'eſt-là ſans doute une de ces questions qui demeurera longtemps indécise; & c'eſt ainſi, Monſieur, que vous vous en expliquez dans vos entretiens ſur Origene: *An veſana Metempſycoſeos doctrina ab Indis ad Egyptios tranſiit, an ab his ad illos; res eſt non parva diſquiſitionis.* Néanmoins, ſi l'on s'en rapportoit à la chronologie Indienne, la question ſeroit bientôt décidée, car elle compte pluſieurs milliers d'années depuis que cette opinion eſt en

vogue dans l'Inde : mais , par malheur , la chronologie de ces Peuples est remplie de tant de faussetés , que l'on n'y peut faire aucun fonds. Il y a donc plus d'apparence , ainsi que plusieurs anciens Auteurs l'ont dit en termes exprès , que c'est des Egyptiens , plutôt que des Indiens , que Pythagore & Platon ont tiré tout ce qu'ils enseignent de la Métempfyose.

Les Indiens , de même que les Pythagoriciens , entendent , par la Métempfyose , le passage d'une ame par plusieurs corps qu'elle anime successivement , pour y faire les fonctions qui lui sont propres. Au commencement il n'étoit question que du passage des ames en différens corps humains : on l'étendit plus loin dans la suite , & les Indiens ont encore enchéri sur les disciples de Pythagore & de Platon.

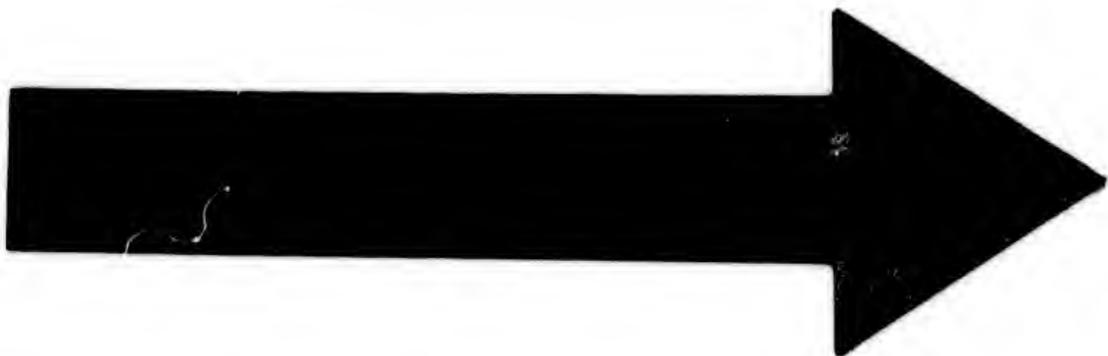
1. Les Pythagoriciens en établissant leur systême , fondoient leur principale preuve sur l'autorité de leur maître : ses paroles étoient pour eux des oracles ; il n'étoit pas même permis d'avoir des doutes sur ce qui avoit été avancé par ce grand Philosophe ; & quand d'autres Philosophes moins dociles blâmoient quelques-unes de ses opinions , ses dis-

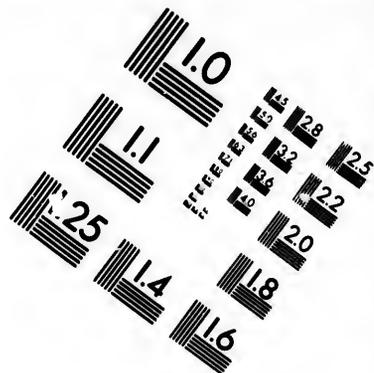
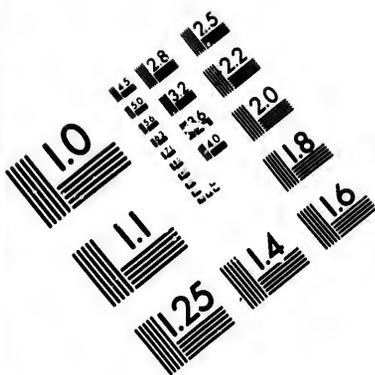
ciple
solid
exce
certa
haut
àqu
lui q
qui c
fort

C
diens
au d
de le
le pr
dans
cette
C'est
c'est
per.
dire
mén
paro
noiss
tout
être
cont
c'est
si les
font
autr

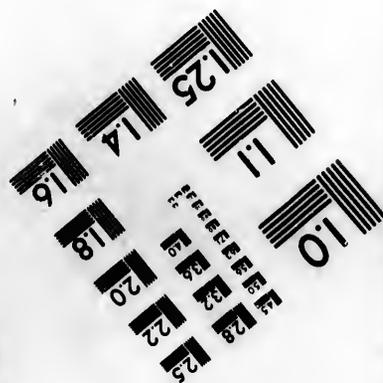
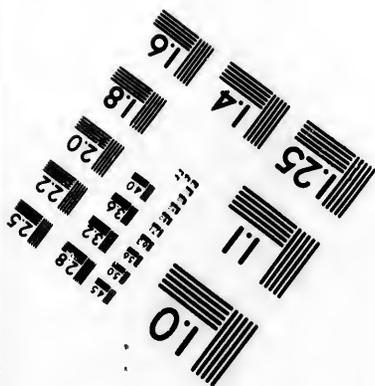
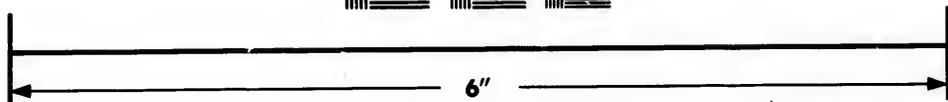
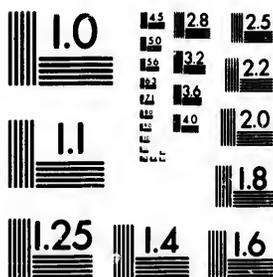
ceptes croyoient avoir donné une réponse solide, en disant, que le Maître par excellence l'avoit ainsi enseignée. Et certainement on ne peut nier que cette haute réputation que Pythagore s'étoit acquise ne fût bien fondée, puisque c'est lui qui perfectionna toutes les sciences, qui de son temps étoient fort confuses & fort embrouillées.

C'est aussi ce que répondent nos Indiens, quand nous leur faisons toucher au doigt les extravagances qui sortent de leur système. *Bruma*, disent-ils, est le premier des trois Dieux qu'on adore dans les Indes: c'est lui qui a enseigné cette doctrine; elle est donc infailible. C'est *Bruma* qui est l'auteur du *Vedam*, c'est-à-dire, de la Loi qui ne peut tromper. C'est *Bruma* qui est *Abaden*, c'est-à-dire, qui parle essentiellement conformément à la vérité, & dont toutes les paroles sont des oracles. Il a une connoissance infinie de tout ce qui a été, de tout ce qui est, & de tout ce qui doit être; c'est lui qui écrit toutes les circonstances de la vie de chaque homme: c'est lui qui a enseigné toutes les sciences; si les Brames connoissent la vérité, s'ils sont habiles dans l'Astronomie & dans les autres sciences, c'est à *Bruma* qu'ils en





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25
28
32
36
40

40
36
32
28
25
22
20
18
16
14
12
10

sont redevables. Peut-on douter après cela que la doctrine de la Métempsychose ne soit véritable, puisqu'elle nous est venue de *Bruma*.

2. Les disciples de Pythagore devoient garder le silence pendant un certain nombre d'années, avant qu'il leur fût permis de proposer leurs doutes; après quoi, ils avoient la liberté de former des difficultés, & d'interroger leur Maître. Quelques-uns de ses disciples qui avoient achevé leur temps d'épreuve, lui demanderent un jour, s'il se ressouvenoit d'avoir vécu dans un autre temps. Il leur répondit en faisant ainsi sa généalogie: autrefois j'ai paru dans le monde sous le nom d'Étalide, fils de Mercure, à qui je demandai la grace de me ressouvenir de tous les différens changemens qui pourroient m'arriver. Il m'accorda cette insignifiance; depuis ce temps-là je nâquis dans la personne d'Euphorbe, & je fus tué au siège de Troye par Menelaüs: j'animai ensuite un nouveau corps, & je fus connu sous le nom d'Hermetime: après quoi je fus un pêcheur de l'Isle de Delos, qu'on nommoit Pyrrhus; & enfin je suis maintenant Pythagore.

Mais comme les disciples de ce Philosophe n'étoient pas toujours crus sur leur

parole
de cet
par le
égaler
soient
ment
qu'en
qui est
même
avoie
fable
thagore
dans
ler ai

Ipse

O
tion
mais
la r
min
par
Il
qu'i
livr
fiere

parole , lorsqu'ils débitoient le privilege de cette réminiscence , ils la prouvoient par le détail de plusieurs circonstances également fabuleuses : une preuve , disoient-ils , que notre Maître a véritablement paru sous le nom d'Euphorbe , c'est qu'en entrant dans le Temple de Junon , qui est dans l'Eubée , il y a reconnu lui-même son propre bouclier , que les Grecs avoient consacré à cette Déesse. Cette fable étoit si souvent répétée par les Pythagoriciens , qu'Ovide la met en œuvre dans ses Métamorphoses , en faisant parler ainsi Pythagore :

*Ipse ego nunc memini Trojani tempore belli
Panthoides Euphorbus eram. (1)*

On lit avec plaisir l'ingénieuse réfutation que Tertullien fait de cette fable : mais comme ce n'est pas ici le lieu de la rapporter , je me contenterai d'examiner ce qui se trouve de semblable parmi les Indiens.

Ils ont dix-huit livres fort anciens , qu'ils appellent *Pouranam*. Quoique ces livres soient remplis de fables plus grossières les unes que les autres , ils ne

(1) Lib. 15.

contiennent pourtant, selon eux, que des vérités incontestables. C'est dans ces *Pouranams*, qu'on lit cent traits d'histoires semblables à celles que les Pythagoriciens rapportent de leur Maître. Plusieurs grands hommes y racontent toutes les figures différentes, sous lesquelles ils ont paru dans divers Royaumes : ils entrent dans le détail des moindres particularités : ils disent, par exemple, qu'on trouvera dans certains endroits, qu'ils marquent, les trésors, les armes, les instrumens de fer, & cent autres choses de cette nature qui leur appartenoient, par où ils prouvent qu'ils se ressouviennent de ce qu'ils faisoient dans les vies précédentes. On y voit aussi les divers changemens de leurs Dieux. Ils commencent par *Bruma*, qu'ils disent s'être montré sous mille figures différentes : les Métamorphoses de *Vichnou* y sont presque sans nombre. Il y en a encore une qu'ils attendent, & qu'ils appellent *Kelki-vaduran*, c'est-à-dire, *Vichnou* changé en cheval. Ils rappellent plusieurs autres changemens de *Routren*, dont j'aurai occasion de parler dans la suite, aussi-bien que de diverses Métamorphoses de leurs déesses. Ils ont outre cela un autre livre appelé *Bruma-pouranam*,

où se
de T
des h

Le
dent
mier
ses d
les d
rivés
Pour
Rou
méri
les c
dans
leur

3.
ont
pliq
diffé
que
à le
rega
de c

L
cor
c'es
se
bea
fau
tre

où se trouve une multitude prodigieuse de Transmigrations d'ames dans les corps des hommes & des bêtes.

Les adorateurs de *Vichnou*, prétendent que ce Dieu éclaire par une lumière céleste quelques ames favorites de ses dévots, & qu'il leur fait connoître les différens changemens qui leur sont arrivés dans les corps qu'elles ont animés. Pour ce qui est des zélés Serviteurs de *Routren*, ils assurent que ce Dieu chimérique révèle à plusieurs d'entre eux les divers états où ils ont été engagés, dans les différentes transmigrations de leurs ames.

3. Les Indiens & les Pythagoriciens ont recours aux comparaisons, pour expliquer leurs sentimens, mais avec cette différence¹, que ceux-ci ne les employent que pour donner de la clarté & du jour à leurs pensées, au lieu que ceux-là les regardent comme des preuves manifestes de ce qu'ils avancent.

L'ame, disent les Indiens, est dans le corps, comme un oiseau est dans sa cage; c'est la première comparaison dont ils se servent; mais ils ne s'y arrêtent pas beaucoup, parce qu'en effet la différence faite aux yeux. Mais en voici trois autres qui leur paroissent admirables, &

d'autant plus persuasives, qu'elles sont soutenues chacune par l'autorité d'un poëte : car parmi les Indiens un vers cité même hors de propos, donne un grand poids au raisonnement, & si le vers qu'on cite, renferme une comparaison qui explique en apparence quelques circonstances du sujet dont on parle, c'est alors que la meilleure raison ne s'égalé jamais à la comparaison.

Voici donc la seconde comparaison qu'ils employent pour appuyer leur sentiment sur la Métempfyose. Comme l'homme est dans une maison, qu'il y habite, & qu'il a soin d'en réparer les endroits foibles, de même l'ame de l'homme est dans le corps, elle y loge, elle s'étudie à le conserver, & à en réparer les forces quand elles defaillent. De plus, comme l'homme sort de sa maison quand elle n'est plus habitable, & va se loger dans une autre; l'ame de même abandonne son corps, quand quelque maladie, ou quelque autre accident le met hors d'état d'être animé, & se met en possession d'un autre corps : enfin, comme l'homme sort quand il veut de sa maison, & y retourne de la même maniere; il y a pareillement de grands hommes, dont l'ame

a le p
pour
avoir
niver
ces a
en t
en fo
Pa
qui c
de V
Rois
Dées
de l
dire
cher
veni
grac
heur
& q
ente
& p
que
C
à fo
veu
don
Ma
Pri
d'o

à le pouvoir de se dégager de son corps pour y revenir quand il lui plaît, après avoir parcouru plusieurs endroits de l'univers. A la vérité, on trouve peu de ces ames privilégiées; mais enfin, on en trouve, & les *Pouranams* nous en fournissent des exemples.

Parmi ces exemples, j'en choisis un qui est fort célèbre. On lit dans la vie de *Vieramarken*, l'un des plus puissans Rois des Indes, qu'un Prince pria une Déesse, dont le Temple étoit à l'écart, de lui enseigner le *Mandiram*, c'est-à-dire, une priere qui a la force de détacher l'ame du corps, & de l'y faire revenir quand elle le souhaite. Il obtint la grace qu'il demandoit; mais, par malheur, le domestique qui l'accompagnoit, & qui demeura à la porte du Temple, entendit le *Mandiram*, l'apprit par cœur, & prit la résolution de s'en servir dans quelque favorable conjoncture.

Comme ce Prince se fioit entièrement à son domestique, il lui fit part de la faveur qu'il venoit d'obtenir, mais il se donna bien de garde de lui révéler le *Mandiram*. Il arrivoit souvent que le Prince se cachoit dans un lieu écarté, d'où il donnoit l'essor à son ame; mais

auparavant il recommandoit bien à son domestique de garder soigneusement son corps, jusqu'à ce qu'il fût de retour. Il récitait donc tout bas sa priere, & son ame se dégageant à l'instant de son corps, voltigeoit çà & là, & revenoit ensuite. Un jour que le domestique étoit en sentinelle auprès du corps de son maître, il s'avisa de réciter la même priere, & aussi-tôt son ame s'étant déagée de son corps, prit le parti d'entrer dans celui du Prince. La premiere chose que fit ce faux Prince, fut de trancher la tête à son premier corps, afin qu'il ne prît point fantaisie à son Maître de l'animer. Ainsi l'ame du véritable Prince fut réduite à animer le corps d'un Perroquet, avec lequel elle retourna dans son Palais.

On ne doit pas trouver étrange que les Indiens s'imaginent que de grands hommes parmi eux ayent eu ce pouvoir de séparer ainsi leurs ames de leurs corps. (1) Pline raconte dans son Histoire naturelle, qu'un certain Hermotime avoit cet admirable secret de quitter son corps toutes les fois qu'il le vouloit ; que son ame, ainsi

(1) Livre 7.

séparé
dans
qui se
éloign
de l'a
de cet
dore,
son c
cesse
ce qu
Ce
son li
surpr
teur
Paroi
se m
blabl
avoit
mêm
time
pare
voit
les c
enfin
peu
s'int
ple
d'un

(1)

séparée, alloit en divers Pays, & revenoit dans son corps pour raconter les choses qui se passaient dans les lieux les plus éloignés. A la vérité Plutarque n'est pas de l'avis de Pline, il prétend que l'âme de cet Hermotime, qu'il appelle Hermodore, ne se séparoit pas réellement de son corps ; mais qu'un génie étoit sans cesse à ses côtés, qui l'instruisoit de tout ce qui se passoit ailleurs.

Ce que saint Augustin raconte (1) dans son livre de la Cité de Dieu, paroît assez surprenant. Un Prêtre, dit ce saint Docteur, appelé Restitut, qui étoit de la Paroisse de Calamo, pouvoit à son gré se mettre dans un état tout-à-fait semblable à celui d'un homme mort : on avoit beau alors le frapper, le piquer, & même le brûler, il avoit perdu tout sentiment, & on ne lui trouvoit nulle apparence de respiration : il ne s'appercevoit même qu'il eût été brûlé, que par les cicatrices qui lui en restèrent : il avoit enfin un tel empire sur son corps, qu'en peu de temps, lorsqu'on l'en prioit, il s'interdisoit tout usage des sens. Un exemple de cette nature seroit dans la bouche d'un Indien, une preuve à laquelle il n'y

(1) Livre 14, chap. 24.

auroit point de replique : après avoir raconté un trait semblable ; voyez, ajouteroit-il sérieusement , s'il n'est pas vrai, que les ames demeurent dans leurs corps, de la même maniere que les hommes logent dans leurs maisons.

La troisieme comparaison dont les Indiens se servent , est prise du Navire & du Pilote. Le Pilote , disent-ils , est le maître du Navire , il le gouverne à son gré , il le conduit dans les pays les plus reculés ; il le fait entrer dans les rivieres , il lui fait faire le tour des isles , il lui fait parcourir tous les ports qui se trouvent sur les rivages de la mer : s'il est endommagé en quelqu'une de ses parties, il le radoube , & il l'abandonne quand les planches venant à se pourrir , menacent d'un prochain naufrage. C'est ainsi que l'ame se trouve dans le corps de l'homme , elle le conduit par-tout ; elle lui fait faire de longs voyages ; elle le mene dans les villes , elle le fait monter , elle le fait descendre , elle le fait marcher ou reposer ; lorsqu'il est malade , elle cherche des remedes propres à réparer ses forces. Mais quand ce corps vient à périr , ou que ses organes s'usent & se déconcertent , elle l'abandonne pour en chercher un autre qu'elle puisse gouverner comme le premier.

Enf
dans
prison
que je
se tro
qu'ell
font r
qu'ell
Pour
sonne
que
fort
eux-
expie
Ils ra
toire
la vi
le Ba
A
se so
Prin
men
fant
ava
con
mét
ce
cin
fils
bra

Enfin, les Indiens comparent les ames dans les corps à un homme qui est en prison. Cette comparaison suppose ce que je dirai plus bas, que les ames qui se trouvent engagées dans différens corps qu'elles animent successivement, n'y sont retenues que pour expier les péchés qu'elles ont commis dans une autre vie. Pour prouver ce qu'ils avancent, ils raisonnent du plus au moins, & ils disent que les Dieux subalternes qui sont si fort au-dessus des hommes, sont obligés eux-mêmes d'animer des corps, pour expier les péchés de la vie précédente. Ils rapportent sur cela une infinité d'histoires, entr'autres celle qu'on lit dans la vie de *Tarma-Rajakels*, ou autrement le *Baradam*; la voici.

Arichenen étoit un des cinq Rois qui se sont rendus célèbres dans l'Inde. Ce Prince eut un fils qu'il aimoit tendrement: on l'appelloit *Abimaniem*. Cet enfant chéri vint à mourir après bien des aventures; la douleur que son pere en conçut, le mit au désespoir. *Vichnou* métamorphosé en *Krichnen*, eut pitié de ce pere affligé; il le mena dans un des cinq Paradis, où *Arichenen* apperçut son fils tout brillant de gloire. Il voulut l'embrasser & demeurer avec lui; mais on

le fit retirer, & *Abimaniem* lui parla de la sorte : » Autrefois, tout Dieu que j'étois, je tombai dans un grand péché : » pour l'expier, je fus condamné à être » mis en prison dans un corps humain ; » maintenant que j'ai satisfait pour ce » crime, & que je me suis entièrement » purifié, vous me voyez plein de gloire » comme j'étois auparavant. Or, disent les Indiens, si les Dieux eux-mêmes sont obligés d'animer des corps pour se purifier, & pour faire pénitence dans ces prisons, pouvez-vous douter que les âmes, après avoir commis des péchés dans une autre vie, ne soient pareillement obligées de demeurer dans les corps qu'elles animent comme dans autant de prisons ? Si ces corps naissent dans des Castes méprisables, s'ils sont sujets aux maladies & à d'autres infirmités, ou s'ils sont disgraciés de la nature, tout cela arrive, afin qu'elles puissent expier les péchés de la vie passée.

Les Platoniciens employoient la même comparaison ; Platon l'avoit tirée de Pythagore & d'Empédocle, & Pythagore l'avoit reçue d'Orphée. Parmi les premiers Chrétiens, quelques-uns qui, ayant que d'embrasser le Christianisme,

avoient
ton, t
quelqu
devoit
métaph
endro
S. Ep
sectate
ces pa
tirez m
Jérôm
même
(2) Q
Doit-
tache
puisq
Chrê
dans
4.
de fa
corp
Mété
bêtes
assur
sieur
eux.

(1)
(2)
Ad l

avoient été élevés dans l'école de Platon, trouvoient de quoi l'appuyer dans quelques passages de l'Écriture, qui ne devoient s'entendre que dans un sens métaphorique. Les SS. Peres en citent des endroits mal expliqués par les Origénistes. S. Epiphane, par exemple, dit que les sectateurs de Platon prenoient à la lettre ces paroles du Prophete Roi: *Seigneur (1), tirez mon ame de la prison où elle est.* Saint Jérôme observe qu'ils entendoient de même ces autres paroles de saint Paul: (2) *Qui me délivrera de ce corps de mort?* Doit-on être surpris que les Indiens s'attachent si fort à cette comparaison, puisque des Philosophes qui se disoient Chrétiens, ne laissoient pas de s'en servir dans le même sens que les Platoniciens.

4. Ce n'est pas assez pour les Indiens de faire passer les ames dans différens corps humains, ils admettent encore la Métempsychose à l'égard des corps de bêtes, & de tous les objets sensibles. Ils assurent même que le monde change plusieurs fois de forme, ce qui se fait, selon eux, par autant de transmigrations dif.

(1) *Educ de custodia animam meam. Ps. 141.*

(2) *Quis me liberabit de corpore mortis huj.*
Ad Rom. c. 7, v. 24.

férentes. Mais pour mieux éclaircir ce système des Indiens, il me faut montrer la conformité de leur sentiment sur la création du monde avec celui des Disciples de Pythagore & de Platon.

Ces deux Philosophes, ainsi que le marquent les Peres, avoient transporté, dans leur Philosophie, plusieurs choses qu'ils avoient tirées des Juifs touchant la morale & la maniere dont le monde a été formé depuis tant de siècles; c'est le rapport qui se trouve entre le commencement de la Genese & plusieurs endroits de Platon, qui a fait dire à Numenius, que Platon, n'étoit autre chose que Moïse qui parloit grec. *Quid est Plato, nisi Moyses atticissans?*

En effet, Platon croyoit que le monde avoit été produit par la toute-puissance de Dieu, & qu'il étoit sujet à la corruption; que Dieu est le souverain Seigneur de toutes choses, & le pere des Dieux subalternes, mais qu'il s'est servi de ces Dieux pour former & pour perfectionner tous les êtres. Les premiers Hérétiques, tel que fut Ménandre, disciple de Simon le Magicien, pensoient à peu près de même, & soutenoient que le monde avoit été fait par les Anges. Saturnin disoit qu'il y en avoit eu sept

entr'a
grand
premi
du Pl
ce qu
inférie
sentim
produ
les M
le pe
s'entre
des c
que c
C'e
diens
Dieu
une é
ni T
puiffa
Indie
souve
cette
chatti
servit
qu'en
conse
Dieu
afin c
plus
balte

entr'autres qui avoient été occupés à ce grand ouvrage. Tous ces Hérétiques des premiers siècles, qui s'étoient infatués du Platonisme, appliquoient aux Anges ce que le Philosophe disoit des Dieux inférieurs. Sénèque, voulant expliquer le sentiment des Platoniciens, dit que Dieu produisit les Dieux subalternes pour être les Ministres de son Royaume, & pour le perfectionner. Je serois trop long si j'entreprendois de citer tous les endroits des ouvrages de Platon qui prouvent que c'est-là son opinion.

C'est de la même maniere que les Indiens expliquent la création du monde. Dieu qui avoit subsisté pendant toute une éternité, lorsqu'il n'y avoit ni Ciel ni Terre, créa *Bruma* par sa toute-puissance, laquelle est appelée par les Indiens *Parachatti*, c'est-à-dire pouvoir souverain; (les ignorans ont personnifié cette expression, & croient que *Parachatti* est la mere des Dieux;) qu'il se servit de lui pour créer les autres êtres; qu'ensuite il créa *Vichnou* qui est le Dieu conservateur de tous les êtres; puis le Dieu *Routren* qui détruit les mêmes êtres, afin que *Bruma* les fasse reparoître avec plus d'éclat. Cet emploi des Dieux subalternes, créés par le souverain pouvoir

du Seigneur de tous les êtres, peut-il être plus conforme à l'idée de Platon, qui assure que Dieu créa les Dieux inférieurs, & qu'il les employa à former & à perfectionner ce monde visible.

5. Selon la doctrine du même Platon, la première de toutes les Métempstychoses est celle du monde qui doit finir un jour, & être suivi d'un autre monde. La pensée de ce Philosophe est que comme les âmes animent de nouveaux corps, il y aura aussi de nouveaux mondes. A la vérité, les Platoniciens modernes s'efforcent de donner un bon sens à ces paroles; mais peuvent-ils nier que ce n'ait été le sentiment des Origénistes; & n'est-ce pas chez Platon que les Origénistes ont puisé cette idée du renouvellement du monde? Il ne faut que lire ce que dit Origene au chapitre 5 du 3^e Livre de ses principes. Il se propose une objection qu'on pourroit lui faire, sur ce qu'il a dit que le monde a commencé dans le temps: vous me demanderez, dit-il, ce que faisoit Dieu avant qu'il créât le monde? Il seroit ridicule de dire qu'il étoit oisif: car rien ne répugne davantage à la nature de Dieu, que de penser que sa bonté n'ait pas voulu faire, ni sa
toute-puissance

tout
voit.
ponc
piété
gir le
croy
ce m
d'un
pluſie
Ces
veur
ſucce
gene
pluſie
& co
animé
ainſi
que l
temp
des?
qu'Or
nici
des I
dogm
exem
dit. q

(1)
Quid
est. N

toute-puissance exécuter ce qu'il pouvoit. A cela, dit ce Docteur, nous répondons conformément à la règle de la piété, que Dieu n'a pas commencé d'agir lorsqu'il a créé le monde; mais nous croyons que, de la même manière que ce monde où nous sommes sera suivi d'un autre, il y en a eu pareillement plusieurs autres qui ont précédé celui-ci. Ces paroles sont assez expresses en faveur de la doctrine des mondes qui se succèdent les uns aux autres, & qu'Origene avoit tirée de Platon, ainsi que plusieurs saints Peres le lui reprochent; & comme ces mondes ont toujours été animés par la grande ame du monde, ainsi que Platon l'assure, peut-on douter que les Platoniciens n'admissent la Métémpsychose à l'égard de plusieurs mondes? Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'Origene, entêté de ces idées platoniciennes, abusoit de quelques passages des Livres divins, pour prouver un dogme si ridicule. Il employoit, par exemple, cet endroit d'Isaïe, où Dieu dit qu'il créera un nouveau Ciel (1),

(1) *Quid est quod fuit? ipsum quod futurum est: Quid est quod factum est? Ipsum quod faciendum est. Nihil sub sole novum, nec valet quisquam di-*

& une terre nouvelle, & cet autre de l'Ecclésiaste : *Qu'est-ce qui a été autrefois ? c'est ce qui doit être à l'avenir. Qu'est-ce qui s'est fait ? c'est ce qui doit se faire encore. Rien n'est nouveau sous le Soleil, & nul ne peut dire : voilà une chose nouvelle, car elle a été déjà dans les siècles qui se sont passés avant nous.*

Telle est l'opinion des Indiens; ils s'imaginent que ce monde doit finir, & qu'ensuite Dieu en créera un nouveau; ils déterminent même le temps où ce changement doit arriver, car ils prétendent qu'après que les quatre âges, d'or, d'argent, de cuivre, de fer, seront expirés, il y aura un jour de la vie de *Bruma* qui doit durer cent ans; que quand cette multitude d'années sera écoulée, le monde sera détruit par le feu. C'est une chose remarquable, que presque toutes les Nations conviennent ensemble sur cette manière dont le monde sera détruit; c'est une tradition que les anciens Philosophes se sont laissés les uns autres, & Ovide dit en termes formels, que c'est une chose arrêtée par

cere : Ecce hoc recens est : jam enim præcessit in sæculis, quæ fuerunt ante nos. Ecclesiast. c. 1, v. 10.

la fo
ciel
cont

C
feu,
veau
celui
jours
vers
y en
un p
qu'il
jours
mond
autre
entre
Plato
croy
à la f
en d
moir
que
torze
qu'il

la force d'une fatalité inévitable, que le ciel, la mer & la terre doivent être consumés par le feu :

*Esse quoque infatis reminiscitur affore
tempus*

*Quo mare, quo tellus, correptaque
Regia Cæli ardeat.*

Ce monde étant donc détruit par le feu, Dieu en fera reparoître un nouveau de la même maniere qu'il a créé celui-ci, & cela se renouvellera toujours; de même qu'avant que cet Univers où nous sommes eût été créé, il y en avoit un autre, & avant ce dernier, un plus ancien. C'est ainsi, disent-ils, qu'il faut raisonner en remontant toujours plus haut, où l'on trouvera divers mondes, plus anciens les uns que les autres. Je ne trouve qu'une différence entre les deux opinions; c'est que les Platoniciens & les Pythagoriciens croyoient qu'il n'y avoit qu'un monde à la fois, & que les Indiens, au contraire, en distinguent quatorze. On peut néanmoins facilement les accorder, en ce que les Indiens avouent que ces quatorze mondes n'en font qu'un seul, puisqu'ils sont tous renfermés dans un œuf,

ou comme quelques autres disent, dans *Bruma*. C'est encore une chose à observer que presque toutes les Nations sont dans ce sentiment, que le monde est semblable à un œuf : c'est ainsi que les anciens Egyptiens représentoient le monde, & c'est d'eux sans doute que toutes les Nations ont reçu cette idée. Les Indiens ajoutent que cet œuf, qui renferme tous les mondes, a été formé par le Dieu *Bruma*, qui se trouva sur l'eau. Les Platoniciens ont dit aussi que Dieu étoit sur l'eau ; n'auroient-ils pas abusé de ce passage de l'Écriture, où il est dit que (1) *l'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux ?*

6. Mais combien d'années durera le monde, avant qu'il en paroisse un autre ? Il durera, disent-ils, jusqu'à ce que *Bruma* paroisse de nouveau, & que tous les êtres reviennent au même état où ils ont paru d'abord. C'est ce qui répond à la grande année Platonique, qui devoit durer trente-six mille ans. Les Platoniciens disent que tout ce qui s'est passé durant ce long espace de temps, se renouveliera alors, & que

(1) *Spiritus Domini ferebatur super aquas*, Gen. c. 1, v. 2.

les a
reco
Socr
Amy
con
pent
gour
dise
reill
tout
l'His

7.
dien
que
que
Dieu
pas
mais
nous
trois
le I
Vich
du p
ont
de I
cerf
plus
par
dire
que

les âmes reviendront dans les corps pour recommencer une vie nouvelle ; que Socrate doit être accusé de nouveau par Amyte & Mélite ; que les Athéniens le condamneront à la mort ; qu'ils s'en repentiront ensuite , & qu'ils puniront rigoureusement les accusateurs. Ce qu'ils disent de Socrate , doit s'entendre pareillement des autres hommes , & de toutes les aventures si célèbres dans l'Histoire.

7. La Métempfycofe , selon les Indiens , ne regarde pas moins les Dieux que les hommes. A la vérité ils avouent que le Dieu souverain , qui a créé les Dieux , les Astres & tous les Etres , n'est pas sujet à ces différens changemens : mais outre les Dieux inférieurs , dont nous parlerons dans la suite , il y en a trois principaux qu'ils confondent avec le Dieu suprême ; sçavoir , *Bruma* , *Vichnou* & *Routren* , & ces trois Dieux du premier Ordre , quoique subalternes , ont animé différens corps d'hommes & de bêtes. *Bruma* a animé le corps d'un cerf & celui d'un cygne. *Vichnou* , le plus accoutumé aux métempfycofes , a paru sous la figure de *Matcham* , c'est-à-dire , de poisson : ce fut , disent quelques-uns , au temps du déluge , lorsque

ce Dieu conduisit la barque qui sauva le genre humain : il devint ensuite *Courman*, c'est-à-dire, tortue, pour soutenir le monde qui chancelloit : il prit aussi la figure d'un pourceau, pour trouver les pieds de *Routren* qui s'étoit caché ; puis celle de *Narasingam*, c'est-à-dire, moitié homme & moitié lion, pour défendre un de ses adorateurs, & faire mourir *Franien*. Enfin il a animé le corps d'un *Bramin*, d'un fameux Roi appelé *Ramen*, &c. *Routren* a pareillement changé plusieurs fois de figure ; mais la plus extravagante est celle du *Lingam*, qui a produit la secte infâme des *Liganistes*.

Les Déeses, femmes de ces trois Dieux, ont été sujettes à de pareils changemens. *Parradi*, femme de *Routren*, vivement touchée de ce que son pere n'avoit pas appelé son mari à un fameux sacrifice, auquel il avoit invité tous les Dieux, de rage se jeta dans le feu, où elle fut consumée. Elle naquit ensuite d'une montagne du nord, & épousa une seconde fois *Routren*.

Les diverses renaissances de *Lakehoumi*, femme de *Vichnou*, sont célèbres. Elle naquit d'abord lorsque les Dieux & les géans firent tourner dans la mer la fa-

meut
des
exce
éblo
& qu
à Vi
d'un
& a
l'ent
par u
qui
mais
tout
haita
chan
dans
Cett
elle
bord
bas
actif
aux
Cei
elle
de
tion
le
La
car
dre

meuse montagne de *Meroua* : il en sortit des choses prodigieuses ; mais la plus excellente de toutes fut *Lakehoumi*, qui éblouit tous les Dieux par sa beauté, & qui, de leur consentement, fut donnée à *Vichnou*. Long-temps après elle naquit d'un fruit, dont l'odeur infiniment douce & agréable se répandoit à dix lieues à l'entour. Cette jeune fille fut élevée par un pénitent, appelé *Vedamamouni*, qui lui enseigna toutes les sciences ; mais comme elle surpassoit en beauté toutes les personnes de son sexe, il souhaita qu'elle devint femme de *Vichnou*, changé alors en *Ramen*, Roi célèbre dans les anciennes Histoires des Indes. Cette Princesse s'appelloit pour lors *Sida* : elle faisoit une rude pénitence sur le bord de la mer, se tenant sur un mât, au bas duquel elle entretenoit un feu fort actif. La réputation de sa beauté vint aux oreilles d'un Géant qui étoit Roi de Ceilan : il se transporta sur le lieu où elle avoit fixé son séjour, dans le dessein de l'épouser ; mais une pareille proposition lui ayant déplu, elle se jeta dans le feu, & elle fut réduite en cendres. La pénitence ne fut pas pourtant inutile : car *Vedamamouni* ayant recueilli ses cendres, les renferma dans une canne d'or,

enrichie de diamans & de pierres précieuses d'un prix inestimable. On porta cette canne au Géant Ravanen, qui la fit mettre dans son trésor. Quelque-temps après, comme on entendit sortir de cette canne une voix semblable à celle d'un enfant, on l'ouvrit, & on y trouva *Sida* changée en petite fille : les Astrologues, consultés sur ce prodige, répondirent que cet enfant seroit la cause de la ruine de Ceilan ; c'est pourquoi on l'enferma dans un coffre d'or, & on la jetta dans la mer pour l'y faire périr. Mais le coffre, au lieu d'être entraîné par sa pesanteur au fond de l'eau, furnagea, & avança vers la mer de Bengale : étant entré dans un des bras du Gange, il fut porté sur un champ ; les laboureurs l'ayant trouvé, le donnerent à leur Roi, qui éleva *Lakehomi* jusqu'à ce qu'elle fût mariée à *Ramen*.

En un mot, les Dieux subalternes du premier Ordre, outre qu'ils doivent mourir au temps de la grande année Brumatique & renaître ensuite, sont encore nés plusieurs fois dans le cours des années de Bruma. Ces années contiennent plusieurs milliers d'années, & surpassent de beaucoup les années qui

do
née
Or
ve
les
Ce
trè
Sai
ph
qu
cha
qu
fan
ren
elle
inq
nib
si
Av
le
ho
les
ria
ali
est
po

doivent s'écouler pendant la grande année Platonique.

Pour ce qui est des Dieux du second Ordre, les Indiens les représentent souvent changés en hommes & en démons, lesquels ensuite redeviennent Dieux. Cette opinion des sçavans Indiens est très-conforme à celle des Platoniciens. Saint-Augustin assure que ces Philosophes croyoient que les ames des hommes qui avoient pratiqué la vertu, étoient changés en Dieux familiers & domestiques, & devenoient les protecteurs des familles; qu'au contraire, si elles s'étoient rendues coupables de quelques crimes, elles devenoient des esprits malins qui inquiètent les vivans. (1) *Animas ex hominibus fieri Lares, si meriti boni, & Lemures, si mali.* Saint-Jérôme, dans sa lettre à Avitus, dit que les Origénistes avoient le même sentiment; sçavoir, que les hommes étoient changés en démons, & les démons en hommes. *Ita cuncta variari, ut & qui nunc homo est, possit in alio mundo dæmon fieri; & qui dæmon est, & negligentius egerit, in crassiore corpore relegetur, id est, homo fiat.*

Afin de montrer que c'est-là l'opinion

(1) De Civit. Dei, l. 9, c. 11.

des Indiens , je ne rapporterai qu'un seul exemple tiré d'un de leurs Livres , qui a pour titre : *Palmapouranam*. Un fameux Brame , appelé *Kedanidi* , avoit un fils nommé *Akinipar*. Ce jeune homme alloit tous les jours se laver dans une eau sacrée , qu'on nomme *Achodizirtam*. Cinq jeunes Déesfes descendoient souvent du Ciel pour y prendre le bain : elles apperçurent le jeune Pénitent , & elles en furent éprises. Celui-ci s'en offensa ; & jettant sur elles sa malédiction , il les changea en démons , & leur ordonna de voltiger dans les airs. Je dois remarquer en passant , que comme Platon pensoit qu'il y avoit des démons dans les quatre élémens , les Indiens croyent de même qu'il y en a dans l'air , dans le feu , dans l'eau , & sur la terre. La malédiction eut son effet ; mais les Déesfes indignées de l'audace d'*Akinipar* , le maudirent à leur tour , & le condamnèrent à être démon comme elles. Ces six démons , tout ennemis qu'ils devoient être , conspirèrent néanmoins la mort d'un grand Pénitent , qui se nommoit *Chomoucharichi* : mais celui-ci rendit leurs efforts inutiles , & les chassa honteusement de sa présence. *Kedanidi* se trouva là par hasard , & ayant reconnu son fils,

qu'il cherchoit depuis long-temps, il pria le Pénitent de le lui rendre dans une forme humaine. Le Pénitent y consentit, pourvu que *Kedanidi* allât se baigner dans le *Prayagatirtam* (c'est le confluent de trois rivieres, qui se réunissent dans les Etats du Mogol), & pour l'engager à suivre son conseil, il lui raconta l'histoire suivante : Une sainte fille, appelée *Malinei*, fit autrefois plusieurs années de pénitence, & mérita de renaître dans le Palais des Dieux, & d'être changée en Déesse : elle venoit tous les jours se laver dans le *Prayaga* : comme elle se retiroit, une goutte d'eau tomba de ses cheveux sur un Géant d'une grandeur énorme qui étoit caché dans un bois de Bambous. Cette seule goutte fit une telle impression sur le Géant, qu'il comprit que, dans une autre vie, il avoit été un des plus grands scélérats de l'Univers, & que c'étoit pour cela qu'il avoit été condamné à naître sous cette figure affreuse. Aussi-tôt il se prosterna aux pieds de la Déesse, & il la conjura avec larmes de lui ôter la vie, & de lui obtenir une nouvelle naissance, qui lui procurât un état plus heureux. La Déesse, touchée de ses pleurs, l'assura que pour le faire renaître heureux, & même pour

le placer dans le Palais des Dieux , elle lui cédoit tout le mérite qu'elle avoit acquis pendant trente jours qu'elle s'étoit lavée dans le *Prayaga* , & le Géant fut aussi-tôt changé en une autre forme. *Kedinadi* ayant entendu cette histoire , alla sur le champ au *Prayaga* , où il se baigna trente jours de suite , après quoi il obtint ce qu'il souhaitoit , & son fils redevint Brame. Cette fable fait assez connoître qu'un des points de la Doctrine Indienne , est que les Dieux peuvent être changés en hommes , & les hommes en Dieux ; & que les hommes & les Dieux peuvent devenir démons , & les démons devenir des hommes & des Dieux.

Jusqu'ici , Monseigneur , le systême Indien ne s'accorde pas mal avec le systême de Pythagore & de Platon. Cependant la matiere n'est encore qu'effleurée : plus j'approfondirai l'une & l'autre opinion , plus vous reconnoîtrez qu'à peu de choses près la conformité est entière. Je commence d'abord par l'idée que les uns & les autres se forment de la nature de l'ame.

8. On trouve dans les livres des anciens Indiens , que les ames sont une parcelle de la substance de Dieu même ;

que ce souverain Etre se répand dans toutes les parties de l'Univers pour les animer : & il faut bien que cela soit ainsi , disent les Indiens , puisqu'il n'y a que Dieu qui puisse vivifier & faire paroître de nouveau des êtres. J'eus autrefois un long entretien avec un Brame qui se feroit de cette comparaison : représentez-vous plusieurs millions de vases , grands , petits , médiocres , tous remplis d'eau : imaginez-vous que le soleil donne à plomb sur ces vases : n'est-il pas vrai que dans chacun d'eux il grave son image , que l'on y voit un petit soleil , ou plutôt un amas des rayons qui sortent immédiatement du corps brillant de cet astre ? C'est , me disoit-il , ce qui se passe dans le monde : les vases sont les différens corps dont l'ame émane de Dieu , de même que les rayons émanent du soleil. Je lui demandai s'il pensoit que dans la dissolution des corps , ces ames étoient détruites , de même que les images du soleil ne subsistoient plus , dès que le vase étoit brisé. Il me répondit que comme ces mêmes rayons qui avoient formé ces images dans les vases brisés , seroient à former d'autres images dans d'autres vases pleins d'eau , de même les ames obligées de quitter les

corps qui périssent, vont animer d'autres corps qui sont frais & vigoureux. Mais, pourfuivis-je, pourquoi cette portion de la Divinité qui anime les hommes, commet-elle de si grands crimes? N'est-il pas ridicule d'attribuer à une partie de Dieu même des péchés aussi honteux que ceux que nous voyons tous les jours commettre aux hommes? Il m'avoua qu'il avoit de la peine à comprendre comment cette partie de Dieu, qui animoit pour la première fois le corps de l'homme, pouvoit donner dans de si grands excès; mais que supposé qu'elle se fût rendue coupable de quelque crime, il falloit bien qu'elle se purifiât par diverses transmigrations, avant que de se réunir à la Divinité.

D'autres croyent que Dieu est un air extrêmement subtil, & que nos ames sont une partie de ce souffle céleste; que quand nous mourons, cet air subtil, qui nous servoit d'ame, va se réunir avec Dieu, à moins qu'il n'ait besoin de se purifier par plusieurs Métémpsycofes; que quand ces ames sont bien purifiées, elles obtiennent la béatitude qui a cinq degrés différens, & qui se consomme enfin par l'identité avec Dieu.

Cette même doctrine est enseignée par les disciples de Pythagore & de Platon, & , au rapport de saint Jérôme, par les Origénistes, qui l'avoient tirée de ces deux Philosophes. Il n'en faut point d'autre preuve que ce que Cicéron fait dire à Caton : sçavoir, que les Philosophes de la Secte Italique ne doutoient point que les ames ne fussent tirées de la substance de Dieu même. *Audiebam Pythagoram Pythagoreosque incolas penè nostros, qui essent Italici Philosophi nominati, nunquam dubitasse quire ex universâ mente divinâ delibatos animos haberemus.* C'est aussi votre sentiment, Monseigneur ; car je me souviens d'avoir lu dans vos Notes sur Origene, que les Platoniciens & les Stoïciens ont suivi cette même opinion ; que les Marcionites & les Manichéens l'ont embrassée depuis ; & que c'est dans le sens des Pythagoriciens que Virgile dit, en parlant de Dieu :

*Deum namque ire per omnes
Terrasque, tractatusque maris,
Cælumque profundum.*

*Hinc pecudes, armenta, viros, genus
omne ferarum,*

*Quemque sibi tenues nascentem arcessere
vitas (1).*

Il est vrai néanmoins que plusieurs textes de Platon prouvent assez clairement que Dieu a créé les ames, & qu'il les a ensuite attachées aux astres pour y contempler les idées de toutes les choses créées. Mais mon dessein n'est pas d'accorder Platon avec lui-même, ni de le suivre dans ses incertitudes & dans ses contradictions perpétuelles. Tout ce que je prétends, c'est de montrer en quoi la Métempfycofe Indienne est semblable à celle des Platoniciens, qui ont tiré presque toute leur doctrine de Pythagore. Car, comme le remarque saint Augustin, c'est de Pythagore, que Platon tira toute sa Physique; & en y ajoutant la Morale de Socrate, il se fit une Philosophie complete.

Mais soit que les ames soient une émanation de la substance de Dieu même, soit que Dieu les ait tirées du néant, il est toujours vrai de dire que Platon, fidele disciple de Pythagore, a pensé comme lui, que Dieu avoit attaché les ames aux astres, & leur avoit laissé

(1) Georg. l. 4, v. 221,

le plein usage de leur liberté. Saint Augustin, en plusieurs endroits, *Vivés*, (1) dans les Commentaires qu'il a fait du livre de la Cité de Dieu, & le Pere Thomassin (2), dans sa Théologie, nous assurent que c'est-là le véritable sentiment de la Philosophie Platonicienne. Celui-ci, après avoir cité plusieurs textes de Platon qui le prouvent, l'explique à-peu-près de cette maniere. Ces ames, ainsi attachées aux astres, étoient si heureuses, qu'elles sembloient être au comble de leurs desirs. Dieu leur avoit manifesté une partie des beautés célestes; elles étoient si éclairées, qu'elles découvroient la souveraine vérité dans elle-même, & cette vue étoit leur béatitude; mais elles abuserent de leur liberté; & se laissant éblouir par les beautés créées, elles négligerent ce qui faisoit leur parfaite félicité. Dieu, pour punir ces ames téméraires & infideles, les détacha des astres, & les attacha à des corps grossiers. Néanmoins, si ces ames faisoient un bon usage de la liberté qui ne leur avoit pas été ravie, si elles se purifioient en pratiquant la

(1) Comment. in C. 5, de Civ. Dei.

(2) Théolog. pag. 337.

vertu , elles pouvoient , après quelques transmigrations , retourner au premier état dont elles étoient déchues. Si , au contraire , elles venoient à se souiller , en s'abandonnant au vice , elles descendoient dans des corps plus grossiers les uns que les autres , pour y être févérement punies.

Cependant , il faut prendre garde , disent les Platoniciens , qu'il y a des ames qui ayant contemplé avec plus d'attention la beauté céleste & les vérités éternelles , ont conservé , nonobstant cette alliance avec les corps matériels , quelques idées de ces beautés & de ces vérités , à-peu-près comme on voit des rivieres , dont les eaux pures , après avoir coulé au travers des mines d'or , & ensuite au milieu des prairies émaillées de fleurs , se jettent dans la mer , & y conservent , durant quelque temps , les bonnes qualités des lieux où elles ont passé , sans trop se mêler , au commencement , avec les eaux salées.

Enfin , pour ne rien omettre de ce que disent les Platoniciens sur ce sujet , c'est en conséquence de ces traces des beautés éternelles qu'elles ont vues , que quand elles trouvent sur la terre des objets qui leur paroissent accomplis ,

ces ob
les tr
leur
quelq
Les P
tés de
ne pe
lens
leven

Je
Plato
préte
que
unies
l'univ
qu'el
aux
ouvr
si for
me f
d'exp

La
due
tout
la p
mes.
subo
cepe
prin
font

ces objets , quoique terrestres , remuent les traces des premieres beautés , & leur causent ces transports qui vont quelquefois jusqu'à une espece d'extase. Les Platoniciens sont tellement enchantés de cette idée , qu'ils croyent qu'on ne peut expliquer autrement ces violens & soudains attachemens , qui enlèvent l'ame dès la premiere vue.

Je sçais qu'il y a des disciples de Platon , qui , pour justifier leur maître , prétendent qu'il a simplement enseigné que Dieu a créé les ames , & les a unies aux corps pour la perfection de l'univers , & non pas pour des fautes qu'elles eussent commises étant attachées aux astres. Mais on trouve , dans les ouvrages de ce Philosophe , des textes si formels du contraire , qu'on doit , comme semble , s'en tenir à ce que je viens d'exposer de sa doctrine.

La même doctrine se trouve répandue dans les ouvrages des Indiens , surtout au regard des Rajas , qui forment la premiere caste après celle des Bramees. Il y a plusieurs castes de Rajas , subordonnées les unes aux autres , qui cependant sont renfermées dans deux principales. La premiere est de ceux qui sont sortis du soleil , c'est-à-dire , que

leurs ames habitoient auparavant dans le corps même du soleil, ou en étoient, selon d'autres, une partie lumineuse. Cette caste s'appelle *Chouria-Vankcham*, *caste du soleil*. Ils en disent autant de la seconde caste, qu'ils nomment *Somma-Vankcham*, c'est-à-dire, *caste de la lune*. Et quand on leur demande d'où viennent les ames des autres castes, ils répondent qu'elles viennent des astres. C'en est, selon eux, une preuve décisive, que ces traînées de lumière qui paroissent durant la nuit, lorsque l'air est enflammé; car ils prétendent que ce sont des ames qui tombent des astres ou bien du *Chorkam*, qui est un de leurs Paradis. Les Brames persuadent au peuple, que cette lumière, ou, selon eux, ces ames qui tombent ainsi du Ciel, venant à s'arrêter sur les herbes, entrent dans le corps des vaches ou des brébis qui broutent, & vont animer les veaux & les agneaux. Si cette lumière tombe sur quelque fruit qui soit mangé par une femme enceinte, ils disent que c'est une ame qui va animer le petit enfant dans le sein de sa mere.

Enfin les Indiens assurent, de même que les Platoniciens, que ces ames se dégoûtant de leurs premiers délices,

& pre
vienn
deme
purifi
retou
mais
velles
damn
tiron
fini.

9.
des c
qu'el
vice
avec
degr
dent
nies.
de P
dans
& d
ainsi
1°. S
coup
déco
espe
tre
d'un
con
d'un

& pressées d'animer des corps matériels, viennent effectivement y habiter, & y demeurent jusqu'à ce qu'elles se soient purifiées, & qu'elles aient mérité de retourner au lieu d'où elles sont sorties: mais que si elles y contractent de nouvelles souillures, elles sont enfin condamnées aux enfers, d'où elles ne sortiront qu'après un temps presque infini.

9. Au reste, ce passage des ames dans des corps plus ou moins parfaits, selon qu'elles ont pratiqué la vertu ou le vice, ne se fait pas au hasard, mais avec ordre: & il y a comme différens degrés par où elles montent ou descendent, pour être récompensées ou punies. C'est ce que Platon, fidele disciple de Pythagore, enseigne dans son Timée, dans son premier livre de la République & dans son Phédre, où il explique ainsi l'ordre de ces transmigrations.

1°. Si c'est une ame qui ait vu beaucoup de perfections en Dieu, & qui ait découvert plusieurs vérités dans cette espece de vision béatifique, elle entre dans le corps d'un Philosophe ou d'un Sage, qui fait ses délices de la contemplation. 2°. Elle anime le corps d'un Roi ou d'un grand Prince. 3°. Elle

passe dans le corps d'un Magistrat , ou elle devient le chef d'une puissante famille. 4°. Elle anime le corps d'un Médecin. 5°. Elle entre dans le corps d'un homme dont l'emploi est de pourvoir au culte des Dieux. 6°. Elle passe dans le corps d'un Poëte. 7°. Dans celui d'un Artisan ou d'un Laboureur. 8°. Dans le corps d'un Sophiste , & enfin dans celui d'un Tyran.

C'est ainsi à-peu-près que les Indiens arrangent leur Métempycofe. Bien qu'ils n'admettent que quatre castes principales , ils reconnoissent néanmoins plusieurs autres castes subalternes , qui sont renfermées sous chacune des ces quatre castes fondamentales. Ainsi quand les ames descendent immédiatement du Ciel , elles entrent , 1°. dans le corps des Bramez , qui sont leurs Scavans & leurs Philosophes. 2°. Elles passent dans les corps des Rois & des Princes. 3°. Dans les Magistrats ou Intendants des Provinces , qui sont de la caste des Choutres ; & enfin dans les castes les plus viles & les plus méprisées , d'où aussi elles peuvent monter à mesure qu'elles se purifient. J'ai oui dire à un Brame habile , qu'il avoit lu dans un livre ancien , qu'en certaines occasions ,

les a
 fois
 d'être
 nent
 Indie
 le m
 toujo
 uns c
 vent
 comp
 Gang
 bord
 kam ,
 d'Isso
 Ima ,
 la m
 c'est-
 Le
 mani
 cent
 prête
 fortit
 la v
 qu'e
 péch
 & a
 cenc
 vert
 & l
 P

les ames devoient passer jusqu'à mille fois dans différens corps , avant que d'être unies au soleil , dont elles deviennent comme autant de rayons. Un Poëte Indien voulant faire mieux comprendre le maniere dont les ames descendent toujours en des corps moins parfaits les uns que les autres , lorsqu'elles ne suivent pas les lumieres de la raison , les compare à la descente de la riviere du Gange. Cette riviere , dit-il , tomba d'abord du haut des Cieux dans le *Chorkam* , delà elle descendit sur la tête d'*Issouren* , puis sur la fameuse montagne *Ima* , delà sur la terre , de la terre dans la mer , de la mer dans le *Padalam* , c'est-à-dire , dans l'enfer.

Les Chaldéens expliquent ici d'une maniere non moins ridicule cette descente & cette élévation des ames : ils prétendent qu'elles ont des aîles qui se fortifient à mesure qu'elles pratiquent la vertu , & qui s'affoiblissent à mesure qu'elles se plongent dans le vice. Le péché a la force de couper ces aîles , & alors les ames sont obligées de descendre. Quand elles se tournent vers la vertu , ces aîles croissent , se fortifient , & les élèvent au Ciel.

Platon dit de même , que quand les

ames ne s'élevent pas à un plus haut degré, en changeant de demeure, c'est que leurs aîles ne sont pas assez fortes. Lorsqu'on demande aux Platoniciens combien il faut de temps à ces ames, afin qu'elles puissent recouvrer leurs aîles brisées par le péché, ils répondent qu'il faut au moins dix mille ans pour les pécheurs; mais que pour les justes qui ont vécu trois fois dans la simplicité & dans l'innocence, il leur suffit d'y employer trois mille ans. *Qui simpliciter & sine dolo Philosophatus est, huic, si ter ad eum vixerit modum, ter milleni sufficient anni.*

Il y a de l'apparence que cela se disoit par les Platoniciens dans un sens allégorique. Mais les Indiens ne l'entendent pas de même; ils ont pris à la lettre ces aîles dont ils avoient oui parler. Ils en ont donné jusqu'aux montagnes. Elles étoient autrefois si insolentes, disent-ils, qu'elles se mettoient devant les villes pour les couvrir. *Devendiren* les poursuivit avec une épée de diamans; & ayant atteint le corps de bataille de ces montagnes fugitives, il leur coupa les aîles; c'est ce qui a produit cette chaîne de montagnes qui divise les Indes en deux parties. Pour

ce
 sép
 çà
 se
 qui
 les
 mo
 ils
 non
 des
 r
 am
 gra
 n'an
 que
 avil
 c'est
 si u
 fem
 C'e
 rap
 Die
 anin
 ad
 est.
 cor
 Por
 qui
 éga

ce qui est des autres montagnes qui se séparèrent de l'armée, elles tomberent çà & là dans leur dérouté, ainsi qu'elles se voient encore aujourd'hui : celles qui tomberent dans la mer, formerent les Isles qu'on y découvre. Toutes ces montagnes, selon eux, sont animées ; ils leur donnent même pour enfans, non-seulement des rochers, mais encore des Dieux & des Déeses.

10. Après tout, Monseigneur, les ames ne seroient pas entièrement dégradées, si elles étoient destinées à n'animer que des corps humains, mais que la philosophie Platonicienne les ait avilies jusqu'à animer des corps de bêtes, c'est ce qui ne paroîtroit pas croyable, si une opinion si insensée n'étoit pas semée dans les ouvrages de Platon. C'est cette opinion que saint Augustin rapporte au 30^e livre de la Cité de Dieu, lorsqu'il dit ces paroles : *Platonem animas hominum post mortem revolvi usque ad corpora bestiarum scripsisse certissimum est.* Quand les Platoniciens ont voulu corriger leur maître, comme a fait Porphyre, ils ont allégué des raisons qui ne prouvent rien, ou qui prouvent également que les ames animent les

corps des bêtes, & les corps des hommes,

Tel est donc le système de Platon. Toutes les ames, à la réserve de celles de quelques Philosophes, sont jugées au moment qu'elles se séparent de leurs corps. Les unes tombent dans les enfers, où elles sont punies & purifiées; les autres, dont la vie a été innocente, montent au ciel pour y être récompensées d'une manière proportionnée à leurs vertus; mais après mille ans elles retournent sur la terre, où elles choisissent un genre de vie conforme à leur inclination. Il arrive alors que celles qui ont animé des corps humains dans la vie précédente, passent dans des corps de bêtes; que les autres qui ont été dans des corps de bêtes, viennent animer des corps humains. C'est ainsi que ce Philosophe s'explique dans son *Phédre*,

Mais qu'on ne croie pas que ce choix que font les ames, soit ou aveugle ou indifférent à l'égard de toute sorte de bêtes; c'est un choix éclairé, puisque, parmi les bêtes, elles choisissent celles qui ont eu le plus de rapport à l'état où elles se sont trouvées dans une autre

vie. Ainsi Orphée choisit le corps d'un cygne ; l'ame de Tamiris fut placée dans le corps d'un rossignol ; celle d'Ajax dans le corps d'un lion : l'ame d'Agamemnon anima un aigle , & celle de Thersite passa dans le corps d'un singe. C'est dans les livres de la République, que Platon développe cette rare doctrine.

Les Indiens pensent comme Platon, avec cette différence, comme nous le verrons dans la suite, qu'après que les ames ont été punies pour leurs crimes, ou récompensées pour leurs vertus, elles sont destinées à entrer dans d'autres corps, non par choix, mais par une qualité nécessitante, qu'ils appellent *Chankcharam*, ou par la détermination de *Bruma*, qui a soin d'écrire toutes les aventures de cette ame dans les futures de la tête du corps qu'elle est sur le point d'animer.

11. Quand on a une fois admis le grand principe des Pythagoriciens & des Platoniciens ; sçavoir, que tout l'homme consiste dans l'ame, & que le corps que les ames animent, ne sont que de simples instrumens dont elles se servent, ou comme des vêtemens dont elles se couvrent, il s'ensuit que

les ames doivent passer pareillement dans les arbres, dans les plantes & dans tout ce qui a la vie végétative. Et c'est ce qu'Ovide, qui par-tout se déclare Pythagoricien, nous représente dans ses Métamorphoses; car bien qu'il y ait quelque légère différence entre la Métémpsychose & la Métamorphose, cette dernière pourtant n'est fondée que sur la première. C'est aussi ce que veut dire Virgile, lorsqu'il raconte qu'Enée coupant un arbre, vit couler le sang de Polidore, & qu'il entendit une voix qui lui crioit :

*Quid miserum, Ænea, laceras? jam
parce sepulto.*

Je pourrois rapporter ici plusieurs contes fabuleux qui ont cours parmi les Indiens, & qui y passent pour des vérités incontestables. En voici un entre plusieurs qui se trouvent dans le fameux livre appelé *Ramayenam*. C'est, selon eux, un livre infallible, & dont la lecture efface tous les péchés.

Chourpânaguey étoit sœur du géant *Ravanen*, elle avoit un fils qu'elle aimoit tendrement. Ce jeune homme entra un jour dans le jardin d'un pénitent, &

y gâta quelques herbes; le folitaire en fut offensé, & sur le champ il le condamna à devenir un arbre qui se nomme *Alamaram*. *Chourpanaguey* ayant prié l'hermite de modérer sa colere, il se laissa attendrir, & il consentit que quand *Vichnou*, transformé en *Ramen*, viendrait dans le monde, & couperoit une branche de cet arbre, l'ame du jeune homme s'envoleroit dans le *Chorkam* (1), & ne seroit plus sujette à d'autres transmutations. On lit dans les ouvrages des sçavans Indiens, un grand nombre d'exemples de cette nature, par lesquels ils prouvent que les ames passent dans les plantes & dans les arbres.

12. Pour pouïer la Métempÿcoïe jusqu'ou elle peut aller, il ne resteroit plus que de faire passer les ames dans les pierres, & dans tous les autres êtres de même espece. Je ne trouve nul vestige d'une pareille doctrine parmi les sectateurs de Pythagore & de Platon. A la vérité, Ovide s'est donné l'effor dans ses Métamorphoses : Aglauros y est changée en pierre, Niobé en marbre, Atlas en une montagne de son nom, Scilla dans un écueil qui est dans la

(1) Paradis des Indiens.

mer, &c. Mais ce Poëte ne croit pas que ces rochers, ces pierres & ces montagnes soient animés.

Les Indiens, au contraire, sont fortement persuadés que des ames animent véritablement les pierres, les montagnes & les rochers. Parmi plusieurs exemples qu'on trouve dans le *Ramayenam*, je n'en citerai qu'un seul qui fera la preuve de ce que j'avance.

Il est rapporté qu'il y avoit auprès du Gange un pénitent nommé *Cavoudamen*, dont la vie étoit très-austere; qu'il avoit une des plus belles femmes qui fût au monde (elle se nommoit *Ali*), qu'elle eut le malheur de plaire à *Devendiren*, Roi des Dieux du *Chorkam*; que l'hermite qui s'en apperçut, en frémit de colere, & qu'il donna à l'un & à l'autre sa malédiction; qu'*Ali* fut aussi-tôt transformée en un rocher où se logea son ame; mais que, dans la suite, *Ramen* ayant touché du pied le rocher, délivra par sa vertu cette ame infortunée; que comme elle avoit expié son crime dans cette transmigration, elle s'envola sur l'heure au *Chorkam*.

12. On pourroit me faire ici une question que je dois prévenir, afin de mieux approfondir le systéme Indien;

ça
dan
e
ent
fen
Qu
den
dan
cen
qu'
pro
qu'
ger
jour
mu
voy
jett
ces
les
que
du
cor
elle
mé
son
P
par
fort
plus
se

ſçavoir , ſi le paſſage des ames d'un corps dans un autre ſe fait à l'inſtant, ou ſ'il e trouve quelque intervalle de temps entre les différentes animations. Les ſentimens des Indiens ſont partagés. Quelques-uns croient que les ames demeurent auprès du corps , & même dans les endroits où ſe conſervent les cendres des cadavres brûlés, juſqu'à ce qu'elles trouvent un autre corps qui ſoit propre à les recevoir. D'autres penſent qu'elles ont la permission de venir manger ce qu'on leur offre pendant pluſieurs jours , & c'eſt l'opinion la plus commune : auſſi ſe réjouiſſent-ils, lorsqu'ils voyent que les corbeaux viennent ſe jeter ſur ce que l'on a préparé pour ces ames. Le peuple ſur-tout croit que les ames des morts entrent pendant quelques jours dans ces corbeaux, ou du moins qu'elles reviennent dans des corps qui en ont la figure ; qu'enſuite elles vont dans la gloire, ſi elles l'ont méritée , ou dans les enfers, ſi elles ſ'en ſont rendues dignes.

Pour ce qui eſt de Platon, il m'a paru varier ſur la deſtinée des ames au ſortir du corps. Néanmoins il aſſure plus communément que les ames qui ſe ſont purifiées ſ'en retournent au ciel,

d'où elles font venues sur la terre, & que les ames des méchans font obligées de demeurer auprès des cendres des corps qu'on a brûlés, ou auprès des sépulcres où l'on a placé ces cadavres, avant qu'il leur soit permis de se loger dans d'autres corps; & que, par ce moyen-là, elles expient leurs crimes.

C'est une observation que vous avez faite, Monseigneur, & que je ne fais qu'après vous, que les Poètes qui la plupart étoient Pythagoriciens, ont cru que les ames, soit bonnes, soit mauvaises, accompagnoient toujours au moins pour quelque temps les cadavres. C'est ce qu'on lit dans le quatrième livre de l'Éneïde, lorsque Virgile parle des manes & des cendres d'Anchise, dans le troisième livre d'Ovide, & dans le quatrième livre des Elégies de Propertius. Lucain veut qu'on ramasse les cendres répandues sur le rivage, pour les renfermer avec les manes dans la même urne.

*Cineresque in littore fu sos
Colligite, atque unam sparsis
date manibus urnam.*

Livre 8 & 9.

L'interprète Servius, en expliquant ces paroles du troisième livre de l'Eneïde,

*Animamque sepulchro
Condimus,*

dit que l'ame demeure auprès du corps ou des cendres, autant de temps qu'il en reste quelque vestige. C'étoit pour empêcher les ames d'aller sitôt dans d'autres lieux, que les Egyptiens embaumoient avec soin les cadavres. La myrrhe, les parfums, les bandes de fin lin enduites de gomme rendoient ces cadavres, au rapport de saint Augustin, aussi durs que s'ils eussent été de marbre. C'est pour la même raison qu'ils firent bâtir ces superbes pyramides dont Hérodote, Diodore le Sicilien, Strabon, Plin & plusieurs sçavans voyageurs nous ont fait des peintures si surprenantes.

Les Indiens n'accordent pas aux ames un si long séjour auprès des cadavres : douze ou quinze jours tout au plus leur suffisent : après quoi le penchant naturel porte ces ames à chercher d'autres corps qui leur donnent plus de plaisir que les premiers qu'elles ont animés ; & tout cela se fait jusqu'à ce qu'elles

aient accompli plusieurs centaines de transmigrations.

Quand on interroge les Brames sur la cause de ces diverses renaissances, ils se trouvent fort embarrassés. J'ai découvert néanmoins leur véritable sentiment, soit par la lecture de leurs livres, soit par les entretiens que j'ai eus avec leurs Docteurs. Ils conviennent tous que *Bruma* écrit dans la tête des enfans qui naissent, l'histoire de leur vie future, & qu'ensuite, ni lui, ni tous les Dieux ensemble ne peuvent plus l'effacer, ni en empêcher l'effet. Mais les uns prétendent que *Bruma* écrit ce qu'il juge à propos, & que, par conséquent, c'est de sa fantaisie que dépend la bonne ou la mauvaise fortune. D'autres, au contraire, soutiennent qu'il ne lui est pas libre de suivre son caprice, & que les aventures qu'il écrit dans la tête des enfans, doivent être conformes aux actions de la vie précédente.

C'est une chose assez plaisante, Monseigneur, que cette écriture de *Bruma*, & qui mérite d'être expliquée. Le crâne, comme tout le monde sçait, a des futures qui entrent les unes dans les autres, & qui sont façonnées à peu près comme les dents d'une scie. Toutes ces petites

dents sont, selon les Indiens, autant de hiéroglyphes, qui forment l'écriture de Bruma dans les trois principales sutures que les Anatomistes appellent la coronale, la lambdoïde & la sagittale. C'est dommage, disent-ils, qu'on ne puisse lire ces caractères, ni en pénétrer le sens, on sçauroit toute la vie de l'homme.

Voici donc quel est le véritable système des anciens Brames: toute bonne action doit être essentiellement récompensée, & toute mauvaise doit être nécessairement punie. Par conséquent nul innocent ne peut être puni, nul coupable ne doit être récompensé. Ce sont donc les vertus & les vices qui sont la véritable cause de la diversité des états: c'est-là le destin auquel on ne peut résister; c'est-là l'écriture fatale de *Bruma*. Et c'est en développant ce principe, qu'on rend raison pourquoi les uns sont heureux dans ce monde, & les autres malheureux. Si vous avez fait du bien dans la vie précédente, vous jouirez de tous les plaisirs imaginables dans celle-ci; si vous avez commis des crimes, vous en ferez puni. C'est pour cela que les Indiens répètent sans cesse ce proverbe: *Qui fait bien,*

trouvera bien ; qui fait mal , trouvera mal.

Ils appellent cette fatalité *Chankaram*. C'est une qualité imprimée dans la volonté qui fait agir bien ou mal, selon les actions de la vie précédente. Ceux qui n'entendent pas bien la langue, se trompent souvent sur cette expression ; car elle a différentes significations : quelquefois elle signifie la mémoire ; d'autres fois elle signifie une certaine qualité que les prêtres des Païens impriment à la statue d'une Idole par certaines prières, qui donnent une espèce de vie à cette statue. Mais elle est principalement employée par les sçavans, pour expliquer la cause des différentes transmigrations.

Ce principe une fois posé, & c'est ainsi que les Brame raisonnent, le Dieu que nous adorons est juste, il ne peut donc commettre aucune injustice. Cependant nous voyons que plusieurs naissent aveugles, boiteux, difformes, pauvres & dénués de toutes les commodités présentes, dont la vie par conséquent est très-malheureuse. Ils n'ont pas mérité un sort si triste en naissant, puisqu'ils n'avoient pas l'usage de leur liberté ; il faut donc l'attribuer aux péchés qu'ils ont commis dans une autre vie. On en voit d'autres, au contraire, qui

naissent dans de magnifiques palais, qui sont respectés, honorés, & à qui il ne manque rien de tous les délices. Par quelles actions peuvent-ils avoir mérité une destinée si agréable, si ce n'est par les vertus qu'ils ont pratiquées dans la vie précédente? Ainsi toutes les diverses transmigrations tirent leur origine de la nécessité qu'il y a que le vice soit puni & la vertu récompensée. On ne lit autre chose dans les histoires Indiennes: leurs livres de morale, & leurs poésies sont remplies de ces maximes. Voici, par exemple, ce que dit l'un de leurs plus célèbres auteurs, pour montrer quelle est la force des bonnes œuvres.

Un homme fort habile pensoit souvent à l'obligation où il étoit d'honorer les Dieux subalternes; il fit néanmoins réflexion que ces Dieux inférieurs étoient soumis à *Bruma*, & il jugea qu'il étoit plus naturel de s'adresser directement à lui. Ensuite, il considéra que *Bruma* ne pouvoit rien changer aux événemens de cette vie, & que tous les avantages qu'on retire dans l'état où nous sommes, ont leur source dans les bonnes œuvres qu'on avoit pratiquées dans la vie précédente: d'où il conclut qu'il devoit re-

garder les actions vertueuses comme le principe de son bonheur. Il est donc vrai, disent les Indiens, que c'est à la pratique de la vertu qu'on est redevable du bien que l'on reçoit maintenant.

Il ne me seroit pas difficile de rapporter des exemples de chaque vertu qui a produit une nouvelle renaissance dans un état plus heureux. Ce seul trait tiré de la vie de *Vieramarken*, fera juger de tous les autres. Un scélérat, coupable d'une infinité de crimes, donna par aumône une mesure de semence de bambous; cette action de charité le fit renaître fils du Roi de *Cachi*: c'étoit le plus grand honneur qu'il pouvoit espérer sur la terre.

Les auteurs Indiens rapportent pareillement une infinité d'exemples de la punition des pécheurs dans les diverses transmigrations de leurs ames. Je me borne à un seul, qu'ils regardent comme la cause principale de toutes les métépsychoses de *Vichnou*. Un Solitaire appelé *Virougoumamouni* avoit vécu plusieurs années dans les rigueurs de la pénitence. Il s'étoit élevé à un si haut degré de perfection, que les Dieux même étoient obligés de l'honorer, ou étoient exposés à sa malédiction, car nulle puissance ne

pou
tag
trer
Di
ref
sur
n'a
fut
gnc
en
dan
de
au
nég
fon
fyc
Vic
le
no
ajo
ou
les
les
cip
au
ho
té
ils
ex

pouvoit lui résister. Il alla sur une montagne, où se trouverent *Bruma*, *Routren*, & *Vichnou*. Les deux premières Divinités ne l'ayant pas reçu avec le respect qui lui étoit dû, furent punies sur le champ. *Bruma* fut condamné à n'avoir jamais de Temple, & *Routren* fut frappé rudement. *Vichnou*, qui craignoit un traitement semblable, s'humilia en sa présence: mais ensuite il entra dans une étrange colere contre le portier de son Palais, qui avoit donné entrée au Solitaire; & pour le punir de sa négligence, il le condamna à renaître son ennemi dans ses diverses Métempfycofes. C'est pour cela que quand *Vichnou* parut sous la figure de *Ramen*, le portier anima le corps d'un géant, nommé *Ravamen*. Vous voyez donc, ajoutent les Indiens, que c'est toujours ou le vice ou la vertu qui font renaître les hommes heureux ou malheureux.

Ils sont tellement convaincus que tous les événemens de cette vie ont pour principe le bien ou le mal qu'on a fait dans une autre vie, que quand ils voyent qu'un homme est élevé à quelque grande dignité, ou qu'il possède de grandes richesses, ils ne doutent point qu'il n'ait été très-exact à pratiquer la vertu dans une vie

précédente. Qu'un autre au contraire traîne une vie malheureuse dans la pauvreté, & dans les disgrâces qui l'accompagnent, il ne faut pas s'en étonner, disent-ils, c'étoit un méchant homme.

Je me souviens, Monseigneur, de vous avoir raconté ce qui m'arriva il y a quelques années, lorsque je fus mis en prison à *Tarcolam*. Un des principaux du pays, touché de tout ce que je souffrois, vint me voir pour me consoler; & comme il m'entretenoit à cœur ouvert: « Hé bien, me dit-il, vous avez
 » tant de fois déclamé contre la métemp-
 » sycose, la pouvez-vous nier à présent ?
 » Le triste état où vous êtes réduit, n'en
 » est-il pas une preuve assez claire ?
 » Car enfin, ajouta-t-il, j'ai appris de
 » vos Disciples que, dès votre plus ten-
 » dre jeunesse, vous vous êtes fait *Sa-*
 » *nias*; l'air empesté du monde, & le
 » commerce des méchans n'avoient pu
 » alors corrompre votre cœur; vous
 » avez toujours vécu depuis dans la
 » simplicité & dans l'innocence: vous
 » menez dans les bois de *Tarcolam* une
 » vie austère & pénitente, vous ne fai-
 » tes de mal à personne, au contraire,
 » vous enseignez le chemin du salut à

» to
 » v
 » se
 » v
 » n
 » q
 » v
 » a
 I
 gne
 les
 pen
 leur
 &
 der
 r
 née
 cha
 ject
 chi
 qui
 fai
 Ph
 bli
 pr
 do
 leu
 Q
 cu
 po

» tout le monde. Pourquoi donc êtes-
» vous enfermé dans cette obscure pri-
» son? Pourquoi est-on prêt de vous li-
» vrer aux plus cruels supplices? Ce
» n'est pas sans doute pour les péchés
» que vous avez commis dans cette
» vie, c'est donc pour ceux que vous
» avez commis dans une autre ».

Il n'en faut pas davantage, Monsei-
gneur, pour connoître ce que pensent
les Indiens sur la métempsychose ; ce-
pendant pour achever le parallele de
leur opinion avec celle de Pythagore
& de Platon, j'y ajouterai encore un
dernier trait de ressemblance.

14. On lit dans un livre de saint Iré-
née sur les Hérésies, que Platon ne sça-
chant que répondre à ceux qui lui ob-
jectoient que la métempsychose étoit une
chimere, puisqu'on ne voyoit personne
qui se ressouvint des actions qu'il avoit
faites dans les vies précédentes, ce
Philosophe inventa le fleuve de l'ou-
bli, & avança, sans néanmoins le
prouver, que le démon, qui prési-
doit au retour des ames sur la terre,
leur faisoit boire des eaux de ce fleuve.
*Qui primus hanc introduxit sententiam,
cum excusare non posset, oblivionis induxit
poculum potasse.* Mais quoi, dit à ce la

saint Irénée, nous nous ressouvenons tous les jours des songes que nous avons eus durant la nuit; comment se peut-il faire que nous perdions tout souvenir de cette multitude prodigieuse de faits dont nous avons été les témoins, & de tant d'actions que nous avons faites? Un démon, dites-vous, donne aux ames qui entrent dans les corps un breuvage qui leur fait oublier tout ce qui s'est passé dans les vies précédentes; mais d'où sçavez-vous qu'il y a un pareil breuvage? Qui vous a dit qu'un démon l'a préparé? Si vous l'ignorez, l'un & l'autre est chimérique: si vous vous souvenez effectivement que ce démon vous a fait boire de l'eau de ce fleuve, vous devez également vous souvenir du reste. *Si enim & Dæmonem, & poculum, & introitum reminiscaris, reliqua oportet cognoscas. Si autem illa ignoras, neque Dæmon verus, neque artificiosè compositum oblivionis poculum.*

Platon ajoûtoit néanmoins que l'oubli de ce qu'on avoit vu dans une autre vie, n'étoit pas si profond, ni si universel, qu'il n'en restât quelques traces, lesquelles, excitées par les objets & par l'application à l'étude, rappelloient le souvenir des premières connoissances,

C'est
dont
ce p
étoie
qu'o
con
y av
giées
corp
tout
corp
ven
une
dée
cell
L
fem
cert
à q
les
ont
Ce
qu
les
for
ce
ce
fai
qu

C'est ainsi qu'il expliquoit la maniere dont les sciences s'apprennent, & selon ce principe, il soutenoit que les sciences étoient plutôt des réminiscences de ce qu'on avoit appris autrefois, que des connoissances nouvellement acquises. Il y avoit, outre cela, des ames privilégiées qui se souvenoient des différens corps qu'elles avoient animés, & de tout ce qu'elles avoient fait dans ces corps. C'est ainsi que Pythagore se ressouvenoit d'avoir été Euphorbe. Mais c'étoit une faveur singuliere, qui n'étoit accordée qu'à un petit nombre d'hommes excellens & tout divins.

Les Indiens disent quelque chose d'assez semblable; car ils assurent qu'il y a certaines vues spirituelles qui se donnent à quelques ames plus favorisées, qui les font ressouvenir de tout ce qu'elles ont vu, & de tout ce qu'elles ont fait. Ce privilège est sur-tout accordé à celles qui sçavent de certaines prieres, & qui les récitent: par malheur, presque personne ne sçait ces prieres; & de-là vient cet oubli où l'on est maintenant de tout ce qu'on a été, & de tout ce qu'on a fait. Un exemple fera mieux comprendre quelle est sur cela leur opinion.

Il est rapporté, dans un Livre qu'ils

appellent *Bruma - pouranam*, qu'un Roi nommé *Binarichen*, né dans le Royaume de *Tiradidejam*, avoit épousé *Commatoudi* : c'étoit une grande Princesse qui étoit née dans le Royaume de *Nirreinchidejam*. Ce Roi avoit de grands défauts ; il ne gardoit point les *Ajarams*, c'est-à-dire, les coutumes propres de la Nation ; c'est ce qui le rendoit odieux & méprisable à ses sujets. La Reine, qui le voyoit avec douleur négliger les choses mêmes, où les *Parias* sont très-exacts, lui en fit de vifs reproches. Le Prince ne s'en tint pas offensé ; au contraire, après l'avoir écoutée paisiblement, il s'ouvrit à elle, & il lui confia un grand secret. La dévotion que j'avois aux Dieux, lui dit-il, m'a obtenu d'eux une faveur particulière, & qui n'est réservée qu'à peu de personnes. Ils m'ont fait connoître, par une vue spirituelle qu'ils m'ont donnée, que j'étois un chien dans la vie précédente : j'entrai alors par hasard dans la cour d'un temple où l'on faisoit un sacrifice ; je me jettai sur l'autel, & je mangeai le ris qu'on y immoloit. On me chassa par trois fois différentes ; mais enfin, comme je revenois toujours à la charge, on me donna un coup si violent, que j'en mourus sur l'heure de-

vant l'
Heur
desce
sacrif
Il fut
devar
nouv
Roi t
que j
que
pas t
enco
natur
surpr
curio
la po
mari
avoit
vies
vue
étoit
un c
à la
que
Raj
repr
pou
cou
troi
A

vant la porte du Temple dédié à *Chiven*. Heureusement pour moi, *Chiven* étoit descendu dans le Temple, pour voir le sacrifice, & pour en humer la fumée. Il fut touché de me voir expirer ainsi devant sa porte, & il me procura une nouvelle naissance dans la personne d'un Roi tel que je suis. Si donc vous voyez que j'observe si peu les *Ajarams*, c'est que mes premières inclinations ne sont pas tout-à-fait détruites, & que je suis encore comme entraîné par la pente naturelle de mon premier état. Ce récit surprit étrangement la Princesse, & la curiosité naturelle aux personnes du sexe, la porta à faire instance auprès de son mari, pour sçavoir de lui ce qu'elle avoit été elle-même. Le Roi examina les vies précédentes avec le secours de sa vue spirituelle, & il lui apprit qu'elle étoit un oiseau, qui fut poursuivi par un oiseau de proie, & qui vint mourir à la porte du Temple de *Chiven*, & que ce Dieu ordonna qu'elle naîtroit *Rajatti*. Mais que deviendrons-nous, reprit la Reine ? Le Prince, regardant pour la troisième fois dans l'avenir, découvrit que lui & elle devoient renaître trois fois dans la Caste des *Rajas*.

A travers toutes ces fables, & ces

idées extravagantes des Indiens, on voit assez qu'ils reconnoissent un premier Etre éternel & Créateur de tous les autres êtres, des intelligences qui sont d'un ordre supérieur à l'homme, quoique fort inférieures à Dieu; qu'ils admettent des démons; qu'ils tiennent que l'ame est immortelle; qu'il y a une autre vie, un Paradis & un Enfer: qu'on mérite l'un par la pratique de la vertu, & qu'on se rend digne de l'autre par les péchés qu'on commet; qu'on peut expier les péchés en cette vie; que la prospérité & les richesses sont presque toujours la source de nos désordres. Enfin, il paroît que dans plusieurs points, ils pensent d'une manière qui les rapproche des vérités de la Religion; mais ces vérités qu'ils admettent, sont tellement obscurcies par les fables & les rêveries que l'idolâtrie y a mêlées, qu'on a peine à les tirer de cet amas confus de fables & de mensonges, pour les leur faire voir telles qu'elles sont.

Peut-être me demanderez-vous, Monsieur, qu'elles sont les raisons qui frappent davantage ces peuples, quand nous réfutons leurs ridicules idées sur la Métempychose.

C'est par où je finirai cette lettre;

qui
avo
sain
ne
très
désa
lem
reco
prop
leur
nem
com
qui
gner
opin
N
n'est
créé
l'em
de l
& la
Nou
pas
qu'u
& e
gine
de
leur
sup
aye

qui n'est déjà que trop longue. Nous avons remarqué que les raisons, dont saint Thomas se sert contre les Gentils, ne font sur l'esprit des Indiens qu'une très-légère impression. Ainsi, pour les désabuser entièrement d'un système également impie & ridicule, nous avons recours à des raisonnemens tirés de leur propre doctrine, de leurs usages & de leurs maximes : & ce sont ces raisonnemens, où l'on leur fait sentir les contradictions dans lesquelles ils tombent, qui les confondent & qui les contraignent de reconnoître l'abîurdité de leurs opinions.

Nous leur demandons d'abord, s'il n'est pas vrai que les hommes ont été créés : ils n'ont garde de le nier ; car l'emploi de *Bruma*, qui est le premier de leurs Dieux, a été de créer le ciel & la terre, les hommes & les animaux. Nous leur demandons ensuite : n'est-il pas vrai que *Bruma* ne créa d'abord qu'un seul homme, & puis neuf autres, & ensuite tous ceux qui tirent leur origine de ces premiers hommes ? C'est de quoi ils conviennent, car c'est-là leur système. Mais, poursuivons-nous, supposons que tous ces premiers hommes aient été d'abord au nombre de cent

mille ; leurs conditions étoient - elles égales ? jouissoient-ils tous des mêmes richesses , des mêmes honneurs , des mêmes dignités ? N'y avoit-il point parmi eux de malades ou de pauvres ? N'en voyoit-on point qui commandoient aux autres , & d'autres qui leur obéissoient ? Comme ils ne prévoient pas les conséquences que nous devons tirer de ces principes , ils n'ont point de peine à convenir qu'il y avoit de la différence dans leur état & dans leur condition. Mais , reprenons-nous , tous ces hommes n'avoient commis aucun péché , ni pratiqué aucune vertu , puisqu'ils existoient pour la première fois ; d'où peut venir parmi eux cette inégalité qui rend heureux le sort des uns , & malheureux le sort des autres ? S'il n'est pas nécessaire de recourir aux vertus , ni aux péchés de ces premiers hommes , pour prouver la différence de leurs conditions , quelle nécessité y a-t-il maintenant d'y avoir recours ? A cela ils ne sçavent que répondre , & ils voudroient bien revenir sur leurs pas , & dire , ce qui est contre tous leurs principes , que le monde n'a pas eu de commencement. Il est vrai que quelques Sçavans prétendent qu'il y a trois choses qui sont éternelles ;
sçavoir

ſçavoir : le Dieu ſuprême , les ames & les générations , ce qu'ils expriment par ces trois mots : *Fadi* , *Pachou* , *Pajam* ; & qu'en remontant du fils au pere , du pere à l'aïeul , de l'aïeul au biſaïeul , & ainſi du reſte , on ne trouvera jamais de premier principe. Mais l'opinion univerſellement reçue eſt , que *Bruma* a créé les premiers êtres. Leur chronologie même fixe le nombre des années qui ſe ſont écoulées depuis cette création. Ainſi l'argument ſubſiſte dans toute ſa force.

De plus , nous leur demandons où étoient ces ames avant la création du monde ? Quoiqu'ils ſoient partagés ſur cela en deux opinions différentes , cette queſtion les jette dans un égal embarras. Ceux qui tiennent que nos ames ſont une portion de la Divinité , diſent qu'elles étoient en Dieu , dont elles ſe ſont ſéparées quand elles ſont venues ſur la terre , pour y animer les différens corps d'hommes , de bêtes ou de plantes. Mais quoi , leur diſons-nous , ces ames étant des parties égales de la ſubſtance divine , comment ont-elles mérité d'être placées ſi différemment , les unes dans le corps d'un Roi , les autres dans le tronc d'un arbre ?

celles-ci dans un lion féroce, celles-là dans un agneau ? Ils avouent de bonne foi qu'ils n'en sçavent pas davantage. Pour ce qui est des autres qui soutiennent que les ames sont hors de Dieu, ils ne sçavent où les placer avant la création du monde, & ils ne peuvent se tirer que par des absurdités, dont ils sentent eux-mêmes le ridicule ; comme, par exemple, que les ames dormoient pendant tout ce temps-là.

Je me fers quelquefois d'une comparaison tirée d'un axiome qu'ils répètent continuellement ; sçavoir, que l'homme est un petit monde, & que tout ce qui se passe dans le grand monde, se trouve dans l'homme ; & je leur demande : tous les êtres qui sont dans le monde, doivent-ils être semblables ? Ne doit-il y avoir que des soleils & des astres ? Le bien de l'Univers n'exige-t-il pas que toutes les parties qui le composent soient subordonnées les unes aux autres, & que tous les êtres soient placés différemment ? Ils en tombent d'accord. Avouez-donc, leur dis-je, qu'il en est de même du monde moral ; que tous ne peuvent pas être Rois ; que le bon ordre demande qu'il y ait de la subordination, & que, par conséquent, il est inutile d'attribuer la

différence des états & des conditions aux actions de la vie précédente.

Comme ils conviennent que , bien qu'il y ait ici bas une grande différence entre un Brame , un Raja & un Parias , il n'y aura cependant que la vertu qui distinguera les uns des autres à la porte du Ciel ; & que peu importe en quel état on se trouve en ce monde , pourvu qu'on y pratique la vertu. Je pousse encore plus loin cette comparaison , & je leur dis : dans l'homme que vous regardez comme un petit monde , tous les membres ne doivent-ils pas avoir des emplois différens ? La tête ne doit-elle pas être au-dessus du corps , & les pieds au-dessous ? Quoique les fonctions des divers membres soient les unes plus nobles & les autres plus viles , chaque membre ne doit-il pas être content de son état ? Ils en tombent d'accord ; & alors je les force d'avouer que la même chose doit se passer dans le monde moral ; qu'il doit y avoir différentes castes ; que dans quelque Caste que l'on naisse , si l'on y pratique la vertu , on est plus heureux que ceux des Castes supérieures qui s'abandonnent à des passions brutales ; que , par conséquent , c'est la vertu

ou le vice qui fait la véritable distinction des hommes.

Voici un autre raisonnement qui est tout-à-fait à leur portée ; il est tiré de leurs propres maximes. Un homme vertueux, disent-ils, renaîtra un grand Roi ; dans une autre transmigration, sa vertu sera récompensée par la jouissance de tous les plaisirs. Or, leur disons-nous, comment accordez-vous cela avec cette opinion où vous êtes, que tous les Rois tombent en mourant dans les enfers ? Un état qui est cause de votre damnation, peut-il être la récompense de la vertu ? De plus, ajoutons-nous, vous assurez que les plaisirs seront la récompense de la mortification, que les richesses seront données à un *Sanias*, qui dans cette vie aura fait choix de la pauvreté ; mais, en même temps, vous dites que l'abondance & les délices sont capables de corrompre, & corrompent effectivement le cœur. Aurez-vous donc pour récompense d'avoir évité le vice, ce qui sera pour vous une source de crimes ? Un *Sanias*, pour avoir méprisé les richesses & le commerce des femmes, afin de mieux pratiquer la vertu, sera-t-il récompensé en se mariant à plusieurs

fer
E
fer
me
l'é
leur
est
par
me
& c
à f
que
ne
que
acti
côte
mes
lem
plan
jonc
com
quel
quan
d'en
des
vous
dout
des
pale

femmes, & en amassant de grands biens ? Est-il rien de plus contraire au bon sens ?

Un quatrieme raisonnement dont je me sers, est tiré de leur opinion sur l'écriture de *Bruma*. Vous soutenez, leur dis-je, que toute la vie de l'homme est écrite dans la tête de chaque enfant par *Bruma* ; que ces caractères renferment toutes les circonstances des actions & des événemens qui se doivent passer à son égard ; qu'ils sont ineffaçables ; que *Bruma* lui-même, & tous les dieux ne sçauroient en empêcher l'effet ; & que tout cela se fait conformément aux actions de la vie précédente. D'un autre côté, vous assurez que la vie des hommes & toutes leurs actions sont pareillement écrites dans les astres, dans les planettes, & dans leurs différentes conjonctions & oppositions ; qu'il faut les consulter quand on veut réussir dans quelque entreprise ; c'est pour cela que, quand il s'agit de faire des mariages, d'entreprendre un voyage, de construire des bâtimens, de dresser des contrats, vous voulez que le Brame consulte les douze signes du zodiaque, la situation des planettes, & des vingt-sept principales constellations. Mais s'il est vrai

que tout ce qui arrive dans cette vie a déjà été réglé par Bruma, que devient la force invincible des astres ? Quel avantage y a-t-il à les consulter pour sçavoir ceux qui sont favorables ou contraires ? Ou si les astres influent sur toutes vos actions, ce que vous dites de l'écriture de *Bruma* est donc une chimere ? Je n'ai vu presque aucun Indien qui ne sentît la force de ce raisonnement.

La doctrine des Indiens nous fournit une cinquieme démonstration, à laquelle ils n'ont point de replique. La principale raison qui leur fait admettre la métempycofe, est la nécessité d'expier les péchés de la vie passée ; or, suivant leur systême, rien de plus aisé que l'expiation des péchés. Tous leurs livres sont remplis des faveurs singulieres qui se retirent de la prononciation de ces trois nom, *Chiva*, *Rama*, *Harigara*. Dès la premiere fois qu'on les prononce tous les péchés sont effacés ; & si l'on vient à les prononcer jusqu'à trois fois, les dieux qu'on honore par-là, sont en peine de trouver une récompense qui puisse en égaler le mérite. Alors les ames regorgeant, pour-ainsi-dire, de mérites, ne sont plus obligées d'animer

de nouveaux corps; mais elles vont droit au palais de la gloire de *Devidiren*. Or il n'y a presque point d'Indien, quelque peu dévot qu'il soit, qui ne prononce ces noms plus de trente fois par jour; quelques-uns les prononcent jusqu'à mille fois, & contraignent ainsi les dieux d'avouer qu'ils sont insolvables. De plus, les péchés s'effacent avec la même facilité, en prenant le bain dans certaines rivieres & dans quelques étangs, en donnant l'aumône aux Brames, en faisant des pèlerinages, en lisant le *Ramayenam*, en célébrant des fêtes en l'honneur des Dieux, &c. Cela étant ainsi, leur dis-je, il n'y a personne aux Indes qui ne sorte de cette vie chargé de mérites, & sans la moindre tache de péché; or, dès-là qu'il n'y a plus de péchés à expier, à quoi peut servir la métempsychose?

Ces fortes de raisons, prises de leur doctrine, sont incomparablement plus d'impression sur eux, que toutes les autres qui seroient beaucoup plus solides. On tire du moins cet avantage, que les ayant convaincus de la fausseté d'un point de leur doctrine, ils ne peuvent nier qu'une Religion appuyée

sur cette doctrine, ne soit pareillement fautive.

Nous nous servons encore, à l'égard des Indiens, des mêmes reproches qu'on faisoit aux anciens Pythagoriciens. Supposé que ce soient les mêmes ames qui animent les corps des hommes & des bêtes; il s'ensuit que c'est un crime énorme de tuer une bête, & qu'on s'expose même à donner la mort à son propre pere, à ses enfans, &c. Les Indiens avouent sans peine la conséquence. Mais puisque cela est ainsi, leur disons-nous, comment se peut-il faire que vos dieux ayent tant de complaisance pour les sacrifices d'animaux?

Ces sacrifices que faisoient les Philosophes en l'honneur des dieux, sans être retenus par leur idée de la métempychose, me donne lieu de remarquer ici, en passant, une pratique de Pythagore, qui est actuellement observée par les Brame. On sçait que ce Philosophe leur offroit une hécatombe, en reconnoissance d'une démonstration de Géométrie qu'il avoit trouvée, & quoiqu'il s'abstint constamment de la viande, & qu'il ne vécût que de miel & de lait, il ne laissoit pas de manger certaines parties des victimes immolées;

C'e
mes
la c
cer
sacr
imm
vu
par
mo
aut
qu'i
se n
d'he
tité
gue
port
nom
font
mou
les
je le
êtes
des
de ;
ple
que
une
vou
me
con

C'est ce que font pareillement les Brames. Bien qu'ils s'interdisent absolument la chair des animaux, néanmoins il est certain que dans le plus fameux de leurs sacrifices, qu'ils appellent *Ekiam*, où ils immolent des moutons, comme je l'ai vu à *Trichirapali*, ils mangent certaines parties de la victime qu'on vient d'immoler, & s'abstiennent de toutes les autres. Il n'y a que dans cette occasion qu'ils mangent de la viande; car ils ne se nourrissent d'ordinaire que de ris & d'herbes qu'ils cueillent en grande quantité tous les jours. Cependant ils distinguent cinq fortes de péchés, par rapport aux herbes qu'ils appellent d'un nom générique *Panchonou*. Ces péchés sont de couper des herbes, de les moudre, de les fouler aux pieds, de les cuire & de les mâcher. Sur quoi je leur dis: Vous autres Brames, vous êtes infiniment plus coupables que ceux des autres castes qui usent de viande; car en tuant un mouton, par exemple, ils ne font qu'un meurtre, au lieu que vous qui arrachez tous les jours une si grande quantité d'herbes que vous faites cuire, ce sont autant de meurtres que vous faites. D'ailleurs, comme il se trouve plusieurs petits ani-

maux imperceptibles dans l'eau que vous buvez, ce sont encore autant de meurtres que vous commettez. Ces ridicules conséquences que nous tirons de leur doctrine les couvrent de confusion, & leur en fait connoître l'absurdité.

Je me souviens qu'étant à Siam, dans un Monastere de Talapoins, où j'apprenois la langue, le *Sancrá* (1) qui me l'enseignoit, & qui étoit fort entêté de la métempfycofe, fut fort surpris quand je lui dis que toutes les fois qu'il buvoit de l'eau du *Menan* (2), il commettoit plusieurs meurtres; il se mit à rire de ma proposition, mais il fut tout-à-fait déconcerté, lorsqu'ayant mis un peu d'eau dans un de ces beaux microscopes que nous avons apportés d'Europe, je lui fis voir plusieurs animaux, qui étoient dans l'eau même dont il venoit de boire.

Ayant eu autrefois une longue conversation avec un Brame sur le passage des ames dans les corps des bêtes, il me vint en pensée d'essayer si l'opinion des Cartésiens, touchant les bêtes, ne feroit pas quelque impression sur son

(1) Supérieur des Talapoins.

(2) Riviere qui passe à Siam.

esprit. Je me mis donc à lui prouver, par des raisons tirées de cette Philosophie, que les bêtes ne sont que des automates & de pures machines. Pour ne rien avancer que de palpable, n'est-il pas vrai, lui dis-je, que Dieu est tout-puissant, qu'il peut former le corps d'un animal, d'un cheval, par exemple, sans qu'il soit nécessaire de lui donner d'ame ? Vous devez l'avouer, puisque ce fut ainsi qu'en usa *Bruma*, quand il créa le premier homme : vos histoires sont remplies de machines admirables qui se firent autrefois pour divertir vos Empereurs. On y voit qu'on fit une statue humaine qui s'avançoit tous les matins dans la chambre de l'Empereur, & qui l'éveilloit en le frappant doucement. On y lit encore qu'on a fabriqué des oiseaux qui voloient en l'air. Or il est certain que toutes ces machines n'avoient point d'ames, & cependant on les voyoit se mouvoir comme si elles eussent été animées. Si des hommes ont pu faire des ouvrages si parfaits, Dieu n'aura-t-il pas pu faire des corps d'animaux, avec la même impression de mouvement que donne l'ame ? Je voulois continuer, mais le Brame me regardant d'un air dédaigneux, faites-vous réflexion, me dit-il,

à ce que nous voyons faire tous les jours aux éléphans & aux singes ? & sur cela il me raconta plusieurs histoires, toutes plus extraordinaires les unes que les autres ; & il finit en me disant , que c'étoit par pure malice que les singes ne vouloient pas parler, de peur qu'on ne les appliquât au travail , dont leur légéreté & leur paresse ne pouvoient pas s'accommoder : si j'avois un parti à prendre , ajouta-t-il, il me semble que je préférerois l'ame qui est dans les bêtes à celle qui est dans les hommes ; car enfin, il paroît beaucoup plus d'industrie dans leur travail que dans ce que font la plupart des hommes. Il ne faut que voir les ouvrages des abeilles & des fourmis. Je compris de cet entretien qu'il ne falloit pas même en riant proposer aux Indiens le systéme des Philosophes modernes : mais j'eus bien-tôt réduit le Brame au silence, en employant contre lui les raisons auxquelles je sçais par expérience que les Indiens n'ont point de réplique.

Enfin, nous ramassons plusieurs absurdités dans lesquelles ils s'engagent, & bien qu'elles choquent la vraisemblance, ils ne laissent pas de les croire ; en cela ils sont encore semblables aux Pythago-

ric
ex
le
té
de
Eu
Py
fab
aut
Jan
tim
de
trin
&
ceu
cro
pho
gor
à-d
Y
n'y
ven
pro
dig
ron
cer
pai
de
dar
reu
cie

triciens, qui croyoient les fables les plus extravagantes, dès-là qu'elles appuyoient le dogme ridicule de la Métempsychose; témoin ce qu'ils ont dit de la cuisse d'or de Pythagore, de la fleche d'Abaris, &c. Eupanius fort instruit des opinions de Pythagore, a fait un recueil de pareilles fables, qu'il propose pourtant comme autant de vérités. Ce qui a fait dire à Jamblique, quoique d'ailleurs plein d'estime pour Pythagore, que les disciples de ce Philosophe prouvoient leur doctrine par une infinité de contes fabuleux, & qu'ils traitoient même d'insensés, ceux qui avoient la sagesse de ne les pas croire. C'est pour cela aussi que Xenophon, parlant de la doctrine des Pythagoriciens, dit qu'elle est *τερατόδης*, c'est-à-dire, toute pleine de prodiges.

Voilà le vrai portrait des Indiens; il n'y a point de fables si grossièrement inventées qu'ils ne croient, & qu'ils ne proposent aux autres, comme étant dignes de toute croyance; ils vous diront froidement, par exemple, qu'un certain âne ne vouloit point manger de paille, & aimoit mieux se laisser mourir de faim, parce qu'il se ressouvenoit que dans un autre temps il avoit été Empereur, & qu'il avoit fait des repas délicieux.

Nous ne laissons pas de tirer de grands avantages de ces absurdités. Comme les Indiens sont convaincus que l'ame est immortelle, que les péchés sont punis, & la vertu récompensée après la mort, nous nous servons du même argument que Tertullien employoit contre Labérius, pour lui prouver la résurrection des morts. Celui-ci soutenoit, conformément à la doctrine de Pythagore, que l'homme étoit changé en mulet, & la femme en couleuvre : sur quoi ce grand homme, sans s'arrêter à rendre cette pensée ridicule, se contenta d'en tirer cette conséquence, par rapport à la résurrection des morts ; s'il est vrai, disoit-il, & disons-nous aux Indiens, que les ames des hommes, en sortant de leurs corps, peuvent animer un mulet ou quelque autre bête, à plus forte raison ces mêmes ames peuvent-elles animer une seconde fois le corps qu'elles ont abandonné.

C'est ainsi, Monseigneur, que le mensonge même nous sert à faire connoître la vérité à ces Peuples. Quand ils sont une fois bien persuadés de l'aveuglement dans lequel ils ont vécu jusqu'ici, la vérité ne trouvant plus d'obstacles, commence à éclairer leurs esprits, &

quand Dieu daigne agir dans leurs cœurs par les impressions de sa grace, l'ouvrage de leur conversion s'accomplit. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, &c.

L E T T R E

Du Pere Bouchet, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, à Monsieur le Président Cochet de Saint-Vallier.

A Pondichéry, ce 2 Octobre 1714.

M O N S I E U R,

La paix de Notre Seigneur.

Dans la pensée que j'ai eu de vous faire part de quelques connoissances de ce nouveau monde, qui mérite votre attention, j'ai cru que ce seroit favoriser votre goût, que de vous entretenir de la maniere dont la justice s'administre aux Indes, & de l'idée qu'on s'y forme de cette vertu; car à qui pourrois-je mieux adresser de semblables observations, qu'à un grand Magistrat qui a passé

plusieurs années dans un des plus illustres emplois de la Robe, & qui s'y est si fort distingué par ses lumieres, par sa pénétration & par son intégrité? C'est donc à votre jugement, Monsieur, que je soumetts aujourd'hui la justice Indienne; ce que vous prononcerez pour ou contre ses maximes, sera une regle sûre de ce qui doit être approuvé ou blâmé.

Je tâcherai en même-temps de satisfaire à une partie de la reconnoissance que vous doivent nos Missionnaires & leurs Néophytes. Des Eglises fondées, des Catéchistes entretenus, sont l'effet de vos libéralités & de votre zèle à étendre la connoissance du vrai Dieu. On a exécuté vos intentions sur la construction d'une Eglise en l'honneur des trois Rois; rien ne convenoit mieux à cette Mission naissante, puisque ces Rois furent les prémices de la Gentilité qui reconnurent & adorerent le Sauveur des hommes. Le Pere Mauduit & le Pere de Courbeville éleverent cette Eglise dans un lieu nommé *Paroupour* au nord-ouest de *Tarcolam*. Ce fut peu après l'avoir achevée, qu'ils moururent tous deux empoisonnés par les Idolâtres. Depuis ce temps-là, elle a été presque entièrement ruinée par les guerres continuelles qui ont désolé le pays.

C'est ce qui me détermina moi-même à en bâtir une autre au sud-ouest de *Cangibouram*, dans une bourgade appelée *Tandarei*. Quoique cette bourgade ne soit éloignée d'ici que de vingt lieues, je traversai pour m'y rendre deux deserts affreux; j'y menai pour Catéchiste le Brame que vous avez vu avec moi à Paris. La chambre qu'on m'avoit préparée étoit si basse, que je ne pouvois m'y tenir debout qu'au milieu, encore ma tête touchoit-elle au toit, & elle étoit si étroite, que je ne pouvois me coucher qu'en ployant les genoux. A notre arrivée, nous fûmes presque inondés des pluies qui tombèrent en abondance. Cependant aussi-tôt qu'elles cessèrent, plus de quatre cens Chrétiens vinrent m'y trouver, & j'y baptisai vingt petits enfans & seize adultes.

La plus grande peine que nous eûmes pendant un mois & demi que j'y demeurai, fut de nous défendre des tygres; nous allumions toute la nuit de grands feux pour les écarter. Peu de jours avant que j'arrivasse à *Tandarei*, un chasseur de la peuplade avoit tué un de ces tygres qu'on appelle tygre royal, apparemment, parce que ceux de cette espèce sont plus grands que les autres.

Un autre jour que j'étois sorti d'assez bon matin, je trouvai fort près des dernières maisons du village, les traces d'un de ces animaux; il falloit qu'il ne fut pas bien éloigné, car peu d'heures après il revint sur ses pas, & tua un bœuf dont il suçà le sang.

Cette Eglise que je venois de bâtir; n'a pas subsisté autant de temps que j'avois lieu de l'espérer; les pluies continuelles qui sont survenues dans la suite, ont détrempe les murs qui ne sont que de terre, & elle s'est enfin écroulée. Ainsi il nous faut recommencer à nouveaux frais; c'est ce que fait actuellement le Pere de la Lane; il en bâtit une nouvelle à quatre ou cinq lieues de *Tandarei*. Je n'entre dans ce détail, Monsieur, que pour vous rendre compte de la fidélité avec laquelle nous avons suivi vos intentions: il faut maintenant satisfaire à ce que je vous ai promis, & vous parler des règles que les Indiens observent dans l'administration de la justice.

Ils n'ont ni Code ni Digeste, ni aucun Livre où soient écrites les loix auxquelles ils doivent se conformer pour terminer les différends qui naissent dans les familles. A la vérité ils ont le *Vedam*,

qu'i
ce l
qu'd
poi
serv
ont
nac
Sen
diff
un l
à-fa
ont
d'ob
les
cité
à fu
une
dan
pro
mai
fen
7
app
lab
que
fan
des
en
ter
seu

qu'ils regardent comme un Livre saint : ce Livre est divisé en quatre parties, qu'on appelle loix divines ; mais ce n'est point de-là qu'ils tirent les maximes qui servent de regles à leurs jugemens. Ils ont un autre Livre qu'ils appellent *Vicnachuram* : on y trouve quantité de belles Sentences, & quelques regles pour les différentes Castes qui pourroient guider un Juge : on y raconte la maniere tout-à-fait ingénieuse dont quelques Anciens ont découvert la vérité qu'on tâchoit d'obscurcir par divers artifices. Mais si les Indiens admirent l'esprit & la sagacité de ces Juges, ils ne songent point à suivre leur méthode. Enfin, on trouve une infinité de Sentences admirables dans les Poètes anciens, qui faisoient profession d'enseigner une saine morale, mais ce n'est point encore là qu'ils puissent les principes de leurs décisions.

Toute l'équité de leurs jugemens est appuyée sur certaines coutumes inviolables parmi eux, & sur certains usages que les Peres transmettent à leurs enfans. Ils regardent ces usages comme des regles certaines & infaillibles pour entretenir la paix des familles, & pour terminer les procès qui s'élevent, non-seulement entre les particuliers, mais

encore entre les Princes. Dès-là qu'on a pu prouver que sa prétention est fondée sur la coutume suivie dans les Castes, & sur l'usage du monde; ç'en est assez, il n'y a plus à raisonner, c'est la regle, & l'on doit s'y conformer. Quand vous auriez des démonstrations que cette coutume est mal établie, & qu'elle est sujette à de grands inconvéniens, vous ne gagneriez rien, la coutume l'emportera toujours sur les meilleures raisons.

Parmi plusieurs exemples que je pourrois apporter, j'en choisis un tiré des coutumes qui s'observent pour le mariage. Les enfans des deux freres ou des deux sœurs sont déclarés freres entr'eux par la coutume de toutes les Castes: mais les enfans du frere & de la sœur ne sont que cousins germains. De-là vient, disent-ils, que ces derniers peuvent bien se marier ensemble, mais non pas les premiers, parce qu'autrement il s'ensuivroit que le frere & la sœur pourroient s'unir pareillement par les liens du mariage, ce qui fait horreur & choque tout-à-fait le bon sens. Quand on leur représente que le degré de parenté est absolument le même entre les enfans des deux freres ou des deux sœurs, & les enfans du frere & de la sœur, puis-

qu'ils tirent leur origine de la même tige & en égale distance, cette objection leur paroît absurde, & ils regardent ceux qui la proposent comme des gens qui combattent les premiers principes.

Leur entêtement, fondé sur les préjugés de l'éducation & sur l'usage continué de ces maximes, leur paroît avoir une évidence qui l'emporte sur toutes les démonstrations. Aussi croient-ils avoir répondu solidement à toutes les difficultés qu'on leur oppose, quand ils ont dit: c'est la coutume; car, poursuivent-ils, comment pourroit-on agir contre des usages établis du consentement général de nos ancêtres, de ceux qui les ont suivis, & de ceux qui vivent aujourd'hui? Ne faudroit-il pas être dépourvu de raison, pour contredire ce qui a été réglé par tant d'hommes sages, & ce qui est autorisé par une continuelle expérience?

Je leur ai quelquefois demandé pourquoi ils n'avoient pas ramassé ces coutumes dans des livres que l'on pût consulter au besoin. Ils me répondoient, que si ces coutumes étoient écrites dans des livres, il n'y auroit que les Sçavans qui pourroient les lire; au lieu qu'étant transmises de siècle en siècle par le canal de

la tradition, tout le monde en est parfaitement instruit. Cependant, ajoutent-ils, il ne s'agit ici que des loix générales, & des coutumes universelles: car, pour ce qui est des coutumes particulières, elles étoient écrites sur des lames de cuivre qu'on gardoit avec soin dans une grande tour à *Cangibouram*. Les Mores ayant presque entièrement ruiné cette grande & fameuse ville, on n'a pu découvrir ce qu'étoient devenues ces lames: on sçait seulement qu'elles contenoient ce qui regardoit en particulier chacune des Castes, & l'ordre que les Castes différentes devoient observer entr'elles.

Je puis confirmer ce que disent sur cela les Indiens, qu'on gardoit autrefois à *Cangibouram* ce qui concernoit certains actes publics. En effet, c'est de *Cangibouram* qu'un Brame tira autrefois la lame de cuivre, où étoit marqué la donation qu'un ancien Roi des Indes fit il y a plus de 400 ans de certaines peuplades à l'Eglise de saint Thomé. Lorsque j'arrivai aux Indes, les Mogols ne s'étoient point encore emparés de *Cangibouram*. S'il s'élevoit alors parmi les Indiens quelque dispute sur la Caste: allons à *Cangibouram*, disoient-ils, nous y trou-

verons plusieurs Brames qui ont les loix écrites sur les lames de cuivre : & encore aujourd'hui que cette ville commence à se rétablir, il y a dix ou douze Brames qu'on consulte souvent, & dont l'on suit les décisions. Ce n'est pas que je sois persuadé qu'ils ayent lu ces sortes de loix, mais du moins ils sont mieux instruits que d'autres de la tradition,

Pour ce qui est des autres matieres qui ne regardent point les Castes, elles se terminent aisément, disent les Indiens, Le bon sens & la lumiere naturelle suffisent à quiconque veut sincèrement juger avec équité. D'ailleurs, il y a certaines maximes générales qui tiennent lieu de loix que tout le monde connoît: les principales même qui regardent les Castes, ne sont ignorées de personne. Il ne se trouve de la difficulté que dans certains cas embarrassans, & qui arrivent rarement. Je rapporterai quelques-unes de ces maximes qui fondent aux Indes une espece de coutume.

Je me souviens que racontant autrefois à un habile homme d'Europe, ce que j'ai l'honneur de vous mander, il me dit, que certainement il devoit se commettre beaucoup d'injustices aux Indes, non seulement par l'iniquité & par l'avarice

des Juges, mais encore parce qu'il n'y a
 nulle regle sûre, comme il y en a en
 Europe dans le droit civil & dans le
 droit canon. Sans entrer ici dans l'exa-
 men des grands avantages qu'on pré-
 tend tirer de cette multitude prodigieuse
 des loix, il me semble que les Indiens
 ne sont pas si fort blâmables de n'avoir
 pas pris le soin de compiler en un livre
 leurs coutumes? Car enfin, ne suffit-il
 pas qu'ils les possèdent parfaitement?
 & si cela est, qu'ont-ils besoin de livres?
 Or rien n'est plus connu que ces cou-
 tumes: j'ai vu des enfans de dix ou douze
 ans qui les sçavoient à merveille, &
 quand on exigeoit d'eux quelque chose
 qui y fût contraire, ils répondoient aussitôt,
ajaratoucou virodam, cela est contre
 la coutume. J'ai lu, si je ne me trompe,
 dans un livre de droit, que si des cou-
 tumes ont été acceptées du consen-
 tement général d'une Nation, il im-
 porte fort peu qu'elles soient écrites;
 & même qu'une preuve admirable de
 leur validité & de leur autorité, c'est
 qu'il n'ait pas été nécessaire de les écrire.
 Cette maxime autorise entièrement l'u-
 sage des Indiens.

Les Indiens conservent chèrement le
 souvenir de quelques Rois de l'Inde qui

se sont rendus célèbres par l'équité des jugemens qu'ils ont rendus, & auxquels tous les peuples ont généralement applaudi. *Viéramarken* est un de ceux qui s'est le plus distingué. Il étoit admirable, disent-ils, à démêler la vérité du mensonge, & à la tirer des plus épaisses ténèbres où l'on tâchoit de l'envelopper. Sa réputation étoit si universellement établie, que non-seulement les Princes & les Rois de son temps, mais les Dieux mêmes, s'en rapportoient à lui, lorsqu'il s'élevoit entr'eux quelque différend. C'est ce qui arriva aux Dieux du *Chorcarn* (ils appellent ainsi un de leurs cinq Paradis.) Ces Dieux étant en dispute sur une matière importante, & ne pouvant s'accorder, convinrent de prendre *Viéramarken* pour Juge: on le fit monter sur un char dans les airs: on le plaça sur le trône de *Devendiren*, & on fut si satisfait de ses réponses, qu'on lui donna pour récompense le trône où on l'avoit placé.

Mais, ajoutent les Indiens, quelque célèbre que fut ce Juge, il étoit bien au-dessous d'un autre appelé *Mariadramen*. Celui-ci étoit regardé autrefois comme le Chef des Castes; quelques-

uns disent qu'il étoit Brame. Jamais personne n'eut plus de sagacité & de pénétration. On prenoit quelquefois plaisir de feindre des causes très-épineuses & très-embarrassées, & l'on ne croyoit pas qu'il pût jamais s'en tirer. Mais on étoit bien surpris de voir avec quelle netteté il développoit les affaires les plus embrouillées, & avec quelle facilité il prononçoit des décisions où l'on n'avoit rien à répliquer. Il s'en faut bien pourtant que je croye ces jugemens aussi admirables que le disent les Indiens : si je les rapportois ici avec les circonstances dont ils sont revêtus, rien ne seroit moins conforme à notre goût. Je me contente d'en choisir deux qui ont quelque chose de remarquable. Le premier a du rapport au jugement de Salomon. Le voici.

Un homme riche avoit épousé deux femmes : la première, qui étoit née sans agrémens, avoit pourtant un grand avantage sur la seconde, car elle avoit eu un enfant de son mari, & l'autre n'en avoit point. Mais aussi en récompense celle-ci étoit d'une beauté qui lui avoit entièrement gagné le cœur de son mari. La première femme, outrée de se voir dans le mépris, tandis que sa rivale étoit

chérie & estimée, prit la résolution de s'en venger, & eut recours à un artifice aussi cruel, qu'il est extraordinaire aux Indes. Avant que d'exécuter son projet, elle affecta de publier, qu'à la vérité elle étoit infiniment sensible aux mépris de son mari, qui n'avoit des yeux que pour sa rivale; mais aussi qu'elle avoit un fils, & que ce fils lui tenoit lieu de tout. Elle donnoit alors toute sorte de marques de tendresse à son enfant qui n'étoit encore qu'à la mammelle.

» C'est ainsi, disoit-elle, que je me
» vange de ma rivale, je n'ai qu'à lui
» montrer cet enfant, j'ai le plaisir de
» voir peinte sur son visage, la douleur
» qu'elle a de n'en avoir pas autant.

Après avoir ainsi convaincu tout le monde de la tendresse infinie qu'elle portoit à son fils, elle résolut, ce qui paroît incroyable aux Indes, de tuer cet enfant: & en effet, elle lui tordit le col pendant une nuit que son mari étoit dans une bourgade éloignée, & elle le porta auprès de la seconde femme qui dormoit. Le matin, faisant semblant de chercher son fils, elle courut dans la chambre de sa rivale, & l'y ayant trouvé mort, elle se jeta par terre, elle s'arracha les cheveux en poussant des cris affreux,

qui s'entendirent de toute la peuplade: La barbare, s'écrioit-elle, voilà à quoi l'a portée la rage qu'elle a de ce que j'ai un fils, & de ce qu'elle n'en a pas. « Toute la peuplade s'assembla à ses cris: les préjugés étoient contre l'autre femme; car enfin, disoit-on, il n'est pas possible qu'une mere tue son propre fils, & quand une mere seroit assez dénaturée pour en venir-là, celle-ci ne peut pas même être soupçonnée d'un pareil crime, puisqu'elle adoroit son fils, & qu'elle le regardoit comme son unique consolation. La seconde femme disoit pour sa défense, qu'il n'y a point de passion plus cruelle & plus violente que la jalousie, & qu'elle est capable des plus tragiques excès. Il n'y avoit pas de témoin, & l'on ne sçavoit comment découvrir la vérité. Plusieurs ayant tenté vainement de prononcer sur une affaire si obscure, elle fut portée à *Mariadi-ramen*. On marqua un jour auquel chacune des deux femmes devoit plaider sa cause. Elles le firent avec cette éloquence naturelle que la passion a coutume d'inspirer. *Mariadi-ramen* les ayant écoutées l'une & l'autre, prononça ainsi. Que celle qui est innocente & qui prétend que sa rivale est coupable du crime dont il s'agit, fasse une

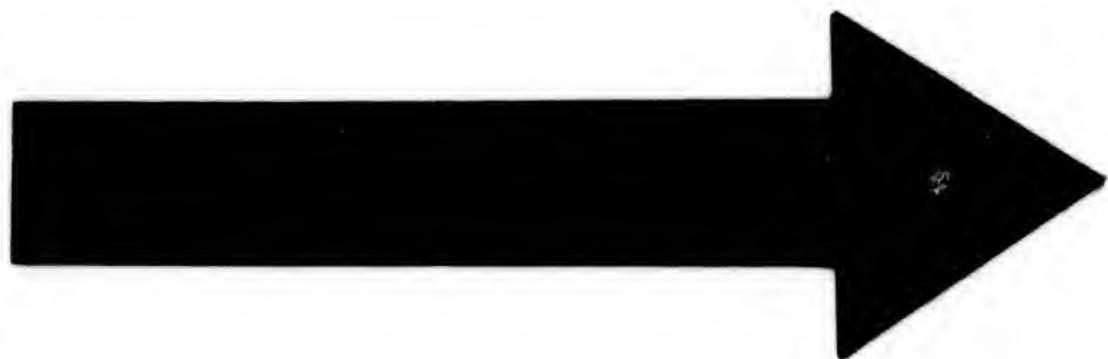
Fais le tour de l'assemblée dans la posture que je lui marque : cette posture qu'il lui marquoit étoit indécente & indigne d'une femme qui a de la pudeur : alors la mere de l'enfant prenant la parole : pour vous faire connoître , dit-elle hardiment , qu'il est certain que ma rivale est coupable , non-seulement je consens de faire un tour dans cette assemblée, de la maniere qu'on me le prescrit, mais j'en ferai cent s'il le faut. Et moi, dit la seconde femme, quand même, toute innocente que je suis, je devrois être déclarée coupable du crime dont on m'accuse faussement, & condamnée ensuite à la mort la plus cruelle, je ne ferai jamais ce qu'on exige de moi ; je perdrai plutôt mille fois la vie que de me permettre des actions si mal séantes à une femme qui a tant soit peu d'honneur. La premiere femme voulut repliquer, mais le Juge lui imposa silence, & élevant la voix, il déclara que la seconde femme étoit innocente, & que la premiere étoit coupable : car, ajouta-t-il, une femme qui est si modeste qu'elle ne veut pas même se dérober à une mort certaine, par quelque action tant soit peu indécente, n'aura jamais pu se déterminer à commettre un si grand crime.

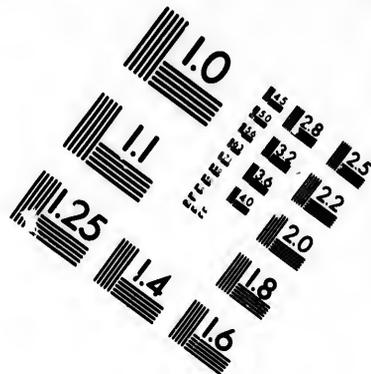
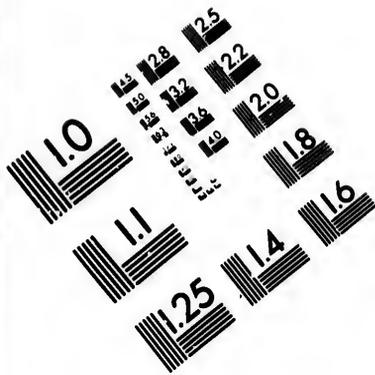
Au contraire, celle qui ayant perdu toute honte & toute pudeur, s'expose sans peine à ces sortes d'indécences, ne fait que trop connoître qu'elle est capable des crimes les plus noirs. La première femme, confuse de se voir ainsi découverte, fut forcée d'avouer publiquement son crime. Toute l'assemblée applaudit à ce jugement, & la réputation de *Mariadi-ramen* vola bientôt dans toute l'Inde.

Le second exemple a quelque chose de singulier, ou plutôt de fabuleux. On sçait que les Indiens admettent des Dieux subalternes, qui, quoique d'un génie fort inférieur aux Dieux d'un ordre plus élevé, sont néanmoins beaucoup plus habiles que tous les hommes ensemble. Cela supposé, voici le fait.

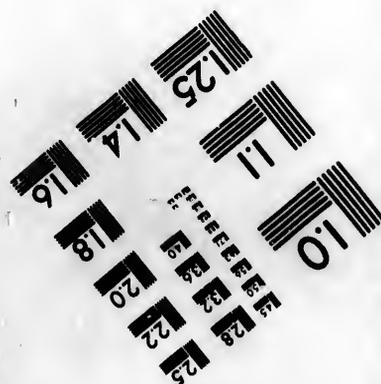
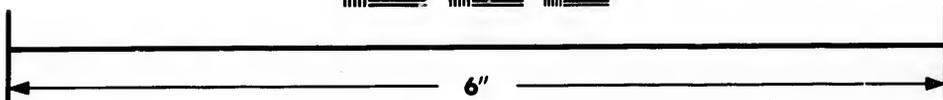
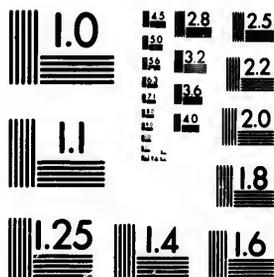
Un homme appelé *Parjen*, recommandable par sa force & par son adresse extraordinaire, s'étoit marié & avoit vécu quelque temps fort paisiblement avec sa femme. Il arriva, je ne sçai comment, qu'un jour s'étant fort emporté contr'elle, il l'abandonna, & s'enfuit dans un Royaume éloigné. Pendant ce temps-là un de ces Dieux subalternes, dont j'ai parlé, prit, ainsi que le racontent les Indiens, la figure de *Parjen*, &

vint dans sa maison, où il fit sa paix avec le beau-pere & la belle-mere. Il y avoit déjà trois ou quatre mois qu'ils demeuroient ensemble, lorsque le véritable *Parjen* arriva. Il alla se jeter aux pieds de son beau-pere & de sa belle-mere, pour leur redemander sa femme, avouant de bonne foi qu'il avoit eu tort de s'emporter aussi légèrement qu'il avoit fait; mais enfin qu'une premiere faute méritoit bien d'être pardonnée. Le beau-pere & la belle-mere furent fort étonnés de ce discours, car ils ne comprenoient point que *Parjen* leur demandât une seconde fois le pardon qui lui avoit été accordé quelques mois auparavant. La surprise fut bien plus grande, lorsque le faux *Parjen* arriva. Se trouvant tous deux ensemble, ils commencerent par se quereller réciproquement, & ils vouloient se chasser l'un l'autre de la maison. Tout le monde s'assembla, & personne ne pouvoit démêler quel étoit le véritable. Ils avoient tous deux la même figure, le même habit, les mêmes traits du visage, le même ton de voix. Enfin, pour dire en peu de mots ce que les Indiens racontent fort au long, c'étoit justement les deux *Sosies* dont parle *Plaute*. On plaida devant le *Palleacaren*, & il avoua





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

ES 28 25
E3 32 22
E9 20
18

ii
oi

qu'il ne comprenoit rien à cette affaire. On alla au Palais du Roi, il assembla ses Conseillers, & après avoir bien conféré ensemble, ils ne sçurent que dire. Enfin, l'affaire fut renvoyée à *Mariadi-ramen*. Il ne se trouva pas peu embarrassé, lorsque le véritable *Parjen* ayant déclaré son nom, celui de son pere, de sa mere, de ses autres parens, du village où il avoit pris naissance, & les autres événemens de sa vie; le faux *Parjen* dit: celui qui vient de parler est un fourbe, il s'est informé de mon nom, de mes parens, du lieu de ma naissance, & généralement de ce qui me regarde, & il vient ici faussement se déclarer pour *Parjen*: c'est moi qui le suis, & j'en prends à témoin ceux qui sont ici présents, ceux sur-tout qui ont vu quelle étoit ma fortune & mon adresse. Hé! c'est moi, reprenoit le véritable *Parjen*, c'est moi qui ai fait ce que vous vous attribuez faussement. Une multitude prodigieuse de personnes, qui entendoient ces discours, crurent que pour le coup *Mariadi-ramen* ne se tireroit jamais d'une affaire si embarrassée; néanmoins il fit bientôt voir qu'il avoit des expédiens toujours prêts pour éclaircir les faits les plus obscurs & les plus embrouillés;

Car v
énorr
eu de
ce qu
met
pourt
ment
ment
coup
une p
dans
ses ef
l'on f
leva t
fit il.
d'être
qu'il e
s'étan
il l'éle
fait u
s'écri
vérita
traire
qui a
& il e
dit-il.
a fait
quan
Mais
qui l

car voyant une pierre d'une grosseur énorme, que plusieurs hommes auroient eu de la peine à mouvoir, il parla ainsi : ce que vous dites l'un & l'autre me met hors d'état de rien décider, j'ai pourtant un moyen de connoître sûrement la vérité; celui qui est véritablement *Parjen* a la réputation d'avoir beaucoup de force & d'adresse; qu'il en donne une preuve, en soutenant cette pierre dans ses mains. Le véritable *Parjen* fit ses efforts pour remuer la pierre, & l'on fut surpris qu'effectivement il la souleva tant soit peu, mais de l'effort qu'il fit il tomba par terre. Il ne laissa pas d'être applaudi de l'assemblée, qui jugea qu'il étoit le vrai *Parjen*. Le faux *Parjen* s'étant approché à son tour de la pierre, il l'éleva dans ses mains comme il auroit fait une plume. Il n'en faut plus douter, s'écria-t-on alors, c'est celui-ci qui est le véritable *Parjen*. *Mariadi-ramen*, au contraire, prononça en faveur du premier, qui avoit simplement soulevé la pierre, & il en apporta aussi-tôt la raison : celui, dit-il, qui le premier a soulevé la pierre, a fait ce qu'on peut faire humainement, quand on a des forces extraordinaires. Mais le second qui a pris cette pierre, qui l'a levée sans peine, & qui étoit

prêt de la jeter en l'air, est certainement un démon ou un des Dieux subalternes qui a pris la figure de *Parjen*, car il n'y a point de mortel qui ose tenter de faire ce qu'il a fait. Le faux *Parjen* fut si confus de se voir découvert, qu'il disparut à l'instant. Cette fable a été sans doute inventée pour faire connoître jusqu'où alloit la sagacité de ce *Mariadi-ramen* : j'en ai retranché plusieurs circonstances, rapportées par les Indiens, qui seroient plus ennuyeuses qu'elles ne vous feroient de plaisir.

Il y en a encore un nommé *Apachi*, dont les Indiens parlent souvent, c'étoit un homme à peu près semblable à notre Esope : il étoit à la Cour d'un Roi des Indes, & avoit le talent de développer les énigmes les plus obscures, que les Rois de ce temps-là se proposoient les uns aux autres. Car on étoit obligé de découvrir le sens des énigmes, sur-tout de celles qui étoient proposées par l'Empereur universel des Indes. Il y avoit même des peines attachées à ceux qui ne pouvoient pas réussir. Mais comme cela ne regarde qu'indirectement les jugemens qu'ont porté les anciens, je n'en toucherai rien ici.

Ces exemples font assez voir l'idée

qu'o
phen
qu'il
exac
culat
guer
ils,
quest
toute
droit
faut
corro
de vi
est si p
à pré
moins
sent-il
dans
plus
plicat
des p
lité d
l'aveu
quelc
lumie
je vic
donic
moufe

qu'ont les Indiens d'un juge ; ils triomphent , quand ils expriment les qualités qu'il doit avoir ; & s'ils étoient aussi exacts dans la pratique que dans la spéculation , je crois qu'ils ne céderoient gueres aux Européens. Un juge , disent-ils , doit posséder la matiere dont il est question ; il doit sçavoir parfaitement toutes les maximes qui tiennent lieu de droit ; il doit être homme de bien ; il faut qu'il soit riche , pour ne pas se laisser corrompre par l'argent ; il doit avoir plus de vingt ans , afin que l'indiscrétion , qui est si propre de la jeunesse , ne l'engage pas à précipiter ses décisions ; il doit avoir moins de soixante ans , parce que , disent-ils , l'esprit commence à s'affoiblir dans les sexagenaires , & ils ne sont plus gueres capables d'une grande application ; s'il est ami ou parent d'une des parties , il doit se désister de la qualité de juge , de peur que la passion ne l'aveugle ; il ne doit jamais juger seul , quelque bonne intention & quelques lumieres qu'il puisse avoir. Tout ce que je viens de dire est écrit en vers grandoniques , c'est-à-dire , en langue *Samouferadam* (1).

(1) Langue des Sçavans.

Ils disent encore que la principale attention du juge doit être à bien examiner les témoins, qu'il est facile de corrompre, & qui sont d'ordinaire très-adroits à faire des réponses équivoques, afin de pouvoir se disculper lorsqu'ils sont surpris dans un faux témoignage. Et en effet, les Indiens, je dis même ceux qui ont le moins d'esprit, feroient sur cela des leçons à ceux qui en Europe sont le plus accoutumés à déguiser la vérité. C'est pourquoi les juges qui veulent s'instruire exactement de la vérité, ont soin de faire écrire les réponses que les témoins ont faites à leurs interrogations; ils les renvoyent ensuite; deux jours après, ils les font revenir, & ils leur proposent les mêmes choses d'une manière un peu différente; & parce que les juges sont communément aussi habiles que les témoins mêmes, ils tournent les réponses des témoins en toute sorte de sens, afin de ne leur pas laisser la liberté d'expliquer ce qu'ils ont dit autrement que dans le sens naturel. Cela arrive, disent les Indiens, quand le juge n'est pas gagné; car s'il s'est laissé corrompre, il fera dire infailliblement aux témoins ce qu'il voudra.

La patience, la douceur, & sur-tout

une
vent
man
sont
qui
rent
sa dig
il ra
sur f
Ils
verbe
qu'un
ni le
plaid
maxi
port
comm
les en
le vi
citen
eux d
les c
sens:
un p
des P
Princ
& le
l'affec
fera-c
cauti

une grande attention à ce que prescri-
vent les coutumes, sont encore recom-
mandées aux juges. Tous les vers Indiens
sont remplis d'invectives contre un juge
qui n'écoute plus les loix ; c'est un tor-
rent impétueux, disent-ils, qui a rompu
sa digue, & que rien ne peut plus arrêter ;
il ravage, il désolé ce qui se rencontre
sur son passage.

Ils ont de même une espece de pro-
verbe qu'ils répètent sans cesse ; c'est
qu'un juge ne doit jamais regarder
ni le visage ni la main des parties qui
plaident. On étend l'explication de cette
maxime à tout ce qui met quelque rap-
port d'union entre le juge & la partie,
comme sont la naissance, les alliances,
les emplois. Il ne doit jamais regarder
le visage des parties, & sur cela ils
citent un quatrain qui est à peu près parmi
eux ce qu'étoient autrefois parmi nous
les quatrains de Pibrac. En voici le
sens: Un Roi qui est obligé de juger
un procès entre un de ses sujets & un
des Princes ses enfans, doit regarder le
Prince son fils comme un de ses sujets,
& le sujet comme son fils, de peur que
l'affection naturelle ne le séduise ; encore
sera-ce beaucoup, si, avec cette pré-
caution, l'amour-propre, par des retours

imperceptibles , ne corrompt pas ses bonnes intentions. Je leur ai aussi entendu parler avec de grands éloges d'un Roi qui régnoit autrefois dans un siècle où l'on rendoit une exacte justice ; il craignoit si fort de se laisser surprendre, que toutes les fois qu'il montoit sur son trône , pour juger quelque procès, il se faisoit bander les yeux avant que les parties fussent arrivées , & lorsqu'elles étoient en sa présence, il leur défendoit expressément de rien dire qui pût les désigner ou les faire connoître. Aussi est-ce alors , ajoutent-ils , que les Dieux, charmés de l'équité de ces juges incorruptibles , descendoient sur la terre pour en être les témoins , & répandoient une pluie de fleurs sur leurs têtes. Mais que notre siècle est différent de ces siècles heureux ! on n'y voit plus que fraude & qu'injustice.

En second lieu, un juge, disent les Indiens, ne doit pas regarder la main des parties ; c'est-à-dire, qu'il ne doit pas se laisser gagner par des présens, rien n'étant si indigne d'un homme en cette place, que de se livrer à une passion aussi basse que l'avarice. Voici une de leurs sentences : Quand vous allez visiter les temples des Dieux, quand

vous
qui v
allez v
de vo
depuis
leur p
pas qu
ce sero

Je m
un Ind
l'entre
je pari
qu'un
ni le vi
un très
contra
& plus
Juge d
main d
garder
visage
des m
qui se
& do
approf
poursu
peinte
du vis
la hair
tres p

vous rendez vos devoirs aux maîtres qui vous ont enseigné, quand vous allez voir quelqu'un de vos parens ou de vos amis que vous n'avez pas vu depuis long-temps, vous faites bien de leur porter quelque présent; mais non pas quand vous allez voir vos Juges; ce seroit leur faire un affront.

Je me suis autrefois entretenu avec un Indien qui passoit pour très-habile: l'entretien étant tombé sur le sujet dont je parle, il me dit que cette maxime, qu'un Juge ne doit regarder ni la main ni le visage des parties, avoit à la vérité un très-beau sens; mais que la maxime contraire avoit encore un sens plus fin & plus délicat. Il soutenoit donc qu'un Juge devoit regarder le visage & la main de ceux qui plaident: il doit regarder le visage, parce que souvent le visage des cliens & des témoins porte des marques presque certaines de ce qui se passe dans le fond de leur ame, & donne de grandes ouvertures pour approfondir la vérité. Les passions, poursuivoit-il, sont d'ordinaire si bien peintes dans les yeux & dans le reste du visage, qu'on y reconnoît aisément la haine, l'amour, la colere & les autres passions qu'on s'efforce de dé-

guifer. Les traits en font quelquefois si bien marqués, qu'ils contribuent beaucoup à dévoiler ce qu'on vouloit cacher, & quoique ces signes naturels ne soient pas toujours infallibles, ils peuvent être cependant d'une grande utilité. Le visage qui se voit, disent les Indiens, est l'image de l'ame qui ne se voit pas. Un Juge, ajoutoit-il, doit pareillement regarder la main, c'est-à-dire, les présens qu'on lui veut faire. Par-là il connoitra, ou que le plaideur a mauvaise opinion de sa cause, ou qu'il se défie de l'équité de son Juge: & ces connoissances peuvent fort bien le diriger dans la suite du procès.

Les livres Indiens sont remplis d'invectives & d'imprécations contre les Juges iniques qui se laissent séduire ou qui vendent la justice. Voici le sens d'un de leurs quatrains : le méchant Juge qui a condamné l'innocent, verra sa famille détruite, sa maison sera ruinée, les herbes & l'arbrisseau *eroucou* naîtront dans les chambres qu'il a habitées, & ses enfans mourront dans un âge encore tendre. Je n'aurois jamais fait, si je voulois m'étendre plus au long sur cette matiere : je passe à d'autres points qui ne sont pas moins importants.

Vo
qu'un
roger.
qui so
soixan
vres :
ne fau
qu'une
ont u
que po
ceux
blable
a app
tes de
& qu'i
d'autre
terai q
ment p
des In
un lon
possed
quoi
les ré
faites.
Cha
nature
sa Bo
se por
trois
expéri

Voici ce qu'ils pensent sur les témoins qu'un Juge est souvent obligé d'interroger. On doit se défier des témoins qui sont encore jeunes, ou qui passent soixante ans, & de ceux qui sont pauvres : pour ce qui est des femmes, il ne faut jamais les admettre, à moins qu'une nécessité absolue n'y oblige. Ils ont une plaisante idée du témoignage que portent les borgnes, les bossus & ceux qui ont quelque difformité semblable. L'expérience, disent-ils, nous a appris que le témoignage de ces sortes de gens est toujours très-suspect, & qu'ils sont beaucoup plus faciles que d'autres à se laisser corrompre. J'ajouterai que les Européens ne sont nullement propres à recevoir le témoignage des Indiens, à moins qu'ils n'aient fait un long séjour aux Indes, & qu'ils ne possèdent parfaitement la l'ange : sans quoi ils seront toujours trompés par les réponses ambiguës qui leur seront faites.

Chaque Chef de Bourgade est le Juge naturel des procès qui s'élevent dans sa Bourgade : & afin que ce jugement se porte avec plus d'équité, il choisit trois ou quatre des habitans les plus expérimentés, qui sont comme ses

asseffeurs, & avec lesquels il prononce; Si celui qui est condamné n'est pas satisfait de la sentence, il peut en appeler au *Maniacarren*, c'est une espece d'Intendant qui a plusieurs Bourgades dans son gouvernement. Celui-ci prend aussi avec lui deux ou trois personnes qui l'aident à examiner l'affaire, & à la juger. Enfin, on peut encore appeler de cette sentence aux Officiers immédiats du Prince, qui jugent en dernier ressort. Si c'est une affaire qui regarde la caste, ce sont les Chefs des castes qui la décident. Les parens peuvent aussi s'assembler dans ces occasions, & d'ordinaire ils jugent très-équitablement. Les *Gouroux*, c'est-à-dire, les Peres spirituels (car les Gentils en ont aussi-bien que les Chrétiens) terminent une grande partie des procès qui s'élevent entre leurs disciples. Quelquefois ceux qui sont en procès prennent des arbitres auxquels ils donnent le pouvoir de juger leur différend; & alors ils acquiescent à ce qu'ils ont décidé sans avoir recours à d'autres Juges.

De tous ces Juges, il n'y a que les *Maniacarrens* qui prennent de l'argent, encore ne le font-ils pas toujours. Mais il y en a qui prennent le dixième de

la somme
c'est-à-
cent éc
carren.
sa caus
somme
puni de
qui est
bien da
cet arg
destiné
au publ
Après
il faut v
quel est
ont un
der eux
que qu
service
posture
leurs Ju
ils se co
par un
quoi re
verse. C
on ren
alors le
ensembl
ce qu'
rappell

la somme qui fait la matiere du procès, c'est-à-dire, que si la somme est de cent écus, on en donne dix au *Maniacarren*. C'est d'ordinaire celui qui gagne sa cause qu'on oblige de payer cette somme, celui qui la perd étant assez puni de payer ce qu'il doit. Pour ce qui est des *Gouroux Payens*, ils exigent bien davantage. Mais, à les entendre, cet argent n'est point pour eux, il est destiné à des œuvres saintes & utiles au public.

Après vous avoir entretenu des Juges, il faut vous faire connoître, Monsieur, quel est le devoir des parties. Ceux qui ont un procès à soutenir, doivent plaider eux-mêmes leur cause, à moins que quelque ami ne leur rende ce service : ils doivent se tenir dans une posture respectueuse en présence de leurs Juges : ils ne s'interrompent point, ils se contentent seulement de témoigner, par un mouvement de tête, qu'ils ont de quoi réfuter ce que dit la partie adverse. Quand les plaidoyers sont finis, on renvoie les parties & les témoins : alors le Juge & les Conseillers conferent ensemble, & quand ils sont d'accord sur ce qu'ils doivent prononcer, le Juge rappelle les parties, & leur signifie la

sentence. Vous voyez, Monsieur, que par-là on évite les lenteurs que la chicane a introduites, & que les frais de la justice vont à très-peu de chose. Aussi n'y a-t-il guere de pays où l'on plaide à meilleur marché qu'aux Indes: pour peu que les Juges soient integres, on est bientôt hors de cour & de procès.

Comme la plupart des procès aux Indes, roulent sur des dettes & sur des sommes empruntées qu'on differe trop long-temps de rendre, je ne puis me dispenser de vous expliquer la maniere dont se font ces sortes d'emprunts. C'est la coutume que celui qui emprunte donne un *mourri*, c'est-à-dire, une obligation par laquelle il s'engage de payer à son créancier la somme empruntée avec les intérêts. Pour que cet acte soit authentique, il doit être signé au moins de trois témoins: l'on y marque le jour, le mois, l'année qu'on a reçu l'argent, & combien on a promis d'intérêt par mois.

Les Indiens distinguent des intérêts de trois sortes; les uns qui sont vertu, d'autres qui sont péchés, & d'autres qui ne sont ni péché ni vertu, car c'est ainsi qu'ils s'expriment. L'intérêt qui est

vertu
c'est-à
année
prenn
grand
ils, a
ils sou
dans u
presqu
comm
péché
mois,
an, en
ans de
L'intér
est de
c'est-à
Ceux
l'intér
point
ni cel
pourta
gence
leurs
nérosi
même
usure
ils cro
leur a
défen
même

vertu, est d'un pour cent chaque mois, c'est-à-dire, douze pour cent chaque année. Ils prétendent que ceux qui ne prennent pas davantage, pratiquent un grand acte de vertu, parce que, disent-ils, avec le peu de gain qu'ils font, ils soulagent la misere de ceux qui sont dans une nécessité pressante. Ils parlent presque de cette maniere de prêter comme d'une aumône. L'intérêt qui est péché, est de quatre pour cent chaque mois, c'est-à-dire, de quarante-huit par an, en telle sorte qu'au bout de deux ans deux mois, la somme a doublé. L'intérêt qui n'est ni vertu ni péché, est de deux pour cent chaque mois, c'est-à-dire, de vingt-quatre par an. Ceux qui prêtent & ne prennent que l'intérêt qui est vertu, ne comptent point d'ordinaire, ni le premier mois, ni celui où l'on paie : ils ne sont pas pourtant obligés d'user de cette indulgence ; & lorsqu'ils relâchent ainsi de leurs droits, c'est un effet de leur générosité. Au reste, il ne leur vient pas même en pensée d'examiner s'il y a usure ou non dans cette sorte de prêt, ils croient avoir droit de faire valoir leur argent, & ils ne regardent comme défendu que l'intérêt, qui, de leur avis même, est péché,

Lorsqu'un créancier a attendu plusieurs mois, ou une ou deux années, il a droit d'arrêter son débiteur au nom du Prince, & sous peine d'être déclaré rebelle. Alors le débiteur est forcé de ne pas passer outre, jusqu'à ce qu'il ait satisfait celui à qui il doit. Cette coutume approche assez du cri de haro qui est en usage en Normandie, par lequel on réclame le secours de la Justice, & l'on contraint le débiteur à venir devant le Juge. Ici le débiteur n'est pas encore obligé de comparoître devant le Juge, parce que les premiers passans intercedent pour lui, & obligent le créancier de lui accorder encore quelque mois de terme. Ce temps expiré, le créancier peut encore arrêter le débiteur au nom du Prince. Il est surprenant de voir l'obéissance exacte de ceux qui sont ainsi arrêtés; car non-seulement ils n'oseroient prendre la fuite, mais ils ne peuvent pas même ni boire ni manger que le créancier ne leur en ait donné la permission. C'est alors qu'on le conduit devant le Juge, qui demande aussi quelque mois de délai. Pendant ce temps-là l'intérêt court toujours. Enfin, si le débiteur manque de payer au temps qu'on lui a prescrit, le Juge le condamne, le fait mettre en une espece de prison, &

fait v
est ra
entier
le cr
des in

Lon
& qu
jugés
nocen
chaud
en a
d'un r
plique
jours
n'y pa
il est
est aff
en voi
bouilla

Pou
il y e
témoig
sans n
places
tout le
le bras
lante,
lés. J
sans y
de br

fait vendre ses bœufs & ses meubles. Il est rare néanmoins qu'on tire la somme entiere qui est due. On engage d'ordinaire le créancier à relâcher quelque chose des intérêts qu'il auroit droit d'exiger.

Lorsque quelqu'un est accusé d'un vol, & qu'il y a contre lui de forts préjugés, on l'oblige de prouver son innocence, en mettant sa main dans une chaudiere d'huile bouillante. Dès qu'il en a retiré la main, on l'enveloppe d'un morceau de toile, & on y applique un cachet vers le poignet. Trois jours après, on visite la main; & s'il n'y paroît aucune marque de brûlure, il est déclaré innocent. Cette épreuve est assez ordinaire aux Indes, & on y en voit plusieurs qui retirent de l'huile bouillante leur main très-saine.

Pour ne parler ici que des Chrétiens, il y en a qu'on a forcé de donner ce témoignage de leur innocence, & qui, sans nous consulter, sont allés dans les places publiques; & là, à la vue de tout le monde, ont enfoncé la main & le bras jusqu'au coude dans l'huile bouillante, sans en être tant soit peu brûlés. J'ai examiné leur main & leur bras, sans y trouver la moindre impression de brûlure.

J'ai connu autrefois un Chrétien qui, ayant une femme très-sage, ne pouvoit s'ôter de l'esprit qu'elle ne lui fût infidelle. Les reproches sanglans qu'il lui faisoit sans cesse la réduisoient au désespoir. Un jour que cette pauvre femme étoit pénétrée de douleur, elle dit à son mari qu'elle étoit prête de lui donner les preuves qu'il pouvoit desirer de son innocence. Le mari ferma la porte à l'instant ; & ayant rempli un vase d'huile, il la fit bouillir, puis il ordonna à sa femme d'y mettre la main : elle obéit aussi-tôt, en disant qu'elle ne la retireroit que quand il le lui auroit commandé. La fermeté de cette femme étonna son mari, il la laissa un peu de temps sans lui rien dire ; mais voyant qu'elle ne donnoit aucun signe de douleur, & que sa main n'étoit nullement brûlée, il se jeta à ses pieds & lui demanda pardon. Quatre ou cinq jours après, il me vint trouver avec sa femme, & me raconta tout en pleurs ce qui lui étoit arrivé. J'interrogeai en particulier la femme, qui m'assura qu'elle n'avoit pas plus ressenti de douleur que si sa main eût été dans de l'eau tiède. On en croira ce qu'on voudra, mais moi qui ai vu jusqu'où alloit la folle
jalousie

salou
tion
femm
vérit
Un
Bourg
il l'ac
où le
Elle f
vingt
la toil
trenta
brûloi
pable.
après a
sur son
se pass
témoir
cette
une pé
J'en
de léch
en feu
Quand
l'huile
à l'accu
de peuv
qui l'e
Ils d
épreuv
To

jalousie de cet homme, & la conviction qu'il eut depuis de la vertu de sa femme, je ne puis pas douter de la vérité de ce fait.

Une femme Chrétienne, d'une autre Bourgade, ayant été suspecte à son mari, il l'accusa d'infidélité devant sa caste, où les Gentils avoient tout pouvoir. Elle fut condamnée aussi-tôt à marcher vingt pas portant dans l'extrémité de la toile qui lui couvroit la tête, une trentaine de charbons ardents. Si la toile brûloit, elle devoit être déclarée coupable. Elle porta ces charbons; & après avoir fait vingt pas, elle les jetta sur son accusateur. C'est une chose qui se passa à la vue de plus de deux cens témoins. J'arrivai deux mois après dans cette Peuplade, & j'imposai au mari une pénitence proportionnée à sa faute.

J'en sçai d'autres qu'on a contraint de lécher, avec la langue, des tuiles en feu, & qui n'en ont point été brûlés. Quand les Gentils exigent l'épreuve de l'huile bouillante, ils font laver les mains à l'accusé, & ils lui coupent les ongles, de peur qu'il n'ait quelque remede caché qui l'empêche de se brûler.

Ils ont recours encore à une autre épreuve qui est assez ordinaire. On

prépare un grand vase rond, à-peu-près comme une grosse boule, dont l'entrée est si étroite, que c'est tout ce qu'on peut faire d'y mettre le poing. On met dans ce vase un de ces gros serpens dont la morsure est mortelle, si on n'y remédie sur l'heure: on y met aussi un anneau. Ensuite on oblige ceux qui sont soupçonnés du vol, de retirer l'anneau du vase. Le premier qui est mordu, est déclaré coupable.

Mais avant que d'en venir à ces extrémités, on prend de grandes précautions pour ne pas exposer trop légèrement les accusés à ces sortes d'épreuves. Si, par exemple, c'est un collier de grains d'or ou quelqu'autre bijou semblable qu'on a volé, on donne à trente ou quarante personnes des vases ronds à-peu-près comme une boule, à chacun le sien, afin que le voleur puisse y mettre secrètement le bijou: ces vases sont faits d'une matiere assez aisée à se dissoudre dans l'eau; chacun va porter son vase dans une espece de cuvette; on y délaye tous les vases, & l'on trouve ordinairement au fond de la cuvette ce qui a été volé, sans qu'on puisse découvrir le voleur.

S'il s'agit d'un meurtre, & que la

loi de
cette
La let
vez li
Lettre
fournir
il ne t
du Tal
Voleur
ceux q
Madure

Les
toute l
qu'il y a
de crim
certaine
des, pa
sa grace
que si q
a été tu
moyenn
est pern
de tuer
plice, q
semble;
& alors
tion con
Ce n'
des châ
devoir.

Loi du Talion ait lieu dans la caste ; cette loi s'observe dans toute la rigueur. La lettre du Pere Martin que vous pouvez lire dans un des Recueils de ces Lettres édifiantes & curieuses, vous en fournira plusieurs exemples. Cependant il ne faut pas s'imaginer que cette loi du Talion regne dans toute la caste des Voleurs, elle n'est en usage que parmi ceux qui sont entre le Marava & le Maduré.

Les meurtres sont assez rares dans toute l'Inde, & delà vient peut-être qu'il y a si peu de justice pour ces sortes de crimes. Pourvu qu'on donne une certaine somme au Prince, cent pagodes, par exemple, on obtient aisément sa grace : & ce qui est surprenant, c'est que si quelqu'Officier même du Prince a été tué, le meurtrier en fera quitte moyennant un présent de mille écus. Il est permis au mari, suivant les loix, de tuer sa femme adultere & son complice, quand il peut les surprendre ensemble ; mais il doit les tuer tous deux, & alors on ne peut point avoir d'action contre lui.

Ce n'est pas précisément la crainte des châtimens qui les retient dans le devoir, Sous le regne de la Princesse

Mangamal, qui s'étoit faite une loi de ne faire mourir personne ; on n'a pas vu de plus grands désordres que sous celui des autres Rois qui punissoient les coupables. S'il se trouvoit un Etat en Europe où il n'y eût aucune peine de mort, & où l'exil ne consistât, comme aux Indes, qu'à sortir par une porte de la ville, & à rentrer par l'autre, à quels excès ne s'y abandonneroit-on pas ?

Mais sous quelque Prince que ce soit, il n'est jamais permis aux Indes de faire mourir un Brame, de quelque crime qu'il soit coupable : on ne peut le punir qu'en lui arrachant les yeux. J'étois dans la ville de *Trichirapali*, lorsqu'on surprit deux Brames qui faisoient des sacrifices abominables pour procurer la mort de la Reine. On se contenta de leur arracher les yeux : encore cette exécution se fit-elle contre la volonté de la Reine, qui ne pouvoit se résoudre à permettre qu'on les punît. On voit pour tant dans l'histoire des Rois de Maduré, que quand ils étoient mécontents de quelques Brames, à la vérité ils s'abstenoient de répandre leur sang, mais ils les faisoient environner d'une haie d'épines, large de douze ou quinze pieds ;

cette
on di
donn
peu-
soit l
Vo
de la
nistré
ter q
qui s
dirige
tent.

P F

Quan
ma
hér
ten

J'a
que
contr
les fi
mere
porto
rale,
parei
du ce
pouv

cette hale étoit gardée par des foldats ; on diminoit chaque jour ce qu'on leur donnoit à boire & à manger , & ainfi peu-à-peu ie défaut d'alimens leur cau-
soit la mort.

Voilà , Monsieur , une idée générale de la maniere dont la justice est administrée aux Indes. Je vais vous rapporter quelques-unes de leurs maximes , qui sont comme autant de loix qui les dirigent dans les jugemens qu'ils portent.

P R E M I E R E M A X I M E .

Quand il y a plusieurs enfans dans une maison , les enfans mâles sont les seuls héritiers ; les filles ne peuvent rien prétendre à l'héritage.

J'ai souvent reproché aux Indiens que cette maxime paroissoit injuste & contraire au droit naturel , puisque les filles ont le même pere & la même mere que leurs freres. Mais ils m'apportoient d'abord cette réponse générale , que c'est la coutume , & qu'une pareille coutume ayant été introduite du consentement de la Nation , elle ne pouvoit être injuste. Ils ajoutoient que

les filles n'étoient pas à plaindre, parce que les peres & les meres, & à leur défaut les freres, étoient obligés de les marier; qu'ainsi, en les transférant dans une autre famille, aussi noble que la leur (car on ne peut pas se marier hors de sa caste), les avantages qu'une fille trouvoit dans cette famille où elle entroit, tenoient lieu de la part qu'elle auroit pu prétendre à l'héritage. Vous pouvez dire cela, leur répondois-je, aux Européens qui habitent les côtes, & qui ne connoissent que très-superficiellement vos coutumes; mais non pas à moi, qui ai vécu tant d'années avec vous. Car enfin, leur répliquois-je, ne sont-ce pas les peres & les meres qui retirent tout l'avantage du mariage de leurs filles? N'est-ce pas à eux que les maris portent la somme dont ils achètent la fille qui lui est destinée? Car il est bon d'observer que, parmi les Indiens, se marier & acheter une femme, c'est la même chose; aussi, pour faire entendre qu'ils vont se marier, ils disent d'ordinaire qu'ils vont acheter une femme.

Cependant je ne dois pas dissimuler qu'ils ne répondent pas mal à cette difficulté. Voici ce qu'ils disent: la

fom
son
poy
nou
des
d'ar
& d
d'ar
de l
que
aussi
doig
ajou
riag
la. fi
a re
font
che
les
pres
fom
den
font
qu'i
fans
Je
exp
Ind
rien
tra

somme qui a été donnée par le mari à son beau-pere, est presque toute employée à acheter des bijoux pour la nouvelle épouse. Ainsi on lui fait faire des pendans d'oreilles, des bracelets d'argent, des colliers mêlés de corail & de grains d'or, des anneaux d'or & d'argent, suivant le rang & la noblesse de leurs castes (& il est à remarquer que ces anneaux se mettent souvent aussi-bien aux doigts des pieds qu'aux doigts des mains). Le reste de la somme, ajoutent-ils, s'employe au festin du mariage; & ce qu'il en coûte au pere de la fille, va souvent au-delà de ce qu'il a reçu. Ceux qui en usent autrement, sont méprisés : c'est pourquoi on reproche à quelques Brames leur avarice qui les porte à vendre leurs filles, sans presque rien employer pour elles de la somme qui leur a été livrée. Ils répondent néanmoins que l'emploi qu'ils en font est légitime, puisque cet argent qu'ils reçoivent, sert à marier leurs enfans mâles.

Je me souviens qu'ayant autrefois exposé en Europe cette coutume des Indiens, on se récria fort, en disant que rien n'étoit plus barbare ni plus contraire aux loix de la nature. Cependant

nous voyons quelque chose de semblable dans les livres sacrés. Il y est rapporté que les filles de Salphad , après la mort de leur pere qui n'avoit point laissé d'enfans mâles , se présenterent à Moïse & à Eléazar(1), & demanderent de recueillir l'héritage. Sur quoi la Sçavant Cornelius à *Lapide* dit , que l'on doit conclure de ce passage que les filles chez les Juifs , quand elles avoient des freres , ne devoient avoir aucune part à l'héritage de leur pere. *Ex hoc loco colligitur quod apud Hebraeos , si proles aliqua esset mascula , illa omnium erat hæres , ita ut filia nullam hæreditatis partem adire possent.* C'est , ajoute cet Auteur , parce que les familles , parmi les Israélites , étoient seulement nommées , distinguées & conservées par les enfans mâles. Cette distinction fut ainsi établie par la Providence de Dieu , afin que l'on pût connoître les successions des héritages , & de qui elles étoient sorties , & qu'on comprît clairement que le Rédempteur étoit né des Juifs & de la famille de Juda , comme Dieu l'avoit promis à Jacob. Ainsi les filles , parmi les Juifs , ne devoient rien atten-

(1) Nomb. chap. 27 , v. 1.

dre .
 qu'e
 quan
 toit
 prête
 de S
 cune
 confi
 qui l
 Le
 pire
 que l
 de fr
 au lie
 une
 bien
 freres
 l'autr
 vroit
 à fo
 l'obli
 avant
 Ce
 dans
 grand
 dessus
 droit
 de la
 a un
 sang

dre de l'héritage de leur pere, supposé qu'elles eussent des freres ; & même, quand elles n'en avoient point, il n'étoit pas si clair qu'elles eussent droit d'y prétendre, puisqu'on voit que les filles de Salphad ayant demandé d'avoir chacune leur part à l'héritage, il fallut consulter Dieu, & attendre sa réponse qui leur fut favorable.

Les filles, chez les Indiens, sont de pire condition que chez les Juifs, puisque les filles Juives, qui n'avoient pas de freres, avoient droit à l'héritage ; au lieu que parmi les Indiens, il y a une exclusion entiere pour les filles, bien qu'elles n'aient pas de freres. Deux freres se marient ; l'un a un fils, & l'autre a une fille. Tout le bien qui devroit naturellement venir à la fille, va à son oncle ; mais aussi il contracte l'obligation de marier sa niece le plus avantageusement qu'il lui est possible.

Cependant il y a de petits Royaumes dans les Indes, où les Princesses ont de grands privileges, qui les mettent au-dessus de leurs freres, parce que le droit de succéder ne vient que du côté de la mere. Si le Roi, par exemple, a une fille d'une femme qui soit de son sang, quoiqu'il ait un enfant mâle d'une

autre femme de même caste, ce sera la Princesse qui succédera & à qui appartiendra l'héritage. Elle peut se marier à qui elle voudra, & quand son mari ne seroit pas du sang royal, ses enfans seront toujours Rois, parce qu'ils sont du sang royal du côté maternel, le pere n'étant compté pour rien, & le droit, comme je l'ai déjà dit, venant uniquement du côté de la mere.

On doit conclure de ce même principe, que si cette princesse qui regne, a un garçon & une fille, & qu'on ne puisse pas trouver une Princesse du sang royal pour la marier au Prince, ce seront les enfans de la fille, qui regneront préférablement aux enfans de son frere. Et quand ni le Prince ni la Princesse n'ont point d'enfans, comme cela est arrivé dans le Royaume de Travancor, on en cherche ailleurs qui soient issus du même sang : & cela se pratique, quoique le Roi ait des enfans de sa caste, s'ils ne sont pas du sang royal, du côté de la mere. Quand ce sont les Reines qui ont la puissance absolue, il y a toujours six ou sept personnes qui l'aident à porter le fardeau du Gouvernement.

SECONDE MAXIME.

*Ce n'est pas toujours le fils aîné des Rois
& des Princes, des Pallearrens, &
des Chefs de bourgade qui doit succéder
aux états ou au gouvernement de son
pere.*

Cette maxime, qui regle la succession des Princes, a besoin d'explication. Les Indiens distinguent deux sortes de dignités: celles qui passent du pere au fils, & celles qui sont seulement attachées à quelques personnes, sans qu'il soit nécessaire qu'elles passent à leurs enfans. Il n'est pas question de celles-ci, puisque le Prince peut en disposer à son gré & choisir qui il lui plaira. Mais il est question des états qui sont héréditaires. La coutume veut que les aînés succèdent, quand leurs bonnes qualités les en rendent capables. Mais lorsqu'ils ont peu d'esprit, & qu'ils semblent peu propres à bien gouverner; & qu'au contraire le cadet a de grandes dispositions pour remplir les devoirs d'un Prince, le Roi dispose les choses de telle sorte, qu'il fait tomber ses états au cadet. S'il ne le faisoit pas, les parens s'assemble-

roient après sa mort, & choisiroient le cadet : & comme c'est une coutume établie, l'aîné a moins de peine à s'y conformer. Sa condition n'en est pas moins heureuse, car sans avoir les dégoûts & les peines qui sont inféparables de la Royauté, il en a les agrémens & les douceurs : on n'omet rien de ce qui peut lui adoucir la peine que lui causeroit une soumission forcée.

Ce qui se'dit des Rois & des Princes, doit s'entendre à proportion des *Palleacarrans* & des Chefs de Bourgade. Le cadet est toujours préféré à l'aîné, quand il a plus de mérite. On a vu avec admiration les deux freres, Princes de *Tanjaour*, gouverner tous deux ensemble le pays qui leur a été laissé par leur frere aîné, qui n'avoit point d'enfans. Il est vrai que l'expérience leur ayant appris que cette autorité commune embarrassoit leurs sujets, ils ont partagé entr'eux le Royaume de *Tanjaour*, mais ils ne laissent pas de demeurer ensemble dans le même Palais, & d'y vivre dans une parfaite union. Ils sont les enfans d'un frere du fameux Sivagi, si célèbre dans les Indes, pour avoir ébranlé le Trône des successeurs de Tamerlan.

La conduite que tiennent les Princes

Mogols est bien différente : celui qui a des forces plus considérables & qui remporte la victoire sur ses freres, succède aux vastes Etats du Mogol. Il en coûte toujours la vie ou la prison aux vaincus. On dit qu'Aurengzebe ayant été prié de déterminer celui de ses enfans qu'il croyoit le plus capable de lui succéder, il refusa de le faire, apportant pour raison, que c'étoit au Ciel à en décider. Il étoit monté lui-même sur le Trône, en faisant mourir ses freres, & en retenant prisonnier son propre pere, qu'il vouloit, disoit-il, décharger du poids du gouvernement. Etrange politique des Mogols qui réduit les freres à une espece de nécessité de s'égorger les uns les autres. Nos Princes Indiens abhorrent une si détestable maxime : il n'y a point de Pays où les freres soient plus unis.

TROISIEME MAXIME.

Quand les biens n'ont point été partagés après la mort du Pere, tout le bien que peut avoir gagné un des enfans, doit être mis à la masse commune, & être partagé également.

Cette maxime paroîtra étrange ; mais

elle est généralement suivie aux Indes ; & c'est suivant cette regle qu'on termine une infinité de procès. Un exemple rendra la chose plus claire. Supposons qu'un Indien , qui a cinq enfans , laisse en mourant cent pagodes , qui font cinq cens livres de notre monnoie. Si l'on faisoit le partage , on devroit donner à chacun cent livres ; mais si le partage ne se fait pas , comme il est très-rare qu'on le fasse , sur-tout quand quelqu'un des freres n'est pas marié , alors quoique l'aîné ait gagné dix mille pagodes , il faut qu'il mette cette nouvelle somme à la masse commune , afin qu'elle soit partagée également à tous les freres. On assemble pour cela les parens & les amis : si l'aîné fait quelque résistance , il est toujours condamné par la maxime que j'explique.

Ils ont un autre usage , que les uns blâment , & que d'autres admirent. Lorsque parmi les freres il y en a quelqu'un qui a peu d'esprit , & que les autres en ont beaucoup , on fait le lot du premier beaucoup plus gros que celui des autres ; parce que , disent-ils , celui qui n'a point d'esprit est incapable de faire valoir le bien qu'on lui laisse , au lieu que les autres qui ont du génie & du sçavoir faire , deviendront en peu de temps beaucoup

plus riches que leur frere, auquel ils ont laissé la meilleure portion de l'héritage.

Il y a de certaines familles où l'on ne parle jamais de partage : les biens sont communs, & ils vivent dans une parfaite intelligence. Cela arrive lorsque quelqu'un de la famille est assez habile pour la faire subsister. C'est lui qui fait toute la dépense : il est comme le supérieur des autres, qui n'ont d'autre soin que de travailler sous ses ordres : il marie les fils & les petits-fils de ses freres, il pourvoit à leurs besoins, aux vêtements, à la nourriture, &c. Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'il se trouve quelquefois des femmes capables de gouverner ainsi plusieurs familles. J'en ai vu une qui étoit chargée de plus de quatre-vingt personnes qu'elle entretenoit des choses nécessaires à la vie. Il y a de ces familles où l'on n'a jamais fait de partage, & elles ne laissent pas d'être aussi riches qu'on l'est communément aux Indes. Ceux qui composent ces familles, dont l'union est si grande, sont dans une estime générale, & l'on s'empresse à entrer dans leur alliance. Ce détachement des biens de la terre qu'on voit parmi des Idolâtres, ne doit-il pas confondre tant de Chrétiens d'Europe,

que le moindre intérêt divise , & engage dans des procès éternels ?

QUATRIEME MAXIME.

Les enfans adoptifs entrent également dans le partage des biens avec les enfans des peres & meres qui les ont adoptés.

Quand un homme n'a point d'enfans ; il en choisit souvent chez quelqu'un de ses parens qu'il adopte. Les cérémonies qu'on observe en cette occasion méritent d'être rapportées. On fait une assemblée dans la maison des parens de celui qui adopte : là , on prépare un grand vase de cuivre de la figure de nos grands plats : on le place de telle sorte , que l'enfant y puisse mettre les deux pieds , & s'y tenir debout s'il en a la force. Ensuite le mari & la femme disent à peu près ce qui suit. Nous vous avertissons que n'ayant point d'enfant , nous souhaitons adopter celui que vous voyez. Nous le choisissons tellement pour notre fils , que nos biens lui appartiendront désormais , comme si véritablement il étoit né de nous. Il n'a plus rien à espérer de celui qui étoit son pere naturel. En foi de quoi nous

allo
con
fem
qu
ver
lay
de
rest
un
pass
s'ap
Si
suite
les c
& c
l'âin
renc
ritab
que
de te
leurs
les
avoi
tion
& d
pas
Il
n'a
ne l
sing

allons boire l'eau de safran , si vous y consentez. Les assistans donnent leur consentement par un signe de tête ; après quoi le mari & la femme se baissent en versant de l'eau , dans laquelle on a délayé du safran : ils en lavent les pieds de l'enfant , & ils boivent l'eau qui est restée dans le vase. On passe aussitôt un écrit , où l'on marque ce qui s'est passé , & les témoins signent. Cet écrit s'appelle *Manchinircani-chitou*.

Si le mari ou la femme ont dans la suite des enfans , ces enfans deviennent les cadets de celui qui a été adopté , & celui-ci jouit des prérogatives de l'aîné , les loix ne mettant nulle différence entre l'enfant adopté & les véritables enfans. On a vu même souvent , que les peres & les meres avoient plus de tendresse pour le fils adoptif que pour leurs véritables enfans , s'imaginant que les Dieux touchés de la vertu qu'ils avoient pratiquée en faisant cette adoption , leur avoient accordé des enfans & des biens temporels , qu'ils n'auroient pas eus sans cela.

Il y a une autre espece d'adoption qui n'a pas les mêmes avantages , mais qui ne laisse pas d'avoir quelque chose de singulier. Si un pere & une mere qui

& en-

M E.

ent dans
nfans des
optés.

d'enfans ;
qu'un de
rémonies
on mérit
t une af-
parens de
épare un
figure de
e de telle
mettre les
ut s'il en
la femme
ous vous
l'enfant ,
que vous
tellement
s lui ap-
ne si vé-
s. Il n'a
qui étoit
moi nous

ont perdu leur enfant en voient un autre qui lui ressemble, ils le prient de les regarder comme étant maintenant son pere & sa mere : c'est à quoi l'enfant ne manque gueres de consentir, & alors l'adoption est faite. Elle s'appelle dans la langue du pays *oppari pieradou*. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'un *Choutre* peut prendre par voie d'*oppari* un Brame pour son fils, s'il a des traits semblables à l'un de ses enfans morts, & ce Brame l'appellera son pere : cependant comme ils sont de casté différente, ils ne mangeront jamais ensemble.

Ce qu'on dit du pere & de la mere à l'égard du fils adopté par *oppari*, doit se dire pareillement des freres & des sœurs qui adoptent, de la même façon, celui ou celle qui ressemble ou au frere ou à la sœur que la mort leur a enlevé. Ils les traitent dans la suite comme freres & sœurs ; ils les assistent dans l'occasion ; ils prennent part aux avantages ou aux disgraces qui leur arrivent. Les Indiens disent, que par-là ils soulagent beaucoup la douleur qu'ils ont de la mort de leurs plus proches parens, puisqu'ils trouvent dans ceux qu'ils adoptent, d'autres enfans, d'autres freres, d'autres sœurs. Mais cette sorte de parenté finit

par la mort de ceux qui ont adopté, & ne passe point à leurs enfans.

CINQUIEME MAXIME.

Les orphelins doivent être traités comme les enfans de ceux à qui on les confie.

Un des plus sages réglemens qui soit aux Indes, regarde les orphelins. S'ils ont des oncles & des tantes, comme ces oncles & ces tantes sont censés par la loi peres & meres des enfans de leurs freres & de leurs sœurs, ils sont élevés comme les autres enfans de la maison. Le pere putatif est obligé de les pourvoir de la même maniere que les autres enfans, de les marier quand ils sont en âge, & de faire les frais nécessaires pour les mettre en état de gagner leur vie.

C'est en conséquence de cette coutume que, lorsqu'un homme a perdu sa femme, il fait ce qui dépend de lui pour épouser la sœur de la défunte. Cette maxime leur paroît admirable ; car, disent-ils, par ce moyen, il n'y a point de belle-mere, & les enfans de la sœur morte deviennent toujours les enfans de la sœur vivante. On ne sçauroit les convaincre de l'équité de la loi ecclésiastique, qui dé-

send à un homme d'épouser en secondes noces la sœur de sa femme défunte. Ne voyez-vous pas, nous disent-ils, que si cet homme » ne se marie pas avec la » sœur de sa femme, il faudra qu'il » épouse une autre fille, qui sera une » véritable marastre, qui ne manquera » pas de maltraiter les enfans de son » mari pour avantager les siens : au lieu » que si la sœur de la défunte se marie » avec son beau-frere, qui est veuf, les » enfans de la sœur aînée seront toujours » censés ses propres enfans ».

Enfin si les orphelins n'ont ni frere aîné, ni oncle, ni tante, on fait une assemblée de parens qui choisissent quelqu'un qui ait soin d'eux. On écrit ce que le pere de l'orphelin a laissé, & on est obligé de le lui remettre aussi-tôt qu'il est majeur. Ceux qui élèvent les orphelins, leur font gagner leur vie dès qu'ils sont en âge de travailler. S'ils ont de l'esprit, on les met à l'école pour y apprendre à lire, à écrire & à chiffrer.



S I
Quelq
à l
jam

Cet
paroit
est sou
Europ
fils, a
A la v
craint
tenir
on ne
occasi
peres

Qu
ginent
& ren
auroit
je dis
colere
sans p
pere e
arrivo
rant e
mérite
à cau

SIXIEME MAXIME.

Quelque crime qu'ayent commis les enfans à l'égard de leurs peres, ils ne peuvent jamais être déshérités.

Cette maxime, toute étrange qu'elle paroît, arrête une infinité de procès. Il est souvent très-difficile de prouver en Europe qu'un pere, qui deshérite son fils, ait eu une raison légitime de le faire. A la vérité ce pouvoir des peres & la crainte de l'exhérédation peuvent contenir les enfans dans le devoir, mais on ne peut nier qu'il ne se trouve des occasions où la seule haine porte les peres à abuser de leur pouvoir.

Quoi qu'il en soit, les Indiens s'imaginent que leur coutume est très-sage & remplie d'équité. Ainsi quand un fils auroit frappé son pere, qu'il l'auroit blessé, je dis plus, que dans un mouvement de colere il auroit même attenté à sa vie, sans pourtant exécuter son dessein, le pere est obligé de lui pardonner: & s'il arrivoit que le pere déclarât en mourant que quelqu'un de ses enfans ne mérite pas d'avoir part à son héritage, à cause des mauvais traitemens qu'il en

a reçus, les freres qui prétendroient exécuter la volonté de leur pere, seroient condamnés à tous les Tribunaux des Indes. Quand on dit aux Indiens qu'il est contre les bonnes mœurs qu'un pere ne puisse pas priver de ses biens un fils ingrat qui l'a méprisé & insulté: ils répondent, que rien au contraire n'est plus scandaleux que de voir mourir un pere avec des sentimens de haine pour ses enfans. L'obligation d'un pere, ajoutent-ils, est de pardonner à son fils, quelque ingrat, quelque dénaturé qu'il soit: car enfin, ce fils n'est-il pas né de son pere? Il en est donc une portion. Hé, quand est-ce qu'on a vu un homme se couper la main droite, parce qu'elle a coupé la main gauche?

C'est par la même raison que les enfans ne peuvent pas deshériter leur pere, quelque déraisonnable qu'il ait été à leur égard. Ainsi un fils unique marié qui meurt sans enfans avec beaucoup de bien, c'est son pere qui est son héritier, & il n'y a aucune raison qui puisse le priver de l'héritage.



S E

Le per
que
enfa
souv

Cet

vider
tiere.
Indiens
se qui
coutun
emprun
des ob
est obl
beau d
grace,
n'a ser
ils rép
ne lui p
La mē
dettes
sans so
payer.
le per
des dé
honnē
renonc

SEPTIEME MAXIME.

Le pere est obligé de payer toutes les dettes que les enfans ont contractées, & les enfans sont pareillement obligés de payer toutes les dettes de leur pere.

Cette regle est générale, & sert à vider les procès qui touchent cette matiere. Cependant, de la maniere que les Indiens l'expliquent, elle a quelque chose qui surprend. Car enfin, selon cette coutume, si un enfant est débauché, s'il emprunte à toutes mains, & qu'il donne des obligations en bonne forme, le pere est obligé de payer ses dettes. On a beau dire que le fils ne mérite nulle grace, puisque l'argent qu'il a emprunté n'a servi qu'à fomenter son libertinage: ils répondent, que la bonté d'un pere ne lui permet pas d'user de cette rigueur. La même regle s'observe à l'égard des dettes que contractent les peres; les enfans sont pareillement obligés de les payer. Quand même on prouveroit que le pere a employé l'argent emprunté en des dépenses folles & indignes d'un honnête homme, quand même le fils renonceroit à l'heritage, il sera touz

jours condamné à payer les dettes de son pere.

Il faut raisonner de la même maniere des dettes qu'un des freres a contractées avant le partage des biens ; l'aîné est obligé de les payer, & celui qui a été un dissipateur, ne laisse pas d'avoir sa part comme les autres à la masse commune. La raison de cette conduite est fondée sur cette maxime que les Indiens admirent ; sçavoir, qu'après la mort du pere, le fils aîné devient comme le pere de ses freres. Et en effet, les autres freres viennent se jeter à ses pieds, & lui il les regarde comme ses enfans. Ainsi comme le pere est obligé de payer les dettes de ses enfans, le frere aîné qui tient lieu de pere à ses freres, est pareillement obligé de payer leurs dettes. Cela s'entend avant le partage, mais ce partage se fait toujours fort tard. Cette regle ne s'étend point aux filles : le pere n'est point obligé de payer leurs dettes, ni le frere les dettes de ses sœurs.

Ce sont, Monsieur, ces maximes générales qui servent de loix aux Indes, & qui sont suivies dans l'administration de la Justice. Il y a d'autres loix particulieres qui regardent chaque Caste : comme elles me meneroient trop loin, elles

elles pourront faire la matiere d'une autre lettre que j'aurai l'honneur de vous écrire. J'ai celui d'être très respectueusement, Monsieur, votre, &c.

L E T T R E

Du Pere le Gac, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Joseph le Gac, son frere, de la même Compagnie.

M O N T R È S - C H E R F R E R E ;

La paix de Notre Seigneur.

Cette Mission de *Devandapallé* où le Seigneur a eu la bonté de me destiner, vient d'éprouver une rude persécution qui lui a été suscitée par les *Dasseris* de cette Ville. Les *Dasseris* composent une secte d'adorateurs de *Vichnou*, l'une des fausses Divinités du pays : ce sont les plus grands ennemis du Christianisme, & ceux qui mettent le plus d'obstacles à la propagation de la foi. Le récit que je vous en ferai, sera d'autant plus fidele, que j'ai été témoin de ce qui s'est passé durant le cours de cet orage.

Tome XII.

○

Il commença vers la fin d'Août de l'année 1710. La constance de mes Néophytes fut mise, pendant deux mois, à de rudes épreuves : on en vint aux dernières violences pour les forcer de renoncer à leur foi : mais par la miséricorde du Seigneur, les efforts de nos ennemis furent inutiles, les Chrétiens demeurèrent fermes, la vérité triompha, & le calme succéda à la tempête. J'obtins alors du premier Ministre un écrit signé de sa main, par lequel il déclaroit que le Prince permettoit aux Chrétiens de continuer en paix les exercices de leur Religion. Ce témoignage ne suspendit que pour un temps la haine des *Dassaris*, qui chercherent une occasion plus favorable de la faire éclater, & de détruire entièrement le Christianisme. C'est ce qui arriva vers le mois d'Août de l'année dernière, ainsi que je vais le raconter.

J'étois parti au commencement du mois de Mai de la même année pour *Cruchnabouram*, où plusieurs Catéchumènes m'attendoient afin de leur conférer le baptême. J'y appris le nouveau tumulte qu'excitoient les *Dassaris* dans ma Mission de *Devandapallé*, lorsque je me préparois à célébrer la fête

de l'Assomption de la sainte Vierge. Cette nouvelle me consterna ; & j'étois sur le point de courir au secours de mes Néophytes, auxquels ma présence sembloit nécessaire pour les fortifier dans la foi. Mais on me représenta que mon départ précipité à la veille d'une si grande fête, allarmeroit les nouveaux fideles, & intimideroit les profélytes qu'on dispoit au baptême. J'entrai dans cette raison, & je me contentai pour lors d'écrire une lettre commune aux Chrétiens de *Devandapallé*, dans laquelle je les exhortois à rendre graces à Dieu de ce qu'il les avoit trouvés dignes de souffrir quelque chose pour la gloire de son saint Nom : je leur rappellois le souvenir de ce que je leur avois dit si souvent en leur prêchant l'Evangile, que je ne leur promettois pas les biens de ce monde, mais des croix & des persécutions qui sont la semence des biens éternels que Dieu leur destinoit. Enfin je les assurois que je me rendrois incessamment auprès d'eux pour les consoler, & pour participer à leurs souffrances.

Cependant je célébrai la fête de l'Assomption avec beaucoup d'appareil, & je baptisai vingt Catéchumenes. Aussi-tôt

après je me mis en chemin pour *Devandapallé*. J'appris sur ma route que le Pere Platel, Italien & Supérieur de la Mission de *Maïffour*, à qui notre Mission de Carnate a des obligations infinies, étoit à *Cotta-cotta* (c'est une ville de la dépendance des Mores, qui n'est qu'à trois lieues de *Devandapallé*,) je reçus même à *Pongamour* deux de ses lettres, par lesquelles il me donnoit avis de ce qui se passoit dans ma Mission : je crus devoir aller trouver ce zélé Missionnaire pour le remercier de ses peines, & en même temps pour le consulter sur la conduite que je devois tenir dans les conjonctures présentes.

Il m'apprit qu'il y avoit plus de six mois que les *Dasseris* de *Maïffour* tâchoient d'exciter un orage dans sa Mission ; qu'ils avoient écrit des lettres circulaires à tous ceux de leur secte ; qu'ils s'étoient attroupés en grand nombre à *Cotta-cotta* ; que le Gouverneur More ayant sçu pour quelle raison ils s'assembloient , l'avoit appelé pour venir disputer avec eux ; qu'il s'étoit rendu auprès du Gouverneur cinq jours de suite, sans qu'aucun *Dasseri* eût osé paroître ; que le Gouverneur, outré de cette conduite, avoit ordonné que si les *Dasseris* s'assembloient

encore, on châtiât les plus mutins de la troupe; que cet ordre les avoit dissipés; qu'ils s'étoient retirés à *Devandapallé*, & qu'ils espéroient venir plus aisément à bout de leurs pernicieux desseins, dans un pays où la foiblesse du gouvernement leur donnoit lieu de tout entreprendre.

Les lettres qu'ils écrivirent à tous ceux de leur secte, furent le signal de la révolte. Les *Dasseris* s'assemblerent, & vinrent en foule, au son de leurs instrumens, assiéger l'Eglise d'où ils sçavoient que j'étois absent. Il n'y avoit alors dans l'Eglise qu'un vieux Catéchiste aveugle, & un Chrétien qui accourut au bruit que faisoit cette troupe insensée. Il n'eut pas plutôt ouvert la porte, que les *Dasseris* y entrèrent en poussant des cris de joie, & en vomissant les plus exécrables blasphêmes contre le vrai Dieu. Ils se saisirent des deux Néophytes, & il les promenerent en spectacle dans les rues de la Ville, au milieu des huées d'un grand peuple qui les chargeoit d'outrages; après quoi ils les chasserent de la Ville, & ils défendirent aux gardes de les y laisser rentrer.

Le Chrétien dont je parle donna en cette occasion des marques de sa foi &

de sa constance. Bien qu'il lui fut facile d'échapper aux insultes de ces furieux, il marchoit à pas lents dans les rues, conduisant par la main le Catéchiste aveugle. A la fermeté de sa contenance, mêlée de gaieté & de modestie, on eût jugé que c'étoit pour lui un jour de triomphe. Les Payens mêmes en furent surpris & édifiés.

Les *Dasseris* parcoururent ensuite les maisons de la plupart des Néophytes, & ils y commirent mille indignités. Ils déclarèrent publiquement les Chrétiens déchus de leur Caste, & incapables de faire aucun commerce dans la ville. Dès-lors, il ne fut plus permis aux Chrétiens de puiser de l'eau dans les puits & les étangs publics, d'acheter les plus grossiers ustensiles du ménage, comme de la vaisselle de terre, ou d'autres choses de cette nature, ni même de faire laver leur linge.

La fureur des ennemis du Christianisme augmentant de plus en plus, les Chrétiens s'assemblerent aux environs du Palais, & s'étant avancés jusqu'à la porte, hommes, femmes & enfans, ils demandèrent justice de la violence qui leur étoit faite. « Nos » Docteurs, dirent-ils, en parlant des » Missionnaires, visitent les diverses con-

» tr
 » re
 » p
 » c
 » C
 » to
 » m
 » p
 » v
 » te

Il
 port
 & a
 daig
 com
 le Pr
 seret
 Les
 toit-
 & ils

Lo
 qu'il
 s'em
 une
 dem
 de l
 daill
 col,
 & le
 liers

» trées où ils ont des disciples , ils se-
 » ront bientôt de retour , & ils n'auront
 » pas de peine à faire voir la fausseté de
 » ce que leurs ennemis leur imputent.
 » Cependant nous sommes prêts à souffrir
 » toutes sortes de tourmens , & à perdre
 » même la vie , si l'on peut nous re-
 » procher autre chose , que d'adorer le
 » vrai Dieu créateur du ciel & de la
 » terre ».

Ils demeurèrent jusqu'au soir aux
 portes du palais , exposés aux railleries
 & aux insultes des *Dassaris* , sans qu'on
 daignât leur faire aucune réponse. Enfin ,
 comme ils persistoient à demander justice ,
 le Prince leur fit dire qu'ils n'avoient qu'à
 se retirer , & qu'il examineroit leur affaire.
 Les Chrétiens comprirent bien que c'é-
 toit-là une défaite : mais il fallut obéir ,
 & ils se retirèrent.

Le lendemain les *Dassaris* publièrent
 qu'ils avoient permission du Prince de
 s'emparer de l'Eglise ; ils en chasserent
 une famille Chrétienne de Brames qui y
 demouroit , & y établirent des familles
 de leur secte. Ils arracherent des mé-
 dailles que des Chrétiennes portoient au
 col , ou qu'elles avoient à leur chapelet ,
 & les attachant par dérision à leurs sou-
 liers : c'est ainsi , disoient-ils , en les traî-

nant par les rues , qu'il faut traiter les Dieux des Chrétiens , puisqu'ils ont l'audace de soutenir que nos divinités ne sont que des idoles inanimées.

A peine ié furent-ils rendus maîtres de l'Eglise , qu'ils en renverserent l'autel , & afin de purifier , disoient-ils , un lieu si abominable , ils y firent leurs cérémonies diaboliques. Ainsi le Temple du vrai Dieu devint-il la retraite des démons. Ils publièrent ensuite dans la ville , qu'en détruisant l'autel , ils y avoient trouvé des ossemens , & une certaine poudre propre aux enchantemens magiques , que les Missionnaires employoient pour enforceler ceux qu'ils vouloient attirer à leur Religion. C'est ce qu'ils osèrent bien me reprocher à moi-même , comme si c'eût été une vérité prouvée , & dont il ne fut pas permis de douter.

J'étois dans l'impatience de me rendre auprès de mes chers Néophytes : mais il m'étoit difficile d'entrer dans la ville sans être découvert , car il y avoit défense aux gardes d'y laisser entrer aucun Missionnaire. Je pris le temps de la nuit , & je m'étois déguisé de telle maniere , que les gardes ne me reconnurent point. Je passai cette nuit-là chez un fervent Chrétien , & le lendemain dès la pointe

du
tere
c'êt
con
bien
des
nier
le p
d'ex
beau
avoit
gnis
Prin
s'éto
absen
avoit
nuai
des p
de d
Prin
ville
le dé
Doct
scien
du b
pent
pecte
Ce
m'av
dans

du jour , je parus à l'entrée de la forteresse sur un lieu un peu élevé. Comme c'étoit l'endroit où il y a le plus grand concours de peuple , les *Dasseris* furent bien-tôt avertis de mon arrivée : deux des principaux me traiterent d'une manière si injurieuse & si méprisante , que le peuple en fut indigné. J'eus occasion d'expliquer les vérités chrétiennes à beaucoup d'infidèles , que la curiosité avoit attirés autour de moi : je me plaignis ensuite aux principaux Ministres du Prince , de l'injustice avec laquelle on s'étoit emparé de mon Eglise durant mon absence , & des mauvais traitemens qu'on avoit fait à mes Néophytes : je leur insinuai que les *Dasseris* avoient parmi eux des personnes habiles , que j'étois prêt de disputer avec eux en présence du Prince même , ou des principaux de la ville ; mais ils n'eurent garde d'accepter le défi que je leur faisois. Ces prétendus Docteurs ne se piquent pas autrement de science , & ils se contentent de s'enrichir du bien de ces malheureux qu'ils trompent , & dont ils se font infiniment respecter.

Cependant quelques Chrétiens qui m'avoient accompagné , se retirèrent dans un corps-de-garde vis-à-vis du lieu

où j'étois , & ils s'entrenoient avec les soldats , lorsqu'un *Dasseri* qui les apperçut , fit aux soldats une severe réprimande de ce qu'ils osoient parler à des gens déclarés infâmes & entièrement perdus de réputation. Les Chrétiens furent chassés honteusement de ce lieu , & il ne fut plus permis de les y recevoir. Ce fut dans ces tristes conjonctures que pour surcroît de douleur , j'appris la mort de deux de nos chers Missionnaires , les Peres Mauduit & de Courbeville : on ne doute point que les ennemis de la foi ne les aient empoisonnés ; ils moururent tous deux en moins d'un quart-d'heure.

Je passai deux jours & une nuit dans le même lieu , exposé à la pluie & aux ardeurs du soleil , sans prendre d'autre nourriture qu'un peu de ris sec. J'y serois demeuré plus long-temps (car je m'apercevois que les esprits revenoient en ma faveur) sans un incident qui m'obligea de me retirer.

Les Gentils célébroient ce jour-là une de leurs Fêtes , où l'on porte par la ville l'Idole de leur principale Divinité , qu'ils appellent *Vichnou*. Peu de temps avant que passât cette pompe sacrilege , des *Huiffiers* , entre lesquels étoit un *Dasseri* ,

me
po
lui
vra
poi
pre
tion
den
sur
en
pou
trên
qu'i
fero
dans
une
heur
qu'il
bare
& d
ligio
je n
Chr
j'éto
N
nou
du
le r
des
ven

me demanderent si je ne me leverois pas pour honorer l'Idole à son passage. Je lui répondis que je n'adorois que le seul vrai Dieu, & que je ne reconnoissois point d'autre Divinité que la sienne. Le premier Ministre du Prince qui est affectionné aux Chrétiens me fit la même demande, & il reçut la même réponse: sur quoi il me dit, que les *Dasseris* étant en grand nombre autour de l'Idole, pourroient se porter à de fâcheuses extrêmités si je demeurois dans ce lieu, & qu'il me conseilloit de me retirer. Je me serois estimé heureux de donner ma vie dans une semblable occasion, & pour une pareille cause, puisque c'est le bonheur auquel aspire un Missionnaire, & qu'il va chercher dans ces terres barbares: mais la crainte d'aigrir les esprits, & de nuire par-là aux intérêts de la Religion, m'engagea à suivre son avis, & je me retirai dans le jardin d'un soldat Chrétien peu éloigné de l'endroit où j'étois.

Nos ennemis prirent de ma retraite un nouveau prétexte d'empoisonner l'esprit du Prince. Ils lui dirent, comme on me le rapporta ensuite, que les investives des Chrétiens contre les Dieux du pays, venoient d'être confirmées tout récem-

ment par ma conduite , & qu'il falloit que leur Divinité passât dans mon esprit pour quelque chose de bien abominable, puisque j'avois même refusé de la voir.

Deux jours après , un ancien Brame qui a du crédit auprès du Prince , lui parla en ma faveur : il lui représenta que son pere nous avoit toujours protégé, & que malgré les efforts des *Dasseris*, dont il avoit examiné les plaintes, il nous avoit permis de bâtir une Eglise ; qu'il devoit imiter une conduite si équitable, & ne pas prêter si facilement l'oreille aux discours de gens qui n'ont que la passion pour guide.

Le Prince régnant qui étant fort jeune & sans expérience , se livre aux premières impressions , répondit qu'il examineroit l'affaire, & qu'il pacifieroit ces troubles : mais un autre Brame, qui a le soin de la principale Pagode de la ville, & qui est à la tête des affaires, dit brusquement que la chose étoit toute examinée, & qu'il ne s'agissoit plus que de nous chasser pour toujours de la ville ; & sur ce que l'ancien Brame témoigna que j'étois digne de compassion, qu'il y avoit quatre jours que je ne prenois presque point de nourriture, & que s'il m'arrivoit quelque accident, la malé-

dict
vill
t-il ;
par
sera
Qua
cont
sonn
D
droit
ils se
du P
honn
de ce
ment.
jeune
dans l
pour l
ces g
ferme
de leu
pour
de la
étoit
Les
chers
veau
leur c
ou de
la vill

dition du Ciel pourroit tomber sur leur ville : Je prends tout sur moi , repliqua-t-il ; s'il meurt, je ferai traîner son corps par les rues , & cette vengeance appaisera sans doute nos Dieux outragés. Quand ce Brame se fut ainsi déclaré contre les Chrétiens, il n'y eut plus personne qui osât s'intéresser pour eux.

Dès-lors les *Dasseris* se crurent en droit de tout entreprendre. De plus, ils se voyoient appuyés du beau-pere du Prince qui est Général des troupes, homme peu éclairé, & livré aux caprices de ces faux Docteurs qu'il suit aveuglément. Ce fut par son ordre que deux jeunes soldats Chrétiens furent arrêtés dans la Forteresse, on mit tout en œuvre pour leur faire abandonner la Foi, mais ces généreux fideles répondirent avec fermeté, que le Prince étoit le maître de leurs biens & de leur vie, mais que pour leur Religion, ils étoient résolus de la conserver au prix de ce qui leur étoit le plus cher.

Les *Dasseris*, accompagnés des Archers de la ville, parcoururent de nouveau les maisons des Chrétiens, & ils leur ordonnerent de la part du Prince ou de renoncer à la foi, ou de sortir de la ville. Ils briserent ce que ces pauvres

gens avoient dans leurs maisons , ils les maltraiterent de paroles & de coups , ils défendirent au peuple d'avoir aucune liaison avec eux & même de leur parler. Ils pillerent en plein marché les denrées que quelques Chrétiens y apportoiént pour vendre & pour avoir de quoi subsister. La plûpart d'entr'eux n'ayant plus la liberté de faire leur petit commerce , furent réduits à la plus extrême nécessité. Leurs parens mêmes devinrent leurs plus cruels persécuteurs ; personne n'étoit touché de leur disgrâce , tant le nom Chrétien étoit devenu odieux dans le pays : la voix publique étoit qu'il ne falloit plus y souffrir ni ceux qui prêchoient la nouvelle loi , ni ceux qui l'écoutoiént.

Les Chrétiens , au milieu de ces indignes traitemens , faisoient éclater leur joie & leur constance : ils disoient hautement qu'ils étoient prêts de donner leur vie plutôt que d'abandonner la vérité que Dieu leur avoit fait la grace de connoître , & qu'on pouvoit en faire l'épreuve. « Ce n'est pas votre vie que nous demandons , répondoient les *Dassaris* , mais reprenez le *Naaman* , c'est-à-dire , votre ancienne religion , ou sortez de la ville ».

Quelques familles Chrétiennes furent obligées d'abandonner leurs maisons, & de se réfugier dans une espece de caverne à une portée de mousquet de la ville; ils y demeurèrent près de deux mois, & comme c'étoit la saison des pluies, on peut juger ce qu'ils eurent à souffrir: le lieu étoit fort étroit, ils y étoient les uns sur les autres au milieu de l'eau & de la fange, sans pouvoir se coucher pour prendre un peu de repos. D'ailleurs obligés de s'appréter à manger dans ce lieu-là, la pluie ne leur permettant pas de sortir dehors, la fumée étoit pour eux une nouvelle incommodité. Je les ai vus en cet état, & il m'étoit difficile de retenir mes larmes; mais autant que j'étois attristé de leurs disgraces, autant étois-je édifié de leur courage & de leur piété. Quand je tâchois de les consoler. « Hé » quoi! mon Pere, me disoient-ils d'un » air content, avez-vous raison de nous » plaindre? qu'avons-nous donc tant » souffert? qui de nous a donné sa vie » pour Jesus-Christ? nous sommes en » parfaite santé, & sa main puissante » nous soutient dans ces légères adver- » sités: que son saint nom soit beni; » pourvu que ce Dieu de bonté nous » fasse un jour miséricorde, ne sommes- » nous pas trop heureux »? »

D'un autre côté les Chrétiens qui étoient restés dans la ville , étoient exposés chaque jour à de nouvelles insultes : les *Dasséris* les traînoient hors de leurs maisons , & les traitoient avec la dernière violence. Ils allèrent chez la belle-mère de deux jeunes Chrétiens qu'on retenoit dans la forteresse , & ayant honte de la frapper , ils lâchèrent sur elle des femmes prostituées qu'ils avoient introduites dans sa maison ; ces femmes perdues d'honneur , se jetterent sur la Néophyte , la traînèrent par les cheveux dans la cour , la foulèrent aux pieds , & la meurtrirent de coups. Elle vint me trouver le visage tout ensanglanté , & elle prévint ce que j'aurois pû lui dire pour la consoler , en m'assurant qu'elle avoit une véritable joie de souffrir quelque chose pour Jesus-Christ , & qu'elle fouhaitoit d'être mise à de plus rudes épreuves pour lui mieux témoigner son amour.

Ce fervent Chrétien dont j'ai parlé au commencement de cette lettre , fut celui qui fit paroître le plus de constance. Bien qu'il ne fut pas Catéchiste , il en remplissoit les fonctions : il alloit hardiment dans la ville & dans la forteresse , il parcouroit sans cesse les mai-

son
per
un
il y
de
» d
» n
» le
» d
» le
» te
» en
role
foule
il le
lequ
Chrê
doud
nem
conr
» m
» D
» di
» vo
» qu
» po
tant
ce q
com
s'ex

sons des Chrétiens, & il les animoit à persévérer dans la foi. On lui vint dire un jour qu'on brisoit tout dans sa maison, il y alla, & y ayant trouvé une troupe de *Dasseris*: « Sont-ce donc là, leur » dit-il, les instructions que vous donnent vos prétendus Docteurs? les violences que vous exercez depuis tant de temps contre nous, portent-elles le caractère de la vérité? vos Docteurs n'ont-ils rien de meilleur à vous enseigner? » Ensuite adressant la parole à ceux qui étoient accourus en foule au bruit que faisoient les *Dasseris*, il leur fit un assez long discours, dans lequel il leur montra que la Religion Chrétienne enseignoit au contraire la douceur, la patience, l'amour des ennemis, le pardon des injures, & la connoissance du vrai Dieu. « Comparez » maintenant, ajouta-t-il, ce que les Docteurs de ce pays enseignent à leurs disciples, avec les vérités dont je vous parle, & jugez vous-mêmes qui sont ceux que vous devez suivre pour arriver au Ciel ». Il parla avec tant d'énergie, & parut si pénétré de ce qu'il disoit, que les Gentils mêmes le comblèrent d'éloges, & que les archers s'excusèrent de leurs violences, sur les

ordres précis que leur avoit donnés le beau-pere du Prince.

Mais rien ne me toucha davantage que la réponse généreuse d'un jeune enfant de dix ans, & d'une petite fille de huit ans. Ils étoient à l'Eglise avec leur pere, lorsque cette tempête commença à s'élever; les officiers du Prince leur demanderent en plaisantant, s'ils étoient prêts de mourir aussi pour le Dieu qu'ils adoroient? A ces mots ces deux enfans se mirent à genoux: « Oui, dirent-ils, » d'un ton ferme, en joignant les mains » & en présentant le col; oui, nous sommes prêts de verser notre sang pour » le vrai Dieu ». C'est de leur pere que j'ai appris cette particularité. Les Officiers se retirèrent confus, & en mettant la main sur la bouche, pour marquer leur étonnement.

Les *Dasseris* allerent chez un autre Chrétien qui garde les clefs d'une des portes de la ville, dans le dessein de le chasser de sa maison lui & sa famille, qui est fort nombreuse. Le Néophyte les reçut d'un air tranquille, & il leur parla avec tant de candeur, il répondit avec tant de netteté aux objections qu'ils lui faisoient, qu'ils changerent tout-à-coup de résolution. Celui d'entr'eux qui pa-

roissoit le plus irrité, lui dit en se levant, qu'ils étoient venus pour le chasser de sa maison, mais qu'il pouvoit y demeurer en paix. Il semble que Dieu ait voulu récompenser par-là la charité de ce vertueux Néophyte : sa maison étoit devenue l'asyle de plusieurs femmes Chrétiennes qui s'y retiroient. Ses amis avoient beau lui remontrer que s'il ne gardoit pas plus de mesures, il s'exposeroit infailliblement à la rage des *Dassaris*, il ne refusa jamais aucune des Chrétiennes qui se présentèrent.

Une autre veuve Chrétienne qui a quatre enfans, & qui d'une vie comode & aisée, est tombée dans une indigence extrême, parce qu'on lui a ôté tous les moyens de gagner sa vie, loin de se plaindre de sa situation, ne s'attristoit que d'une seule chose : il lui sembloit que ses enfans ne prioient pas Dieu avec assez de ferveur ; « le reste, » me disoit-elle, je le compte pour rien : que mes enfans aient de la piété, » Dieu ne les abandonnera pas ».

Un soldat Chrétien qui avoit été chassé de la ville y fut rappelé par son Capitaine qui prétendoit le pervertir : ce soldat vint aussi-tôt me trouver pour sçavoir de moi ce qu'il devoit répon-

dre : je l'exhortai en peu de mots à être ferme dans sa foi , & à mettre sa confiance en Dieu , qui ne manqueroit pas de lui inspirer ce qu'il devoit dire dans cette rencontre. En effet, le Capitaine lui ayant fait de vifs reproches de ce qu'il suivoit une loi nouvelle : « Cette » loi que je professe, répondit le soldat, est la plus ancienne qui soit au monde, puisque c'est le vrai Dieu qui en est l'auteur; examinez-là & vous en conviendrez vous-même. Au reste, si vous croyez m'intimider par vos menaces, je vous amenerai ma femme & mes enfans, & vous verrez qu'eux & moi nous sommes prêts de sacrifier notre vie pour conserver la foi que nous avons embrassée ». Je fus surpris qu'un homme d'un esprit grossier eut fait une réponse si précise.

A en juger par les apparences, ce qui irritoit le plus les *Dasseris*, c'étoit de voir que, nonobstant leurs efforts, ils n'avoient pu séduire encore un seul Néophyte. Ils essayerent s'ils ne gagneroient rien par artifice. Pour cela ils rendirent visite à une famille Chrétienne, dont le chef étoit en garnison dans une place voisine : « Nous sçavons, dirent-

» ils
 » por
 » qu'
 » gen
 » pri
 » que
 » une
 nes fi
 ce dif
 prier
 leurs
 ils se
 que j'a
 & s'a
 » don
 » fices
 » pou
 » que
 » les
 » d'en
 » Die
 joints
 gerent
 fus, d
 projet
 Cep
 auprès
 noit c
 nos en
 bre d

» ils à ces bonnes gens, que vous ne
» pouvez vous délivrer des vexations
» qu'on vous fait; mais prenez cet ar-
» gent, portez-le à nos Docteurs, &
» priez-les de vous pardonner le crime
» que vous avez commis en suivant
» une Religion étrangere ». De jeu-
nes filles Chrétiennes qui entendirent
ce discours, vinrent sur le champ me
prier d'envoyer quelqu'un qui soutînt
leurs parens dans le danger présent où
ils se trouvoient. Un fervent Chrétien
que j'avois auprès de moi y accourut,
& s'adressant aux *Dasseris*: « Ce sont
» donc là, leur dit-il, les lâches arti-
» fices que vos Docteurs employent
» pour nous perdre? faites-leur sçavoir
» que quand ils nous offriront tous
» les biens que le Prince possède, nul
» d'entre nous n'abandonnera le vrai
» Dieu qu'il adore ». Ces reproches,
 joints à la fermeté de cette famille, obli-
gerent les *Dasseris* à se retirer bien con-
fus, de n'avoir pu réussir dans leur
projet.

Cependant comme je ne gagnais rien
auprès du Prince, & qu'il ne me don-
noit que des paroles stériles tandis que
nos ennemis entreprenoient tout à l'om-
bre de son autorité, j'écrivis au Pere

Platel qui étoit encore à *Cotta-cotta*, & je le priai d'aller encore une fois à l'armée de *Maïffour* dont il connoissoit deux des principaux chefs, afin d'y ménager de la protection. Il le fit; mais pendant huit jours qu'il resta au camp, il ne put rien obtenir.

D'un autre côté le Pere de la Fontaine, Supérieur de la Mission de *Carnate*, qui relevoit d'une longue maladie, étoit occupé du soin de la Chréienté que gouvernoient les Peres Maudit & de Courbeville qui venoient de mourir. A la premiere nouvelle qu'il eut de ce qui se passoit à *Devandapallé*, il crut que le meilleur moyen d'arrêter le cours de cette persécution, étoit de s'adresser au *Nabab* qui demeure à *Arcadou*, & d'en obtenir des lettres de recommandation pour le Prince de *Devandapallé*. Il eut recours pour cela à M. de saint Hilaire : c'est un François plein de zèle pour la Religion, que son habileté dans la Médecine a mis en grande réputation auprès du neveu du *Nabab*. Il obtint la lettre que nous demandions, & le Pere de la Fontaine la porta aussi-tôt à *Devandapallé*.

Il n'y avoit que deux jours que j'étois sorti de la ville quand le Pere de la

Fo
rel
de-
qu
ma
me
ils
m'o
tir
dis
mis
que
étio
plain
rois
quel
reste
toien
j'étoi
puiff
doute
à cet
faire
quie
qui j
blige
Pa
dans
avoi
j'alla

Fontaine y arriva. Jusqu'alors j'avois resté dans le jardin dont j'ai parlé : c'étoit de-là que je fortifiois les Chrétiens, & que je tâchois d'attendrir le Prince sur les maux qu'on nous faisoit souffrir. Comme ma présence déplaisoit aux *Dasseris*, ils m'envoyerent des Archers pour m'ordonner de la part du Prince de sortir au plutôt de la ville. Je leur répondis que le pere du Prince m'avoit permis d'y bâtir une Eglise au vrai Dieu; que depuis près de dix ans que nous y étions établis, personne n'avoit eu à se plaindre de notre conduite; & que j'obéirois quand on m'auroit fait connoître de quel crime nous étions coupables; que du reste leurs menaces & leurs violences n'étoient pas capables de m'intimider, & que j'étois sous la protection d'un Dieu tout-puissant, dont ils devoient eux-mêmes redouter la colere. Ils ne repliquerent rien à cette réponse, & ils cessèrent de me faire de pareilles propositions, mais ils inquiéterent continuellement le soldat chez qui je demeurois, & c'est ce qui m'obligea de sortir de la ville.

J'allai visiter les Chrétiens qui étoient dans la caverne que j'ai décrite, & après avoir demeuré quelques jours avec eux, j'allai plus loin pour en visiter d'autres,

cotta, &
ne fois à
onnoissoit
n d'y mé-
fit; mais
au camp,

la Fon-
n de Car-
gue mala-
e la Chre-
eres Mau-
i venoient
ouvelle qu'il
vandapallé,
en d'arrêter
ion, étoit
demeure à
s lettres de
nce de Di-
pour cela à
n François
ligion, que
eciné a mis
du neveu du
nous deman-
aine la porta

s que j'étois
Pere de la

qui s'étoient retirés dans une semblable caverne. J'y trouvai le Pere Platel, qui, au retour de l'armée de *Maïssour*, s'étoit rendu auprès de mes Néophytes pour les fortifier dans la foi. Peu après mon arrivée vint aussi le Pere de la Fontaine, de sorte que nous nous trouvâmes trois Missionnaires avec nos Catéchistes rassemblés dans le même endroit. Outre les incommodités du lieu qui étoient grandes, nous étions encore dans une appréhension continuelle des soldats de l'armée de *Maïssour*, qui couroient toutes les nuits, & qui avoient commis beaucoup de meurtres dans notre voisinage.

La lettre de *Nabab* fut portée au Prince de *Devandapallé*, mais il n'y eut aucun égard. Nous dépêchâmes sur-le-champ un exprès à M. de Saint-Hilaire, pour le prier de nous obtenir une seconde recommandation plus forte que la première. Il nous l'envoya aussi-tôt par un More de la maison du *Nabab*. Le beau-pere du Prince empêcha que cette seconde lettre ne produisît l'effet que nous avions sujet d'espérer, & il en prit même occasion de tourmenter davantage le peu de Chrétiens qui restoient dans la ville. C'est ce qui nous fit prendre le parti de permettre aux Chrétiens

Ch
vil.
fan
dan
A
ren
nou
cont
qui
pou
breu
inqu
» qu
» no
» de
» dè
» son
femm
étoit
ses pa
retrai
la cru
tienne
dans
porter
prend
Un
sur le
son n
ver,
T

Chrétiens de se retirer dans quelque autre ville, où ils pussent gagner leur vie sans être exposés continuellement au danger de se perdre.

Avant que de se séparer ils voulurent tous se confesser & communier : nous admirions l'égalité d'ame & la constance de tant de généreux Chrétiens qui venoient de tout perdre, & qui pour la plupart chargés de familles nombreuses, ne faisoient paroître nulle inquiétude sur l'avenir. « Quelque part » que nous allions, nous disoient-ils, » nous trouverons Dieu, il aura soin de nous & de nos enfans, la Providence sur laquelle nous nous reposons ne nous manquera pas ». Une femme fort âgée qui étoit à l'extrémité, étoit hors d'état de les suivre ; on pria ses parens idolâtres de lui donner une retraite dans leur maison ; ils eurent la cruauté de la lui refuser. Une Chrétienne, qui demouroit avec sa famille dans une pauvre cabane, la fit transporter chez elle, & se chargea d'en prendre un soin particulier.

Une autre femme Chrétienne étant sur le point de partir avec ses enfans, son mari qui est Gentil, vint la trouver, & fit un dernier effort pour la

séduire. Cette femme se jetta à ses pieds en présence de plusieurs Chrétiens, lui demanda pardon des sujets de mécontentement qu'elle avoit pu lui donner, le pria de ne pas trouver mauvais qu'elle & ses enfans se séparassent de lui, puisqu'il ne leur étoit plus permis de rester dans la ville; que le seul intérêt éternel pouvoit les porter à une séparation si amere, qu'elle & ses enfans prioient le Seigneur de lui donner la force de briser les liens qui le tenoient attaché aux folles superstitions du paganisme, & qu'elle espéroit que le vrai Dieu qu'elle adoroit exauceroit leurs prieres. Les Chrétiens qui ont été témoins de cet adieu, m'ont assuré qu'elle avoit un air tranquille & content, tandis que son mari fondoit en pleurs, & qu'il mettoit tout en usage pour l'attendrir.

Depuis que cette persécution dure, il n'y a, par la grace de Dieu, aucun Chrétien qui n'ait donné des preuves d'un attachement inviolable à la foi. Une seule femme s'étoit cachée dès les premiers jours que l'orage commença d'éclater; les Chrétiens la soupçonnerent de crainte & de lâcheté, ils m'en portèrent leurs plaintes, & ils me dirent que

pou
salu
nem
con
poi
& à
à L
aprè
vint
avec
ferm
cach
tatio
Il
sépar
mais
cher
éloig
autre
avec
sortir
l'entr
Co
Deva
très-
Missi
villes
voud
faire
les C

pour cette raison ils lui refusoient le salut ordinaire que les Chrétiens se donnent quand ils se rencontrent. Ce salut consiste à joindre les mains devant la poitrine en inclinant doucement la tête, & à se dire les uns aux autres : *gloire soit à Dieu tout-puissant.* Quelques jours après mon arrivée, cette pauvre femme vint me trouver, & elle me protesta avec larmes qu'elle avoit toujours été ferme dans la foi, & qu'elle ne s'étoit cachée que pour se dérober aux sollicitations de son mari infidèle.

Il nous étoit bien douloureux de nous séparer ainsi de nos chers Néophytes ; mais les uns étoient obligés d'aller chercher de quoi vivre dans des villes éloignées, & il n'étoit plus permis aux autres d'avoir aucune communication avec les Missionnaires ; on les épioit au sortir de la ville, & on leur en refusoit l'entrée quand ils nous avoient parlé.

Comme la perte de la Mission de *Devandapallé* pouvoit avoir des suites très-fâcheuses, soit pour les anciennes Missions que nous avions dans d'autres villes, soit pour les nouvelles que nous voudrions établir, il étoit important de faire les derniers efforts pour rétablir les Chrétiens dans leurs maisons. C'est

pourquoi le Pere de la Fontaine retourna à *Velour*, afin de consulter M. de Saint-Hilaire sur les mesures qui se pouvoient prendre auprès du *Nabab*. Cette voie étoit la seule qui dût être efficace. Les pluies extraordinaires, jointes au débordement des rivières & des étangs, rendirent ce voyage très-pénible. Le Missionnaire fut contraint de passer quelques rivières, partie à la nage, partie en se tenant au bout d'une planche. Il arriva enfin à *Velour*, & ayant obtenu de M. de Saint-Hilaire les lettres qu'il fouhaitoit, il en repartit sur-le-champ pour les porter au *Nabab* qui s'avançoit avec son armée contre le *Maïssour*. Il la trouva campée aux portes de *Devandapallé*, & ce fut là qu'il lui présenta les lettres.

Le *Nabab* reçut le Pere de la Fontaine avec des marques de distinction & d'amitié; il l'embrassa en présence de son armée, il le logea dans une tente qui étoit près de la sienne, & il lui fit servir des mets de sa table. Au bout de deux jours il le fit appeller pour lui dire qu'il pouvoit retourner dans son Eglise de *Devandapallé*, & il ordonna qu'on l'y conduisît sur un de ses éléphants. Ce fut ainsi que le Missionnaire entra dans la

ville
pagn
du M
neur
tures
soit p
tiens,
impre
peupl
avoit
discip
Le
en éta
lui cau
on.nou
parava
longue
de voy
bli, &
quand
Devand
il trou
on avo
été cha
Les
ce trio
pouvoi
cherche
mée du
à un Bra

ville au son des instrumens, & accompagné de quelques *Chofedars* ou Huiffiers du *Nabab*. Il n'accepta pourtant cet honneur que parce que, dans les conjonctures présente, il le jugeoit nécessaire, soit pour relever le courage des Chrétiens, soit pour effacer les mauvaises impressions qu'on avoit données aux peuples par la maniere indigne dont on avoit traité les Missionnaires & leurs disciples.

Le Pere de la Fontaine n'étoit guères en état de goûter le plaisir que pouvoit lui causer le retour dans une ville, dont on nous avoit chassé quelques mois auparavant avec tant d'ignominie. Une longue maladie & les fatigues de tant de voyages l'avoient extrêmement affoibli, & il avoit actuellement la fièvre quand il entra avec cet appareil dans *Devandapallé*. Le triste état dans lequel il trouva l'Eglise augmenta sa douleur, on avoit tout pillé, & le sanctuaire avoit été changé en une étable.

Les *Dasseris* ne virent qu'avec dépit ce triomphe de la Religion, & afin de pouvoir continuer de nous nuire, ils chercherent de la protection dans l'armée du *Nabab*. Ils s'adresserent pour cela à un *Brame*, grand adorateur de *Vichnou*,

qui y avoit beaucoup de crédit. Ils se plainquirent à lui que nous enlevions leurs disciples, & que nous anéantissions leurs divinités. Sur quoi le Brame fit prier le Pere de la Fontaine de venir le trouver au camp. Après lui avoir fait diverses questions sur son pays & sur la doctrine qu'il prêchoit, il lui déclara que s'il enseignoit désormais cette loi nouvelle aux Indiens, il lui feroit couper le nez & les oreilles. Le Pere répondit avec douceur qu'il ne faisoit violence à personne, & qu'on ne pouvoit pas lui faire un crime de ce qu'il enseignoit la vérité. Nous apprîmes depuis que ce Brame avoit envoyé un de ses Gardes à *Devandapallée*, pour y publier la défense qu'il avoit faite au Missionnaire.

Sans ce contre-temps le Prince eut sans doute permis aux Chrétiens de rentrer dans la ville & dans leurs maisons. Mais les *Dasseris*, fiers de cette nouvelle protection, publioient hautement que le *Nabab* ne se feroit pas plutôt retiré, qu'ils commenceroient de nouveau à persécuter les Chrétiens, & l'empressement que le Prince avoit d'abord fait paroître, s'étoit beaucoup ralenti. Il sembloit nécessaire qu'il vînt un

nou
titu
pou
dav
loit
se c
rosi
de
très
pou
ard
réut
por
la d
tres
noît
avec
ce c
sem
me
«
» d
» n
» c
» tr
» C
» e
» M
» v
» se

nouvel ordre du *Nabab*, pour faire restituer aux Chrétiens leurs maisons, & pour empêcher qu'on ne les inquiétât davantage. M. de Saint-Hilaire, qui vouloit être informé de ce qui arriveroit, se chargea, avec son zèle & sa générosité ordinaire, de presser l'exécution de cette affaire, qu'il regardoit comme très-importante à la Religion. Nous ne pouvions assez admirer avec quelle ardeur il s'employoit pour la faire réussir; loin de se rebuter de nos importunités fréquentes, il n'épargnoit ni la dépense ni ses soins; une de ses lettres que je reçus alors, fait assez connoître quelle étoit son inquiétude, & avec quel empressement il se portoit à ce qui pouvoit contribuer à l'établissement de la foi. La voici telle qu'il me l'écrivit.

« J'ai reçu, mon Révérend Pere, les
» deux lettres dont vous m'avez honoré; je ne sçaurois vous témoigner
» combien je suis touché des mauvais
» traitemens que ces barbares font aux
» Chrétiens, & du peu de succès qu'a
» eu ma recommandation auprès du
» *Nabab*. Pour ce qui est de moi, je
» vous assure que s'il s'agissoit de verser du sang pour terminer cette mal-

» heureuse affaire, je sacrifierois vo
 » lontiers tout celui que j'ai, & je me
 » croirois heureux de pouvoir le faire
 » pour une pareille cause; Dieu con
 » noît mes intentions. Le Pere de la
 » Fontaine partira demain pour aller
 » joindre le *Nabab*; nous avons pris
 » les mesures nécessaires, ou du moins
 » celles que nous avons jugé les plus
 » propres à procurer le calme & la
 » tranquillité. Dieu daigne y donner sa
 » bénédiction. Je suis, &c.»

Le Pere de la Fontaine partit en effet pour l'armée, qui étoit à quatre lieues de *Devandapallé*, avec les lettres de M. de Saint-Hilaire pour le *Nabab*, & pour quelques Seigneurs de son armée; on le prioit de dire à l'Envoyé de *Devandapallé*, qu'il souhaitoit qu'on rendît aux Chrétiens leurs maisons, & qu'on les y laissât tranquilles. Rien ne paroïssoit plus aisé à obtenir. Mais le *Nabab* fit entendre qu'il n'en avoit déjà que trop fait, & qu'il ne vouloit plus être importuné sur cette affaire. Le Pere de la Fontaine obtint d'un Colonel More ce qu'il n'avoit pu obtenir du *Nabab*, & l'Envoyé écrivit par son ordre au Prince, que le *Nabab* & les principaux de l'armée vouloient qu'on fît justice aux Chrétiens;

mais
 enne
 entié
 fausse
 Missie
 la let
 dier,
 teroit
 eut à
 autres
 prêch
 paroï
 maïso
 Prince
 Non
 Colon
 fenter
 pallé.
 maïso
 voit p
 perme
 enviro
 nous a
 plus le
 la vill
 ont pe
 célébr
 naire;
 s'y re
 ceux o

mais cet Envoyé l'un des plus grands ennemis de notre sainte Religion, tourna entièrement l'esprit du Colonel par mille faussetés qu'il débita contre nous. Le Missionnaire étant allé le remercier de la lettre favorable qu'il avoit fait expédier, il lui répondit qu'on ne l'inquiéteroit plus dans son Eglise, mais qu'il eut à ne point enlever les disciples des autres Sectes, c'est-à-dire, à ne point prêcher l'Evangile; que d'ailleurs il lui paroissoit injuste d'ôter aux soldats les maisons des Chrétiens bannis, que le Prince leur avoit données.

Nonobstant la prévention où étoit le Colonel More, on ne laissa pas de présenter sa lettre au Prince de *Devandapallé*. Il fit réponse qu'il avoit donné les maisons des Chrétiens, & qu'il ne pouvoit plus les reprendre, mais qu'il leur permettoit d'en bâtir de nouvelles aux environs de l'Eglise. C'est-là tout ce que nous avons pu obtenir: on n'inquiette plus le peu de Chrétiens qui sont dans la ville, & ceux qui en ont été chassés ont permission de venir s'y établir. Nous célébrâmes la Fête de Noël à l'ordinaire; les Chrétiens des villages voisins, s'y rendirent, quelques-uns mêmes de ceux qu'on avoit bannis, y vinrent de

douze lieues. Nous apprîmes d'eux que nos Néophytes avoient été reçus avec beaucoup de charité des Chrétiens de la Mission de *Maïssour*, qu'on les avoit défrayés dans les villages, & qu'on leur avoit fourni ce qui étoit nécessaire pour continuer leur route.

Au même temps que nous rentrâmes en possession de notre Eglise de *Devandapallé*, l'armée de *Maïssour* leva le siege devant la ville de *Chinnaballabaram*, où nous avons une Eglise que le Pere de la Fontaine fut obligé de faire démolir aussi-tôt que les ennemis eurent fait leur campement. Quoique cette ville ne fût entourée que d'un simple fossé, & que les murailles ne fussent que de terre, l'armée ennemié composée de cent mille hommes fut arrêtée neuf mois devant la ville sans pouvoir la prendre. Leurs tranchées consistoient en des parapets de terre & de bois plantés en forme de pilotis à l'épreuve du canon. On ne se fert ici que de canons de fer, & les boulets qui sont de pierre sont d'une grosseur énorme : j'en ai vu qui avoient deux coudées de circonférence, & l'on m'a assuré qu'il y en avoit encore de plus gros. Après neuf mois de siege, les assiégeans n'avoient poussé

seurs
de la
sappe
mine

Le
la ma
dans l
un gr
seurs
tr'autr
temp
vertu
le des
de sa v
corps
zèle q
avoit
de ses
gagné
à la tē
& l'on
la mala
dant le
attaque
advers
donner
la char
étoient
les ser
répugn

leurs tranchées qu'à la portée du pistolet de la contrescarpe. Ils avoient fait une sappe pour attacher le mineur, mais la mine fut éventée.

Le siege ne fut pas plutô levé, que la maladie contagieuse qui se répandit dans la ville enleva, en peu de temps, un grand nombre de personnes. Plusieurs Chrétiens y moururent, un entr'autres dont nous regretterons longtemps la perte. C'étoit un modele de vertu pour cette Chrétienté naissante : le desir qu'il avoit d'expier les péchés de sa vie passée, le portoit à traiter son corps avec une extrême rigueur, & le zèle qu'il avoit pour la Religion lui avoit fait entreprendre la conversion de ses parens Infideles. Il en avoit déjà gagné plusieurs à Jesus-Christ. Il étoit à la tête de toutes les œuvres de piété, & l'on ma assuré qu'il avoit contracté la maladie dont il est mort, en rendant les derniers devoirs aux Chrétiens attaqués de la peste. C'est dans cette adversité commune que les Chrétiens donnerent des témoignages publics de la charité qui regne entr'eux : ceux qui étoient en santé rendoient aux malades les services les plus humilians, & qui répugnent le plus à la nature.

Le Pere de la Fontaine ayant rétabli le calme à *Devandapallé*, ne songea plus qu'à soulager les Chrétiens de *Chinnaballabaram*. Comme après le siege on n'y avoit pu bâtir qu'une méchante cabane, l'incommodité du logement & l'air contagieux lui causerent une espece d'ulcere au côté droit, qui lui fit souffrir de cuisantes douleurs. Quelques jours après il fut attaqué du mal contagieux. Je lui avois représenté avant son départ qu'avec une santé aussi foible que la sienne, c'étoit s'exposer à un péril évident de perdre la vie, que d'aller respirer le mauvais air de *Chinnaballabaram*, & je m'offrois de prendre sa place : mais son zèle ne lui permit pas d'écouter mes remontrances.

Aussi-tôt que j'eus appris sa maladie, j'allai à son secours. L'état dans lequel nous nous trouvâmes étoit digne de compassion. Outre le Pere de la Fontaine, trois de nos Catéchistes furent attaqués de la même maladie, & il nous falloit tous loger sous un méchant appenti, exposés au vent & aux injures de l'air. Deux Catéchistes moururent peu après mon arrivée, & presque tous les Chrétiens tomberent malades. M. de Saint-Hilaire dont j'ai déjà parlé, n'eut pas plutô

le danger où étoit le Pere de la Fontaine, qu'il envoya des rafraîchissemens & des remedes convenables à l'état du malade: il fit partir en même-temps son palanquin avec douze porteurs pour le transporter près des côtes. Sans parler de la dépense qu'il fit en cette occasion, nous lui sommes redevables de la conservation d'un Missionnaire, dont la perte eût été infiniment affligeante. Le malade commença à reprendre ses forces aussi-tôt qu'il eut changé d'air.

Après avoir demeuré quelque temps à *Chinnaballabaram*, j'en partis pour aller visiter la nouvelle Eglise de *Cruchnabouram*, à trois journées de-là vers le nord. Je fus attaqué sur ma route par six cavaliers *Marastes* qui étoient en embuscade dans un petit vallon. Ils coururent tout à coup sur nous la lance haute & le sabre à la main. Ils dépouillerent d'abord les Catéchistes qui m'accompagnoient, & leur prirent ce qu'ils avoient. L'un d'eux me donna dans l'estomac un coup du bout de sa lance qui étoit ferrée. J'ai regardé comme un effet sensible de la protection de Dieu, qu'il ne m'ait pas tué de ce coup, & que j'en aye été quitte pour une legere meurtrissure. Deux de ces cavaliers me jette-

rent ensuite par terre, m'arracherent une partie de mes habits, prirent l'argent que j'avois pour l'entretien de mes Catéchistes, & m'emportèrent jusqu'à mon bréviaire & mon calice. J'avois avec moi cinq Catéchistes, & comme il étoit nuit, nous nous retirâmes dans le prochain village, fort fatigués d'avoir marché tout le jour sous un ciel brûlant, & sans avoir pu prendre de nourriture. Personne dans le village ne voulut nous assister; il n'y eut qu'un Brame qui touché de notre état, nous apporta une poignée de grosse cassonade avec autant de farine, que nous mêlâmes dans de l'eau froide, & dont nous fîmes notre repas.

Je restai deux mois à *Cruchnabouram*. A peine en étois-je parti, que le feu prit à quelques maisons voisines de notre Eglise. Elle fut réduite en cendres: c'étoit la mieux bâtie que nous eussions dans toute l'étendue de cette Mission, parce que c'est le lieu où il y a le plus d'espérance d'établir une Chrétienté florissante. Cette Eglise vient d'être rebâtie par les soins du Pere de la Fontaine, & il y a déjà baptisé un grand nombre d'Infideles.

Depuis notre rétablissement à *Devandapallé*, les *Dasseris* ne se sont point dé-

courag
efforts
seconde
velles
venir
ditieuf
assuré
sons à
Prince
leur fu
du mo
qu'ils fin
le temp
à un c
Tiroupa
plus de
pas qu'
si fréqu
Les
Secte q
d'excite
citerent
& les
tenir de
tendoie
bre *Da*
Mission
ils publ
droit ja
Disciple

couragés, & ils ont fait de nouveaux efforts pour nous en faire chasser une seconde fois. Ils ont présenté de nouvelles requêtes au Prince, ils ont fait venir de divers endroits des lettres séditieuses & menaçantes; on m'a même assuré qu'ils avoient brûlé quelques maisons à la campagne pour intimider le Prince & le forcer à condescendre à leur fureur. Ce fut sur-tout sur la fin du mois d'Octobre de l'année 1713. qu'ils firent une tentative éclatante: c'est le temps où les Indiens de ces terres vont à un célèbre pèlerinage qu'on appelle *Tiroupati*. Les peuples y accourent de plus de soixante lieues, & je ne crois pas qu'il y ait dans l'Europe un lieu si fréquenté.

Les *Dasseris* arrêterent ceux de leur Secte qui passaient par cette ville, afin d'exciter une émeute générale: ils sollicitèrent les principaux des Marchands, & les chefs des troupes pour les soutenir dans leur révolte: enfin ils n'attendoient plus que l'arrivée d'un célèbre *Dasseri* pour faire main-basse sur les Missionnaires & sur les Chrétiens; car ils publioient hautement qu'on ne viendrait jamais à bout de disperser les Disciples, qu'en ôtant la vie à leurs

Devant
point de

Docteurs. Ce héros de leur Secte arriva avec sa troupe, & il fut conduit en pompe au palais. Le Prince donnoit ce jour-là un repas aux *Dasseris* en l'honneur de *Vichnou* : c'est une coutume qu'il observe régulièrement deux fois chaque mois, le 11 & le 27 de la lune. Ces mutins refuserent de manger, si on ne leur promettoit auparavant de nous chasser de la ville : le Prince étoit incommodé ce jour-là, & sa réponse ne fut pas favorable : ainsi le parti qu'ils prirent fut de bien manger ; après quoi ils se retirèrent avec menaces de revenir bientôt suivis de plus de deux mille *Dasseris*, pour vanger l'outrage que nous faisons à leurs Divinités. Trop heureux si Dieu nous eût fait la même grace qu'il accorda au Pere Emmanuel Dacunha Missionnaire Portugais, lequel fut si maltraitté des *Dasseris*, à deux journées & demie de cette ville, qu'il mourut peu de jours après de ses blessures. M. l'Archevêque de Cranganor vient de faire des informations d'une si glorieuse mort.

Nous commencions à goûter un peu de repos, les esprits paroissent s'adoucir, les impressions fâcheuses que nos ennemis avoient données des Chrétiens

s'effaç
des N
laquel
teurs
soit d
Religi
mens.
faisoit
Gentil
tres s'
de ces
quarti
grand
purent
de. leu
semble
princi
fit par
ment d
Eglise
rent l
son co
de fêt
volte
fut qu
vandap
droit
nous f
leur f
le mo

s'effaçoient tous les jours, la constance des Néophytes & la modération avec laquelle ils parloient de leurs persécuteurs édifioit les Infideles, & leur faisoit dire qu'il n'y avoit que la véritable Religion qui pût inspirer de tels sentimens. A la faveur de ce calme la foi faisoit de nouveaux progrès, plusieurs Gentils recevoient le baptême, & d'autres s'y dispoisoient. Comme une partie de ces Néophytes demouroit dans le quartier de la ville où il y a le plus grand nombre de *Dasseris*, ceux-ci ne purent ignorer long-temps la désertion de leurs Disciples. Un jour qu'ils s'assembloient pour célébrer une de leurs principales fêtes, leur chef les conduisit par toute la ville, en disant hautement qu'il falloit absolument raser notre Eglise. Ils allerent au palais & menacerent le Prince, que s'il n'y donnoit son consentement, il n'y auroit point de fête, & qu'ils exciteroient une révolte générale. La réponse qu'ils eurent, fut que nous avions été rétablis à *Devandapallé* par le *Nabab*, qu'il se tiendroit offensé des nouvelles insultes qu'on nous feroit, qu'ils célébraissent toujours leur fête, & qu'ensuite on chercheroit le moyen de les contenter,

Ces nouveaux troubles firent juger au Pere de la Fontaine , qu'il falloit encore avoir recours au *Nabab* , pour le prier de soutenir son ouvrage. Il convint avec M. de Saint-Hilaire , que , pour mettre notre Eglise hors d'insulte , le meilleur parti étoit de demander l'étendard du Mogol , qui fit connoître aux Gentils que nous étions sous sa protection. Ce n'étoit pas une chose facile à obtenir : néanmoins la patience & l'activité de M. de Saint-Hilaire , triompherent de tous les obstacles : l'étendard fut accordé avec une Patente honorable , par la quelle le *Nabab* déclaroit qu'il permettoit aux *Saniaffis Romains* (c'est la qualité que prennent les Missionnaires) de l'arborer dans la cour de leurs Eglises de *Devandapallé* & de *Ballabaram*. Deux Cavaliers furent chargés d'accompagner le Missionnaire pour porter l'étendard au Prince.

Il étoit naturel de croire que le Prince recevroit cet étendard avec honneur , & qu'il le feroit porter , au son des instrumens , jusqu'à notre Eglise : mais la crainte d'irriter nos ennemis , qui mirent tout en œuvre pour l'en détourner , ne lui permit pas de suivre en cela la coutume du pays ; & après

bien des délibérations il nous envoya dire que nous pouvions placer l'étendard où nous jugerions à propos.

Ce triomphe de la Religion augmenta la fureur des *Dasseris*. Ils s'attrouperent, & ils cherchèrent à soulever la milice & le peuple. On les voyoit parcourir les boutiques des Marchands, & là ils menaçoient, ils se répandoient en invectives contre les Missionnaires & contre ceux qui avoient embrassé la foi. Le chef de ces insensés voyant ses efforts inutiles, conduisit sa troupe au Temple de la ville qui est dans la forteresse : il fit entendre qu'il n'en fortiroit point qu'on ne lui eût donné satisfaction ; il empêcha qu'on ne fit les sacrifices ordinaires, & il menaça d'assembler dans peu de jours plus de dix mille *Dasseris*, par le moyen desquels il ruineroit le pays : c'est de quoi on a vu de fréquens exemples. Plus on cherchoit à l'appaiser, plus il devenoit hardi & intraitable, & il fallut lui promettre que dans deux jours on chasseroit les deux plus considérables familles de Chrétiens qui avoient renoncé à sa Secte.

En effet, les archers de la ville vinrent signifier à ces deux familles les intentions du Prince : elles eurent beau

demander quelque temps pour mettre ordre à leurs affaires, il fallut sortir sur le champ, autrement on les menaçoit de les chasser à force ouverte, & de confisquer ce qui étoit dans leurs maisons. Elles se réfugièrent pendant quelques jours dans notre Eglise, & ensuite elles se retirèrent hors de la ville.

Ce succès rendit les *Dasseris* plus insolens. Persuadés qu'ils avoient intimidé le Prince, ils s'assemblerent en plus grand nombre & demanderent le bannissement de six autres familles Chrétiennes qui étoient le soutien de cette Chrétienté naissante. Soit qu'ils l'eussent véritablement obtenu, soit qu'ils se prévalussent du nom & de l'autorité du Prince, ils eurent le pouvoir d'envoyer des soldats chez tous les Chrétiens, après quoi ils ne garderent nulles mesures. Nul Chrétien ne paroissoit hors de sa maison qui ne fût maltraité par ces furieux.

Ils trouverent dans le marché une Chrétienne nommée Luce, ils se jetterent sur elle, ils la frapperent à grands coups de bâton, ils la foulerent aux pieds, & la traînerent dans les rues. Ce n'est pas la seule fois que cette bonne Néophyte a mérité de souffrir

de sem
se de fa
toit d'u
quelque
troupe
de coup
piré, si
bruit ne

Une
dérable
rang des
les *Dass*
Son affi
qu'elle

Dans
tien qu
pau de
mutins,
sultes. L
tation da
sa valeu
frit ces
soit peu
de sa m
le respe
avec les
Chrétien
ligion la
que sans
à diffim

de semblables traitemens pour la défense de sa foi : un autre jour qu'elle sortoit d'un village où elle avoit vendu quelques denrées, elle fut apperçue d'une troupe de *Dasseris* qui l'accablèrent de coups, sous lesquels elle auroit expiré, si des Payens qui accoururent au bruit ne l'avoient tirée de leurs mains.

Une autre femme d'une Caste considérable, & qui n'étoit encore qu'au rang des Catéchumenes, fut traitée par les *Dasseris* avec la même inhumanité. Son assiduité à l'Eglise leur fit croire qu'elle étoit Chrétienne.

Dans le même temps un soldat Chrétien qui entretenoit avec les principaux de la ville, fut attaqué par ces mutins, qui lui firent toutes sortes d'insultes. Le Néophyte qui a grande réputation dans les troupes, & qui a signalé sa valeur en plusieurs rencontres, souffrit ces affronts sans en paroître tant soit peu ému. Comme on étoit surpris de sa modération, il répondit, qu'outre le respect qu'il devoit aux personnes avec lesquelles il se trouvoit, il étoit Chrétien, & que par les loix de sa Religion la vengeance lui étoit interdite, que sans cela il ne seroit pas homme à dissimuler de pareils outrages. En effet,

il en eut fans doute couté la vie à quelques-uns de ces féditieux, s'ils eussent osé l'insulter ainsi, lorsqu'il vivoit encore dans les ténèbres du Paganisme.

Je serois infini si je rapportois tout ce qu'ont eu à souffrir nos Néophytes, & les exemples de vertu qu'ils ont donnés. La persécution devint générale. Les *Dassaris*, suivis de soldats, parcouroient les maisons des familles Chrétiennes, & ils ne les quittoient point qui ne les eussent conduits hors des portes de la ville. Tout le peuple s'attroupoit pour être spectateur de ces tristes scenes. Les uns applaudissoient aux *Dassaris*, & insultoient aux Chrétiens, d'autres en avoient compassion: » A quoi bon » tant d'opiniâtreté, leur disoient-ils? » Que n'abandonnez-vous cette Religion nouvelle, que vous avez embrassée? Etes-vous donc plus éclairés que nous & que nos ancêtres? Il ne dépend que de vous de vivre en paix, & il ne s'agit pour cela que de reprendre la Religion de vos Peres: » à qui pouvez-vous attribuer qu'à vous-mêmes les malheurs où vous vous précipitez avec si peu de raison? » Tels étoient les discours que leur tenoient leurs amis, & ceux qui paroissoient sensibles à leurs disgraces.

Cependant le mal croissoit de plus en plus, & on n'y voyoit point de remede: c'est ce qui détermina le Pere de la Fontaine à aller sur le soir à la forteresse, pour se plaindre au Prince de la violence dont on usoit envers les Chrétiens. Le Pere s'attendoit à être arrêté à la porte de la forteresse, & à y demeurer la nuit: néanmoins il passa les corps de garde, & il pénétra sans obstacles jusqu'à l'appartement qui est proche de celui du Prince. Il se plaignit hautement qu'on n'avoit nul égard ni aux promesses reiterées du Prince, ni à la protection du *Nabab*; & il protesta qu'il alloit déchirer en leur présence l'étendard qui lui avoit été donné, si l'on n'arrêtoit pas la fureur des *Dasseris*.

Ces paroles firent impression sur ceux qui étoient présens: quelques Seigneurs vinrent de la part du Prince pour traiter d'accommodement. Le Missionnaire, qu'on exhortoit à retourner dans son Eglise, répondit constamment qu'il ne lui étoit pas possible de sortir du lieu où il étoit, tandis que les Chrétiens, chassés avec honte, étoient couchés à l'air aux portes de la ville. Après bien des allées & des venues, un Brame favori du Prince vint assurer le Pere,

qu'on alloit faire entrer les Chrétiens dans la ville, & les remettre dans leurs maisons. Le Pere demanda que cet ordre fût exécuté par un homme envoyé immédiatement du Prince ; ce qui lui fut accordé. Il alla sur l'heure faire ouvrir les portes de la ville, les Chrétiens y rentrèrent, & passerent le reste de la nuit dans leurs maisons.

Les *Dasseris* ne se rebuterent point de cette legere grace que le Prince venoit de faire aux Chrétiens : ils s'assemblerent le lendemain en plus grand nombre, & ils empêcherent de vendre les ornemens dont ils ont coutume de se parer en l'honneur de leurs Dieux. Ils menacerent de les brûler aux portes de la ville, & ils protesterent qu'ils en feroient tous pour n'être pas les témoins de la vengeance éclatante que leurs Dieux alloient prendre d'un pays où ils étoient outragés. Pour se rendre encore plus redoutables, ils appellerent ceux de leur Secte qui demeurent dans les villes voisines, lesquels se rendirent auprès de leur chef : ensuite ils marcherent tous, armés en bon ordre, vers la forteresse au son des tambours & des trompettes, avec leurs enseignes & leurs banderoles déployées. Ils crioient comme des furieux
dans

dans les rues où ils passoient, & ils protestoient qu'ils ne seroient pas contents, qu'ils n'eussent vu couler le sang des Prédicateurs de la loi nouvelle. Ils en vinrent jusqu'à empêcher qu'on ne fit dans la Pagode du Princes les sacrifices accoutumés.

Outre la haine que les *Dasseris* portent depuis long-temps à la Religion Chrétienne, l'action d'un jeune Néophyte servit de nouveau prétexte à leur soulèvement. Ce jeune homme travailloit dans le palais à plusieurs fortes d'ouvrages, & parce qu'en certaines occasions on vouloit lui faire porter les statues des faux Dieux, il résolut de quitter son emploi, & il dit, pour raison, qu'étant Chrétien, il ne lui étoit pas permis de porter les *cadavres de ces prétendues Divinités*. Cette expression, par laquelle il vouloit marquer que les Dieux des Gentils étoient des Idoles sans mouvement & sans vie, ne manqua pas d'être relevée. Les *Dasseris* firent signer beaucoup de témoins qui l'avoient entendu, & en portèrent leurs plaintes au Prince, qui est de leur Secte, en y ajoutant plusieurs autres calomnies, qu'ils assuroient être la doctrine que les Missionnaires enseignoient à leurs disciples. Ils lui dé-

clarerent que cette Religion des *Pranguis* (car c'est ainsi qu'ils appellent par mépris la Religion Chrétienne) faisoit tous les jours de nouveaux progrès ; que leurs Temples seroient bientôt déseris , qu'ils se verroient abandonnés de leurs disciples , & réduits par-là à une extrême pauvreté ; & , pour mieux prouver ce qu'ils avançaient , il lui représenterent que nous avions séduit jusqu'aux *Lingnistes* , dont une famille venoit récemment de renoncer à sa Secte , pour faire profession du Christianisme. Ces *Lingnistes* composent une Secte d'Idolâtres qui honorent *Isouren* : ils portent sur eux l'Idole infâme de cette Divinité. L'esprit d'orgueil qui anime particulièrement les *Lingnistes* , leur fait mépriser les autres Sectes , & rend leur conversion presque impossible. Il ne leur est permis de manger ni de se marier qu'avec ceux qui sont de la même Secte.

Les Docteurs Gentils profiterent de cela pour aigrir l'esprit du Prince ; on fit de nouvelles recherches des Chrétiens , & on les obligeoit à sortir de leurs maisons : pour peu qu'ils parussent résister , on les traînoit par force , on mettoit en pieces leurs meubles , on les chargeoit d'injures , & on les acca-

J
c
e
Q
ils
qu
ph
re
sou
les
sou
I
la l
qu'
cou
mo
voit
souff
hela
perf
qui
ces
Chri
de c
leur
L
Chre
crûn
adre
la Fc

bloit de coups. La plupart se retirèrent chez nous avec leurs femmes, leurs enfans, & ce qu'il avoient pu emporter. Quelque triste que fût la situation où ils se trouvoient, je puis vous assurer qu'on n'entendoit parmi eux ni les plaintes ni les murmures, si ordinaires dans la bouche des personnes qui souffrent: ils s'encourageoient les uns les autres, & ils se félicitoient de leurs souffrances.

Néanmoins, comme ils n'avoient plus la liberté de travailler dans la ville, & qu'ils manquoient de tout, nous les secourûmes le Pere de la Fontaine & moi, autant que notre pauvreté pouvoit le permettre. A la vue de ce que souffroient ces généreux Néophytes, hélas! nous disions-nous, qu'il y a de personnes riches & charitables en Europe qui se feroient un devoir de soulager ces pauvres gens, leurs freres en Jesus-Christ, s'ils étoient témoins, comme nous, de ce qu'ils endurent pour la défense de leur foi.

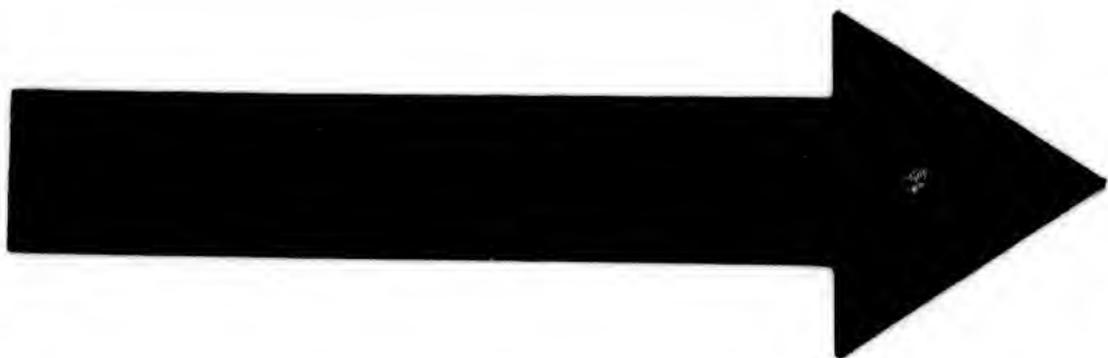
Les ordres du Prince en faveur des Chrétiens étant si mal observés, nous crûmes devoir encore une fois nous adresser à lui: nous allâmes le Pere de la Fontaine & moi à la Forteresse; mais

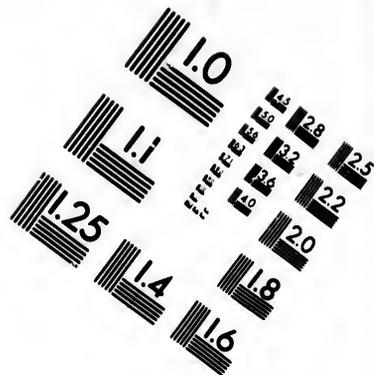
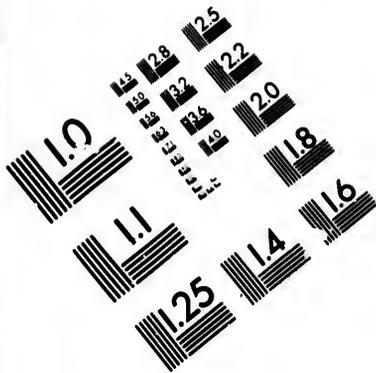
nous fûmes arrêtés à la première porte ; les Gardes nous repoussèrent rudement ; comme il étoit nuit , nous nous retirâmes à l'entrée d'un Temple qui n'étoit pas loin de-là. Les *Dasseri* furent bientôt avertis de notre démarche ; quelques-uns d'eux nous insultèrent , en nous jettant des pierres & en nous accablant d'injures.

Le lendemain trois Bramez des plus sçavans de la ville nous furent envoyés par le Ministre du Prince. Ils étoient accompagnés de plusieurs autres Bramez & de quelques *Choutres* ; ils parurent vouloir entamer la dispute , mais dans la suite de notre entretien , nous apperçûmes que celui qui passoit parmi eux pour le plus habile , ne parloit qu'avec réserve , comme s'il eût appréhendé de s'engager trop avant. On parla d'abord du premier être , de sa nature , & de ses attributs ; ils convinrent de son unité , de son éternité & de son immortalité. Mais il nous fallut réfuter les diverses opinions des Indiens par rapport à l'ame. Les uns admettent des générations éternelles , & soutiennent que les ames n'ont pas été créées : les autres disent qu'elles sont une portion de la substance divine : quelques-uns prétendent que l'ame n'est

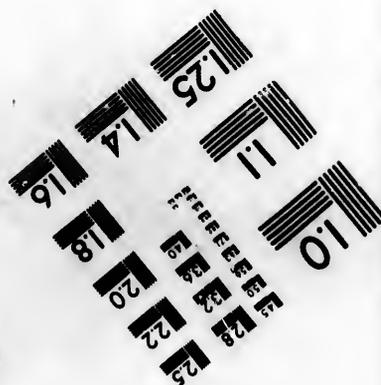
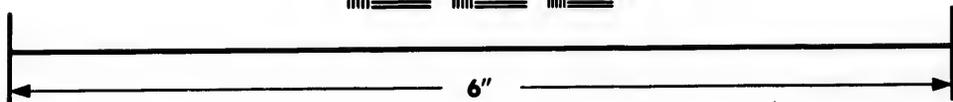
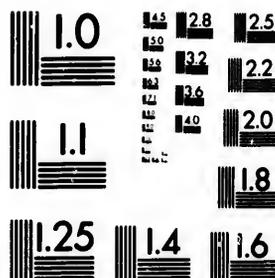
qu'une simple représentation de l'Être divin, de même que la figure du soleil paroît dans plusieurs vases remplis d'eau lorsqu'on les expose à ses rayons. Quelques autres enfin, quoiqu'en plus petit nombre, soutiennent que les âmes sont matérielles. On disputa avec plus de chaleur touchant l'opinion de Pythagore sur la métempycose que ces peuples admettent, & dont on a bien de la peine à les détromper. Ils se fondent principalement sur certaines histoires singulières dont ils sont infatués.

Ces trois Brames étoient des deux différentes opinions qui partagent les sçavans Brames de l'Inde. La première s'appelle *Auidam*, & elle est la plus commune. On nomme la seconde *Duidam*. Les *Auidistes* disent qu'il n'y a qu'un seul Être, qui est Dieu, & que l'âme n'est pas différente de cet Être. Plusieurs d'entr'eux croient que toutes les choses qui sont dans le monde, & auxquelles nous donnons le nom d'être, n'existent point à proprement parler; & que ce sont de purs fantômes: qu'il est faux, par exemple, que nous existons, que nous parlons, que nous mangeons. Pour ce qui est des *Duidistes*, ils conviennent que l'âme est un être créé, distingué du pre-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

mier Être. Tout cela prouve que les Brames ont eu quelque connoissance des opinions des anciens Philosophes. Mais, pour l'ordinaire, ils ne suivent dans la dispute aucune regle de raisonnement : de sorte qu'il n'est pas difficile de les faire tomber en contradiction ; & lorsqu'ils y sont surpris, ils ne s'en mettent pas fort en peine.

La dispute tomba insensiblement sur les diverses causes des météores. Les Indiens distinguent cinq élémens ; car ils prétendent que le vent est un élément distingué de l'air. Nos Brames convinrent sans peine de la cause des éclipses du soleil & de la lune, & ils avouent que ce qui se dit communément dans l'Inde de ce serpent qui les engloutit dans le temps de l'éclipse, est une de ces opinions extravagantes dont on amuse le peuple ignorant.

Cette dispute dura un temps assez considérable, & les Brames parurent content de nos réponses. L'un d'eux fit » notre éloge, & avoua que notre doctrine étoit véritable. » Mais, ajouta-t-il, » est-il juste qu'étant venu seulement » depuis quelques années dans ces terres, vous enseigniez une nouvelle » doctrine aux disciples des autres Sec;

» tes
 » mêm
 » qu'o
 » ne
 » châ
 » pou
 effet,
 lorsqu
 a pris
 c'est p
 bandon
 tion pl
 fidélité
 mari p
 Nou
 l'entrée
 ger ce c
 de la p
 tisans.
 forciers
 le secre
 mon le
 mêmes
 noircir
 les au
 Le c
 plus di
 soient,
 assurer
 donner

» tes ? Les *Gouroux* de ce pays ont le
 » même droit sur leurs disciples
 » qu'ont les peres sur leur enfans : on
 » ne doit point trouver mauvais qu'ils
 » châtient ceux qui les abandonnent
 » pour s'attacher à des étrangers. » En
 effet, selon la coûtume de ces peuples,
 lorsqu'on a choisi un *Gouroux*, & qu'on
 a pris sa marque, qu'ils appellent *Dixa*
 c'est parmi eux une infidélité que de l'a-
 bandonner ; & pour rendre cette deser-
 tion plus odieuse, ils la comparent à l'in-
 fidélité d'une femme qui quitteroit son
 mari pour suivre un étranger.

Nous restâmes encore trois jours à
 l'entrée du Temple, & il est aisé de ju-
 ger ce que nous eûmes à essuyer d'insultes
 de la part des *Dasseris* & de leurs par-
 tisans. Ils nous faisoient passer pour des
 forciers & des magiciens qui avions les
 le secret d'enforcer les peuples. Le de-
 mon leur mettoit dans la bouche les
 mêmes calomnies dont on s'efforçoit de
 noircir la réputation des premiers fide-
 les au sujet de leur saintes assemblées.

Le quatrieme jour, trois Brames des
 plus distingués vinrent, à ce qu'ils di-
 soient, de la part du Prince, pour nous
 assurer que dans peu de jours il nous
 donneroit audience, & qu'il termine-

roit cette affaire à notre satisfaction. Ils nous conduisirent à notre Eglise, où ils nous donnerent les mêmes assurances. Mais quelque instance que nous fîmes dans la fuite, il nous fut impossible d'aborder le Prince, ni de mettre fin à ces vexations. Le parti que prirent les Chrétiens, fut de se retirer pour chercher ailleurs de quoi faire subsister leurs familles.

Les *Dasseris* poursuivirent les Chrétiens jusques dans les villages où ils se réfugièrent, bien que ces villages ne fussent pas de la dépendance de *Devandapallé*, & ils s'efforcèrent, quoiqu'inutilement, de les faire sortir de tous les endroits où ils cherchoient un asyle. Le traitement qu'ils firent à une Chrétienne, nommée Claire, marque assez jusqu'où se portoit leur fureur. Elle étoit revenue secrètement à *Devandapallé* pour y prendre quelques grains qu'elle avoit mis en dépôt dans une maison voisine de la sienne : Elle, qui étoit restée dans la rue, l'appela sans y penser par son nom : quelques *Dasseris* l'ayant oui nommer, coururent aussi-tôt en donner avis au corps de garde. Il étoit neuf heures du soir : on la fit venir à l'instinct, & après plusieurs outrages, le Ca-

pitaine
les mai
passa la
fée à l'a
piqueure
la point
conduisi
elle fut
fut traîn
garde, c
outrages
qui s'y é
ils virent
esprit, &
abandonn
rent de
de l'igno
ville à c
mille bla
& contr
néreuse
par une a
où elle d
mouvem
C'est
que nous
1714. La
tance de
chement
par la viv

pitaine la fit attacher debout à un pilier, les mains liées derrière le dos. Elle passa la nuit dans cette posture exposée à l'air & aux moucheron, dont les piquures sont très-douloureuses. Dès la pointe du jour on la délia, & on la conduisit chez le Chef des *Dasseris*, où elle fut meurtrie de coups. De-là elle fut traînée une seconde fois au corps de garde, où elle eut à souffrir de nouveaux outrages devant une foule d'Idolâtres qui s'y étoient assemblés. Enfin, comme ils virent qu'ils ne gardoient rien sur son esprit, & qu'ils ne pouvoient lui faire abandonner sa Religion, ils la couvrirent de boue, ce qui est ici le comble de l'ignominie, & la chasserent de la ville à coups de pierre, en vomissant mille blasphêmes contre le vrai Dieu, & contre la loi Chrétienne. Cette généreuse Néophyte rentra dans la ville par une autre porte, & se rendit à l'Eglise où elle demeura deux jours presque sans mouvement & sans vie.

C'est ainsi, mon très-cher Frere, que nous avons passé les années 1713 & 1714. La joie que nous donnoit la constance des Chrétiens & leur ferme attachement à la Religion, fut bien modérée par la vive douleur que nous ressentîmes

de la perte d'une famille : elle eut la lâcheté, pour n'être point chassée de la ville, de donner à manger aux *Dasseris*, & de recevoir une de ces marques extérieures que prennent leurs disciples. On ne peut dire quelle fut l'indignation des autres Chrétiens. Je rencontrai quelque temps après dans un de mes voyages cette malheureuse famille, & je lui reprochai l'énormité de son crime ; tous ensemble me protestèrent, les yeux baignés de larmes, qu'ils reconnoissoient leur faute, qu'ils la pleuroient amèrement, & qu'ils s'efforceroient de la réparer par une pénitence édifiante.

Nous craignons extrêmement que ces troubles, excités par les *Dasseris*, ne se communiquassent à *Ballabaram*: c'est une ville bien plus considérable que *Devandapallé*, & qui n'en est éloignée que de quatre lieues. Lorsque le P. de la Fontaine y bâtit il y a près de sept ans une Eglise, les *Dasseris* éclaterent, & l'on fut sur le point de nous en chasser. L'ordre nous en fut intimé de la part du Prince ; mais une providence toute particulière de Dieu en empêcha l'exécution. Depuis ce temps-là la foi s'y est fortement établie, & un grand nombre de familles y ont reçu le Baptême. Les

Dasseris
d'y ru
efforts
contra
tientié
vemen
bénédic
celle d
d'une
Choutré
renonce
Christia
tant plu
Caste c
pour leu
Je ne
assez ext
part que
dont je
d'une fan
de se cou
tier, les
deux der
coutume
peut y
chassé d
ces font
s'en dif
deux do
Il est

Dasseris de *Devandapallé* s'étoient flattés d'y ruiner le Christianisme ; mais leurs efforts ont été superflus. Il est arrivé au contraire que , dans le temps que la Chrétienté de *Devandapallé* étoit le plus vivement persécutée , Dieu a versé ses bénédictions les plus abondantes sur celle de *Ballabaram*. Plusieurs familles d'une des premières Castes parmi les *Choures*, qui est celle du Prince , ont renoncé à leur secte pour embrasser le Christianisme. Ces conversions sont d'autant plus singulieres, que ceux de cette Caste ont un incroyable attachement pour leurs fausses divinités.

Je ne dois pas omettre une coutume assez extraordinaire, qui ne s'observe nulle part que parmi ceux qui sont de la Caste dont je parle. Quand le premier enfant d'une famille se marie, la mere est obligée de se couper, avec un ciseau de charpentier, les deux premières jointures des deux derniers doigts de la main : & cette coutume est si indispensable, qu'on ne peut y manquer sans être dégradé & chassé de la Caste. Les femmes des Princes sont privilégiées, & elles peuvent s'en dispenser, pourvu qu'elles offrent deux doigts d'or.

Il est temps de finir , mon très-cher

Frere; je vous ai fait part des épreuves & des consolations que nous avons eues ces deux dernieres années. Priez le Seigneur qu'il répande de plus en plus ses bénédictions sur cette Chrétienté naissante. Je la recommande à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis, &c.

R E L A T I O N

De ce qui s'est passé dans les Missions de Marava & de Tanjaour, pendant les années 1714 & 1715, tirée d'un Mémoire Portugais adressé au Très-Révérend Pere Michel-Ange Tamburini, Général de la Compagnie de Jesus.

LA Chrétienté du Marava étoit dans un état florissant, & la Foi y faisoit de jour en jour de nouveaux progrès. Le Missionnaire de cette contrée avoit baptisé en peu d'années plus de deux mille Idolâtres; il espéroit de recueillir encore de plus grands fruits, lorsqu'il s'éleva tout-à-coup un orage qui mit la constance des nouveaux Fideles à une dure épreuve. Voici quelle en fut l'occasion.

Les
Rames
vérent
gneurs
mes, f
au Pag
qui, se
les péc
le gou
valuvat
frere,
modele
lui défe
glise de
& il a
ces les

Le P
prenant
pour fa
ques-ur
ensembl
l'enviro
ne pren
bain si
ennem
sirent l
l'esprit
les ado
» gneu
» igno

Les Gentils célébroient la fête de *Ramesceren*, fameuse idole qu'ils révèrent. Le Prince, accompagné des Seigneurs de sa Cour & de plusieurs Brame, se mit en chemin pour se rendre au Pagode, & pour y prendre le bain, qui, selon eux, a la vertu d'effacer tous les péchés. Avant son départ, il laissa le gouvernement de ses Etats à *Tiruvathaven*, son parent & son beau-frere, qui étoit parmi les Néophytes un modele de piété & de vertu; mais il lui défendit expressément de visiter l'église des Chrétiens pendant son absence, & il accompagna sa défense des menaces les plus capables de l'intimider.

Le Prince étant arrivé au pagode, & prenant le bain que les Gentils tiennent pour sacré, apperçu sur le rivage quelques-uns de ses soldats qui s'entretenoient ensemble. Il demanda aux Brame qui l'environnoient, pourquoi ces gens-là ne prenoient point, à son exemple, un bain si efficace & si salutaire. Les Brame ennemis nés de la Loi chrétienne, saisirent l'occasion qui se présentoit d'aigrir l'esprit du Prince, & de l'animer contre les adorateurs du vrai Dieu. Quoi, Seigneur, lui dirent-ils, pouvez-vous ignorer que ces soldats sont Chrétiens,

» que vous êtes actuellement l'objet de
 » leur risée, qu'ils se moquent & du
 » culte que vous rendez à *Rameseren*,
 » & de la persuasion où vous êtes que
 » dans ces eaux sacrées vous recevez
 » l'entière rémission de vos fautes ? Pour
 » vous en convaincre, vous n'avez qu'à
 » ordonner qu'on leur présente des
 » cendres dédiées au grand *Chiven*, &
 » qu'on leur propose d'en marquer leur
 » front selon notre usage, vous serez
 » témoin vous-même du mépris qu'ils
 » en feront.»

A peine eurent-ils achevé ces paroles, qu'un Brame, sans attendre l'ordre du Prince, se détacha de la troupe ; & tirant d'un petit sac, qu'il portoit, des cendres consacrées à *Chiven*, s'avança vers les soldats Chrétiens, leur en offrit, & les invita de s'en mettre au front. Les Néophytes, en refusant de prendre ces signes de l'Idolâtrie, ne purent s'empêcher de faire paroître de l'indignation : c'est aussi à quoi s'attendoit le Brame ; & comme son dessein étoit de manifester aux yeux du Prince l'aversion que les Chrétiens avoient pour ses Divinités, il fit de nouvelles instances, & pressa fortement les soldats de s'appliquer au front ces marques de vénération pour *Chiven*.

Ces in
 un de
 pour r
 froit ,
 de son
 étoit o
 dédain
 qui ex
 nance
 aux plu
 on ne
 venger
 ces Né
 de fair

On le
 fitôt ap
 son bea
 visité l
 particip
 étoit ve
 fureur ;
 rage ,
 il prit la
 solution
 de ses B

A pe
 qu'il or
 dans l'é
 courir
 enleve

Ces invitations réitérées impatienterent un des Néophytes : il étendit la main pour recevoir les cendres qu'on lui offroit , & aussi-tôt , suivant l'ardeur de son zele , & sans faire réflexion qu'il étoit observé , il les jetta par terre avec dédain , & les foula aux pieds. Le Prince qui examinoit attentivement la contenance des Néophytes , se livra dès lors aux plus violents transports de fureur : on ne sçait même ce qui l'empêcha de venger sur le champ , par la mort de ces Néophytes , l'outrage qu'ils venoient de faire à sa Divinité.

On lui apprit au même moment qu'aussitôt après son départ *Tiruvalluven* son beau-frere avoit , contre sa défense , visité l'Eglise des Chrétiens , & avoit participé à leurs mysteres. Cet avis , qui étoit véritable , redoubla les accès de sa fureur ; il sortit du bain transporté de rage , & après avoir pris ses vêtemens , il prit la route de sa Capitale dans la résolution d'exterminer le Christianisme de ses Etats.

A peine fut-il entré dans son Palais , qu'il ordonna à ses soldats de se répandre dans l'étendue de sa Principauté , de parcourir les maisons des Chrétiens , de leur enlever tout ce qu'ils y trouveroient de

vestiges du Christianisme. Cet ordre impie fut exécuté avec la dernière rigueur : il n'y eut aucun des Fideles qui pût échapper à l'exacte perquisition des soldats : on leur arracha avec violence les Chapelets, les Croix, les Médailles, les Images, & les Reliques, qu'ils s'efforçoient inutilement de cacher & de dérober aux yeux de leurs persécuteurs. Ces précieuses dépouilles furent apportées comme en triomphe aux pieds du Prince : il les fit mettre dans divers sacs, & les fit jeter dans un étang public, au milieu des applaudissemens & des cris de joie d'une multitude innombrable d'Idolâtres.

Non content de cette première expédition, qui jeta la consternation parmi les nouveaux Fideles, il tâcha de les effrayer encore davantage par la manière impitoyable avec laquelle il sévit contre son propre sang. Il fit appeler *Tiruvalluathaven* son parent, & jettant sur lui des regards menaçans, il lui signifia que, pour conserver ses honneurs & sa vie, il n'avoit plus d'autre parti à prendre que d'abandonner à l'heure même l'infame Loi des *Pranguis*, (c'est le nom qu'il donnoit à la loi Chrétienne) & de sacrifier au grand *Chiven*; que s'il balançoit un moment, il alloit le méconnoître pour son

parent
de ses
lent &
lui ôte
digne,
& cru

Ces
génére
un aut
respe
fance,
qu'elle
condui
possible
biens &
du Prin
mais q
norer s
sertion

Une
plus le
grada
destitu
éprouv
res plu
il le c
jusqu'a
faire m

Com
meré p

parent, le dépouiller de ses dignités & de ses revenus, & lui faire souffrir un lent & rigoureux supplice; qu'enfin il lui ôteroit la vie, dont il se rendoit indigne, par une mort également honteuse & cruelle.

Ces menaces n'intimidèrent point le généreux Néophyte; il répondit comme un autre Eleazard, avec une fermeté respectueuse, que dès sa plus tendre enfance, il suivoit la Loi de Jesus-Christ; qu'elle avoit été jusqu'ici la regle de sa conduite; qu'à son âge, il ne lui étoit pas possible de l'abandonner; qu'au reste ses biens & sa vie étoient entre les mains du Prince pour en disposer à son gré, mais que rien ne l'engageroit à deshonorner sa vieillesse par une aussi lâche défection, que celle qu'on lui proposoit.

Une réponse si ferme irrita de plus en plus le Prince: au même instant il degrada le Néophyte de son rang, il le destitua de ses emplois, & après avoir éprouvé sa constance par diverses tortures plus cruelles les unes que les autres, il le confina dans une prison obscure, jusqu'au temps qu'il avoit résolu de le faire mourir.

Comme on n'avoit pu ébranler sa fermeté par la voie des supplices, on l'at-

taqua par un autre endroit qui lui fut très-sensible. On permit à sa femme & à ses enfans de l'aller trouver dans sa prison. Cette famille désolée y entra dans le plus triste équipage : de vieux haillons leur servoient de vêtemens, & ils tenoient à la main quelques morceaux de pots cassés, tels qu'en ont aux Indes les mendians qui vivent des aumônes qu'ils ramassent. Sa femme en l'abordant toute en pleurs, » Seigneur, lui dit-elle, (car » je n'ose plus vous appeller du doux » nom de mari ;) vous voyez le déplorable état où votre imprudence » nous a réduits : si vous n'avez pas » compassion de vous-même, du moins » soyez touché de ma misere, & de » celle de ces infortunés gages de notre amitié conjugale : qu'ont-ils fait, » ces chers enfans, pour n'avoir pas » même de quoi se couvrir ? Tout innocent qu'ils sont, ils portent la peine » d'une résistance aussi opiniâtre & aussi » déraisonnable qu'est la vôtre aux volontés du Prince. Que deviendront-ils si vous vous obstinez à vouloir mourir ? Serez-vous insensible au point de les laisser périr de faim & de misere ? »

Ces dernières paroles furent entre-

coupées
tables qu
du Néo
de résist
sa fidéli
sur les
ture. H
la fin d
Mais so
surmont
ni par l
mort, c

On in
ces hon
vent s'i
fausse é
colorer
les faisa
comme
au prison
festées
ché de v
d'une n
puis il
crime d
châtiment
qu'il n'
cet exc
abando
» Seign

coupées de sanglots & de cris lamentables qui percerent jusqu'au vif le cœur du Néophyte. Cependant il eut la force de résister à une tentation si délicate, & sa fidélité au service de Dieu l'emporta sur les plus tendres sentimens de la nature. Heureux s'il eût persévéré jusqu'à la fin dans son attachement à la foi ! Mais son courage qui n'avoit pu être surmonté ni par la tendresse naturelle, ni par l'horreur des tourmens & de la mort, céda enfin à la ruse & à l'artifice.

On introduisit dans sa prison un de ces hommes adroits & subtils, qui savent s'insinuer dans les esprits par une fausse éloquence, & qui ont l'art de colorer les actions les plus odieuses, en les faisant passer pour indifférentes. Il commença d'abord à se rendre agréable au prisonnier par des complaisances affectées : ensuite il parut vivement touché de voir un homme de son rang traité d'une manière si indigne & si barbare : puis il lui demanda, quel étoit donc le crime qui lui avoit attiré une suite de châtimens si rigoureux ? & ayant appris qu'il n'avoit irrité le Prince contre lui à cet excès, que pour n'avoir pas voulu abandonner la loi de Jesus-Christ. « Ah ! » Seigneur, lui dit-il, d'un ton tendre

» & radouci, est-il possible que vous
 » donniez dans cette erreur populaire ?
 » c'est vouloir de gaieté de cœur vous
 » perdre vous & votre famille : Je suis
 » Chrétien, ainsi que vous, je sçai quels
 » sont les devoirs que m'impose ma
 » Religion, & je veux certainement me
 » sauver ; mais il y a certaines conjon-
 » tures, où je n'ai aucun scrupule de
 » feindre & de dissimuler, pour me met-
 » tre à couvert de la persécution des
 » Gentils ; alors je ne fais nulle difficulté
 » de dire seulement de bouche, & à
 » l'extérieur, que je renonce à la foi :
 » Dieu qui fonde le cœur des hommes,
 » ne s'arrête point à de vaines paroles ;
 » il suffit qu'il connoisse mes dispositions
 » secrettes, & qu'il sçache que je con-
 » serve sa Loi gravée au fond du cœur :
 » faites de même ; soyez attaché de cœur
 » à la foi, & dites simplement de bouche
 » que vous y renoncez ; le Prince sera
 » content, vous serez rétabli dans vos
 » premiers honneurs, & la persécution
 » cessera : quel avantage n'en reviendra-
 » t-il pas à la Religion » ? Il appuya ce
 discours séduisant de tant de raisons ap-
 parentes, & avec des termes si persuasifs,
 que le malheureux Néophyte se laissa
 entamer, & crut que dans des occasions

importa
 un gran
 permis
 tion. A
 sans rec
 lui en
 conçut
 l'expier
 par des
 son exe
 cieux à
 le cour
 mens, &
 son pou
 Cette
 Chrétien
 des nou
 en conq
 vantage
 constan
 vais trai
 uns on
 qui imp
 racter o
 traints
 leurs b
 dans d'a
 un triste
 troupes
 de leur

importantes, où il s'agissoit de procurer un grand bien à la Religion, il lui étoit permis d'user de feinte & de dissimulation. A la vérité il ne fut pas long-temps sans reconnoître sa faute; des Catéchistes lui en représentèrent l'énormité, il en conçut une vive douleur, & il tâcha de l'expiër par l'abondance de ses larmes, & par des pénitences extraordinaires. Mais son exemple ne laissa pas d'être pernicieux à quelques lâches Chrétiens, dont le courage chancela à la vue des tourmens, & qui prétexterent la même raison pour s'en délivrer.

Cette foiblesse d'un petit nombre de Chrétiens affligea sensiblement le reste des nouveaux fideles: l'horreur qu'ils en conçurent ne servit qu'à fortifier davantage leur foi, & à ranimer leur constance, que les outrages & les mauvais traitemens pouvoient affoiblir. Aux uns on coupa le nez & les oreilles, ce qui imprime parmi ces peuples un caractère d'infamie. Les autres furent contraints d'abandonner leurs maisons & leurs biens, & de chercher un asile dans d'autres Etats plus paisibles. C'étoit un triste spectacle de voir de nombreuses troupes d'hommes & de femmes suivis de leurs petits enfans, ou qui les por-

toient entre leurs bras, n'ayant pour tout bien qu'un méchant morceau de toile dont ils étoient couverts, tombant en défaillance, faute de nourriture, au milieu des chemins, sans que qui que ce soit eût compassion de leur misere. Ce ne fut qu'après avoir gagné les terres du Royaume voisin, que ces généreux confesseurs de Jesus-Christ trouverent dans la charité des fideles quelque soulagement à leurs maux.

Au milieu d'une désolation si générale, on peut juger quelles furent les agitations du Missionnaire, & combien de mouvemens il se donna pour calmer l'esprit du Prince, & appaiser cette tempête. Il s'adressa d'abord au frere du Prince, qui étoit son appui à la Cour & qui lui avoit permis de bâtir une Eglise sur ses terres : il sollicita la protection de personnes puissantes, & entre autres d'un Prince More, intime ami du Prince de *Marava*. Le Prince More écrivit une lettre fort pressante, par laquelle il supplioit le Prince de *Marava* de traiter plus favorablement le Pere & ses Disciples. La réponse qu'il fit au Prince More, fut qu'il le supplioit à son tour de l'excuser, si dans cette occasion il ne lui accordoit pas la grace qu'il lui

deman
étoit p
sous la
ne lui
Religio
reur &
que le
tôt an
aux Ch
dats,
celui en
si peu
yeux il
ler aux
Chiven.

Cette
au Missi
crut qu
on a re
il devo
extraord
bare, &
Il consu
doubl
Enfin, a
blé ses
suivent,
leur san
Par
qui éto

demandoit, mais que la chose ne lui étoit pas possible; que ses Etats étoient sous la protection du grand *Chiven*; qu'il ne lui étoit pas libre de tolérer une Religion, qui n'inspiroit que de l'horreur & du mépris pour cette Divinité; que le culte de ses Dieux seroit bientôt anéanti, s'il donnoit plus de licence aux Chrétiens; & que les propres soldats, qui s'étoient faits Disciples de celui en faveur duquel il parloit, avoient si peu respecté sa présence, qu'à ses yeux ils avoient eu l'insolence de fouler aux pieds les cendres consacrées à *Chiven*.

Cette réponse, qui fut communiquée au Missionnaire, lui déchira le cœur. Il crut que, comme dans les grands maux on a recours aux remèdes extrêmes, il devoit aussi tenter quelque moyen extraordinaire d'étonner le Prince barbare, & d'amollir la dureté de son cœur. Il consulta Dieu par la prière, & il redoubla ses austérités à cette intention. Enfin, après quelques jours, ayant assemblé ses Catéchistes: *Que ceux-là me suivent*, leur dit-il, *qui sont prêts de verser leur sang pour la foi.*

Par ces paroles & par quelqu'autres qui étoient échappées au Missionnaire,

les Catéchistes comprirent que son dessein étoit d'aller droit à la Cour, de reprocher au Prince son impiété, & de lui remettre devant les yeux l'énormité du crime qu'il commettoit en se déclarant l'ennemi & le persécuteur de la vraie Religion. Comme ils étoient anciens dans la Mission, & qu'ils avoient plus de connoissance des usages du pays que le Missionnaire, qui ne gouvernoit cette Chrétienté que depuis peu d'années, ils lui représentèrent que cette démarche seroit non seulement inutile, mais qu'elle auroit des suites funestes à la prédication de l'Évangile, & qu'elle avanceroit infailliblement la ruine du Christianisme, sans lui laisser aucune ressource pour l'avenir. Il ne se rendit point à leurs raisons, & il les regarda comme un effet de leur timidité naturelle. Sur quoi les Catéchistes dépêcherent secrètement un courier au Supérieur général, pour l'instruire du dessein qu'avoit pris le Missionnaire, & des inconvéniens qui ne manqueroient pas d'en résulter.

Le Pere Supérieur qui avoit vieilli dans les travaux de cette Mission, & à qui une longue expérience avoit appris comment il falloit se comporter dans

ces

ces s
parm
que l
& pla
laisser
zèle p
modér
honnê
il lui
miere
point
de fort
le con
du Pri
En e
roit le
avoit r
qu'il se
une aut
mainte
frere;
l'aigrir
que le
irrité;
nant pl
pas de
son cré
nombre
lesquels
secrète
Ta

ces sortes de persécutions si ordinaires parmi les Idolâtres, sçachant d'ailleurs que le Missionnaire, naturellement vif & plein de feu, étoit capable de se laisser emporter au mouvement d'un zèle peu discret, songea aussi-tôt à en modérer l'activité: il lui écrivit une lettre honnête & consolante, mais par laquelle il lui ordonnoit deux choses: la première, de revenir sur ses pas, & de ne point paroître à la Cour; la seconde, de sortir incessamment du *Marava*, selon le conseil que lui avoit donné le frere du Prince.

En effet le frere du Prince qui honoroit le Missionnaire de son estime, lui avoit remontré que la prudence vouloit qu'il se retirât pour quelque temps sous une autre domination; qu'on ne pouvoit maintenant appaiser la colere de son frere; que sa présence ne servoit qu'à l'aigrir davantage contre ses Disciples, que le temps pourroit adoucir cet esprit irrité; qu'alors les conjonctures devenant plus favorables, il ne manqueroit pas de l'en informer, & d'employer son crédit en sa faveur; qu'il avoit un nombre de Catéchistes prudens & zelés, lesquels, en son absence, pourroient secrètement & sans aucun risque con-

soler ses Disciples & fortifier leur courage; que d'ailleurs il ne devoit avoir nulle inquiétude pour son Eglise; qu'il se faisoit fort de la garantir de toute insulte, & qu'il se promettoit de la lui rendre dans le même état qu'il la laissoit.

Le Missionnaire qui n'avoit pu goûter ce conseil, se soumit, sans hésiter, aux ordres de son Supérieur. Mais son obéissance lui coûta bien des larmes: il voyoit son troupeau désolé, sur le point d'être destitué de Pasteur, & de devenir la proie du plus cruel ennemi de la foi: cette pensée l'accabloit de douleur. Il sortit du *Marava* le cœur flétri d'amertume. L'accablement de tristesse où il étoit, joint aux fatigues qu'il venoit d'essuyer durant le cours de cet orage, lui causa plusieurs accès de fièvre, dont il ne fut jamais bien rétabli. Cependant après plusieurs lettres qu'il écrivit à son Supérieur, pour lui marquer l'affliction où il étoit de se voir séparé de son troupeau, il obtint la permission d'aller s'établir sur les confins du *Marava*, à condition néanmoins qu'il ne mettroit pas le pied sur les terres de ce Royaume.

Cette lettre, qui étoit si fort selon ses desirs, lui fit oublier ses incommo-

dités
en m
arriva
dance
Marava
de cor
aband
qu'il s'
décou
étoit b
il y fi
vinren
rassembl
gitifs. L
son zél
étoit sa
afflictio
à les an
ne, &
contin
ticipati
Ces
redoub
plusieur
indispo
extrém
violenc
garder
rerent
capable

dités présentes. A l'instant il partit, & en moins de cinq jours de marche, il arriva dans une peuplade de la dépendance de Maduré qui confine avec le *Marava*, & où il y a une Eglise que de continuelles persécutions avoient fait abandonner depuis long-temps. C'est-là qu'il s'établit d'abord; mais ensuite ayant découvert un lieu secret & retiré qui étoit beaucoup plus proche du *Marava*, il y fixa sa demeure. Ses Catéchistes vinrent l'y joindre, & il y eut bien-tôt rassemblé ses Néophytes dispersés & fugitifs. Il n'écouta alors que l'ardeur de son zèle, & il s'y livra avec excès. Il étoit sans cesse occupé à soulager leur affliction par des paroles consolantes, à les animer à la persévérance Chrétienne, & à les affermir dans la foi par de continuelles exhortations & par la participation des Sacremens.

Ces travaux pris sans ménagement redoublèrent la fièvre dont il avoit eu plusieurs accès & lui causerent d'autres indispositions, qui le réduisirent à une extrême foiblesse. Il succomba enfin à la violence du mal, & il fut obligé de garder le lit. Les Catéchistes lui procurèrent toute l'assistance dont ils étoient capables : Ils firent venir un Médecin

Gentil, qui présumant trop de son habileté promit de le guérir. Mais soit que ce Médecin ne fût pas aussi habile qu'il se vançoit de l'être, soit que la maladie fût plus forte que les remèdes, il se trouva beaucoup plus mal après les remèdes qu'on lui fit prendre, qu'il n'étoit auparavant, & on commença à désespérer de sa guérison.

Le Pere Vieyra, qui n'étoit éloigné que d'une journée & demie du malade, accourut pour le secourir dans ce danger extrême. Il entendit sa confession, il lui administra le saint Viatique, que le moribon malgré sa foiblesse, reçut à genoux avec de tendres sentimens de piété; il lui donna enfin l'Extreme-Onction, & ne le quitta point qu'il n'eût rendu le dernier soupir. Le Mémoire Portugais, dont on a tiré cette relation ne marque point le nom de ce Missionnaire. Le Pere Vieyra ne survécut pas long-temps à celui auquel il venoit de donner les dernières preuves de sa charité.

Son Eglise étoit située sur les terres d'un Raja qui avoit conçu une aversion mortelle contre le Christianisme. Cette aversion ne lui étoit pas naturelle; mais elle lui avoit été inspirée par un

Brame
& qu
son esp
Le Br
dévot
tir du
& que
lieu qu
soit un
sa lang
dans le
tieux c
plus sa
Chrétie
insensib
n'eut p
falloit
chasser
plus hu
retraite
la per
subsiste
Le Per
dans sa
qui dép
ment fe
parmi

(1) C
Pere spirit

Brame, qui lui servoit de *Gourou*, (1) & qui s'étant rendu maître absolu de son esprit, le gouvernoit despotiquement. Le Brame avoit rendu son Disciple si dévot à *Vichnou*, qu'il ne pouvoit sortir du Temple consacré à cette Idole, & que par un respect ridicule pour un lieu qui lui sembloit si saint, il se faisoit un devoir d'en balayer le pavé avec sa langue. Plus le Raja se perfectionnoit dans les folles pratiques du culte superstitieux qu'il rendoit à sa fausse Divinité, plus sa haine s'allumoit contre la Religion Chrétienne. Le Brame qui avoit disposé insensiblement son cœur à cette haine, n'eut pas de peine à lui persuader qu'il falloit détruire l'Eglise des fideles, & chasser le Missionnaire. Un autre Raja plus humain donna au Pere Vieyra une retraite sur ses terres, & lui accorda la permission d'y bâtir une Eglise, qui subsiste encore aujourd'hui.

Le Pere ne se trouva pas peu embarrassé dans sa nouvelle Eglise; l'entrée du pays qui dépend de ce *Raja*, étoit entièrement fermée aux Indiens de basse Caste, parmi lesquels il comptoit un grand

(1) C'est ainsi que les Indiens appellent leur Pere spirituel.

nombre de fervens Chrétiens. Il ne put pas se résoudre à laisser sans secours spirituels cette portion de son troupeau, qui lui étoit d'autant plus chere, que la naissance la rendoit plus méprisable aux Gentils de haute Caste. Il chercha pour cela un expédient, & il réussit.

Non loin des terres dépendantes du Raja, étoit un bois solitaire & peu fréquenté des Indiens : c'est-là qu'il se retira pour quelque temps. Il se logea dans une étable à chevre à demi ruinée, qui ne pouvoit le défendre ni de l'humidité de la nuit, ni de la rosée du matin, dont la malignité est fort contagieuse aux Indes. Pendant deux mois qu'il y demeura, il fut continuellement occupé à instruire où a baptiser les Catéchumenes, & à administrer les Sacremens aux anciens Fideles. Après avoir rempli de ce côté-là son ministère, il prit la route de *Camin-naikempati*, pour y réparer ses forces, & pour se remettre d'une fièvre lente, qui le minoit à vue d'œil, & qui le menaçoit d'une prochaine phtisie. Se sentant un peu mieux, il alla exercer les mêmes fonctions à *Uttimapaleam*, & ensuite il se tourna du côté de *Maduré*. La pluie qui le prit en chemin, & qu'il essuya durant une journée entiere dans

des lieux
abri, r
langue
rétablir
Pondich
les Jésus
dre la
nuation
à Méli
leur air
qu'il se
re : il s
cremens
par une
La M
de Tan
que cel
de la p
Pere E
Eglise,
rage qui
étoit ex
ses Idol
de leur
engager
tres, à
de leur
destinées
Ayant t
Chrétien

des lieux déserts & dépourvus de tout abri, renouvela ses indispositions & sa langueur. On lui conseilla d'aller se rétablir sur la côte, & il se rendit à Pondicheri, où le repos & tout ce que les Jésuites François firent pour lui rendre la santé, furent inutiles. Son exténuation étant toujours la même, il passa à Méliapour, où il crut trouver un meilleur air; mais à peine y fut-il trois jours, qu'il sentit approcher sa dernière heure: il se fit administrer les derniers Sacremens, & il finit sa course apostolique par une mort sainte & édifiante.

La Mission établie dans le Royaume de Tanjaour n'a pas été plus tranquille que celle du Marava. Un Gentil, chef de la peuplade nommée *Vallam*, où le Pere Emmanuel Machado avoit son Eglise, fut le principal auteur de l'orage qui s'éleva contre les Chrétiens. Il étoit extrêmement attaché au culte de ses Idoles, & dans le dessein qu'il eut de leur élever un Temple, il voulut engager les Chrétiens, ainsi que les Idolâtres, à y contribuer de leur argent & de leur travail, en charriant les pierres destinées à la construction de l'édifice. Ayant trouvé de la résistance dans les Chrétiens, qui refusèrent constamment

de prêter leur ministère à un pareil ouvrage, il tacha de les contraindre à force de coups & de mauvais traitemens.

Tirumularayam, Vice-roi de la province, qui aimoit le Pere Machado, fut bientôt informé de l'injuste vexation que le Gentil faisoit aux nouveaux fideles : il lui envoya ordre de venir rendre compte de sa conduite, & après lui avoir fait une sévère reprimande, il l'obligea d'aller faire ses excuses au Missionnaire, & de lui promettre que désormais il laisseroit en paix ses Disciples.

Cette démarche étoit humiliante pour un homme rempli de fierté & d'orgueil, tel qu'étoit ce Gentil. Il dissimula pour lors son ressentiment, parce que le Pere Machado, outre l'affection dont le Vice-roi l'honoroit, avoit encore à la Cour une protection puissante dans la personne du premier Ministre du Roi de Tanjaour. Mais s'il sçut se contrefaire dans cette conjoncture, son cœur n'en fut pas moins ulcéré, & il n'attendoit que l'occasion de faire éclater sa vengeance. Cette occasion se présenta bientôt, & il s'empressa de la saisir. A peine l'année fut-elle écoulée, que la mort enleva au

Pere
& en
ami,
Elle
enner
étoit
que t
Le
de se
ment
ressen
Vice-
mens
» pou
» il,
» par
» tier
» que
» fait
» ser
» don
» vue
» con
» per
» n'e
» ven
» taq
» fére
» mi
Il r

Pere Machado son protecteur de la Cour, & en même-temps *Tirumularavam*, son ami, fut dépossédé de sa Vice-royauté. Elle fut donnée à un autre Brame, son ennemi, & qui, par cette seule raison, étoit disposé à haïr & à persécuter ceux que son prédécesseur affectionnoit.

Le perfide Gentil, attentif aux moyens de se venger, vit bien que le changement du ministère étoit favorable à son ressentiment. Il alla visiter le nouveau Vice-roi; & après les premiers complimens, » il est important pour vous & » pour le bien de la Province, lui dit- » il, que vous y signaliez votre entrée » par la destruction de l'Eglise des Chrétiens. Laissez la subsister encore quelque-temps, vous verrez tomber tout à fait le culte de nos Divinités, & elles seront bientôt sans adorateurs. Suivez donc un conseil utile, car je n'ai en vue que votre repos & votre gloire; commencez par vous assurer de la personne du Missionnaire; je sçais, à n'en pouvoir douter, que vous trouverez chez lui plus de dix mille patques; cette somme n'est pas indifférente au commencement d'une administration ».

Il n'en falloit pas tant pour réveiller

la cupidité du nouveau Vice-roi ; il partit sur l'heure pour la Cour , & promit au Roi 4000 pataques si Sa Majesté lui permettoit de renverser l'Eglise des Chrétiens à *Vallam* , & si elle abandonnoit le Missionnaire à sa disposition. C'est ainsi qu'il partageoit entre le Prince & lui un trésor imaginaire. Le Roi oubliant les marques d'estime qu'il avoit données peu auparavant au Pere Machado : *que les pataques viennent* , répondit - il au Brame , *du reste, disposez à votre gré & du Missionnaire & de son Eglise.*

Une permission si ample combla de joie le Vice-roi ; il conféra aussitôt avec le Gentil sur les mesures qu'ils devoient prendre pour se saisir sûrement du Pere Machado ; mais la chose ne fut pas si secrette , qu'elle ne vint aux oreilles de *Tirumularavam*. Cet ami fidele dépêcha deux exprès au Pere , pour lui donner avis des desseins qu'on tramoit contre sa personne , & pour faciliter son evasion dans quelque endroit inconnu à ceux qui avoient comploté de l'arrêter. Mais soit que le Pere Machado comptât sur les démonstrations encore récentes d'estime & d'affection que lui avoit données le Roi , soit qu'il jugeât que rien n'étoit plus triste pour un homme

apof
& fu
il de
fut p
faute
cet a

Un
tête
neren
une p
sonne
avec
l'Eglis
abattu
des y
la ch
l'impa
chaqu
au Ge
obstan
préter
Gentil
son en
yeux
menço
femen
instan
qu'il
par l'a
qu'il

apostolique, que d'être sans cesse errant & fugitif, il ne profita pas de l'avis, & il demeura dans son Eglise. Mais il ne fut pas long-temps sans reconnoître la faute qu'il avoit faite de ne pas suivre cet avis.

Un Vendredi le Vice-roi parut à la tête de deux cens soldats qui environnerent l'Eglise & la maison du Pere; une partie des soldats se saisit de sa personne & de trois Catéchistes qui étoient avec lui. Les autres se mirent à démolir l'Eglise, & en peu de temps elle fut abattue. Le Vice-roi de son côté furetoit des yeux tous les coins & recoins de la chambre du Missionnaire, & dans l'impatience de trouver les pataques à chaque pas qu'il faisoit, il demandoit au Gentil où étoit le trésor. Mais notwithstanding les plus exactes recherches ce prétendu trésor ne paroissoit point. Le Gentil honteux du mauvais succès de son entreprise, & entrevoyant dans les yeux du Vice-roi la colere dont il commençoit à s'enflammer, songea sérieusement à la retraite; il disparut dans un instant, & se déroba au juste châtiment qu'il devoit attendre, par la fuite & par l'abandon de la maison & des biens qu'il possédoit dans la peuplade. Le

Vice-roi de son côté s'en retourna bien confus à Tanjaour.

Quand le Pere Machado fut pris, il n'avoit eu que le temps de mettre à couvert les ornemens de l'Autel; les vases, tant ceux qui renfermoient les saintes huiles, que ceux qui servoient à l'Eglise, furent enlevés par les soldats, portés au Roi, & exposés à la profanation de ce Prince & des Idolâtres.

C'est une opinion constante de cette aveugle Gentilité, que nous tirons les saintes huiles des ossemens des défunts, & que nous nous en servons pour ensorceler les peuples, & les transformer en d'autres hommes. Ce qui a fait naître aux Gentils cette pensée ridicule, c'est que d'un côté ils sçavent que nous employons l'onction sainte dans l'administration du baptême, & que d'un autre côté ils voient qu'effectivement ceux qui sont baptisés changent aussi-tôt de mœurs & de coutumes; qu'ils abhorrent les Idoles pour lesquelles ils étoient auparavant pleins de vénération; qu'ils se contentent d'une seule femme après avoir entretenu un grand nombre de concubines; qu'enfin ils mènent après le baptême une vie toute contraire à celle qu'ils menaient avant leur conver-

sion
fait
peup
que
qu'ils
ser le

Le
sa pr
phosé
ques
de ce
surpre
peur,
quelq
ils sup
ger d
préju
choit
droier
feroie
la loi
moins
d'eux-
comm
réité
dans l
d'une
gna de
contre
postur

sion au Christianisme. C'est ce qui leur fait dire que nous troublons l'esprit des peuples par des secrets magiques, & que nous les enchantons de telle sorte, qu'ils ne peuvent se défendre d'embrasser le Christianisme.

Le Roi fut curieux de voir faire en sa présence de ces sortes de métamorphoses; c'est pourquoi il ordonna à quelques soldats Gentils de se frotter le corps de cette huile dont les effets étoient si surprenans. Cet ordre les fit trembler de peur, & après avoir balancé pendant quelque temps sans oser répondre, enfin ils supplierent Sa Majesté de ne pas exiger d'eux une chose qui leur seroit si préjudiciable, puisque si cette huile touchoit seulement leur chair, ils deviendroient tout autres qu'ils ne sont, & seroient forcés malgré eux d'embrasser la loi des *Pranguis*. Quelques Mores moins timides que les soldats, s'offrirent d'eux-mêmes à en faire l'épreuve; & comme par cette onction plusieurs fois réitérées, il ne se fit aucun changement dans leur personne, le Prince se désabusa d'une erreur si extravagante, & témoigna de l'indignation contre le Brame & contre les auteurs d'une semblable imposture. Un Catéchiste qui étoit présent,

prit de-là occasion de parler en faveur de la Religion Chrétienne, & il montra avec une éloquence naturelle mais vive & animée, qu'on ne pouvoit l'attaquer que par des mensonges & des calomnies. Son discours fut applaudi, mais il ne produisit aucun effet; car en cette Cour, comme parmi tous ceux qui gouvernent dans l'Inde, dès qu'il se présente une lueur d'intérêt, il n'y a ni vérités, ni raisonnemens qui prévalent.

Le Brame doublement mortifié & du mécontentement que le Roi venoit de témoigner, & de l'inutilité de son entreprise contre le Pere Machado, eut recours à un artifice, lequel s'il eût réussi, auroit mis le Christianisme à deux doigts de sa ruine. Son dessein étoit d'avoir un témoignage authentique que le Pere étoit *Prangui* (1), & qu'il ne différoit en rien des Européens qui habitent les côtes. Un Protestant Anglois qui s'étoit enfui de Madras, avoit trouvé accès auprès du Roi de Tanjaour, & étoit parvenu à être son Ecuyer. Ce fut de lui que le Brame

(1) C'est ainsi que les Indiens appellent les Européens. On a souvent expliqué dans les précédens recueils quelle est la source de l'erreur que les Peuples de l'Inde ont pour les Européens. Note de l'ancienne édition.

voulut
du Mis
& apr
naires
à desse
auroit
» fans
» me
» mett
» Caste
» m'a
» cette
» resse
» vous
» n'ai
» l'inté
» sonn
» affe
» ter v
» surez
» vous
» à l'hé
» son
» entre
La P
tant, q
fussions
de la c
auroit
plus sa

voulut tirer un aveu du Pranguinisme du Missionnaire ; il le fit venir chez lui , & après les démonstrations extraordinaires de politesse & d'amitié, comme à dessein de réparer une offense qu'il lui auroit faite sans le sçavoir : » Vous êtes » sans doute fâché, lui dit-il, & vous » me voulez du mal, parce que j'ai fait » mettre en prison un homme de votre » Caste, & qui est même, à ce qu'on » m'a assuré, votre *Gourou* ; mais si à » cette occasion vous gardiez quelque » ressentiment contre moi, certainement » vous n'auriez pas tout-à-fait raison ; je » n'ai eu jusqu'ici nulle connoissance de » l'intérêt que vous prenez à ce prisonnier : je vous honore & je vous » affectionne trop, pour ne pas respecter vos inclinations, & si vous m'affurez qu'il est de votre Caste & que vous l'honorez de votre protection, à l'heure même je le fais sortir de prison avec honneur, & je le remets entre vos mains ».

La Providence permit que le Protestant, qui ne pouvoit ignorer que nous fussions les mêmes que les Missionnaires de la côte, fit une réponse telle qu'on auroit pu l'attendre du Catholique le plus sage & le plus discret. » Je vous

» proteste, lui dit-il, que je n'ai jamais
 » ni vu ni entretenu le *Gourou* dont vous
 » me parlez; ainsi je ne puis vous dire
 » s'il est *Prangui* ou non; mais c'est un
 » fait qu'il vous est très-aisé de vérifier.
 » Si comme moi il mange de la viande,
 » s'il boit du vin, s'il fréquente les *Pa-*
 » *rias*, il n'y a point à douter qu'il ne
 » soit de ma Caste; mais si au contraire
 » il observe toutes vos coutumes, s'il
 » n'a à son service que des gens de
 » haute Caste, on ne peut pas raisonna-
 » blement le soupçonner d'être *Prangui*
 » & de la même Caste que moi.

Le Brame ne s'attendoit pas à une
 réponse qui lui ôtoit un moyen présent
 de justifier sa haine contre le Mission-
 naire & contre ses Disciples. L'artifice
 lui ayant si mal réussi, il en vint à des
 voies de fait & à des exécutions cruelles.
 Il fit venir en sa présence deux des Ca-
 téchistes prisonniers, leur ordonna de
 renoncer à la loi des *Pranguis* & de sa-
 crifier aux Idoles, sinon qu'il alloit les
 faire expirer sous les coups de fouet.
 Ces généreux Chrétiens répondirent
 d'une voix haute & ferme, qu'on leur
 arracherait plutôt mille fois la vie que
 de consentir à ce crime. Aussi-tôt on leur
 ôta leurs vêtements, & on les battit

d'une
 lassa
 barba
 qui l
 le ret
 & les

Pe
 Caté
 ment
 âgé d
 & de
 Bram
 détou
 prom
 œuvr
 où le
 préter
 tira fu
 étoit
 des c

Le
 cette
 homm
 sieurs
 souffr
 sieurs
 consta
 Xinar
 chose

d'une maniere cruelle. Leur constance lassa enfin le Brame, il eut honte de sa barbarie, & sans parler des pataques qui lui tenoient plus au cœur que tout le reste, il mit les Catéchistes en liberté, & les renvoya dans leurs maisons.

Peu après il se fit amener le troisieme Catéchiste dont il crut venir plus aisément à bout. C'étoit un jeune homme âgé de dix-huit ans, plein de ferveur & de courage, nommé *Xinamutu*. Le Brame n'épargna rien pour le gagner: détours, artifices, carresses, flatteries, promesses, menaces, il mit tout en œuvre pour lui faire découvrir l'endroit où le Pere Machado avoit enterré son prétendu trésor. Toute la réponse qu'il tira fut que la pauvreté du Missionnaire étoit extrême, & qu'il manquoit même des choses les plus nécessaires à la vie.

Le Brame, chagrin & mécontent de cette réponse, s'emporta contre le jeune homme, & éprouva sa fermeté par plusieurs fortes de tourmens qu'il lui fit souffrir durant quelques jours & à plusieurs reprises: mais il ne put vaincre sa constance & son amour pour la vérité. *Xinamutu* répondit toujours la même chose; sçavoir, que le Pere étoit un

pauvre *Sanias* (1), qui n'avoit rien à lui, & qu'il ne recevoit rien de ses Disciples : » On peut, ajouta-t-il, me » trancher la tête, mais on ne me for- » cera pas à représenter des trésors ima- » ginaires & qui n'existerent jamais ».

Le Brame voyant ses efforts inutiles ; tourna toute sa rage contre le P. Machado. Ce Pere étoit détenu dans une prison très-incommode, qui n'avoit que cinq à six pieds de longueur sur deux de largeur : elle étoit remplie de toutes sortes d'insectes, qui ne lui permettoient pas même de sommeiller, & il ne commença à prendre du repos, qu'après que de charitables Chrétiens eurent trouvé le secret de faire passer en cachete jusques dans sa prison des sacs de cendre, dont il couvrit la terre, afin d'y reposer moins durement, & de se garantir des piquûres importunes de ces animaux. Le matin & le soir on ne lui donnoit pour toute nourriture qu'une porcelaine de ris cuit à l'eau avec un peu de lait. Les Gentils même ne pouvoient comprendre comment il vivoit si long-temps dans une abstinence si rigoureuse. Enfin

(1) Pénitent des Indes.

on lu
plices

Le

Indien

On fa

on lu

ceaux

sembl

jambe

& lui

presse

& de

sorte

les on

heure

enfin

tomba

soit p

turelle

expire

rent l

mente

fut un

ce sp

soldat

L'a

bien e

guere

de ses

morc

On lui fit endurer deux sortes de supplices.

Le premier se nomme *Catté* en langue Indienne; c'est une torture très cruelle. On fait joindre les mains au patient, & on lui infere entre les doigts des morceaux de bois qu'on lie étroitement ensemble: on le fait asseoir ensuite, les jambes croisées à la maniere du Pays, & lui posant les mains à terre, on les presse violemment avec des planches & des pierres très-pesantes, de telle sorte que le sang sort de tous côtés par les ongles. Il supporta durant une demie heure un supplice si douloureux; mais enfin les forces lui manquerent, & il tomba en défaillance. Alors les soldats, soit par un effet de la compassion naturelle, soit par la crainte de le voir expirer dans ce tourment, lui dégagerent les mains, & cefferent de le tourmenter. Il y en a qui assurent que ce fut un More, dont le cœur s'attendrit à ce spectacle, qui donna de l'argent aux soldats pour obtenir sa délivrance.

L'autre supplice qu'on lui fit endurer; bien qu'il ne fût pas sanglant, n'étoit gueres plus supportable. On le dépouilla de ses vêtemens, ne lui laissant qu'un morceau de toile au milieu du corps;

& au temps que le soleil darde ses rayons avec le plus de violence, on le mit sur un mur qui s'élevoit en forme de talut, de même que le chevalet, & on lui attacha deux grosses pierres aux pieds. Ceux qui sçavent jusqu'à quel point le Ciel est brûlant aux Indes, peuvent juger de la rigueur de ce supplice. Il fut exposé de la sorte à un soleil très-ardent pendant trois heures; & comme il commençoit à s'affoiblir, on le reconduisit en prison.

Je ne parle point des insultes & des outrages auxquels il fut journellement exposé pendant deux ans moins vingt ou vingt-deux jours que dura sa prison: chaque jour on l'en tiroit pour le promener honteusement dans une peuplade voisine, où il servoit de jouet à une populace insensée qui l'accabloit à l'envi de toute sorte d'injures. Plusieurs fois il pensa être assommé par une grêle de pierres qu'une soldatesque insolente lui jettoit de toutes parts. Il s'attendoit de finir enfin sa vie par la rigueur de sa prison, ou par les mains des ennemis de Jesus-Christ; mais il n'eut pas ce bonheur après lequel il soupiroit. La liberté lui fut rendue par les soins charitables de M. de Saint-Hilaire, qui sert

si utile
que fo
bab, (c
tous les
On de
manier
mais on
ciper s
lettres
de son

D U

Vou
Tanjao
le Chr
qui arr
fit plus
voir en
l'autre
palais
qu'on
sieurs r

(1) V

si utilement la Religion par le crédit que son mérite lui donne auprès du Nabab, (1) auquel le Roi de Tanjaour paye tous les ans le tribut qu'il doit au Mogol. On devroit, ce semble, raconter ici la maniere dont le Pere Machado fut élargi; mais on s'en dispensera pour ne pas anticiper sur ce qui en sera dit dans une des lettres suivantes, où les circonstances de son élargissement sont détaillées.

L E T T R E

DU PERE DE BOURZES.

De la Mission de Maduré;
le 5 Février 1715.

Vous n'ignorez pas que la Cour de Tanjaour s'est toujours déclarée contre le Christianisme. Dans la persécution qui arriva il y a 13 ou 14 ans, rien ne fit plus de peine aux Chrétiens, que de voir enlever leurs enfans de l'un & de l'autre sexe, pour les confiner dans les palais du Prince : on prenoit tous ceux qu'on trouvoit de bonne Caste : plusieurs néanmoins échapperent à l'atten-

(1) Viceroy pour le Mogol dans le Carnate.

tion des Officiers qui les recherchoient. Voici quelle étoit la vue du Roi de Tanjaour : il prenoit un plaisir extrême aux danfes , & à tous les tours d'agilité & de souplesse du corps. C'est à ces fortes d'exercices qu'il appliqua ces jeunes enfans : outre les maîtres de danse , il leur donna d'autres maîtres pour leur apprendre la musique , les langues & la poësie : on leur enseigna à jouer des instrumens ; enfin , à en juger selon les idées qu'on a en Europe , on peut dire qu'ils étoient très-bien élevés. Mais les Indiens en pensent autrement. Danser , jouer des instrumens , ce sont des exercices qui leur paroissent tout à fait bas & indignes d'un homme d'honneur. Mais ce qui touchoit plus sensiblement les parens Chrétiens , c'étoit le danger manifeste où étoient leurs enfans de perdre la foi. Le Seigneur , en haine duquel ce tendre troupeau étoit dans l'esclavage , veilla sur lui d'une façon bien singuliere. Le premier trait de la Providence , à leur égard , fut le choix qu'on fit de quelques veuves Chrétiennes , qu'on enferma avec eux dans le Palais , afin de les soigner & de leur tenir lieu de meres. Elles s'appliquerent d'abord à instruire ces enfans de ce qu'ils

Étoit
ense
con
tême
enfant
une
pour
elles
tiennent
bles.

Il
sons
sent
du Pr
A la
le fer
cubine
tres ne
à d'aut
comm
pour l
geoit
mais e
ble ,
les co
l'éloig
sur cel
mais o
suffit d
sur de

étoient, & pour quel crime on les avoit enfermés dans le Palais : elles leur firent connoître les obligations de leur baptême, & le bonheur qu'ils avoient d'être enfans de Dieu : elles leur inspirerent une grande horreur pour les Idoles, & pour ce qui a rapport à leur culte ; enfin elles leur enseignèrent les vérités Chrétiennes autant qu'elles en étoient capables.

Il y avoit, ce semble, de justes raisons d'appréhender que les filles ne fussent destinées à satisfaire l'incontinence du Prince : c'est ce qui n'arriva point. A la réserve d'une seule qu'on mit dans le ferrail, & qui fut donnée pour concubine à un Seigneur du Palais, les autres ne furent occupées qu'à la danse & à d'autres emplois indifférens. Bien plus, comme le Prince n'avoit aucun penchant pour le sexe, non-seulement il ne songeoit pas à séduire ces jeunes captives, mais encore, ce qui paroissoit incroyable, il avoit une attention extrême à les conserver dans l'innocence & dans l'éloignement de tout désordre. Je sçai sur cela des particularités fort singulieres, mais qui me meneroient trop loin. Il suffit de dire qu'il a été quelquefois cruel sur des soupçons très-mal fondés,

Malgré cette éducation beaucoup moins mauvaise qu'on n'avoit lieu de craindre dans le Palais d'un Prince Gentil, on ne peut s'empêcher d'avouer que quelques-uns de ces jeunes gens ont donné dans certains écueils, soit en coopérant à l'idolâtrie par crainte ou par complaisance, soit en échappant à la vigilance du Prince en ce qui concerne la pureté des mœurs. Mais doit-on s'en étonner ? Ne sçait-on pas combien il est dangereux, dans un âge si foible, d'habiter les Palais des Princes, sur-tout dans l'Inde. Le Roi de Tanjaour voyant que ses précautions n'empêchoient pas le désordre, prit la sage résolution de fixer ces jeunes gens par d'honnêtes mariages ; il leur permit de chercher parmi les filles captives, celles qui leur agréeroient davantage : on n'eut point d'égard aux Castes, parce que dès-là qu'on est esclave du Palais, on est déchu de sa Caste, ou du moins on est censé faire une Caste à part.

Comme l'instruction qu'ils avoient reçue des veuves Chrétiennes dans leur enfance n'étoit pas suffisante ; Dieu suppléa à ce qui y manquoit, en permettant que quelques Catéchistes trouvaient le moyen d'entrer dans le Palais,

sous

sous
& mē
les in
esclav
les sci
appris
en peu
la scien
la suite
chapel
propres
uns d'e
de ver
comme
Chrétie
une pru
âge.

Au re
ait été
rice, il
leur fav
dinaires
tien, il v
pour sç
manquo
exactem
mais s'i
doient
loit cha
la présen
Ton

Sous prétexte d'y voir leurs enfans , & même d'y rester quelques jours pour les instruire secrettement. Ces jeunes esclaves ayant l'esprit déjà ouvert par les sciences du pays , qu'on leur avoit apprises avec beaucoup de soin , firent en peu de temps de grands progrès dans la science du salut. On leur envoya dans la suite , peu à peu , des livres , des chapelets , des images , & ce qui étoit propre à entretenir leur piété. Quelques-uns d'eux , qui avoient plus d'esprit & de vertu que les autres , devinrent comme les chefs & les maîtres de cette Chrétienté , qu'ils gouvernoient avec une prudence qui étoit au-dessus de leur âge.

Au reste , quoique le Roi de Tanjaour ait été fort décrié à cause de son avarice , il n'épargnoit point la dépense en leur faveur. Outre les appointemens ordinaires qui suffisoient pour leur entretien, il visitoit souvent leurs appartemens, pour sçavoir d'eux-mêmes s'il ne leur manquoit rien , & il leur faisoit fournir exactement tout ce qu'ils demandoient , mais s'ils gagnoient d'un côté , ils perdoient infiniment de l'autre : il leur falloit chaque jour danser & chanter en sa présence , & ces chansons étoient sou-

vent ou contraires à la pudeur , ou remplies d'éloges des faux Dieux ; ce qui s'accordoit mal avec la sainteté du Christianisme. La providence a eu encore soin de lever cet obstacle. Le Roi mourut , il y a quelques années ; son frere , qui lui a succédé , n'a aucun goût pour ces danses , ni pour les autres exercices où les Indiens font paroître la force & la souplesse du corps ; il est entêté de la guerre ; & s'il prend plaisir à quelques danses , c'est uniquement à celle qu'on nomme *Tamul-caligay* : c'est une danse molle & efféminée de femmes perdues de réputation. De-là vient qu'il ne penfegueres aux jeunes gens dont nous parlons. Depuis qu'il est sur le Trône , il n'a assisté qu'une seule fois à leurs exercices , encore fut-ce par hasard. On assure même qu'à son avènement à la Couronne , il songea à les renvoyer du Palais ; mais il en fut détourné par sa mere , qui lui représenta que ce seroit une chose honteuse pour lui , de congédier des gens que son frere avoit entretenus & élevés comme ses propres enfans.

Ainsi rien n'empêche ces jeunes Néophytes d'être de parfaits Chrétiens , que la captivité , qui les prive du secours des Missionnaires , & par conséquent de

Pusa
se c
fiant
cun
posé
droit
soir ,
s'affes
pour
qui se
lesque
au fa
on ne
plufier
nies ,
ture f
tiques
fêtes ,
l'autel
jouer
leurs
fois ils
de réje

Il é
se pass
Palais
ennem
porter
accusa
Roi on

l'usage des Sacremens. A cela près, ils se comportent d'une maniere très-édifiante. Car, en premier lieu, ils ont chacun dans leur appartement, qui est composé de trois petites chambres, un endroit où ils font régulièrement, matin & soir, leurs prieres. En second lieu, ils s'assemblent les Fêtes & les Dimanches, pour réciter ensemble certaines prieres qui sont en usage dans la Mission, par lesquelles on supplée en quelque sorte au saint Sacrifice de la Messe, quand on ne peut pas l'entendre. Ils y ajoutent plusieurs autres prieres, comme les litanies, le chapelet, &c. Ils font une lecture spirituelle, ils chantent des cantiques, &c. enfin, ils célèbrent les grandes fêtes, même avec pompe : ils ornent l'autel de fleurs, & comme ils sçavent jouer des instrumens, ils entremêlent leurs prieres de symphonies : quelquefois ils font des feux d'artifice en signe de réjouissance.

Il étoit bien difficile que, les choses se passant avec cet éclat au milieu du Palais, le Prince n'en fût averti. Les ennemis de la foi eurent soin de lui en porter des plaintes, & de mêler à leurs accusations beaucoup de calomnies. Le Roi ordonna aux Néophytes de venir

rendre compte de leur conduite : ils parlerent si fort à propos, que le Prince parut satisfait de leurs réponses : & depuis ce temps-là on ne les a jamais inquiétés. Cette indulgence ne m'a pas tout-à-fait surpris ; car bien qu'une des principales raisons qui attire tant d'ennemis à notre sainte Religion, c'est qu'elle anéantit la Religion du pays : cependant, il est vrai de dire que cette raison ne touche pas le commun des Indiens. Ce qui rend la Religion odieuse, c'est qu'elle est prêchée par des gens qu'on soupçonne d'être *Pranguis*. On entend maintenant ce terme en France, mais on ne concevra jamais bien l'idée de mépris & d'horreur que les Indiens y ont attachée. Ce qui la rend odieuse cette loi sainte, c'est qu'elle est regardée comme la loi des Européens, des *Parias*, des *Paravas*, des *Mucuas*, & d'autres castes qui passent pour infâmes aux Indes ; c'est qu'elle défend de concourir à l'idolâtrie, de traîner les chars des Idoles, & de prendre part aux fêtes des Gentils. A cela près, la Religion, quand elle est bien exposée, attire l'admiration des Indiens. Or, les Chrétiens qui sont enfermés dans le Palais, n'ont presque aucun de ces obstacles : ils

n'ont
sont
naire
souple
appel
prop
la pei
les la
du R
Chrét
Ainsi
peine
ticulie
disting
exami
posen
l'exco
si la f
assemb
tout c
ait rép
Ou
furent
du Ch
que G
pour
avoier
les Int
niers
admire

n'ont aucun commerce avec ceux qui sont d'une caste basse, ni avec les Missionnaires, que leur couleur naturelle fait soupçonner d'être *Pranguis* : on ne les appelle point non plus aux corvées propres des Idoles, & ils n'ont point la peine de s'en défendre ; cela fait qu'on les laisse en repos sous les yeux même du Roi, tandis que hors de-là les autres Chrétiens sont continuellement inquiétés. Ainsi cette Chrétienté se conserve sans peine. Les fautes qui échappent aux particuliers, ne sont pas impunies : les plus distingués s'assemblent, & ayant bien examiné la nature de la faute, ils imposent une pénitence au coupable, ils l'excommunient même, en quelque sorte, si la faute le mérite, en l'excluant des assemblées, & en interdisant aux autres tout commerce avec lui, jusqu'à ce qu'il ait réparé le scandale qu'il a donné.

Outre les enfans des Chrétiens qui furent enfermés dans le Palais, en haine du Christianisme, quelques autres, quoique Gentils, y ont été mis pareillement, pour punir leurs peres des fautes qu'ils avoient commises, principalement dans les Intendances & dans la levée des deniers publics. Mais en quoi l'on doit admirer la Providence, c'est que plu-

seurs d'entr'eux ont trouvé dans leur captivité même, la liberté des enfans de Dieu. Les filles infidelles qui ont épousé des Chrétiens, ont embrassé la foi; quelques hommes instruits par les Chrétiens, & édifiés de leur conduite irréprochable, se sont convertis & ont été baptisés, ou sont maintenant Catéchumenes. Ainsi le nombre des Chrétiens augmente de jour en jour, & l'on voit avec admiration la bonne odeur de Jesus-Christ se répandre dans un Palais, qui d'ailleurs est le séjour de tous les vices.

Cette Chrétienté s'accroît encore par les fruits du mariage; plusieurs ont déjà des enfans, à qui ils n'ont pas manqué de conférer le baptême. Le nombre de ces Chrétiens captifs est, à ce qu'on m'a assuré, de quatre-vingt ou quatre-vingt-dix. Ce qu'on ne peut assez déplorer, c'est qu'ils soient privés de la participation des Sacrements. Quelques-uns ont trouvé le moyen de sortir; l'un d'eux en ayant obtenu la permission, ne retourna plus au Palais; il se retira dans la Mission de Carnate, où il servit de Catéchiste. Il est mort, & est encore aujourd'hui fort regretté des Missionnaires. La fuite de celui-là a fait resserrer les autres, de crainte qu'ils ne suivissent

son e
d'alle
que n
préte
heur
aux
Elacu
confe
venus
extrê
fils de
dans
niul,
le Te
même
sçava
sa com
mens
toute
captiv
le Pa
Eglise
J'étois
fidéro
perdu
eu da
niers
paren
je ren
qu'il l

son exemple. Cependant, sous ombre d'aller voir leurs parens, d'assister à quelque mariage, ou sous quelque semblable prétexte, quelques-uns ont eu le bonheur d'aller à l'Eglise & d'y participer aux Sacremens. Les uns sont allés à *Elacurrichi*, où le Pere Machado les a confessés & communiés. D'autres sont venus me trouver à *Eilour*, & ils m'ont extrêmement édifié. L'un d'eux, qui est fils de mon Catéchiste, est fort habile dans les langues du pays. Outre le Tannul, qui est sa langue naturelle, il sçait le Telongou, le Maraste, le Turc, & même le Samuseradam, qui est la langue sçavante. Il en vint un autre qui me fit sa confession générale avec des sentimens de piété dont je me souviendrai toute ma vie. Trois de ces jeunes femmes captives, dont l'une s'est convertie dans le Palais, vinrent me trouver à mon Eglise, & je fus charmé de leur piété. J'étois vivement touché quand je considérois que ces pauvres gens n'avoient perdu le rang d'honneur qu'ils auroient eu dans leur caste, & n'étoient prisonniers, que parce qu'ils étoient nés de parens Chrétiens; & en même-temps, je remerciois le Seigneur des moyens qu'il leur donne pour se sanctifier. J'es-

pere que sa providence , qui a tant fait en leur faveur , achevera son ouvrage. Ils ont déjà fait quelques tentatives pour obtenir du moins un peu plus de liberté. Un jour que le Roi sortoit , ils fendirent la foule des courtisans & des Officiers, sans que personne osât les arrêter , car ils ont le privilége de ne pouvoir être châtiés que par l'ordre exprès du Roi ; & s'approchant du Prince : « C'est à » votre justice , lui dirent-ils , que nous » avons recours ; on nous retient dans » la plus étroite captivité ; il ne nous » est pas permis de sortir , ni d'aller » chercher les choses les plus nécessaires » à la vie ; on nous les vend le double » de ce qu'elles coûtent au marché. » Craint-on que nous ne prenions la » fuite ? Hé , où pourrions-nous aller ? » De quoi sommes-nous capables , & » comment gagnerions - nous de quoi » vivre ? N'avons-nous pas nos familles » dans le Palais qui répondent de nous ? » Nous vous regardons comme notre » pere ; ordonnez qu'on nous traite » comme vos enfans ». Le Roi ne s'offensa pas de ce discours ; il les écouta avec bonté , & leur promit d'examiner leur demande à son retour.

Quelques-uns de nos Missionnaires

se
Sén
cel
ren
que
poi
con
fand
ont
cap
de
la R
la C
tier
que
les p

L
anne
Il y
de g
gé d

Ils se flattent que ce palais est peut-être un Séminaire, d'où sortiront plusieurs excellens Catéchistes : car si le Prince leur rend un jour la liberté, comme il y a quelque lieu de l'espérer, ils ne sont point propres à d'autres emplois; & comme ils sont habiles dans la connoissance des langues, & que d'ailleurs ils ont beaucoup de piété, ils sont très-capables de bien remplir les fonctions de Catéchistes. Qu'il seroit glorieux à la Religion, si Dieu permettoit que dans la Cour la plus ennemie de la loi chrétienne se fussent formés ceux-là mêmes que sa Providence destinoit à en être les prédicateurs !

L E T T R E

D U M Ê M E.

De la Mission de Maduré ;
le 25 Novembre 1718.

LE secours qu'on m'a envoyé cette année de France est venu très-à-propos. Il y a un an entier que la famine fait ici de grands ravages. Je me suis trouvé chargé de dix Catéchistes & de trois élèves :

S v.

ce font treize familles qu'il m'a fallu nourrir. J'ai été heureux d'avoir réservé une petite somme des années précédentes, où j'avois moins de Catéchistes : car la Mission est si épuisée, qu'elle n'auroit pas pu m'aider dans ce pressant besoin. Nous ne pouvons donc ni moi ni mes Néophytes avoir assez de reconnoissance pour les personnes charitables qui nous ont fait ressentir l'effet de leurs libéralités. Il semble que les Luthériens aient dessein d'imiter le zèle que les vrais Catholiques ont eu de tout temps pour étendre la connoissance du vrai Dieu parmi les nations Idolâtres. Le Roi de Dannemark fait de grandes dépenses pour l'entretien de quelques Prédicans à *Trancambar*; c'est une place Danoise située sur la côte de *Cholamandalam*, ou, comme on dit en Europe, de *Cholomandel*. Il leur fournit l'argent nécessaire pour les entretenir eux & plusieurs Catéchistes, pour payer des maîtres d'école, pour acheter une Imprimerie, & faire imprimer des livres Tamuls, pour acheter de petits enfans & en faire des Luthériens. On assure qu'à force d'argent ils ont gagné à leur Secte environ cinq cens personnes. Pour nous il ne nous est pas permis d'assister ouvertement nos

Né
rio
don
que
app
sieu
suis
de f
nou
des
une
crai
Je
s'est
Emn
fanc
la m
prifo
Mon
tilho
ture
a co
Relig
renc
méri
Le V
honn
qui,
seurs
tribu

Néophytes, quand même nous en aurions les moyens : c'est sur quoi on m'a donné des avis très-sérieux, de crainte que le *Maniacarren* (c'est ainsi qu'on appelle le Gouverneur d'une ou de plusieurs peuplades) ne s'imaginât que je suis riche. Ce seul trait est bien capable de faire connoître quel est le pays où nous vivons. Il n'en est pas de même des Prédicans Luthériens : ils sont dans une ville Danoise où ils n'ont rien à craindre de l'avarice des Gentils.

Je ne vous parle point de ce qui s'est passé durant la détention du Pere Emmanuel Machado ; mais la reconnaissance m'engage à vous entretenir de la maniere dont il a été délivré de sa prison. Vous connoissez de réputation Monsieur de Saint-Hilaire : c'est un Gentilhomme de Gascogne que ses aventures, ou plutôt la divine Providence, a conduit aux Indes, pour y servir la Religion, comme il a fait en plusieurs rencontres. C'est par son zèle qu'il a mérité d'être fait Chevalier de Christ. Le Viceroi de Portugal lui a fait cet honneur au nom du Roi son maître, qui, à l'exemple des Rois ses prédécesseurs, n'oublie rien de ce qui peut contribuer à faire connoître Jesus - Christ.

aux nations infidelles. Monsieur de Saint-Hilaire est en qualité de Médecin auprès de *Baker-saibu*, Gouverneur de la forte place de *Velour*, dans le Carnate, & neveu du *Nabab* ou Viceroi dans ce pays pour le Mogol. Dieu bénit visiblement les remedes qu'il donne : il a fait des cures dont les plus habiles Médecins de l'Europe se feroient honneur. Il est aussi Médecin du *Nabab*, & il s'attire l'estime de tout le monde par l'intégrité de ses mœurs, & par la libéralité qu'il pousse quelquefois au-delà des bornes. Il a sur-tout un grand zèle pour la Religion. Peu après que le Pere Machado fut arrêté, nous nous adressâmes à lui, dans l'espérance qu'une lettre qu'il nous procureroit du *Nabab* obtiendrait la délivrance du Missionnaire, parce que le Roi de *Tanjaour* est tributaire du Mogol, & c'est le *Nabab* qui vient presque tous les ans lever ce tribut. Le *Nabab*, fortement sollicité par Monsieur de Saint-Hilaire, écrivit plusieurs lettres : mais elles ne produisirent aucun effet. Un *Nabab* Européen auroit pris feu : le phlegme Indien ne s'échauffe pas si aisément; nous avons perdu toute espérance, mais M. de Saint-Hilaire ne se rebuta pas. Le *Nabab* étant venu l'année

pass
leve
com
sieur
acco
sens
nou
de T
Les
fort
proc
tint
de p
rete
souff
aussi
& l
toier
tout
coup
prés
line
ville
sieur
cette
V
de T
n'au
dant
de

passée sur les confins de Tanjaour pour lever le tribut, M. de Saint-Hilaire recommanda fort le Pere Machado à plusieurs Seigneurs Turcs du premier rang, & accompagna sa recommandation de présens considérables. Heureusement pour nous *Candogi-vichitiram*, favori du Roi de Tanjaour, vint au camp du Nabab. Les Seigneurs Turcs le presserent si fort qu'il promit avec serment, de procurer la liberté au Missionnaire. Il tint sa parole. Le Pere Machado sortit de prison le 6 Juin, après y avoir été retenu près de deux ans, & y avoir souffert d'extrêmes incommodités. Il alla aussi-tôt remercier M. de Saint-Hilaire & les Seigneurs Mahometans qui s'étoient intéressés pour sa délivrance, surtout *Baker-saibu*. Celui-ci lui fit beaucoup de caresses, l'embrassa, & lui fit présent de quelque pieces de mousseline & de soie. Il le fit promener par la ville monté sur un éléphan. & Monsieur de Saint-Hilaire précédoit à cheval cette espece de triomphe.

Vous croirez peut-être que le Roi de Tanjaour, en persécutant le Pasteur, n'aura pas épargné les ouailles; cependant, par une providence particuliere de Dieu, les Chrétiens ont été tran-

quilles, ceux même qui demeurent dans le Palais. Aussi c'est bien moins le Roi de *Tanjaour* qui fit arrêter le Pere Machado, qu'un de ses premiers Ministres, nommé *Anandarau*, qui, après s'être saisi du Missionnaire, fit espérer au Roi qu'il en tireroit des sommes considérables. C'est chez ce Brame, & non dans les prisons du Roi, que le Pere a été tourmenté & retenu si long-temps prisonnier. Il s'est élevé d'autres orages qu'il nous a fallu essuyer, particulièrement dans le Marava : il n'y a rien eu d'assez singulier pour vous en faire part. Cette année le Pere Ricardi, Jésuite Piémontois, a été arrêté par les Gentils : mais sa détention n'a eu aucune suite fâcheuse.

La famine dont je vous ai parlé nous a procuré un avantage, qui seul peut nous dédommager des autres maux qu'elle nous a causés. Nos Catéchistes ont baptisé quantité d'enfans qui mourroient de faim, dont la plupart sont déjà dans le Ciel. Le Pere Michel Bertholdo, Supérieur de cette Mission, a signalé en cela son zele; je crois que dans la seule ville de *Trichirapali* il a administré le saint baptême à près de trois cens enfans,

JE
qui
l'un
den
On
la M
vier
cor
e
dou
nite
tion
la m
se e
cho
qu'a
E
nos
Ma
dél
Il n
de

L E T T R E

Du Pere le Caron, Missionnaire.

A Pondichéry, ce 15 Octobre 1718.

JE suis enfin arrivé à l'heureux terme qui, depuis plus de douze ans, a été l'unique objet de mes vœux les plus ardens. Dieu en soit éternellement beni. On a bien raison d'appeller cette Mission la Mission des Saints : si ceux qui y viennent travailler ne le sont pas encore, elle leur fournit les moyens de le devenir : c'est ce qui fait ma plus douce consolation. La vie dure & pénitente de nos Missionnaires, les persécutions presque continuelles, les prisons, la mort même à quoi ils sont sans cesse exposés, les détachent aisément des choses de la terre, & ne les attachent qu'à Dieu leur unique appui.

En arrivant ici je trouvai deux de nos Peres Portugais de la Mission de Maduré, qui y étoient venus pour se délasser de leurs travaux apostoliques. Il me sembloit voir ces premiers Apôtres de l'Eglise naissante s'entretenir des

progrès de l'Évangile dans les contrées Idolâtres, de leurs souffrances, & de leurs combats pour la cause de Jésus-Christ. J'étois charmé de leur entendre raconter les principales circonstances de la glorieuse mort du Pere Jean de Britto, les rigueurs extrêmes que les Maures exercerent l'an passé sur un de leurs Peres, l'ayant appliqué deux fois à une cruelle torture qu'il soutint avec une constance heroïque, & tant d'autres traverses que l'ennemi de la foi leur suscite tous les jours. Je n'ai pas joui long-temps des grands exemples de vertu, & de l'aimable compagnie de ces Peres : trois jours après mon arrivée, ils apprirent que les Idolâtres excitoient de nouveaux troubles, & inquiétoient leur troupeau : ils partirent le même jour à neuf heures du soir en habit de pénitens pour aller conjurer l'orage. Je fus attendri en disant adieu à ces saints Missionnaires, qui, après avoir blanchi dans de continuel travaux, voloient encore pleins de joie à de nouveaux combats.

Vous êtes sans doute dans l'impatience d'apprendre des nouvelles de mon voyage : je vous satisferai en peu de mots : Nous nous embarquâmes à Saint Malo

les
avoi
main
l'anc
trien
Cro
Nou
plus
asser
c'est
digie
neig
pied
Com
nous
traite
quill
dans
mon
sentir
faiso
soir,
choe
scien
tuell
Sacr
visib
du c
vû
qui p
sous

les premiers jours de Mars, & après avoir attendu durant près de trois semaines les vents favorables, on leva l'ancre le 20^e du même mois. Le quatrième d'Avril nous arrivâmes à Sainte-Croix de Ténérif, l'une des Canaries. Nous en partîmes le 6 d'Avril, & à plus de 30 lieues de-là nous découvrîmes assez distinctement le pied de Ténérif: c'est une montagne d'une hauteur prodigieuse, son sommet étoit couvert de neiges, tandis que nous éprouvions au pied de la colline d'excessives chaleurs. Comme la semaine Sainte approchoit, nous donnâmes à l'équipage une retraite de huit jours, qui se fit aussi tranquillement que si nous eussions été dans une maison Religieuse. Tout le monde fit ses Pâques avec de grands sentimens de piété. Durant le voyage on faisoit exactement la priere matin & soir, on récitoit le Chapelet à deux chœurs, on faisoit l'examen de conscience, on assistoit à une lecture spirituelle, & l'on approchoit souvent des Sacremens. Ces bonnes œuvres ont attiré visiblement sur nous les bénédictions du ciel. Trois mois entiers nous n'avons vû que le ciel & la mer: les calmes qui par leur durée sont tant à craindre sous la ligne, nous ont peu retardés:

les grandes chaleurs ne s'y font fait sentir que sept ou huit jours. Il paroiffoit de temps en temps de gros poissons, dont plusieurs se laiffoient prendre à l'hameçon, des baleines longues de trente pieds se font approchées plusieurs fois de notre vaisseau : ces animaux exhaloient une odeur qui empoisonnoit.

Au commencement du mois de Juillet, nous abordâmes à l'isle d'*Anjouan*, qui est à plus de quatre mille lieues de France. Ces Insulaires vinrent sur une écorce d'arbre nous apporter des fruits. Pour une aiguille, on avoit six grosses oranges. Etant descendus à terre, je vis donner quatre gros chapons pour un gobelet de deux sols. On prit, pour la provision du navire, trente bœufs, plus de cinquante cabris, quantité de volailles, du ris, des légumes & beaucoup d'autres choses : le tout ne coûta pas cent écus.

Nous ne nous arrê tâmes-là que deux jours, & nous fîmes route vers la côte de Goa. Du plus loin que nous l'aperçûmes, nous invoquâmes saint François Xavier. De-là nous allâmes à *Trancambar*, où les Danois ont une belle forteresse qui n'est qu'à vingt-cinq ou trente lieues de *Pondichery*. Le Roi de

Dann
Sémin
des Id
tante.
mille
qui ex
il y a
pour
mône
en Ar
depuis
Bram
terres
devan
veaut
ment
vin, d
d'eny
au mi
fa po
dont
reste
s'offer
leurs
le cha
Ce pa
se ret
& ses
Ent
à Pon

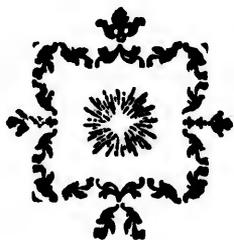
Dannemark y a fait bâtir un beau Séminaire , où on élève les enfans des Idolâtres dans la Religion Protestante. Il leur donne chaque année deux mille écus pour leur entretien. Celui qui est chargé de ce Séminaire, alla, il y a deux ans, en Europe : il ramassa, pour cet établissement, de grosses aumônes en Allemagne, en Hollande & en Angleterre. Il a voulu entreprendre depuis quelque temps la conversion des Brames : il s'avança pour cela dans les terres , & il fit quelques instructions devant un grand peuple que la nouveauté avoit attiré. Il ignoroit apparemment l'horreur que les Indiens ont pour le vin , & pour toute autre liqueur capable d'enyvrer : se trouvant un peu altéré au milieu d'une instruction , il tira de sa poche une petite bouteille de vin , dont il vuida la moitié, & donna le reste à son compagnon. Les Brames s'offensèrent d'une action si opposée à leurs manieres : ils l'abandonnerent sur le champ , & le décrierent dans le pays. Ce pauvre Prédicant fut contraint de se retirer tout honteux avec sa femme & ses enfans dans son Séminaire.

Enfin , le 20 d'Août , nous arrivâmes à Pondichery après cinq mois de la plus

belle & la plus heureuse navigation qui se soit jamais faite, sans tempête, sans danger, sans accident, sans maladie. Douze jours après, le Pere Boudier, avec qui j'avois fait le voyage, partit sur le même vaisseau pour le Royaume de Bengale, qui est à trois cens lieues d'ici. Il fallut nous séparer après avoir vécu dix ans ensemble dans une grande union: ces sortes de séparations coûtent à la nature. Je le conduisis sur le bord de la mer, & là nous nous embrasâmes tendrement, peut-être pour la dernière fois. Pour moi l'on m'a destiné à la Mission de Carnate, la plus avancée dans les terres: je serai éloigné de quelques journées du Pere le Gac qui soutient avec un courage admirable la vie austere des grands pénitens de l'Inde. Je m'applique pour cela à l'étude de la langue *Telougou*. Accordez-moi les secours de vos prieres, & recommandez-moi souvent à la très-sainte Vierge. La première église que je bâtirai, ce sera en l'honneur de son immaculée Conception. Demandez-lui qu'elle m'obtienne la grace de travailler long-temps & avec fruit à la conversion de ces pauvres Idolâtres, & de terminer ma vie par la couronne du martyre. C'est une grace que je ne

mérite
tenir
les pe
rempl
je ne
reux,
Pere
pour
Peres
furent
& Bon
Nicob

mérite pas, mais l'espérance de l'obtenir par vos prieres, dans un lieu où les persécutions sont si fréquentes, me remplit en ce moment d'une joie que je ne puis vous exprimer. Trop heureux, si je pouvois avoir le sort ou du Pere Britto qui eut la tête tranchée pour la Foi dans le Marava, ou des Peres Mauduit & de Courbeville qui furent empoisonnés, ou des Peres Faure & Bonnet qui ont été massacrés par les Nicobarins.



L E T T R E

Du Pere Hypolite Desideri, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Ildebrand Grassi, Missionnaire de la même Compagnie, dans le Royaume de Maïssur. Traduite de l'Italien.

A Lassa, le 10 Avril 1716.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La Paix de Notre Seigneur.

Ayant été destiné à la Mission de Thibet, je partis de Goa le 20 Novembre 1713, & j'arrivai à Suratte le 4 Janvier 1714. Comme je fus obligé d'y faire quelque séjour, je profitai du loisir que j'avois pour m'appliquer à la langue Persane. Le 26 de Mars, je pris la route de Delhy, & j'y arrivai le 11 Mai. J'y trouvai le Pere Manuel Freyre qui étoit destiné à la même Mission, & ce fut le 23 Septembre que nous commençâmes ensemble notre marche vers le Thibet. Nous passâmes par Lahor, où nous arrivâmes le 10 d'Octobre, &

nous
nistr
de l
desti
Lah
jours
Cau
Le
mon
Aprè
une f
celle
plus
ter,
élevé
Pang
Les
pour
des o
plein
vieill
garde
sans d
ont d
thée,
fut at
Le
tagnes
& de
jours

nous eûmes la consolation d'y administrer les sacremens de la Pénitence & de l'Eucharistie à quelques Chrétiens destitués de Pasteurs. Nous partîmes de Lahor le 19 d'Octobre, & en peu de jours nous nous trouvâmes au pied du Caucafe.

Le Caucafe est une longue suite de montagnes très-hautes & très-escarpées. Après en avoir passé une, on en trouve une seconde plus haute que la première : celle-ci est suivie d'une troisième ; & plus on monte, plus on trouve à monter, jusqu'à ce qu'on arrive à la plus élevée de toutes, qui se nomme *Pir-Pangial*.

Les Gentils ont un profond respect pour cette montagne ; ils y apportent des offrandes, & ils rendent un culte plein de superstitions à un vénérable vieillard, auquel ils prétendent que la garde de ce lieu est confiée. C'est-là sans doute un reste du souvenir qu'ils ont de l'histoire fabuleuse de Prométhée, lequel, selon la fiction des Poëtes, fut attaché au Caucafe.

Le sommet des plus hautes montagnes est toujours couvert de neiges & de glaces. Nous employâmes douze jours à passer ces montagnes à pied,

tionnaire de
Pere Ilde-
de la même
ne de Maïf-

Avril 1716.

PERE,

r.

on de Thi-
Novembre
e 4 Janvier
é d'y faire
i du loisir
à la langue
je pris la
rival le 11
uel Freyre
ffion, & ce
nous com-
marche vers
ar Lahor,
Octobre, &

traversant avec des peines incroyables d'impétueux torrens, qui se forment de la fonte des neiges, & qui se précipitent avec rapidité à travers les pierres & les rochers. Ces rochers & ces torrens auxquels il faut résister sans cesse, rendent ces passages extrêmement difficiles, & je me suis souvent vu forcé de m'attacher à la queue d'un bœuf de charge qui passoit en même-temps que moi, pour n'être pas emporté par la violence de ces courans : je ne parle point du froid extrême que j'ai eu à souffrir, pour n'avoir pas pris la précaution de me pourvoir de vêtemens convenables à un si rude climat.

Ce pays de montagnes, quoique d'ailleurs si affreux, ne laisse pas d'être agréable en plusieurs endroits par la multitude & la variété des arbres, par la fertilité du terroir, & par les différentes peuplades qu'on y rencontre. Il y a quelques petits États dont les Princes dépendent du Mogol. Les chemins ne sont point par-tout si impraticables, que des voyageurs ne les fassent à cheval, ou dans un *giampan*, qui est une espece de Palanquin.

Le 10 de Mars, nous arrivâmes à Kaschemire : la prodigieuse quantité de
neiges

neig
qui
obli
mala
pren
me
pas
Persa
le Th
prend
que
sept
petit
de jo
tans &
font M
Quelc
pays,
pour
une le
trop c
y a à
secte
L'au
Thibe
vers le
gné de
fréque
tous le
d'ordin
T

neiges qui tombe pendant l'hiver, & qui ferme absolument les passages, nous obligea d'y demeurer six mois. Une maladie causée apparemment par les premières fatigues que j'avois essuyées, me réduisit à l'extrémité. Je ne laissai pas de continuer l'étude de la langue Persane, & de faire des recherches sur le Thibet : mais quelque soin que je pûs prendre, je n'eus alors connoissance que de deux Thibets : l'un s'étend du septentrion vers le couchant, & s'appelle petit Thibet, ou *Baltistan* : il est à peu de journées de Kaschemire ; ses habitans & les Princes qui le gouvernent, sont Mahométans & tributaires du Mogol. Quelque fertile que soit d'ailleurs ce pays, il ne peut être que très-stérile pour les Prédicateurs de l'Evangile ; une longue expérience ne nous a que trop convaincus du peu de fruit qu'il y a à faire dans les contrées, où la secte impie de Mahomet domine.

L'autre Thibet, qu'on nomme le grand Thibet ou *Buton*, s'étend du septentrion vers le levant, & est un peu plus éloigné de Kaschemire. La route en est assez fréquentée par les caravanes qui y vont tous les ans chercher des laines ; on passe d'ordinaire par des défilés. Les six ou

sept premières journées ne sont pas fort rudes, mais dans la suite les chemins deviennent très-difficiles à cause des vents qui y regnent, des neiges, & de la rigueur extrême du froid très-piquant; à quoi il faut ajouter la nécessité où l'on est de prendre le repos de la nuit sur la terre nue, quelquefois même sur la neige ou sur la glace.

Le grand Thibet commence au haut d'une affreuse montagne, toute couverte de neige, nommée *Kantel*. Un côté de la montagne est du domaine de Kaschemire, l'autre appartient au Thibet. Nous étions partis de Kaschemire le 17 Mai de l'année 1715, & le 30, fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, nous passâmes cette montagne, c'est-à-dire, que nous entrâmes dans le Thibet. Il étoit tombé quantité de neige sur le chemin que nous devions tenir; ce chemin, jusqu'à *Leh*, qu'on nomme autrement *Ladak*, qui est la forteresse où réside le Roi, se fait entre des montagnes, qui sont une vraie image de la tristesse, de l'horreur, & de la mort même. Elles sont posées les unes sur les autres, & si contigues, qu'à peine sont-elles séparées par des torrens, qui se précipitent avec impétuosité du haut des montagnes, & qui

se brisent avec tant de bruit contre les rochers, que les plus intrépides voyageurs en sont étourdis & effrayés. Le haut & le bas des montagnes sont également impraticables; on est obligé de marcher à mi-côte, & le chemin y est d'ordinaire si étroit, qu'à peine y trouve-t-on assez d'espace pour poser le pied; il faut donc marcher à pas comptés & avec une extrême précaution. Pour peu qu'on fît un faux pas, on rouleroit dans des précipices avec grand danger de la vie; ou du moins de se fracasser les bras & les jambes, comme il arriva à quelques-uns qui voyageoient avec nous. Encore si ces montagnes avoient des arbrisseaux auxquels on pût se tenir; mais elles sont si stériles, qu'on n'y trouve ni plantes, ni même un seul brin d'herbe. Faut-il passer d'une montagne à l'autre? on a à traverser des torrens impétueux qui les séparent, & l'on ne trouve point d'autre pont que quelques planches étroites & tremblantes, ou quelques cordes tendues & entrelassées de branchages verts; on est souvent contraint de se déchausser pour appuyer le pied avec moins de risque. Je vous avoue que je frémis encore au seul souvenir de ces affreux passages.

La difficulté des chemins n'est pas la seule incommodité de cette route ; il faut y joindre le froid le plus piquant , des vents furieux , des neiges abondantes , la nécessité de dormir sur la terre , exposé aux injures d'un si rude climat , & de ne se nourrir que de la farine de *Sattu* , qui est une espece d'orge. Les habitans du pays la mangent telle qu'elle est ; pour nous , nous la prenions d'ordinaire en bouillie , & ce n'étoit pas un petit avantage de pouvoir trouver un peu de bois pour la faire cuire.

Les yeux souffrent une nouvelle incommodité de la réverbération des rayons du soleil , qui , tombant sur la neige , éblouissent & rendent presque aveugle. Je fus obligé de me bander les yeux , ne laissant de jour que ce qui étoit précisément nécessaire pour me conduire. Enfin , de deux en deux jours on trouve des Douaniers , qui , non contents d'exiger les droits ordinaires , demandent tout ce qu'il leur plaît , & à quel titre il leur plaît.

Dans ces Provinces montagneuses on ne trouve point de grosses villes ; il n'y a point de monnoie particuliere , on se sert de celle du Mogol ; chaque piece vaut cinq Jules Romains. Le commerce

fe
de
de
ra
le
Th
re
du
Gh
au
il a
mi
Ma
par
qu'
ido
V
du
&
l'ad
men
Kon
d'un
pro
Lor
ils r
ou l
est
l'am
Die

se fait plus ordinairement par l'échange des denrées. Nous fîmes à pied le voyage de Kachemire à *Ladak*, qui dura quarante jours, & nous n'y arrivâmes que le 25 Juin. Ce Royaume du second Thibet, commence, comme je l'ai déjà remarqué, au mont *Kantel*, & s'étend du septentrion vers le levant. Il a un seul *Ghiampo* ou Roi absolu; celui qui regne aujourd'hui se nomme *Nima Nangial*; il a sous lui un Roi tributaire. Les premières peuplades qu'on rencontre sont Mahométanes; les autres sont habitées par des Gentils, moins superstitieux qu'on ne l'est dans les autres contrées idolâtres.

Voici ce que j'appris de la Religion du Thibet. Ils appellent Dieu *Konciok*, & ils semblent avoir quelque idée de l'adorable Trinité; car tantôt ils le nomment *Konciok-cik*, Dieu un, & tantôt *Koncioksum*, Dieu trin. Ils se servent d'une espèce de chapelet, sur lequel ils prononcent ces paroles: *Om, ha, hum*. Lorsqu'on leur en demande l'explication, ils répondent que *Om* signifie intelligence ou bras, c'est-à-dire, puissance; que *ha* est la parole; que *hum* est le cœur ou l'amour, & que ces trois mots signifient Dieu. Ils adorent encore un nommé

Urghien, qui nacquit, à ce qu'ils disent, il y a sept cens ans. Quand on leur demande s'il est Dieu ou homme, quelques-uns d'eux répondent qu'il est tout ensemble Dieu & homme, qu'il n'a eu ni pere ni mere, mais qu'il est né d'une fleur. Néanmoins leurs statues représentent une femme qui a une fleur à la main & ils disent que c'est la mere d'*Urghien*. Ils adorent plusieurs autres personnes qu'ils regardent comme des Saints. Dans leurs églises on voit un autel couvert d'une nappe avec un parement: au milieu de l'autel est une espece de tabernacle, où, selon eux, *Urghien* réside, quoique d'ailleurs ils assurent qu'il est dans le Ciel.

Les Thibetains ont des Religieux nommés *Lamas*. Ils sont vêtus d'un habit particulier, différent de ceux que portent les personnes du siecle: ils ne tressent point leurs cheveux, & ne portent point de pendans d'oreilles comme les autres; mais ils ont une tonsure semblable à celle de nos Religieux, & ils sont obligés à garder un célibat perpétuel. Leur emploi est d'étudier les livres de la Loi, qui sont écrits en une langue & en des caracteres différens de la langue & des caracteres ordinaires. Ils récitent cer-

taines prieres en maniere de chœur. Ce sont eux qui font les cérémonies, qui présentent les offrandes dans les Temples, qui y entretiennent des lampes allumées. Ils offrent à Dieu du bled, de l'orge, de la pâte, & de l'eau dans de petits vases fort propres. On mange comme une chose sainte ce qui a été offert de la sorte. Les *Lamas* sont dans une grande vénération: ils vivent d'ordinaire en communauté, & séparés de tout commerce profane: ils ont des Supérieurs locaux, & outre cela un Supérieur général, que le Roi même traite avec beaucoup de respect.

Le Roi & plusieurs autres de sa Cour nous regardoient comme des *Lamas* de la Loi de Jesus-Christ, venus d'Europe. Lorsqu'ils apperçurent que nous récitons notre office, ils eurent la curiosité de voir les livres que nous lisions, & ils nous demandoient avec empressement ce que représentoient les images qu'ils y trouvoient. Après les avoir bien examinées, ils disoient tous ensemble, *Nuru*, cela est fort bien. Ils ajoutoient deux choses: 1^o. que leur livre est assez semblable au nôtre, c'est ce que je ne puis me persuader; ce qui me paroît de plus certain, est qu'à la vérité plusieurs d'en-

tr'eux sçavent lire leurs livres mystérieux , mais que personne ne les entend ; 2^o. Ils disoient souvent : « Oh si vous » sçaviez notre langue , ou bien si nous » comprenions la vôtre , que nous aurions de plaisir à vous entendre expliquer votre Religion » ! ce qui fait voir que ces Peuples seroient assez disposés à goûter les vérités Chrétiennes.

Les Thibetains sont d'un naturel doux & docile , mais inculte & grossier. Il n'y a parmi eux ni sciences , ni arts , quoiqu'ils ne manquent pas d'esprit. Ils n'ont point de communication avec les Nations étrangères : nulle sorte de viande ne leur est interdite ; ils rejettent la métempychose , & la polygamie n'a point de lieu parmi eux ; trois articles en quoi ils sont bien différens des Idolâtres Indiens.

Quant à la nature du climat , il est fort rude , ainsi qu'on peut l'inférer de ce que j'ai dit. L'hiver est presque la seule saison qui y regne toute l'année. En tout temps la cime des montagnes est couverte de neiges ; la terre ne produit que du bled & de l'orge : on n'y voit presque ni arbres , ni fruits , ni légumes. Les maisons sont petites , étroites , faites de pierres posées grossièrement & sans art les unes sur les autres. Ils n'usent que

des
me
nou
cab
mir
J
allâ
mie
pell
eûn
nou
8 ,
& t
plus
mes
con
don
est
çur
nou
mer
C
mit
inq
à L
vie
d'es
du
fes
Ma
per

des étoffes de laines pour leurs vêtements. Depuis que nous sommes à *Ladak*, nous n'avons eu pour logement que la cabane d'un pauvre homme de *Cachemire* qui vit d'aumônes.

Deux jours après notre arrivée ; nous allâmes visiter le *Lompo* : c'est la première personne après le Roi , & on l'appelle son bras droit. Le 2 Juillet , nous eûmes la première audience du Roi , qui nous reçut assis sur son trône. Le 4 & le 8 , nous fûmes appelés pour la seconde & troisième fois , & alors ils nous traita plus familièrement. Le 6 , nous rendîmes visite au grand *Lama* ; il étoit accompagné de plusieurs autres *Lamas* , dont un est fils du *Lompo* , & un autre est proche parent du Roi. Ils nous reçurent avec beaucoup d'honnêtetés , & nous présentèrent quelques rafraîchissements selon l'usage du pays.

Ces honneurs & ces témoignages d'amitié n'empêcherent pas qu'on ne nous inquiétât. Le commerce de laine attire à *Ladak* quantité de Mahométans qui viennent de *Caschemire*. Quelques-uns d'eux , soit par jalousie , soit par haine du nom Chrétien , dirent au Roi & à ses Ministres , que nous étions de riches Marchands , qui portions avec nous des perles , des diamans , des rubis , di-

verses pierreries , & d'autres marchandises précieuses. Il n'en fallut pas davantage pour donner lieu à quelques vexations. Un député de la Cour vint faire la visite dans notre logis : tout lui fut ouvert , & le rapport qu'il fit au Roi, excita sa curiosité. Il se fit apporter une corbeille & une bourse de cuir où étoient nos petits meubles , c'est-à-dire, du linge , des livres , divers écrits , quelques instrumens de mortification , des chapelets & des médailles. Le Roi ayant tout examiné , dit hautement qu'il avoit plus de plaisir à considérer ces sortes de meubles , qu'à voir des perles & des rubis.

Telle étoit ma situation , & je ne pensois plus qu'à fixer mon séjour dans un pays où j'étois résolu de souffrir tout ce qu'il plairoit au Seigneur : j'étois même au comble de la joie d'avoir enfin trouvé un état fixe , où je pourrois travailler au salut des ames : je commençois déjà à apprendre la langue , dans l'espérance de voir un jour naître , parmi ces rochers du Thibet , quelque fruit agréable aux yeux de la divine Majesté , lorsqu'on nous apprit qu'il y avoit un troisième Thibet. Après plusieurs délibérations , il fut conclu , contre mon inclination , que nous irions

en faire la découverte. Ce voyage est d'environ 6 à 7 mois, par des lieux déserts & dépeuplés. Ce troisième Thibet est plus exposé aux incursions des Tartares qui sont limitrophes, que les deux autres Thibets.

Nous partîmes donc de *Ladak* le 17 Août de l'année 1715, & nous arrivâmes à *Lassa*, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, le 18 Mars 1716. Je vous laisse à conjecturer ce que j'ai eu à souffrir durant ce voyage au milieu des neiges, des glaces, & du froid excessif qui regne dans ces montagnes. Peu après notre arrivée, certains Tribunaux du Royaume nous firent une affaire assez embarrassante. Il a plu à Dieu d'appaîser cet orage de la manière que je vais vous le raconter. Je passois devant le Palais pour me rendre à un de ces Tribunaux; le Roi, qui m'apperçut d'un balcon où il étoit avec un de ses Ministres, s'informa qui j'étois. Ce Ministre étoit instruit de notre affaire; & comme il est plein de droiture & d'équité, il prit cette occasion de représenter au Prince l'injustice qui nous étoit faite. Le Roi me fit appeller sur le champ, & donna ses ordres afin qu'on cessât de nous chagriner.

Quelques jours après étant allé rendre

visite au Ministre dont je viens de parler, il me fit des reproches avec bonté sur ce que je ne m'étois pas encore présenté au Roi. Je m'excusai sur ce que la coutume du pays ne permettant pas d'approcher des Grands sans leur faire quelque présent, je n'avois rien qui méritât d'être offert à un si grand Prince. Mon excuse toute légitime qu'elle étoit, ne fut pas écoutée. Il me fallut donc obéir, & me rendre au Palais. Plus de cent personnes de distinction se trouverent dans la salle, qui demandoient audience. Deux Officiers vinrent prendre leurs noms selon la coutume, & porterent la feuille au Roi, qui me fit entrer aussi-tôt avec un grand *Lama*. Le présent du *Lama* étoit considérable, & le mien de très-peu d'importance: cependant celui du *Lama* resta à la porte, selon l'usage, & le Roi se fit apporter le mien; & pour témoigner combien il en étoit content, il le garda auprès de lui: ce qui est, en cette Cour, une marque singuliere de distinction. Il me fit asséoir vis-à-vis & fort près de sa personne; &, pendant près de deux heures, il me fit une infinité de questions, sans parler à qui que ce soit de ceux qui étoient présens. Enfin, après avoir fait mon éloge, il me congédia.

Je cherchai plusieurs fois à profiter des bonnes dispositions du Prince , pour l'entretenir , dès cette premiere visite, de notre sainte Religion , & de la Mission que j'étois prêt d'entreprendre dans ses Etats ; mais les circonstances ne me le permirent pas. Ce Prince est Tartare de Nation ; il y a quelques années qu'il a conquis ce Royaume , qui n'est pas fort éloigné de la Chine , car on ne compte que quatre mois de voyage d'ici à Pekin. Il en est venu depuis peu un Ambassadeur qui s'en est déjà retourné.

Après ce petit récit , mon Révérend Père , que je viens de vous faire de ce qui s'est passé dans le cours de mes voyages , & depuis que je suis arrivé dans la Capitale du troisieme Thibet , il ne me reste plus qu'à vous demander , comme je le fais avec instance , le secours de vos prieres. Après tant de courses pénibles , j'en ai un extrême besoin pour me soutenir dans les travaux attachés au ministere auquel la bonté divine a daigné m'appeller , tout indigne que j'en sois. C'est donc dans la participation de vos saints sacrifices que j'ai l'honneur d'être , &c.

Fin du douzieme volume.

T A B L E

Des Lettres contenues dans ce volume.

LETTRE du Pere Tachard, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere du Trevou, de la même Compagnie, Confesseur de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans. Page 5

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 12, p. 366.

LETTRE du Pere Claude-Antoine Barbier, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Petit, Provincial de la même Compagnie, ci-devant Missionnaire des Indes. 55

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tome 12, pag. 232.

LETTRE du Pere de Bourzes, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, à Madame la Comtesse de Soudé. 69

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 12, pag. 56.

LETTRE du Pere Martin, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere de Villeste, de la même Compagnie. 109

Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes, tom. 13, p. 1.

T A B L E. 447

LETTRE du Pere Bouchet , Missionnaire de la Compagnie de Jesus , à Monseigneur Huet , ancien Evêque d'Avranches. 170
Et dans l'ancienne édition , Lettres édifiantes , tome 13 , pag. 95.

LETTRE du même Missionnaire , à Monsieur le Président Cochet de Saint-Vallier. 255

Et dans l'ancienne édition , Lettres édifiantes , tom. 14 , p. 321.

LETTRE du Pere le Gac , Missionnaire de la Compagnie de Jesus , au Pere Joseph le Gac , son frere , de la même Compagnie.

313

Et dans l'ancienne édition , Lettres édifiantes , tome 14 , pag. 228.

RELATION de ce qui s'est passé dans les Missions de Marava & de Tanjaour , pendant les années 1714 & 1715 , tirée d'un Mémoire Portugais adressé au Très-Révérénd Pere Michel-Ange Tamburini , Général de la Compagnie de Jesus.

372

Et dans l'ancienne édition , Lettres édifiantes , tom. 16 , p. 67.

LETTRE du Pere de Bourzes , Missionnaire au Maduré. 405

Et dans l'ancienne édition , Lettres édifiantes , tome 16 , pag. 448.

LETTRE du même. 417

lume:

onnaire
évérénd
pagnie,
gneur le
Page 5
res édi-

Barbier ;
de Jesus ,
la même
naire des
55
s édifian-

ssionnaire
Madame
69
tres édi-

onnaire de
ere de Vil-
109
tresp édi-

Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-
fiantes, tome 16, page 467.

LETTRE du Pere Caron, Missionnaire.

423

Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-
fiantes, tom. 16, p. 475.

LETTRE du Pere Hypolite Desideri, Mis-
sionnaire.

430

Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-
fiantes, tom. , p. 183.

Fin de la table du douzieme volume.

86
 (56) 5396 4

lettres édi-

ssionnaire.

423

lettres édi-

deri, Mis-

430

lettres édi-

volume.



